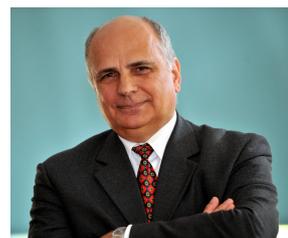


# DOCUMENT DE REFERENCE 2012

# MESSAGE

## du Président du Directoire d'ACTIA Group

### Christian DESMOULINS



En 2012, le chiffre d'affaires consolidé d'ACTIA Group a baissé de 4 % dans un contexte européen particulièrement difficile.

Hors opérations exceptionnelles purement commerciales signalées dans le rapport d'activité 2012, notre Groupe enregistre néanmoins une croissance structurelle de 1,2 %.

Cette situation ambivalente est en fait le fruit de la stratégie mondiale d'ACTIA Group.

En effet, certains marchés, à l'exemple du Mexique, de la Chine ou de la Turquie, restent très dynamiques. Il est donc clair que la poursuite de la croissance du Groupe sera le fait de notre capacité à aller sur ces marchés internationaux. Plus particulièrement, notre Groupe met en place les moyens pour profiter de la renaissance du marché automobile américain et de la croissance des ventes de véhicules en Chine, devenue le premier marché mondial dans ce domaine.

Parallèlement, ACTIA Group a décidé de poursuivre sa diversification sur des secteurs d'application des systèmes embarqués.

Le cœur de notre activité actuelle est celui d'un équipementier électronique pour les véhicules routiers.

Nous avons gagné plusieurs appels d'offres pour des véhicules spéciaux destinés à l'agriculture, aux travaux publics ou aux Mines. Nous poursuivrons ce mouvement.

Nous avons aussi attaqué les systèmes communicants, notamment pour les flottes de véhicules et pour les ateliers interactifs de réparation ou de contrôle technique.

En 2013, nous poursuivrons la diversification de notre activité en accroissant notre effort commercial vers les secteurs ferroviaire, aéronautique et médical, tout en gardant notre assise technologique qui est celle du diagnostic, de la conception et de la production des systèmes électroniques.

La crise européenne se poursuivra évidemment en 2013, et probablement pour plusieurs années encore.

Dans ce contexte, ACTIA Group met en œuvre un important programme d'économies pour s'adapter à la conjoncture. Ce plan se développe sur 2 axes :

- ❖ La réduction de nos besoins en cash par la diminution de nos stocks propres et une attention particulière sur les retards de paiement de nos clients ;
- ❖ Une diminution de nos dépenses d'exploitation par l'adaptation des activités dont la rentabilité est défaillante, une meilleure négociation de nos achats, une réduction de nos dépenses de sous-traitance et une amélioration de la productivité de nos usines.

Les économies réalisées seront principalement affectées à la baisse de l'endettement d'ACTIA Group à tous les niveaux.

La réduction du gearing que nous avons entreprise avant 2008 s'est heurtée aux conséquences de la crise des subprimes dans le domaine de l'Automotive. Le programme d'économies devrait nous conduire à poursuivre ce mouvement à partir de 2013.

Au fond, les 3 axes sur lesquels nous travaillons (internationalisation, diversification et économies) s'imposent dans le contexte actuel pour ACTIA Group, comme pour la plupart des entreprises françaises. Ils doivent permettre à notre entreprise de s'adapter durablement à nos marchés pour poursuivre notre croissance, augmenter notre rentabilité et réduire notre endettement.

Christian DESMOULINS  
Président du Directoire  
ACTIA Group



<b>1.</b>	<b>RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE</b>	<b>7</b>
	1.1 Responsable du Document de Référence	7
	1.2 Attestation du responsable du Document de Référence	7
<b>2.</b>	<b>CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES</b>	<b>8</b>
	2.1 Commissaires aux Comptes Titulaires	8
	2.2 Commissaires aux Comptes Suppléants	8
<b>3.</b>	<b>INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR</b>	<b>9</b>
	3.1 Informations juridiques	9
	3.1.1 Raison sociale et nom commercial	9
	3.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement	9
	3.1.3 Date de constitution et durée de vie	9
	3.1.4 Siège Social et forme juridique	9
	3.2 Historique	9
<b>4.</b>	<b>ORGANIGRAMME</b>	<b>11</b>
	4.1 Organigramme	11
	4.2 Périmètre de consolidation	11
	4.3 Description sommaire du Groupe	11
<b>5.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES</b>	<b>13</b>
	5.1 Commentaires généraux	13
	5.2 Chiffres clés	14
<b>6.</b>	<b>RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE</b>	<b>16</b>
	6.1 Présentation des résolutions	16
	6.1.1 Ordre du jour	16
	6.1.2 Projet de résolutions	17
	6.2 Informations financières sélectionnées de la période	20
	6.2.1 Résultats consolidés	20
	6.2.2 Exposé sommaire de la situation du Groupe au cours de l'exercice écoulé 2012	20
	6.2.3 Progrès réalisés et difficultés rencontrées	21
	6.2.4 Situation de l'endettement	21
	6.2.5 Engagements hors bilan	22
	6.3 Aperçu des activités	22
	6.3.1 Branche Automotive	22
	6.3.2 Branche Télécommunications	31
	6.3.3 Position concurrentielle	37
	6.3.4 Facteurs influant sensiblement le résultat opérationnel	37
	6.4 Informations sur les tendances	38
	6.4.1 Evènements importants depuis la clôture	38
	6.4.2 Objectifs - Evolutions et perspectives d'avenir	38
	6.5 Stratégie	40
	6.5.1 Axes stratégiques	40
	6.5.2 Recherche & Développement au cœur d'ACTIA®	42
	6.5.3 ACTIA® et les pôles de compétitivité	43
	6.5.4 ACTIA® et le programme d'investissements d'avenir	44
	6.5.5 Protection industrielle	45
	6.6 Investissements	45
	6.6.1 Corporels	45



6.6.2	Incorporels	45
6.6.3	Engagements d'investissement	47
<b>6.7</b>	<b>Les Salariés</b>	<b>47</b>
6.7.1	Ressources humaines et relations sociales	48
6.7.2	Participation et intéressement	59
6.7.3	Plan d'Epargne Groupe et Plan d'Epargne Groupe International	60
6.7.4	Quotité de capital détenu à la clôture de l'exercice	60
6.7.5	Augmentation de capital réservée	60
6.7.6	Nomination d'Actionnaires salariés en qualité de membre du Conseil de Surveillance	60
6.7.7	Désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés	60
<b>6.8</b>	<b>Conséquences environnementales de l'activité</b>	<b>60</b>
6.8.1	Consommations et rejets	61
6.8.2	Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement naturel	65
6.8.3	Démarches d'évaluation et de certification	65
6.8.4	Mesures prises pour assurer la conformité	65
6.8.5	Dépenses engagées pour prévenir les conséquences	65
6.8.6	Organisation interne de la gestion de l'environnement	66
6.8.7	Changements climatiques et biodiversité	66
6.8.8	Montants des provisions et garanties	67
6.8.9	Montants des indemnités versées sur l'exercice et actions réparatrices	67
6.8.10	Synthèse	67
<b>6.9</b>	<b>Propriétés immobilières, usines et équipements</b>	<b>67</b>
6.9.1	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	67
6.9.2	Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations	69
<b>6.10</b>	<b>Facteurs de risque</b>	<b>69</b>
<b>6.11</b>	<b>Informations concernant l'émetteur</b>	<b>69</b>
6.11.1	Difficultés rencontrées	70
6.11.2	Evènements significatifs	70
6.11.3	Affectation du résultat	70
6.11.4	Distributions antérieures de dividendes	70
6.11.5	Charges non déductibles fiscalement (CGI 39-4)	71
6.11.6	Egalité Professionnelle	71
6.11.7	Décomposition des dettes fournisseurs	71
6.11.8	Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice	71
6.11.9	Tableau des résultats financiers des 5 dernières années	71
<b>6.12</b>	<b>Principaux Actionnaires</b>	<b>72</b>
6.12.1	Répartition du Capital Social et des droits de vote	72
6.12.2	Contrôle et détention	76
6.12.3	Pacte d'Actionnaires	76
6.12.4	Engagements de conservation de titres	77
6.12.5	Nantissements d'actions ou d'actifs	77
6.12.6	Actions propres détenues par la Société	77
6.12.7	Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions	77
<b>6.13</b>	<b>Délégations accordées dans le domaine des augmentations de capital</b>	<b>78</b>
6.13.1	Augmentation de Capital Social	78
6.13.2	Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions	78
6.13.3	Plan d'Attribution Gratuite d'Actions	78
6.13.4	Délégation en matière d'attribution d'options	78
<b>6.14</b>	<b>Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale</b>	<b>78</b>
6.14.1	Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire	78
6.14.2	Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours des 5 derniers exercices – Expertise et expérience des organes de Direction en matière de gestion	79
6.14.3	Déclaration d'absence de condamnation des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire	91
6.14.4	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et de la Direction Générale	92



6.14.5	Nominations, renouvellements et ratifications de cooptation	92
<b>6.15</b>	<b>Rémunérations et avantages</b>	<b>92</b>
6.15.1	Rémunérations et jetons de présence	92
6.15.2	Transactions effectuées sur les titres de la Société	97
6.15.3	Commissaires aux Comptes	97
<b>6.16</b>	<b>Opérations avec les parties liées</b>	<b>97</b>
6.16.1	Nature et montant des conventions règlementées réalisées par l'émetteur	97
6.16.2	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements règlementés	97
6.16.3	Opérations avec les parties liées	109
<b>6.17</b>	<b>Conclusion</b>	<b>109</b>
<b>7.</b>	<b>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>	<b>110</b>
<b>7.1</b>	<b>Rapport du Président du Conseil de Surveillance</b>	<b>110</b>
7.1.1	Gouvernance d'entreprise	110
7.1.2	Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance	111
7.1.3	Participation des Actionnaires aux Assemblées Générales	113
7.1.4	Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	114
7.1.5	Procédures de contrôle interne mises en place par la Société	114
7.1.6	Pouvoirs du Directoire	117
7.1.7	Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2012	118
<b>7.2</b>	<b>Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance</b>	<b>120</b>
<b>7.3</b>	<b>Rapport du Conseil de Surveillance</b>	<b>121</b>
7.3.1	Observations du Conseil de Surveillance	121
7.3.2	Mandats des Commissaires aux Comptes	121
7.3.3	Objet des travaux du Conseil de Surveillance	121
<b>8.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR</b>	<b>125</b>
<b>8.1</b>	<b>Comptes consolidés</b>	<b>125</b>
8.1.1	Préambule	125
8.1.2	Bilan Consolidé	127
8.1.3	Compte de résultat consolidé	128
8.1.4	Etat du résultat global	129
8.1.5	Variation des Capitaux Propres	129
8.1.6	Tableau des Flux de Trésorerie Consolidé	130
8.1.7	Notes annexes aux comptes consolidés	130
8.1.8	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	176
<b>8.2</b>	<b>Comptes sociaux</b>	<b>178</b>
8.2.1	Bilan social	178
8.2.2	Compte de résultat social	180
8.2.3	Notes annexes	181
8.2.4	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	192
<b>8.3</b>	<b>Informations financières diverses</b>	<b>194</b>
8.3.1	Honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes	194
8.3.2	Politique de distribution des dividendes	195
8.3.3	Procédures judiciaires et d'arbitrage	195
8.3.4	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	195
<b>9.</b>	<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	<b>196</b>
<b>9.1</b>	<b>Capital Social</b>	<b>196</b>
9.1.1	Capital Social souscrit	196
9.1.2	Actions non représentatives du capital	196
9.1.3	Actions auto détenues	196
9.1.4	Valeurs mobilières converties, échangeables ou assorties de Bons de souscription	196



9.1.5	Conditions d'acquisition	196
9.1.6	Capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option	196
9.1.7	Historique du Capital Social	196
9.1.8	Descriptif du programme de rachat de la Société de ses propres actions	197
<b>9.2</b>	<b>Acte constitutif et statuts</b>	<b>197</b>
9.2.1	Objet social	197
9.2.2	Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance	198
9.2.3	Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	199
9.2.4	Actions nécessaires pour la modification des droits des Actionnaires	200
9.2.5	Assemblées Générales	200
9.2.6	Éléments de changement de contrôle	201
9.2.7	Franchissement de seuil	201
9.2.8	Conditions de modification du capital	201
<b>10.</b>	<b>CONTRATS IMPORTANTS</b>	<b>203</b>
<b>11.</b>	<b>INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS</b>	<b>204</b>
<b>12.</b>	<b>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>	<b>205</b>
<b>13.</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</b>	<b>206</b>
<b>14.</b>	<b>TABLES DE CORRESPONDANCE</b>	<b>207</b>
14.1	Table de correspondance du Document de Référence	207
14.2	Table de correspondance du Rapport Financier	210
14.3	Incorporation par référence des comptes 2011 et 2010	210



## 1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

### 1.1 Responsable du Document de Référence

Christian DESMOULINS – Président du Directoire  
ACTIA Group  
5 rue Jorge Semprun - BP 74215 - 31432 TOULOUSE Cedex 04  
Téléphone : 05 61 17 61 61

### 1.2 Attestation du responsable du Document de Référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés et sociaux présentés aux § 8.1 « Comptes consolidés » et 8.2 « Comptes sociaux » sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant au § 6 « Rapport de gestion du Directoire incluant le rapport sur la gestion du Groupe » présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui contiennent des observations, figurant en page 176 et 192. Sans remettre en cause l'opinion exprimée, les Commissaires aux Comptes attirent votre attention sur les points suivants :

- ❖ Le paragraphe 8.1.1 « Préambule » aux états financiers, rubrique « Evolution des normes IFRS » qui expose un changement de méthode comptable dans le cadre de l'amendement de la norme IAS 19 « Avantages du personnel - Ecart actuariels, régimes de groupe et informations à fournir.
- ❖ La note 12 du paragraphe 8.1.7 aux états financiers qui expose la situation de la Société au regard des covenants bancaires au 31 décembre 2012.

Les informations financières relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2011, présentées dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 16 avril 2012 et incorporées par référence, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui contiennent des observations, figurant en page 205 et 223.

Les informations financières relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2010, présentées dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 avril 2011 et incorporées par référence, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui contiennent des observations, figurant en page 204 et 224.

Christian DESMOULINS  
Président du Directoire



## 2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

### 2.1 Commissaires aux Comptes Titulaires

❖ **KPMG AUDIT** – département de KPMG S.A. – Rue Carmin – BP 17610 – 31676 LABEGE Cedex

Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2012 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2017.

Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Mixte du 26 mai 2000.

❖ **Eric SEYVOS** – 11, rue Laborde – 75008 PARIS

Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2007 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Eric SEYVOS, conformément aux dispositions de l'article L822-14 du Code de Commerce, ne peut être renouvelé dans l'exercice de ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire puisqu'il a certifié les comptes sociaux et consolidés de la Société durant six exercices consécutifs.

Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2007.

### 2.2 Commissaires aux Comptes Suppléants

❖ **Christian LIBEROS** – Rue Carmin – BP 17610 – 31676 LABEGE Cedex

Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2012 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2017.

Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2001.

❖ **Nathalie PELTIER** – 15, avenue de la Mairie - 31600 EAUNES

Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2007 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Nathalie PELTIER a présenté sa démission de son mandat de Commissaire aux Comptes suppléant à la Société le 2 juillet 2012, avec effet au 31 décembre 2012, pour cessation de son activité de Commissaire aux Comptes.

Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2007.



### 3. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

#### 3.1 Informations juridiques

##### 3.1.1 Raison sociale et nom commercial

Raison Sociale : ACTIA Group



##### 3.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement

L'émetteur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le n° : 542 080 791.

##### 3.1.3 Date de constitution et durée de vie

Article 5 des statuts

« La durée de la Société, initialement fixée à cinquante années, à compter du 27 septembre 1907, jour de sa constitution, a, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 18 décembre 1956, été prorogée pour une durée de 99 ans, à compter du 27 septembre 1957, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidés par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires. »

##### 3.1.4 Siège Social et forme juridique

Siège Social : 25, chemin de Pouvourville – TOULOUSE (Haute-Garonne)

Devenu, par voie de décision municipale : 5, rue Jorge SEMPRUN – TOULOUSE (Haute-Garonne)

Forme juridique : Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Capital Social : 15 074 955,75 €

Législation régissant les activités de l'émetteur : législation française

Pays d'origine : France

Adresse postale : 5 rue Jorge Semprun - BP 74215 - 31432 TOULOUSE Cedex 04

Téléphone : 05.61.17.61.61

#### 3.2 Historique

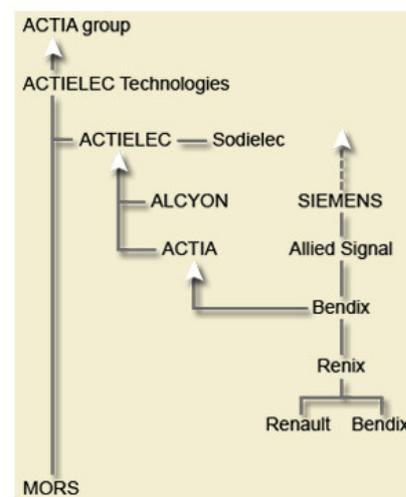
**ACTIA Group** a pour origine le rachat, en 1986, par la Société Anonyme ACTIA créée à cet effet, du Département « Produits Spéciaux » de Bendix Electronics S.A. elle-même issue de Renix S.A., Joint Venture constituée au début des années 1970 entre Renault et Bendix afin d'inventer l'allumage électronique intégral, précurseur de l'électronique embarquée dans le véhicule léger.

Le tour de table initial d'ACTIA S.A. est formé par Louis PECH et Pierre CALMELS, personnalités de la Région Midi-Pyrénées, actuels Président et Vice-Président du Conseil de Surveillance d'ACTIA Group S.A., qui en détiennent directement et indirectement la majorité, et Eric CHABRERIE.

Pour assurer sa croissance, ACTIA S.A. a été amenée à prendre des participations, essentiellement majoritaires, dans des sociétés régionales, dans un premier temps, telles qu'ALCYON Production System S.A. (Production Électronique) et SODIELEC S.A. (Télécommunications). En 1991, l'essentiel de ce qui va devenir le Groupe ACTIA est constitué : il compte alors 315 personnes, réalise un chiffre d'affaires consolidé de 26,8 M€ et génère une capacité d'autofinancement de 1,2 M€.

En 1992, suite au développement très rapide d'ACTIA S.A. et de ses filiales, une opération de restructuration juridique a été réalisée, transférant à ACTIELEC S.A., créée à cet effet, le rôle de holding financière et organisant les entités industrielles par secteur où leurs savoir-faire sont reconnus :

- ❖ ACTIA S.A., Société de tête de la Branche Automotive ;
- ❖ SODIELEC S.A., Société de tête de la branche Télécommunications ;
- ❖ ALCYON Production System S.A., Société de tête de la branche Production Électronique ;





En 2002, les sociétés toulousaines ALCYON Production System S.A. et ACTIA S.A. ont fusionné, afin de mieux répondre aux besoins du Groupe en termes de production électronique et d'optimisation des ressources.

Le Groupe poursuit le développement de ses activités notamment par la réalisation de plusieurs opérations de croissance externe ou de création, à savoir :

- ❖ 1989 : MEIGA (devenue ACTIA Muller - France),
- ❖ 1990 : AIXIA (France) et ACTIA UK (Royaume-Uni),
- ❖ 1991 : TEKHNE (devenue ACTIA Muller UK – Royaume-Uni),
- ❖ 1992 : VIDEO BUS (devenue ACTIA Systems España - Espagne) et ATAL (République Tchèque),
- ❖ 1993 : ACVIBUS (devenue ACTIA de Mexico - Mexique) et I+Me, devenue I+Me ACTIA (Allemagne),
- ❖ 1994 : ACTIA INC (U.S.A.) et DATENO S.A. (France),
- ❖ 1996 : ATON Systèmes (France),
- ❖ 1997 : ACTIA Do Brasil (Brésil) et CIPI, devenue CIPI ACTIA (Tunisie),
- ❖ 2000 : ACTIA Italia (Italie), Advanced Technology Inc. (devenue ACTIA Corp. – U.S.A.), BERENISCE SAS (France), ACTIA Nederland (Pays-Bas) et fusion ACTIELEC S.A. et MORS S.A. (société cotée),
- ❖ 2001 : ACTIA Polska (Pologne) et EBIM S.A. (France),
- ❖ 2002 : ACTIA India (Inde),
- ❖ 2003 : ACTIA Shanghai (Chine), LUDICAR (devenue ACTIA Muller España – Espagne) et MULLER Bem (France) fusionnée avec MEIGA pour devenir ACTIA Muller,
- ❖ 2004 : NIRA Components A.B. (devenue ACTIA Nordic – Suède),
- ❖ 2005 : ARDIA (Tunisie),
- ❖ 2008 : ACTIA Tunisie (Tunisie).

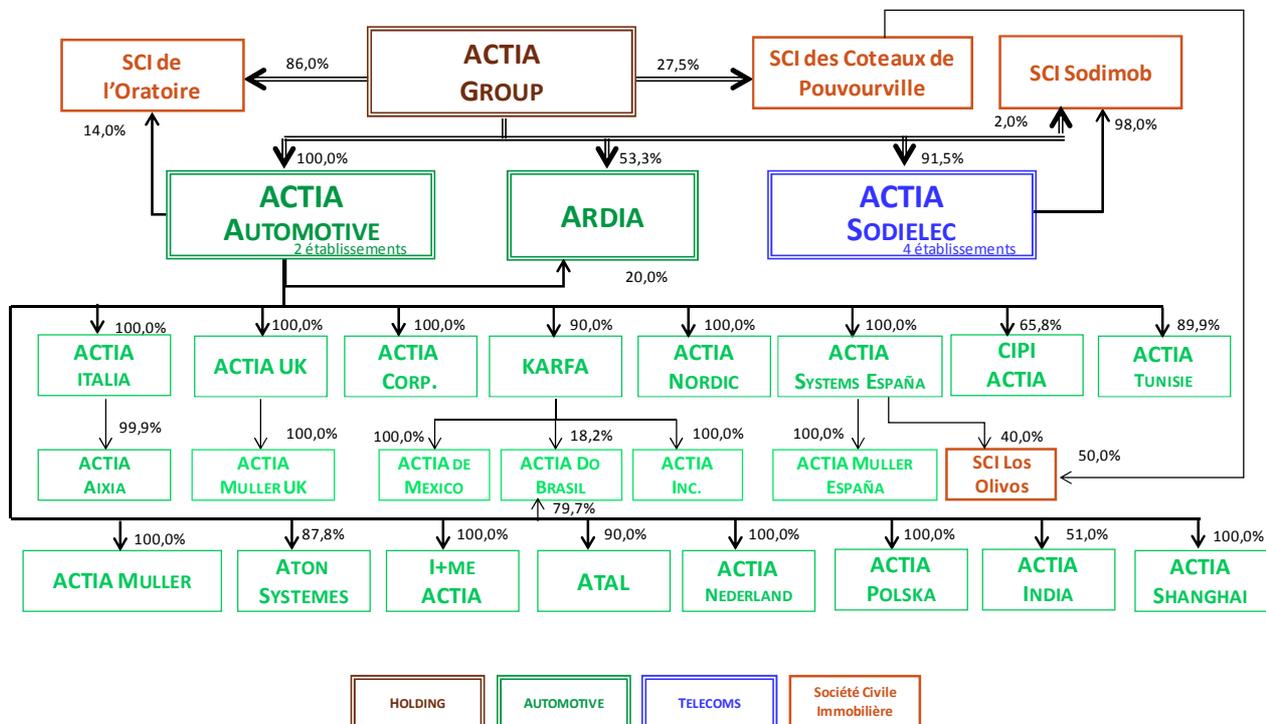
Suite à la fusion de MORS S.A. et ACTIELEC S.A. le 26 mai 2000, le Groupe change de nom et devient ACTIELEC Technologies. Le 15 septembre 2008, l'Assemblée Générale Mixte décide d'adopter la dénomination sociale d'ACTIA Group pour organiser le Groupe autour de sa marque fédératrice ACTIA®. Ainsi, ses filiales ACTIA S.A. et SODIELEC S.A., sociétés de tête des branches Automotive et Télécommunications sont devenues respectivement ACTIA Automotive S.A. et ACTIA Sodielec S.A..



## 4. ORGANIGRAMME

### 4.1 Organigramme

L'organigramme au 31 décembre 2012 du Groupe est le suivant :



### 4.2 Périmètre de consolidation

Ce chapitre est traité dans les notes annexes aux comptes consolidés au § NOTE 2 « Sociétés Consolidées ».

Aucun changement significatif n'a été opéré durant la période.

### 4.3 Description sommaire du Groupe

ACTIA Group est la Société holding du Groupe. Les annexes sociales au § 8.2.3 « Notes annexes » permettent de mieux appréhender son rôle et sa structure bilancière.

L'organisation du Groupe est articulée suivant :

❖ **Deux branches** spécialisées respectivement :

- en conception, fabrication et diagnostic de systèmes embarqués en petite et moyenne séries (Automotive),
- en conception et production d'équipements professionnels et militaires basés sur les hyperfréquences (Télécommunications).

Chaque filiale, sous le contrôle de la holding, assume toutes les fonctions et responsabilités dans les domaines juridique, commercial, technique, industriel, économique, financier et social.

❖ **Une société holding patrimoniale LP2C**, actionnaire de référence du Groupe qui est chargée d'assister la Société ACTIA Group pour définir et conduire sa stratégie, assurer la gouvernance et le contrôle des sociétés du Groupe. Elle réalise ses prestations :

- dans le domaine de la Direction Générale et du management : organisation générale, méthodes de direction et de gestion, ingénierie financière, prévisions économiques,



- dans le domaine de l'animation des activités : définition et gestion de la stratégie industrielle, recherche d'informations et de nouvelles technologies en vue de l'adaptation des produits et de l'obtention de nouveaux marchés, veille sur les opportunités de rachats potentiels d'entreprises et recherche de partenaires,
- dans le domaine de l'implication du Groupe dans le tissu économique régional et national : participation au pôle de compétitivité « Aéronautique, Spatial et Systèmes Embarqués », gestion des relations avec des organismes étatiques et notamment avec les laboratoires d'État pour le compte de l'ensemble des sociétés du Groupe, présidence de grandes écoles ou institutions (INSA, IDEI), relation avec le milieu industriel et financier régional (Tompasse, UIMM, MEDEF, Banque de France, diverses banques, au niveau du 1 % logement (logement social),...),
- dans le domaine de la communication,
- dans les domaines comptable, juridique, administratif et financier.

ACTIA Group, bénéficiant de ces prestations, les diffuse auprès de ses filiales, les complétant notamment dans le domaine de la consolidation, de l'organisation, de la qualité et des systèmes d'information.

Ces relations se traduisent par des conventions règlementées ; leurs objets et les flux qu'elles engendrent sont détaillés au § 6.16.2 « Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements règlementés ».



## 5. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

### 5.1 Commentaires généraux

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2012 ont été arrêtés par le Directoire du 25 mars 2013.

La base de préparation des comptes consolidés est détaillée dans le § 8.1.1 « Préambule » des notes annexes aux comptes consolidés.

En 2012, ACTIA Group enregistre un chiffre d'affaires de 289,1 M€, très proche de l'objectif annuel annoncé à 290 M€.

Cet exercice intègre pour 7,5 M€ de chiffre d'affaires exceptionnel lié à la distribution de fournitures pour le compte d'un client à son réseau et sans impact sur ses résultats. En 2011, ces achats/reventes représentaient 22 M€.

Ainsi, hors livraisons exceptionnelles, le chiffre d'affaires 2012 s'élève à 281,6 M€, en progression de 1,2 % par rapport à celui de 2011, qui s'établissait à 278,4 M€.

Les ventes de la branche Automotive qui représente 90 % du chiffre d'affaires du Groupe, baissent de 1,9 % par rapport à 2011, mais progressent de 3,9 % hors livraisons exceptionnelles.

L'activité est notamment portée par :

- ❖ L'équipement des véhicules électriques Bluecar pour le Groupe Bolloré,
- ❖ Le développement de solutions pour les véhicules spéciaux,
- ❖ Le déploiement des solutions d'architecture modulaire et d'entertainment dans les bus.

L'activité annuelle de la branche Télécommunications diminue de 17,4 % par rapport à 2011 en raison principalement de la baisse des commandes des marchés militaires et des bouleversements liés à l'arrivée du 4<sup>ème</sup> opérateur de téléphonie mobile en France.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'export, y compris le chiffre d'affaires des filiales étrangères du Groupe, s'élève à 165,9 M€, soit 57,4 % de l'activité globale en 2012, conséquence d'un bon 4<sup>ème</sup> trimestre, notamment en Allemagne et au Mexique.

Avec la poursuite d'une crise économique particulièrement marquée sur l'Europe, le Groupe a enregistré une hausse du coût de ses achats de composants liés à l'évolution de la parité EUR/USD. Marquant particulièrement ses comptes en début d'exercice, cette tendance actée a cependant pu être améliorée par des outils de couverture et la renégociation du prix de nos produits auprès de certains clients, essentiellement de l'activité « Services ». Liée également à ce contexte tendu, la pression de nos clients s'est faite ressentir sur les marges du Groupe.

Avec une année dite palier en termes d'activité, le Groupe a maintenu ses investissements à de très forts niveaux, notamment en R&D, assurant l'évolution de ses produits qui devraient être mis sur le marché courant 2014.

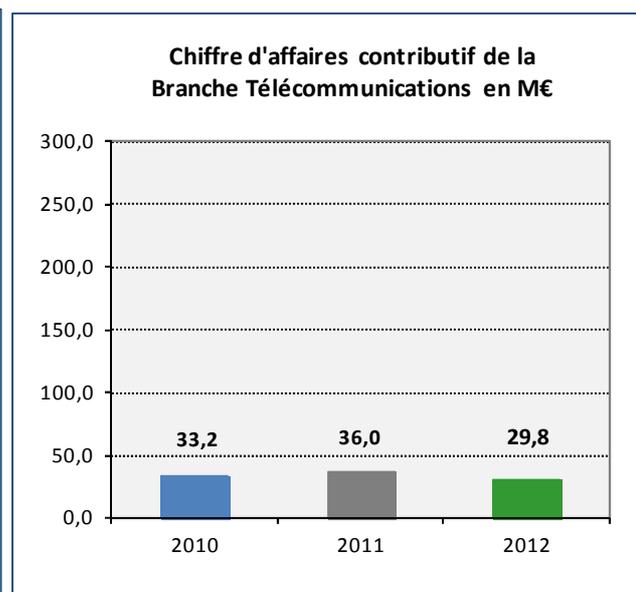
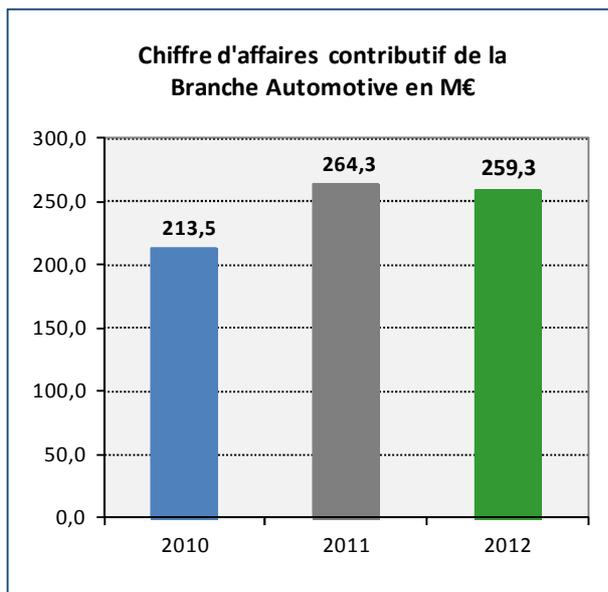
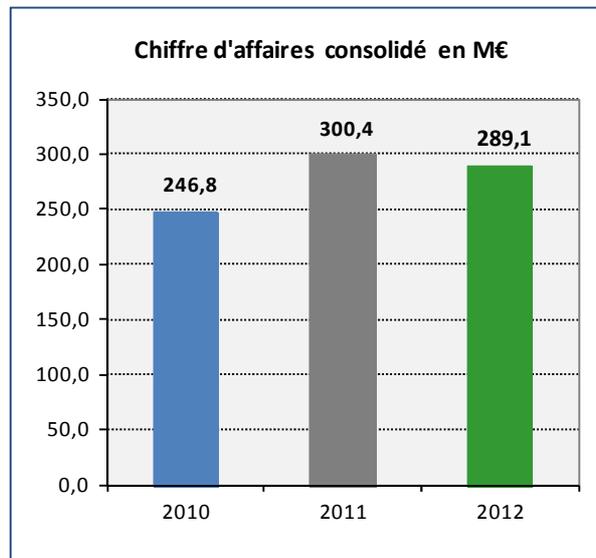
Avec une forte baisse de son activité, la branche Télécommunications n'a pu assurer son point d'équilibre, mais les succès commerciaux enregistrés en fin d'exercice assurent sa pérennité.

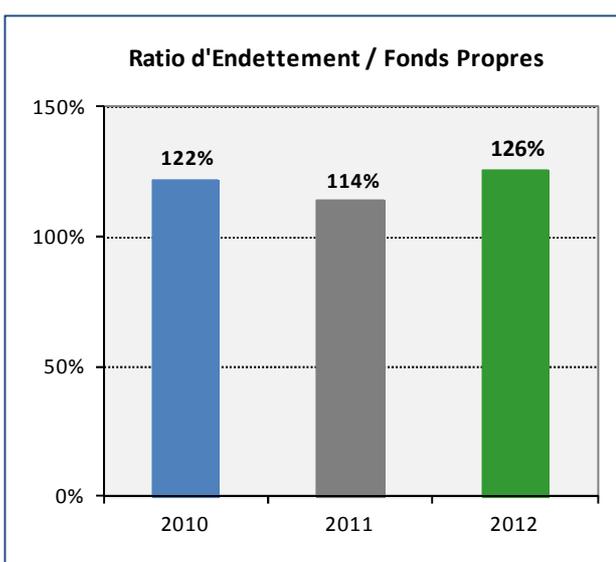
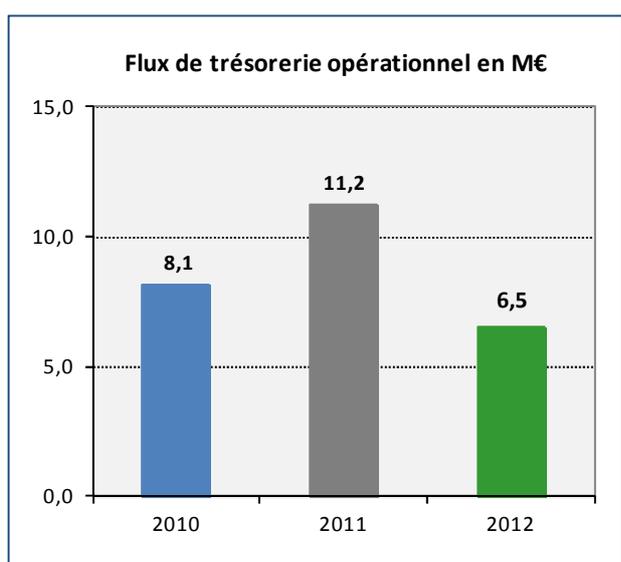
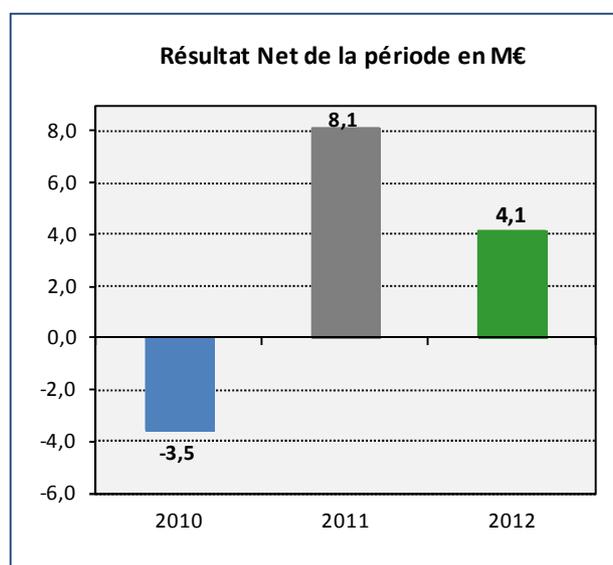
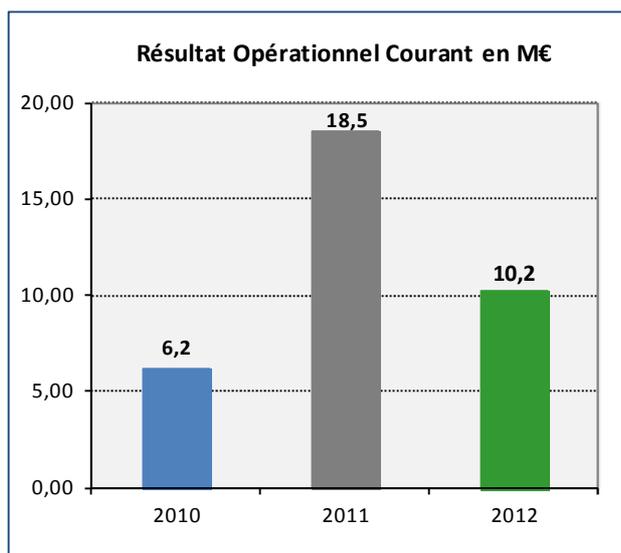
Les comptes consolidés sont également impactés par les écritures IFRS liées à la valorisation des outils de couverture de taux et de change, entraînant une provision de 2,3 M€ au 31 décembre 2012.



## 5.2 Chiffres clés

Les chiffres repris dans ces graphes sont des chiffres audités.





Le détail du calcul du ratio d'endettement est précisé au § 0 « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés.



## 6. RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

### 6.1 Présentation des résolutions

Nous réunirons les Actionnaires en Assemblée Générale conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, pour exposer l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, entendre les rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes, leur demander de statuer sur les comptes de cet exercice, sur l'affectation du résultat et sur les conventions visées aux articles L225-86 et suivants du Code de Commerce. Au cours de cette Assemblée, les résolutions suivantes seront soumises à approbation.

#### 6.1.1 Ordre du jour

##### I. DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- ❖ Rapport de gestion du Directoire sur l'exercice clos le 31 décembre 2012, incluant le rapport sur la gestion du Groupe ;
- ❖ Rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission pendant l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
- ❖ Rapport du Directoire sur l'utilisation des délégations consenties en matière d'augmentation de capital ;
- ❖ Rapport du Conseil de Surveillance ;
- ❖ Rapport du Président du Conseil de Surveillance visé à l'article L225-68 du Code de Commerce ;
- ❖ Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne ;
- ❖ Approbation des comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012, approbation des dépenses non déductibles fiscalement ;
- ❖ Approbation des comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
- ❖ Rapports des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L225-86 et suivants du Code de Commerce et approbation de ces conventions ;
- ❖ Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
- ❖ Autorisation à donner au Directoire à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L225-209 du Code de Commerce ; durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond ;
- ❖ Non-renouvellement du mandat de Commissaire aux Comptes titulaire d'Eric SEYVOS du fait qu'il a certifié les comptes sociaux et consolidés de la Société durant six exercices consécutifs ;
- ❖ Nomination, sur proposition du Conseil de Surveillance, d'Eric BLACHE en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement d'Eric SEYVOS ;
- ❖ Démission de Nathalie PELTIER de son mandat de Commissaire aux Comptes suppléant, pour cessation de son activité de Commissaire aux Comptes ;
- ❖ Nomination, sur proposition du Conseil de Surveillance, de Muriel CORREIA en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de Nathalie PELTIER.

##### II. DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- ❖ Constatation du changement administratif de l'adresse du Siège Social de la Société ;
- ❖ Modification corrélative de l'article 4 des statuts ;
- ❖ Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un Plan d'Epargne d'Entreprise en application des articles L3332-18 et suivants du Code du Travail ;
- ❖ Délégation de compétence à donner au Directoire pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés adhérents d'un Plan d'Epargne d'Entreprise en application des articles L3332-18 et suivants du Code du Travail, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital ;
- ❖ Pouvoirs à conférer.



### 6.1.2 Projet de résolutions

#### I. DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

##### PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2012, approuve les comptes sociaux annuels arrêtés à cette date tels qu'ils ont été présentés, se soldant par une perte nette de <403 378,87> €.

Elle approuve également les opérations traduites sur ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice aux Directoire et Conseil de Surveillance.

Il est porté à la connaissance de l'Assemblée Générale que les dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, s'élèvent à 231 € pour cet exercice, correspondant aux amortissements excédentaires sur les véhicules de fonction.

##### DEUXIEME RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire (incluant le rapport sur la gestion du Groupe), du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice de consolidation clos le 31 décembre 2012, approuve les comptes consolidés établis à cette date, tels qu'ils ont été présentés, se soldant par un résultat de l'exercice attribuable au Groupe de 4 412 468 €.

##### TROISIEME RESOLUTION : CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L225-86 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Statuant sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles les articles L225-86 et suivants du Code de Commerce sont applicables, l'Assemblée Générale approuve les conventions nouvelles qui y sont mentionnées.

##### QUATRIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Sur proposition du Directoire, l'Assemblée Générale décide de procéder à l'affectation de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012 de la façon suivante :

#### ❖ Origine

- Report à Nouveau « solde créditeur » 6 063 191,05 €
- Résultat de l'exercice : perte de <403 378,87> €

#### ❖ Affectation

- Compte « Report à Nouveau » qui s'établira à 5 659 812,18 €

**TOTAUX 5 659 812,18 € 5 659 812,18 €**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé que la Société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices.

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2009	0,00 €		
2010	0,00 €		
<b>2011</b>	<b>0,00 €</b>		



### **CINQUIEME RESOLUTION : AUTORISATION A DONNER AU DIRECTOIRE A L'EFFET DE FAIRE RACHETER PAR LA SOCIETE SES PROPRES ACTIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE L'ARTICLE L225-209 DU CODE DE COMMERCE**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Directoire, autorise ce dernier, pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L225-209 et suivants du Code de Commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite de 2 % du nombre d'actions composant le Capital Social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Les acquisitions, qui ne pourront avoir pour effet de porter le nombre total d'actions propres à plus de 10 % du Capital Social, pourraient être effectuées en vue :

- ❖ D'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un Prestataire de Service d'Investissement (P.S.I.) au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- ❖ De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que la totalité des actions acquises à cet effet ne pourra excéder 5 % du Capital Social de la Société ;
- ❖ D'assurer la couverture de plans d'Attributions Gratuites d'Actions, de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ou par Attribution Gratuite d'Actions ;
- ❖ D'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation boursière en vigueur.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Directoire appréciera. Toutefois, ces opérations ne pourront pas être effectuées en période d'offre publique.

Le prix maximum d'achat est fixé à 3 euros par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'Attribution Gratuite d'Actions, le montant sus indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 1 205 997 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

La présente autorisation met fin à l'autorisation donnée au Directoire par la précédente Assemblée Générale du 22 mai 2012 dans sa cinquième résolution.

### **SIXIEME RESOLUTION : NON RENOUVELLEMENT D'ERIC SEYVOS DE SON MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES ET NOMINATION D'ERIC BLACHE EN REMPLACEMENT**

L'Assemblée Générale prend acte que conformément aux dispositions de l'article L822-14 du Code de Commerce, Eric SEYVOS ne peut être renouvelé dans l'exercice de ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire puisqu'il a certifié les comptes sociaux et consolidés de la Société durant six exercices consécutifs.

Par conséquent et sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale nomme en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes titulaire :

- ❖ Eric BLACHE - 11, rue de Laborde - 75008 PARIS,  
pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui devra se tenir dans l'année 2019 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.  
Eric BLACHE, qui n'a vérifié aucune opération d'apport ou de fusion dans la Société et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L233-16 du Code de Commerce au cours des deux derniers exercices, a déclaré accepter ces fonctions.

### **SEPTIEME RESOLUTION : DEMISSION DE NATHALIE PELTIER DE SON MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT ET NOMINATION DE MURIEL CORREIA EN REMPLACEMENT**

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Nathalie PELTIER de ses fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant, en raison de la cessation de son activité de Commissaire aux Comptes.



Par conséquent et sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale nomme en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant :

❖ Muriel CORREIA – 4, impasse Henri Pitot – 31500 TOULOUSE,

pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui devra se tenir dans l'année 2019 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Muriel CORREIA, qui n'a vérifié aucune opération d'apport ou de fusion dans la Société et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L233-16 du Code de Commerce au cours des deux derniers exercices, a déclaré accepter ces fonctions.

## II. DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

### HUITIEME RESOLUTION : MODIFICATION ADMINISTRATIVE DE L'ADRESSE DU SIEGE SOCIAL ET MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, prend acte du changement administratif, à l'initiative de la Mairie de Toulouse, lors de son conseil municipal du 25 mai 2012, de l'adresse du Siège Social de la Société, laquelle est désormais fixée au :

5, rue Jorge SEMPRUN (au lieu du 25, chemin de Pouvoirville) - BP 74215 - 31432 TOULOUSE CEDEX 4.

Par conséquent, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de mettre à jour les statuts de la Société avec cette nouvelle adresse administrative et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

#### ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Nouvelles mentions

« Le Siège Social est fixé à : TOULOUSE (Haute Garonne) 5, rue Jorge Semprun

Adresse postale : ACTIA Group S.A. – BP 74215 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4 »

Le reste de l'article 4 demeure inchangé.

### NEUVIEME RESOLUTION : DELEGATION DE COMPETENCE POUR PROCEDER A UNE AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX ADHERENTS D'UN P.E.E.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, statuant en application des articles L225-129-6 et L225-138-1 du Code de Commerce et L3332-18 et suivants du Code du Travail :

- ❖ Autorise le Directoire, s'il le juge opportun, sur ses seules décisions, à augmenter le Capital Social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'Attribution Gratuite d'Actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital, réservées aux salariés et Dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L225-180 du Code de Commerce, adhérents d'un Plan d'Épargne d'Entreprise.
- ❖ Supprime en faveur de ces personnes le droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises en vertu de la présente autorisation.
- ❖ Fixe à vingt-six mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de cette autorisation.
- ❖ Limite le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisée(s) par utilisation de la présente autorisation à 3 % du montant du Capital Social atteint lors de la décision du Directoire de réalisation de cette augmentation.
- ❖ Décide que le prix des actions à émettre, en application de l'alinéa 1 de la présente délégation, ne pourra être ni inférieur de plus de 20 %, ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L3332-18 et suivants du Code du Travail est supérieure ou égale à dix ans, à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de la décision du Directoire relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne.
- ❖ Confère tous pouvoirs au Directoire pour mettre en œuvre la présente autorisation, prendre toutes mesures et procéder à toutes formalités nécessaires.

### DIXIEME RESOLUTION : POUVOIRS A CONFERER

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.



Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées et les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le présent rapport de gestion vise à donner toute information sur ces différentes résolutions afin de vous permettre de décider en connaissance de cause. Il a également pour objet de présenter la situation de la Société et du Groupe.

## 6.2 Informations financières sélectionnées de la période

Les chiffres repris dans ces tableaux sont des chiffres audités.

### 6.2.1 Résultats consolidés

Les comptes consolidés de notre Groupe font apparaître un chiffre d'affaires de 289,1 M€ en recul de 3,8 % et un Résultat Attribuable au Groupe de 4,4 M€ contre 7,9 M€ en 2011.

Au cours de l'exercice 2011, il a été procédé à un changement d'estimation comptable relative à la détermination des coûts des stocks de la société ACTIA Automotive. L'impact sur le résultat de la période 2011 s'élevait à + 1 027 k€.

Par ailleurs, le Groupe a choisi d'appliquer de façon anticipée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 les amendements à IAS 19 – Avantages post-emploi. Ainsi, pour l'établissement des comptes consolidés 2012, les écarts actuariels sont comptabilisés dans les OCI (autres éléments du résultat global) et impacte désormais directement les capitaux propres.

Au titre de l'exercice 2012, les résultats consolidés s'établissent comme suit :

Résultats consolidés du Groupe (en k€)	2012	2011	2010
Chiffre d'affaires	289 110	300 395	246 813
Résultat opérationnel courant	10 248	18 474	6 209
Résultat opérationnel	10 374	17 821	3 579
Coût de l'endettement financier net	<5 323>	<3 228>	<2 965>
Résultat de la période (A)	4 126	8 134	<3 522>
✓ attribuable au Groupe	4 412	7 864	<3 222>
✓ intérêts minoritaires	<286>	270	<300>
Impôt (B)	561	6 600	4 279
Variation de valeur des écarts d'acquisition (C)	500	0	0
Intérêts et charges financières (D)	2 738	3 142	2 670
Dotations aux amortissements (E)	9 648	8 491	8 394
<b>EBITDA (A) + (B) + (C) + (D) + (E)</b>	<b>17 574</b>	<b>26 366</b>	<b>11 820</b>

Nous demanderons aux Actionnaires d'approuver ces comptes consolidés.

### 6.2.2 Exposé sommaire de la situation du Groupe au cours de l'exercice écoulé 2012

L'année 2012 a enregistré un chiffre d'affaires de 289,1 M€ contre 300,4 M€ en 2011 et un résultat opérationnel de 10,4 M€ contre 17,8 M€. La branche Automotive représente 89,7 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Les objectifs d'activité fixés pour l'exercice entre 5 et 8 % de croissance sur la base d'un chiffre d'affaires 2011 à 278,4 M€, c'est-à-dire hors exceptionnel, n'ont pas été atteints du fait de la baisse d'activité dans la branche Télécommunications de <17,4> % impactant ainsi les résultats du Groupe sur la période.

#### Branche Automotive

La branche Automotive, avec une croissance de 3,9 % hors activité exceptionnelle d'achat / revente pour le compte d'un client, est proche de l'objectif fixé en début d'exercice.



Même si certains marchés européens, comme l'Espagne, ont fortement ralenti, l'activité internationale de la branche s'est bien maintenue, notamment grâce aux marchés sud-américains dans le domaine des systèmes embarqués et des services aux flottes pour les bus & cars.

Avec une très forte activité R&D, en croissance de 10 %, la branche maintient ses efforts pour développer la nouvelle génération de produits dans le domaine des portails télématiques et préparer ainsi un prochain palier dans son activité à horizon 2014 / 2015 (voir § 6.5.2). Ces efforts de R&D sont partagés avec nos clients, assurant le développement commercial futur.

Les résultats de la branche ont été marqués par le poids de l'évolution de la parité EUR/USD sur ses achats ainsi que par l'impact de la juste valeur des instruments de couverture de change et de taux comptabilisée en résultat.

### **Branche Télécommunications**

Cette branche a enregistré une baisse de commandes sur ses marchés récurrents, comme les stations terriennes avec des budgets d'État contraints, ne permettant pas de maintenir le même niveau d'activité que 2011.

De plus, avec l'arrivée du 4<sup>ème</sup> opérateur en téléphonie mobile, ses clients ont retardé des investissements concernant les infrastructures réseau.

Cependant, son carnet de commandes s'est reconstitué en fin d'exercice 2012.

La faiblesse de l'activité de l'année n'a pas permis de retrouver le point d'équilibre et la branche enregistre une perte de 0,5 M€.

D'une manière générale, trois des quatre Divisions Opérationnelles sont bénéficiaires ou à l'équilibre. Seule l'activité liée au Broadcast enregistre une marge opérationnelle trop faible, ce qui a entraîné la décision de mettre en œuvre des mesures particulières en fin d'exercice afin de ramener cette Division Opérationnelle à l'équilibre dès l'exercice 2013.

### **Filiales et opérations sur les participations intragroupes existantes**

Le 23 juillet 2012, ACTIA Automotive S.A. a souscrit, seule, à l'augmentation de Capital de sa filiale ACTIA Do BRASIL, d'où une détention directe de 79,74 % en fin d'exercice. Dans le même temps, KARFA, société mère d'ACTIA Do BRASIL a vu sa participation diluée à hauteur de 18,23 %. Cette information est développée au § NOTE 2 « Sociétés Consolidées », des notes annexes aux comptes consolidés.

#### **6.2.3 Progrès réalisés et difficultés rencontrées**

Après un exercice 2011 riche en événements extérieurs ayant pu impacter l'organisation générale du Groupe, et plus particulièrement sa production en Tunisie, ACTIA a porté ses efforts en 2012 sur la qualité afin de revenir aux meilleurs standards sur ces sites de production et de répondre ainsi aux attentes de ses clients. Complétant son outil d'une 3<sup>ème</sup> ligne CMS (Composants Montés en Surface) en France, renforçant les process et mettant en œuvre une procédure Lean, le Groupe a dépassé ses objectifs avec un retour aux meilleurs standards de qualité en production, au-delà de ceux enregistrés avant les événements tunisiens. Fort de ces résultats, le Groupe a ensuite axé ses efforts en fin d'exercice, sur la productivité. En effet, l'embauche d'effectifs supplémentaires pour suppléer à l'absentéisme de 2011, pèse sur l'exercice, même si fin 2012, l'absentéisme est revenu à ses niveaux les plus faibles. Le Groupe a pour objectif de revenir courant 2013 à un nombre de salariés inscrits sur le principal site de production proche de celui de fin 2010, parfaitement adapté à la taille de l'usine.

Au travers de la démarche Lean, le Groupe entend également améliorer la productivité à tous les niveaux de la structure, et plus particulièrement au niveau de son Bureau d'Études. Après une première étape de partage des activités R&D par centre de compétence, la mise en place d'outils communs permet d'améliorer le suivi d'un projet tout au long de son développement et de sa mise en œuvre.

Après plusieurs années de tension sur le marché du composant, la situation est redevenue normale, mais l'évolution de la parité EUR/USD n'a pas été favorable au Groupe. Avec la mise en place d'outils de couverture, la principale structure du Groupe a toutefois bénéficié d'un coût moyen de 1,3148 contre un coût marché moyen de 1,2848.

Maintenant une vigilance particulière sur ses sources d'approvisionnement de plus en plus concentrées par zones géographiques, le service Achats du Groupe a essayé de réduire la part d'exposition au dollar américain. Cependant, avec la montée en puissance de certains produits, ce sujet restera extrêmement important à l'avenir.

#### **6.2.4 Situation de l'endettement**

Cette information est développée au § 0 « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés.



### 6.2.5 Engagements hors bilan

Cette information est développée aux § NOTE 23 « Engagements hors bilan », NOTE 24 « Garanties sur éléments d'actif » et NOTE 26 « Autres informations » des notes annexes aux comptes consolidés.

## 6.3 Aperçu des activités

En 2012, le périmètre industriel d'ACTIA Group n'a pas connu d'évolution particulière et reste organisé autour de deux secteurs :

- ❖ La branche Automotive ;
- ❖ La branche Télécommunications.

Dont la description est réalisée ci-après.

Quelques synergies se confirment entre les deux branches d'activité, notamment dans le secteur du ferroviaire où des offres systèmes communes peuvent être proposées alliant la télécommunication aux différents systèmes proposés par la branche Automotive, travail conjoint que l'on retrouve également au niveau du programme de R&D AMIC-TCP pour les transports en commun de personnes. L'activité intra-groupe reste encore très faible, notamment du fait de la fin des livraisons de matériel pour l'équipement des trains à grande vitesse espagnols, mais les développements actuels devraient permettre aux équipes commerciales de proposer une nouvelle génération de produits, destinés aux véhicules de transports publics (flottes de cars, trams, trains...), courant 2<sup>ème</sup> semestre 2013.

### 6.3.1 Branche Automotive

La branche Automotive se positionne principalement sur quatre marchés :

- ❖ Le diagnostic et le contrôle technique automobile ;
- ❖ L'électronique embarquée pour véhicules commerciaux, industriels et militaires ;
- ❖ Les systèmes et services pour les flottes ;
- ❖ La production électronique et la pérennisation.

La contribution de la branche Automotive a évolué de la manière suivante :

Résultats contributifs du secteur Automotive (en k€)	2012	2011	2010
Chiffre d'affaires	259 270	264 298	213 530
Résultat opérationnel courant	10 963	17 197	9 442
Résultat opérationnel	10 857	16 639	9 501
Résultat de la période (A)	5 406	7 564	3 337
✓ attribuable au Groupe	5 530	7 301	2 935
✓ intérêts minoritaires	<125>	263	402
Impôt (B)	504	6 383	3 687
Variation de valeur des écarts d'acquisition (C)	0	0	0
Intérêts et charges financières (D)	2 407	2 701	2 181
Dotations aux amortissements (E)	7 696	6 708	6 488
<b>EBITDA (A) + (B) + (C) + (D) + (E)</b>	<b>16 013</b>	<b>23 357</b>	<b>15 693</b>

Ces chiffres sont présentés en conformité avec le § NOTE 17 « Secteurs opérationnels » des notes annexes aux comptes consolidés.



Par ailleurs, le contrôle de gestion du Groupe permet de donner l'évolution du chiffre d'affaires entre les quatre activités :

Secteur d'activité (en k€)	2012	2011	2010
Diagnostic	81 002	102 137	79 994
Dont livraisons exceptionnelles	7 065	21 960	0
Systemes Embarqués	116 803	106 302	101 728
Services aux flottes	19 495	13 043	
Services	41 970	42 913	31 807
<b>TOTAL</b>	<b>259 270</b>	<b>264 394</b>	<b>213 530</b>

## Diagnostic

### ❖ Les produits

La branche Automotive conçoit, développe, fabrique, distribue et assure le maintien en condition opérationnelle (MCO) de systèmes de diagnostic électronique et de contrôle technique destinés aux véhicules roulants (voitures légères, poids lourds, véhicules spéciaux).

Initialement développés pour le compte de constructeurs automobiles, ils sont utilisés au niveau de leurs bureaux d'études, de leurs chaînes de montage ou de leurs réseaux de concessionnaires et de réparateurs agréés. Ce sont des produits dédiés à leur marque.

Le Groupe développe également des solutions multimarques pour les réseaux de réparation rapide et les garagistes indépendants, au travers de sa gamme Multi-Diag®.

La couverture « véhicules » représente près de 85 % du parc européen (source interne). Jugé par les professionnels comme l'un des plus performants du marché, le Groupe a joué de tout son savoir-faire pour rendre simple un outil très complexe. Enfin, le Groupe diffuse également une gamme de diagnostic multimarques dédiée aux poids lourds, bus et véhicules utilitaires, le Multi-Diag® Trucks considéré comme un outil d'excellence par ses clients.



Multi-Diag®

Ces systèmes se composent :

- d'un outil de diagnostic, constitué d'un PC durci doté d'interfaces homme-machine,
- d'une carte de communication entre le véhicule et l'outil de diagnostic, utilisant le cas échéant les nouvelles technologies sans fil,
- d'un logiciel utilisant les raisonnements à base de modèles ou de cas et permettant de caractériser l'origine de la panne et de guider la réparation.



Ligne de contrôle technique

De plus, la branche Automotive, au travers de sa filiale ACTIA Muller dédiée à l'aftermarket, développe, produit et commercialise des équipements de contrôle technique et de réparation pour véhicules légers, utilitaires et poids lourds. Les principaux outils pour les garages sont des équipements de contrôle du parallélisme, des équilibreuses de roues, des démonte-pneus, des ponts élévateurs et des équipements complémentaires structurant du garage.

S'adressant également aux centres de contrôle technique, le Groupe a développé une ligne de contrôle technique destinée au pré contrôle et au contrôle tant en Europe que pour les marchés internationaux avec des bancs de freinage, de suspension, de ripage, des règle-phares, des analyseurs de gaz, pour tout type de véhicules, deux-roues, véhicules légers et poids lourds. Afin de mieux répondre aux contraintes locales (zones peu denses), le Groupe a notamment mis au point une station mobile tant pour le contrôle des véhicules légers, que celui des poids lourds.



Le marché aftermarket a été particulièrement touché par la crise de 2008 et n'a toujours pas repris en Europe. Notre filiale ACTIA Muller axe sa stratégie sur les valeurs attendues par les professionnels du secteur, à savoir :

- **l'innovation**, nécessaire pour stimuler un marché de renouvellement,
- **l'efficacité**, pour répondre aux besoins de rentabilité d'un secteur durement impacté par la crise,
- **la qualité**, conforme aux périodes d'amortissement attendues par les clients.

Fort de sa stratégie d'accompagnement de ses clients, le Groupe ACTIA développe également des solutions qui intègrent l'outil de diagnostic dans le système d'information du garage, permettant ainsi, soit d'améliorer l'interaction avec d'autres outils de la réparation, soit d'optimiser la gestion du garage ou du réseau de garages. ACTIA® s'inscrit activement dans l'évolution technologique qui accompagne le « garage communicant ».

#### ❖ Le marché

Le marché du diagnostic est en constant renouvellement du fait de l'augmentation des équipements électroniques embarqués dans les véhicules.

Tout d'abord, le diagnostic est un enjeu stratégique majeur pour les constructeurs, qui exigent une qualité et un service du plus haut niveau pour conférer un avantage concurrentiel à leur propre réseau après-vente. Cette problématique peut être externalisée partiellement ou totalement, certains constructeurs, notamment asiatiques, conservent ce segment au cœur même de leur organisation.

Toujours à la pointe du progrès, les systèmes de diagnostic doivent aussi répondre aux contraintes de réglementations automobiles (nationales et/ou internationales) en constante évolution.

Suite à un appel d'offres, les constructeurs choisissent un fournisseur qui signera un contrat pluriannuel pouvant couvrir, ou non, l'ensemble des besoins, du hardware à la mise à jour des logiciels associés, sur une période pouvant aller de cinq à sept ans, du suivi bord de chaîne à l'entretien des véhicules dans le réseau.



On peut distinguer deux flux économiques sur cette période avec l'implantation « hardware » dans les garages pendant les deux premières années et la remise à niveau périodique « software » durant la vie du matériel.

Les équipements de diagnostic permettent également le chargement et la mise à jour logicielle des calculateurs et le contrôle des véhicules sur les lignes d'assemblage.



Multi-Diag®

Ensuite, les réseaux de réparation rapide et les garages indépendants contraints de s'adapter à l'évolution à la fois des véhicules et de la réglementation, notamment Européenne, offrent aujourd'hui un large marché pour la gamme de solutions Multi-Diag®.

L'évolution technologique qu'offrent les solutions développées dans le cadre du garage communicant par le Groupe ACTIA est aussi un facteur de développement à l'international, aussi bien pour les réseaux des constructeurs automobiles que pour la réparation indépendante.

Enfin, le contrôle technique tant automobile que poids lourd est un marché mondial en croissance sur certains pays qui se dotent d'une réglementation, comme en Afrique et au Moyen-Orient. Notre offre globale incluant notamment les logiciels de gestion, les matériels de contrôle, fixes ou installés dans une station mobile, correspondent parfaitement à la diversité des besoins de ces pays qui souhaitent contrôler l'état du parc des véhicules et améliorer ainsi la sécurité routière.

#### ❖ Les clients

Le Groupe compte actuellement une quinzaine de clients-constructeurs majeurs dont P.S.A., Mercedes, B.M.W., Fiat, SGM, mais également des constructeurs de poids lourds comme Renault Trucks, ou de véhicules spéciaux comme Manitou.

On note une percée auprès des constructeurs chinois puisque le Groupe ACTIA travaille pour les plus grands constructeurs chinois : SGM, SAIC, Chery, Geely et Chang-Han.

Pour le diagnostic multimarque et les équipements lourds de garage et de contrôle technique, la démarche commerciale repose sur les filiales du Groupe et sur un réseau de distributeurs et agents, organisé sur 140 pays. D'ailleurs, la force de cette organisation alliée à des produits de qualité a permis de répondre aux besoins de réseaux de réparation rapide comme Feu Vert, Midas ou Euromaster.



Exemple des possibilités offertes par nos produits, un partenariat a été conclu avec un assureur, dans le cadre du projet ACTIA Control. Ce label permet de certifier la qualité des véhicules d'occasion qui obtiennent alors des conditions avantageuses de la part de l'assureur. Ce contrat a été conclu, pour la première étape de ce concept, au niveau de l'Espagne.

Dans tous les domaines, la qualité du service est un facteur essentiel où le Groupe bénéficie d'une très bonne image mais doit constamment faire ses preuves : installation et mise en service sur site, formation, mise à jour logicielle, « hotline », télé assistance, financement, service après-vente et maintenance. Des offres de services innovantes ont reçu un accueil favorable de la part de notre clientèle, comme l'aide à la réparation pour les possesseurs de Multi-Diag® ou le service « courtoisie » pour les démonte-pneus.

#### ❖ Les concurrents

La concurrence se répartit selon des marchés bien compartimentés, tels que les constructeurs, l'univers des garages indépendants, les réseaux de réparation ou les réseaux dédiés au contrôle technique.

La principale barrière d'entrée réside dans le niveau technologique et le coût important de développement d'un nouveau système de diagnostic pouvant atteindre plusieurs millions d'euros. La mutualisation de la R&D sur des briques technologiques permet de maintenir la qualité et la performance des produits au meilleur coût.

Depuis deux ans, la concurrence, au niveau du diagnostic automobile constructeur s'est contractée avec des rachats successifs (Teradyne par SPX, puis SPX par Bosch) ou des disparitions de pôles d'activités (Siemens). De ce fait, on voit apparaître, dans la concurrence « constructeurs », des équipementiers automobiles, évolution qui pourrait modifier la sensibilité du marché, le Groupe ayant comme atout son indépendance.

Dans le domaine du diagnostic multimarque, les principaux concurrents sont allemands et italiens et on note l'arrivée récente d'un acteur asiatique. Le Groupe a pris de nombreuses initiatives pour réaliser des outils ergonomiques et de capacité adaptée permettant de réaliser des opérations de maintenance générale, tout en proposant une offre de services complémentaires.

Enfin, dans le domaine du contrôle technique automobile, le concurrent majeur du marché est allemand.

#### ❖ L'activité

Après 2011 qui avait enregistré une accélération du nombre d'appels d'offres, l'année 2012 a été moins active, quel que soit le secteur, constructeur, diagnostic garage ou contrôle technique, en France comme à l'international.

Aussi, l'activité du Groupe en 2012 correspond majoritairement au développement et à la diffusion des produits, dans le cadre des contrats pluriannuels avec nos clients. Il s'est agi notamment de finir la customisation de notre solution XG et d'en assurer le déploiement.

Fort de son expertise, ACTIA® accompagne le groupe PSA Peugeot Citroën en fournissant une gamme complète de solutions matérielles et logicielles mais aussi de services pour les sites industriels et pour le réseau après-vente du constructeur français. Ainsi, ACTIA® s'investit dans des projets totalement novateurs pour développer les nouveaux services aux clients et collaborer activement à dessiner l'après-vente du futur. Ce partenariat s'est concrétisé le 18 janvier 2013 par la labellisation d'ACTIA® comme « Fournisseur Majeur » de PSA Peugeot Citroën.

De plus, la poursuite du contrat avec un autre grand nom de l'automobile européenne, contrat signé pour 4 ans en 2011, a vu la part exceptionnelle d'activité liée à la distribution de fournitures pour le compte de ce client à son réseau et sans impact sur les résultats du Groupe, passer de 22 M€ en 2011 à 7,5 M€ en 2012.

Avec un environnement pourtant peu favorable, les investissements n'ayant pas repris chez les garagistes indépendants, les ventes de matériels multimarques ont progressé et le parc installé dépasse les 13 000 unités à fin 2012. Le contexte difficile a cependant impacté le taux de renouvellement de l'abonnement lié au matériel multimarque qui n'a été que de 46,8 % sur 2012, contre 47,3 % en 2011.

Dans le domaine de la réparation, l'année 2012 a été marquée par le succès de notre solution de réception client sur tablette PC XG Pass, solution choisie par Feu Vert pour équiper ses 320 centres sur 3 ans.



Tablette XG

## Systemes Embarqués

#### ❖ Les produits

Historiquement leader en solutions de multiplexage pour bus et cars, le Groupe développe une gamme de systèmes électroniques, de haute performance technologique, pour tout véhicule produit en petite et moyenne séries : bus, cars, poids lourds, engins de chantier, engins agricoles, trains, bateaux et avions.



Les systèmes embarqués fournis par le Groupe sont organisés autour d'une architecture comprenant :

- Des organes électriques et électroniques (systèmes multiplexés) ;
- Des modules « instrumentation » et des postes de conduite ;
- Des équipements électroniques embarqués variés : tableau de bord, convertisseurs, chronotachygraphe, télématique, ou encore Audio & Vidéo, appelés également Infotainment : il s'agit d'offrir aux passagers des outils permettant à la fois la diffusion de l'information et la mise à disposition de moyens de distraction tels que musique, film, radio, internet, ...

Ces produits sont destinés à la sécurité, au contrôle du véhicule et de son conducteur, à l'environnement ou au confort des passagers.

Pour optimiser la gestion de tous ces systèmes embarqués, le Groupe a développé le système Multibus qui offre une gamme de modules électroniques s'adaptant à toutes les architectures de bus et cars et aux différents sous-ensembles d'instrumentation : gauges, clusters, switch-packs, afficheurs dernière génération.... L'architecture multiplexée permet de répondre aux différentes sollicitations des constructeurs confrontés aux demandes de leurs clients et à la réglementation.

Au début des années 2000, le Groupe a développé une brique technologique majeure avec le chronotachygraphe digital crypté (SmarTach) ; il a été développé pour répondre à l'évolution de la réglementation de la Communauté Européenne, qui a décidé d'organiser le contrôle du temps de travail des chauffeurs de poids lourds ou de véhicules transportant plus de 8 passagers avec des outils utilisant la technologie numérique. Pour répondre à des marchés moins réglementés, le Groupe a également développé une version simplifiée, mieux adaptée à la demande mondiale (FlexTach), dont le développement s'opère déjà sur les marchés d'Amérique du Sud.

Fort de cette brique technologique, le Groupe a mis au point des plateformes télématiques qui complètent le chronotachygraphe digital : elles comportent un dispositif de géo-localisation (GPS) et de télécommunication (GSM, GPRS,...). Par ailleurs, un calculateur et des mémoires sont connectés aux réseaux électroniques (gestion électrique, instrumentation et télématique) du véhicule et permettent donc différentes fonctions pour la gestion de flotte, adaptables aux besoins du client final. Dans ce domaine, le Groupe a obtenu l'homologation de la fonction de « remote unloading » par le réseau GSM, pour les données sociales : cette solution exclusive de téléchargement à distance dont ACTIA® équipe ses tachygraphes, allège le processus de récupération de données et réduit donc les temps et coûts de gestion pour le client final.

Ainsi, le Groupe dispose d'une large gamme de systèmes embarqués pour cabine et châssis :

- Tableaux de bord Podium® et clusters,
- Convertisseurs de puissance,
- Flashers pour clignotants,
- Switch pack,
- Boîtiers de puissance,
- Équipements Audio & Vidéo (Infotainment).



Tableau de bord Podium®

Le Groupe a développé au cours des dernières années des innovations majeures dans ce domaine :

- par une approche modulaire permettant de réduire les coûts de développement et de production,
- par l'utilisation d'une nouvelle génération de composants électroniques à bas coûts et à haute performance,
- par la signature d'un accord de partenariat avec un fondeur de silicium leader du marché,
- par la conception d'une nouvelle gamme de produits pour les bus et les cars d'une part et pour la télématique d'autre part.

#### ❖ Le marché

Chaque produit s'adresse à un marché précis dont le périmètre géographique tend à croître constamment.

Le multiplexage, d'abord consacré aux bus et cars, se diffuse sur l'ensemble des véhicules commerciaux, plus particulièrement de haut de gamme.



Avec les produits de cabine qui peuvent y être associés et la recherche accrue de sécurité, de respect de l'environnement et de confort, de contrôle et d'optimisation des coûts, les axes de croissance se situent principalement dans les pays développés d'Europe, des États-Unis et d'Asie. Cependant, des solutions plus adaptées aux besoins des pays émergents sont en cours de développement.

Les produits Audio & Vidéo (Infotainment) répondent aux besoins d'un marché particulièrement porteur en Amérique du Sud où le transport terrestre l'emporte sur l'aérien ou le ferroviaire et pour lequel le poids du tourisme impacte significativement les économies locales.

Ce marché s'étend maintenant au domaine ferroviaire où le Groupe réussit à se positionner par une offre de plus en plus globale.

#### ❖ Les clients

Les principaux clients sont les constructeurs de véhicules commerciaux et industriels en petites et moyennes séries (de 100 à 100 000 pièces / an) :

- Petites séries : avions, véhicules militaires, engins agricoles, trains et tramways,
- Moyennes séries : camions, bus, cars, véhicules spéciaux, bateaux.



Télématique

#### ❖ Les concurrents

La branche bénéficie d'une avance technologique certaine sur ces familles de produits et d'une protection relative vis-à-vis des grands équipementiers moins attirés par la faible taille des séries à produire.

Excepté les cas particuliers comme Continental et Stoneridge dans le domaine des bus et des camions et de Blaupunkt (Europe) et Rey (Amérique du Sud) pour l'Audio & Vidéo, ils sont généralement de taille inférieure au Groupe et n'ont pas sa présence internationale qui représente aujourd'hui un atout majeur.

#### ❖ L'activité

Malgré un contexte économique peu favorable, les systèmes embarqués ont maintenu un niveau d'activité globalement conforme au budget.

Selon les segments de marchés, on note cependant un ralentissement des ventes de nos clients comme dans les poids lourds ou les bus & cars. Sur ce segment, les premières solutions développées dans le cadre du programme AMIC TCP ont permis de remporter de nouveaux clients, notamment avec le Power 33, dont près de 2 000 produits ont été livrés en 2012 en Israël pour Merkavim, solution également retenue par Ventura. Succès aussi pour le Multic<sup>®</sup> auprès d'Otokar (Turquie), les ventes de produits sont quant à elles échelonnées sur 2012 et 2013.

Répondant à la problématique de l'architecture véhicule, plusieurs de nos clients historiques ont adopté la solution Actimux<sup>®</sup> qui sera déployée à partir de 2013.

Dans le domaine des véhicules spéciaux avec notre client CNH, l'année a été marquée par la pleine production de calculateurs et une activité de développement qui génèrera de nouveaux programmes, notamment aux USA, sur 2013. Pour les véhicules de chantier, nos clients ont légèrement réduit le volume de produits à livrer, du fait de la crise économique en Europe, particulièrement impactante en Espagne.

Dans le domaine de l'Audio & Vidéo, notre filiale espagnole a su, malgré le contexte local très difficile, assurer sa rentabilité grâce à son travail soutenu à l'international, aussi bien dans les bus & cars que dans le ferroviaire.



Powertrain

L'année 2012 a également vu la fin de la livraison de la première tranche de chaînes de traction pour le Groupe Bolloré dans le cadre du marché Autolib (Paris). Cette première année de mise en service des véhicules dans le cadre d'Autolib a permis de réaliser les field test et de confirmer le très haut niveau de qualité atteint, avec plusieurs millions de kilomètres parcourus, sans incident signalé sur notre produit. Une nouvelle commande a été réceptionnée en fin d'exercice pour des livraisons, au Groupe Bolloré, sur 2013/2014.

Fort des succès commerciaux de 2011, l'année écoulée a été également marquée par le rythme soutenu des projets R&D, pour partie financés par nos clients, notamment dans les études sur la télématique « franco-suédoise » et dans le domaine du diagnostic embarqué. Une première étape a été franchie en fin d'année avec la sortie de la nouvelle génération télématique pour Volvo Trucks.



## Systèmes et Services aux Flottes

### ❖ Les produits

L'objectif du Groupe est de :

- Développer une stratégie de produits et services pour les flottes, intégrant en priorité les différents produits et services développés par le Groupe et en les complétant par des solutions en provenance de partenaires,
- Développer une stratégie marketing et commerciale sur les principaux segments de marché : transport en commun de personnes, transport de marchandises, location de véhicules, véhicules spéciaux...,
- Construire une offre Systèmes et Services innovante dans les domaines technologiques :
  - des calculateurs embarqués pour véhicules industriels et commerciaux, et en particulier des systèmes de localisation et de communication embarqués de la gamme TGU,
  - des systèmes et services de diagnostic à distance de véhicules,
  - de l'intégration et du déploiement de systèmes et de services au plan industriel.

Initié depuis quelques années, avec en particulier le projet AMIC-TCP, le Groupe a déjà développé :

- Un nouveau système de multiplexage pour les bus et cars, avec des écrans et des instruments comme le boîtier de télématique embarqué TGU2,
- Des PC embarqués (PES) et des écrans intelligents (IHMI),
- Des produits de télécommunication embarqués/débarqués véhicules.



IHMI

Ainsi, ACTIA® commercialise les Systèmes et Services issus du programme AMIC-TCP, tout en y intégrant une offre complémentaire « Systèmes et Services » dédiée aux exploitants de véhicules.

### ❖ Le marché

Poussés par les politiques publiques en matière de réduction des émissions de gaz et de désengorgement des villes, les transports publics de personnes représentent un enjeu pour les collectivités. De grands opérateurs existent et renforcent leur positions tant en France qu'à l'international.

Par ailleurs, les attentes des citoyens en matière de transport sont de plus en plus fortes et individualisées. L'enjeu est donc de répondre à la demande par une offre diversifiée afin que le voyageur ait toutes les clés pour organiser au mieux son trajet, tout en préservant les aspects sécuritaires et environnementaux.

Toujours plus respectueux de l'environnement, moins bruyants, moins polluants, les besoins en solutions pour développer l'inter-modalité se multiplient avec des centrales de mobilité, l'information aux voyageurs en temps réel, la carte unique de transport, la billetterie par internet ou téléphone mobile, l'optimisation des correspondances nécessitant des solutions de plus en plus complexes.

Quant au transport de marchandises, il devient de plus en plus exigeant, tant sur les critères de sécurité que le respect des règlements en matière de temps de conduite, de traçabilité ou de délais. Par ailleurs, des projets visant à réduire les émissions de CO<sup>2</sup> se multiplient. La compétition est forte dans tous les secteurs : international, messagerie, distribution... Les coûts d'exploitation concernent les salaires, le carburant, le véhicule et son entretien avec une productivité recherchée à tous les niveaux : les systèmes électroniques apportent des solutions en ce sens.

### ❖ Les clients

Grâce à son organisation internationale, soit au travers de ses propres filiales, soit par l'intermédiaire de ses réseaux de distribution, le Groupe déploie son offre tant en Europe, qu'en Amérique ou en Asie.



Les exploitants de flotte de véhicules, notamment de bus et de cars, ont besoin d'équipements et de fonctions toujours plus sophistiqués, leur permettant d'exploiter d'une façon optimale les véhicules, tout en apportant, aux voyageurs, les services adéquats d'information, d'horaires, de confort... Les exploitants de flotte, appelés opérateurs, imposent de plus en plus ces équipements complémentaires d'exploitation aux fabricants de véhicules.

Dans le domaine du transport de marchandises, concentré sur la première monte depuis 10 ans, le Groupe a développé une solution d'Informatique Embarquée autour des services au chronotachygraphe « EasyTach », qui a permis de s'ouvrir sur le marché des gestionnaires de flotte de transports de marchandises.



### ❖ Les concurrents

La concurrence est installée depuis des années et la notion d'héritage est un paramètre important : c'est le poids que représente pour un client, le changement de fournisseur et il est très important.

Les concurrents installés sont donc difficilement délogeables, sauf en cas de remise en cause profonde d'un système ou d'un sous-système pour lequel le Groupe ACTIA sait parfaitement se positionner.

On recense entre autres Continental, Transics, Elocom, Olean-Martec ou Faiveley.

### ❖ L'activité

Créée fin 2010, le Business Group Systèmes et Services aux flottes s'appuie sur un savoir-faire et la longue expérience de certaines filiales du Groupe.



Driver-Aid

En effet, les produits développés par le Business Group Systèmes Embarqués, qui s'adressent essentiellement aux constructeurs de véhicules (1<sup>ère</sup> monte), trouvent de forts débouchés dans le domaine de l'Infotainment, tout d'abord au Mexique, mais plus largement en Amérique du Sud. Ce territoire a vu se développer de très importantes flottes de bus et de cars pour répondre à des problématiques de transports, là où l'aérien ou le ferroviaire ne pouvaient être mis en place.

Avec une démarche commerciale spécifique et adaptée au marché de la 2<sup>ème</sup> monte, le Groupe a progressivement développé des produits répondant aux besoins de ce segment de clientèle (gestion des programmes, ticketing...).

La multiplicité et la complexité croissante des besoins ont conduit le Groupe à mener une approche spécifique à ce segment de marché pour être force de proposition à partir des briques technologiques développées par ACTIA®.

En 2012, le positionnement historique du Groupe a tiré l'activité (+ 85,4 %), tandis que les premiers succès ont été enregistrés sur les solutions d'éco-conduite auprès de plusieurs municipalités françaises, soit en lien direct avec les opérateurs, soit par les constructeurs de bus (Bordeaux, Metz, Strasbourg...). Le challenge pour le Groupe a d'ailleurs été de s'organiser afin d'assurer la qualité de montage des systèmes sur véhicule.

Le Groupe a développé et commercialise le système EasyTach, dans lequel est incluse la fonction d'éco-conduite. En 2013, une nouvelle étape sera franchie avec son intégration sur le portail ACTIA Fleet, afin de permettre le déchargement des données venant du tachygraphe. Le portail ACTIA Fleet accueille déjà la collecte des données venant d'équipements, spécifiquement développés pour un client ou des outils d'éco-conduite, permettant ainsi l'édition de rapports détaillés sur la consommation, le comportement de conduite, ou encore son évolution pour une meilleure gestion des flottes.



Portail ACTIA Fleet

Par ailleurs, un important contrat a été signé (env. 20 M€) avec une société de services informatique internationale de premier plan pour la fourniture du boîtier embarqué TGU1 et certaines parties de son logiciel. Le boîtier équipera à partir de 2013 des véhicules poids lourds à des fins de remontée d'informations. Le marché cible est de 100 000 pièces sur 5 ans.



## Services

### ❖ Les produits

Le Groupe s'appuie sur un outil de production répondant aux meilleurs critères de qualité tant dans le domaine de l'automobile (production en grandes et moyennes séries à Tunis) que dans le domaine aéronautique et ferroviaire (production en petites séries complexes à Toulouse).

Organisé autour du bipôle franco-tunisien, permettant de répondre à tous les besoins de production interne au plus haut niveau de qualité, l'outil de production du Groupe répond également à la demande de clients pour qui la maîtrise de la qualité reste un élément stratégique.

Le Groupe propose donc une série de prestations allant de la conception à la réalisation de cartes électroniques en passant par le test et l'intégration.

Une assistance complémentaire peut être proposée en matière de pérennisation des systèmes électroniques complexes. En effet, le Groupe a mis en place une équipe d'experts ayant à disposition un observatoire de l'obsolescence des composants lui permettant de :

- Faire un suivi des systèmes,
- Proposer des solutions alternatives par une approche prédictive,
- Réaliser les évolutions nécessaires,
- Exécuter les validations fonctionnelles,
- Gérer la documentation afférente.



Cette activité découle directement des savoir-faire développés pour le maintien en condition opérationnelle (MCO) de nos propres produits, depuis la parfaite connaissance du système dont on veut assurer le fonctionnement pendant encore plusieurs années, au redesign de sous-ensembles si de nouveaux composants doivent être intégrés, jusqu'à la réparation in fine des parties défectueuses, en passant par l'étude approfondie et constamment mise à jour de l'obsolescence des composants électroniques et les recommandations d'approvisionnement qui en découlent.

Toujours à la recherche de la meilleure performance industrielle et de la meilleure qualité, le Groupe a été récompensé de ses efforts en se voyant attribuer en 2008 la première certification NADCAP (National Aerospace on Defense Contractors Accreditation Program en Europe) pour les procédés spéciaux d'assemblage de cartes électroniques, certification renouvelée depuis.

### ❖ Le marché

ACTIA Group s'adresse plus particulièrement au marché de la production électronique en petites et moyennes séries, les sites pouvant assurer les meilleurs critères de qualité.

Centré sur ses propres produits, le Groupe conforte ses prestations vis-à-vis de clients des secteurs automobile, aéronautique ou ferroviaire afin de répondre à leurs exigences tant en termes de coût que de qualité et d'appliquer ces règles à ses propres produits.

Dans le domaine de la pérennisation, le marché est concentré sur les entreprises ayant des produits ou des équipements à très longue durée de vie et dont le coût de renouvellement est largement supérieur au coût de maintien en condition opérationnelle (MCO), notamment dans les domaines du nucléaire et de l'aéronautique.

### ❖ Les clients

Les services en production électronique sont proposés à tout industriel recherchant une production de haute qualité en petite ou moyenne série.

Aujourd'hui les premiers clients sont pour le site de Colomiers (France) Airbus et Alstom, et Continental, Somfy et AEG Power Solutions (anciennement Harmer & Simmons) pour le site de Tunis (Tunisie).

Pour la pérennisation, ce sont principalement les grandes entreprises industrielles utilisatrices de systèmes à très longue durée de vie (jusqu'à 30 ans et plus).

### ❖ Les concurrents

Hormis les grosses structures industrielles asiatiques qui répondent aux besoins de production de masse, ils sont de moins en moins nombreux en Europe.



### ❖ L'activité

Après une année 2011 complexe sur les sites tunisiens, avec la baisse brutale de la qualité, les équipes se sont attachées à retrouver les meilleurs standards. Le challenge a bien été relevé car en fin d'année, les niveaux qualité, tant en France qu'en Tunisie, sont supérieurs à ceux de fin 2010. Un effort reste cependant à réaliser en termes de productivité, car le sureffectif enregistré pour pallier l'absentéisme en Tunisie doit progressivement se résorber notamment avec la fin de contrats à durée déterminée.



L'année 2012 a été également marquée par l'arrivée d'un nouveau client significatif, Hager Group, pour lequel nous fabriquons des boîtiers de détecteur de fumée. Les premières pièces ont été livrées fin 2012, et le Start Of Production se réalisera au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

### 6.3.2 Branche Télécommunications

Depuis la réorganisation lancée en 2010, axée sur une approche métier et un raccourcissement de la chaîne décisionnelle, la branche Télécommunications se positionne sur quatre marchés :

- ❖ Satcom ;
- ❖ Énergie / Aéronautique – Défense (EAD) ;
- ❖ Broadcast / Ferroviaire – Transport (BFT) ;
- ❖ Infrastructure – Réseau – Télécom (IRT).

La contribution de la branche Télécommunications a évolué de la manière suivante :

Résultats contributifs du secteur Télécommunications (en k€)	2012	2011	2010
Chiffre d'affaires	29 774	36 026	33 220
Résultat opérationnel courant	<301>	1 755	<2 928>
Résultat opérationnel	397	1 527	<5 613>
Résultat de la période (A)	<542>	985	<6 479>
✓ attribuable au Groupe	<543>	984	<6 481>
✓ intérêts minoritaires	1	1	1
Impôt (B)	219	190	564
Variation de valeur des écarts d'acquisition (C)	500	0	0
Intérêts et charges financières (D)	236	338	383
Dotations aux amortissements (E)	1 883	1 719	1 857
<b>EBITDA (A) + (B) + (C) + (D) + (E)</b>	<b>2 296</b>	<b>3 232</b>	<b>&lt;3 675&gt;</b>

Ces chiffres sont présentés en conformité avec le § NOTE 17 « Secteurs opérationnels » des notes annexes aux comptes consolidés.

Le contrôle de gestion du Groupe permet de donner l'évolution suivante du chiffre d'affaires entre les quatre activités :

Secteur d'activité (en k€)	2012	2011	2010
Satcom	13 520	18 909	18 087
EAD (Énergie / Aéronautique – Défense)	7 937	6 800	7 025
BFT (Broadcast / Ferroviaire – Transport)	4 442	5 432	4 434
IRT (Infrastructure Réseau Télécom)	3 875	4 885	3 674
<b>TOTAL</b>	<b>29 774</b>	<b>36 026</b>	<b>33 220</b>



Avec un chiffre d'affaires qui ressort à 29 774 k€, ACTIA Sodielec enregistre en 2012 la plus faible activité des 10 dernières années.

## Satcom

### ❖ Les produits

Utilisant les technologies développées dans le domaine des amplificateurs de puissance et du traitement du signal, la branche Télécommunications s'est imposée dans le domaine des stations terriennes de télécommunication par satellites, créant des systèmes complets aisément transportables, répondant à des besoins exprimés notamment dans le domaine militaire pour les forces armées déployées sur des terrains extérieurs, mais aussi pour les marchés civils des Télécommunications.

Le Groupe propose également les produits associés, comme les amplificateurs, codeurs-décodeurs, produits et solutions pour la supervision des stations terriennes, à différents systèmes sur les marchés où elle ne peut offrir la prestation complète.

### ❖ Le marché

Le marché historique du Groupe est celui du militaire français, avec la signature en 2005 d'un contrat pluriannuel pour l'étude et la fourniture de stations tactiques HD (Haut Débit), faisant suite à un premier contrat signé en 2001 avec une solution tribande. Ces contrats intègrent le maintien en condition opérationnelle (MCO) des stations plus de dix ans après leur livraison.



Emetteur de puissance

Répondant aux mêmes besoins de Télécommunications, le Groupe développe aussi des relations au niveau européen et a remporté en 2008 un contrat annuel avec l'OTAN renouvelé par avenant depuis.

Le secteur civil est réparti entre plusieurs acteurs opérateurs, voire systémiers de premier rang.

### ❖ Les clients

Les forces armées sont les principaux clients de ce segment, dont les besoins sont classifiés, directement ou indirectement, au travers de grandes entreprises civiles ou paraétatiques, systémiers de premier rang dans les domaines des Télécommunications ou du Broadcast.

Dans le domaine civil ou TV/radio, les clients sont les opérateurs de télécommunication par satellite ou des intégrateurs, tant en France qu'à l'étranger.

Les clients doivent être démarchés en s'appuyant essentiellement sur les succès remportés en France.

### ❖ Les concurrents

Les situations concurrentielles sont très complexes, notamment dans le domaine des Télécommunications par satellite, du fait de la taille des entreprises en concurrence, des projets ou des enjeux politico-économiques.

Dans le domaine des sous-systèmes, la concurrence est organisée autour de grands groupes des Télécommunications.

Dans le domaine des équipements, les principaux concurrents sont américains et bénéficient d'un effet dollar qui peut leur être particulièrement favorable.

Le Groupe se trouve face à des entreprises telles que Metracom en France, NDSatcom – filiale d'Astrium – en Allemagne, Pals en Turquie ou Cpi aux USA dans le domaine des amplificateurs.

### ❖ L'activité

Marquée par une baisse d'activité significative (- 28,5 %), avec la fin des livraisons dans le cadre du contrat Syracuse III, la Direction Opérationnelle Satcom a mobilisé ses forces pour répondre, en partenariat avec Astrium, au nouvel appel d'offres Comcept des forces militaires françaises.



L'année a donc vu son activité se concentrer dans le domaine militaire, dans les opérations de maintenance et/ou de mise à niveau des précédents programmes (tribandes, DHD 240), stations utilisées sur tous les théâtres opérationnels du monde (Afghanistan, Liban, Tchad...). Courant 2012, une station dérivée des remorques HD pour le programme Syracuse III, a été installée sur la base navale française d'Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis), avec une installation fixe et dans un environnement climatique sévère. ACTIA Sodielec a également livré deux systèmes d'amplification qui s'intègrent dans le mât périscopique de la nouvelle génération de sous-marins nucléaires d'attaques.



La majeure partie des livraisons matériels ont eu lieu pour Eutelsat, avec une station mobile de secours d'émission de balise bande Ka et un ensemble de 4 stations servant à la gestion des satellites (télécommandes et mesures de distances) en Italie.

ACTIA Sodielec a également livré en décembre 2012 deux véhicules de reportage pour la deuxième chaîne de télévision Marocaine SOREAD- 2M, qui permettent la transmission d'un programme de télévision haute définition depuis le site de reportage jusqu'aux studios de la chaîne. Cette réalisation permet à SOREAD-2M d'étendre sa capacité notamment en vue de la prochaine coupe d'Afrique des nations de football qui aura lieu au Maroc en 2015.

Pour mieux comprendre le sujet des stations terriennes, le site Web d'ACTIA Sodielec met à disposition un [film promotionnel](#).



Salle de contrôle

## Energie / Aéronautique – Défense (EAD)

### ❖ Les produits

**Energie** : avec une expérience de plus de 30 ans dans le contrôle commande et la supervision des réseaux électriques, le groupe fournit un ensemble d'équipements dédié aux opérateurs de transport et de distribution de l'électricité.

Le Groupe propose ainsi une gamme complète de produits et systèmes adaptés aux normes françaises et internationales, comprenant des :

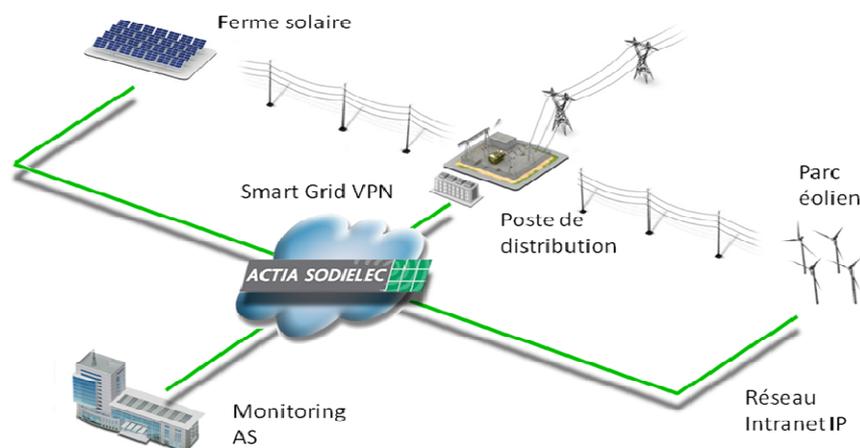
- Systèmes de téléconduite,
- Systèmes de contrôle commande numérique des postes sources,
- Postes Asservis (RTU) grande capacité,
- Consignateurs d'états,
- Frontaux de communication,
- Modem IP,
- Téléprotections pour les ENR (Photovoltaïque, éolien),
- Solutions clés en mains : salles de contrôle, réseaux de communication...

**Aéronautique – Défense** : le Groupe assure la conception et la pérennisation d'équipements et propose une gamme de services, de produits et systèmes embarqués à l'usage de différentes applications :

- Aéronautique : téléphonie passager, multimédia sans fil, calculateurs embarqués...
- Défense : design et pérennisation de produits de transmission, phonie, data, image vidéo, équipements de radionavigation, calculateurs, optronique.

### ❖ Le marché

**Energie** : la maîtrise de la technologie numérique conduit à un important marché de renouvellement notamment destiné à la modernisation des postes sources et la mise en place des réseaux SmartGrid.





Aéronautique – Défense : le marché de la défense est principalement basé sur le maintien en condition opérationnelle (MCO) et dans la fourniture de systèmes de transmissions spécifiques.

❖ Les clients

Aujourd'hui essentiellement concentrés sur le marché Francophone, les principaux clients sont :

Energie : ERDF, RTE, SNCF sur le marché français et à l'export, l'électricité du Burundi, Togo, Benin, Luxembourg et une forte implantation dans les réseaux insulaires (Tahiti, Mayotte, ...).

Aéronautique : intégrateurs de premier rang et compagnies aériennes.

❖ Les partenaires

Le Groupe est partenaire de :

- Siemens pour le marché PCCN (ErDF),
- ICE pour les marchés PCCN et Electre (RTE et ErDF),
- Inéo pour le marché du Burundi.

❖ Les concurrents

Dans le domaine de l'énergie, nos concurrents sont généralement des sociétés Française ou Européenne de notre taille, comme SCLÉ ou significativement plus importantes comme Areva ou Schneider.

Certains grands groupes peuvent être à la fois concurrent et partenaire comme par exemple, Siemens pour le marché PCCN (Poste Contrôle Commande Numérique).

Dans nos activités Aéronautique – Défense, la compétition est plus disséminée, s'agissant de projets spécifiques en lien étroit avec nos clients.

❖ L'activité

Energie : L'activité est en croissance depuis 2011, progression essentiellement portée par le marché de la numérisation des postes sources pour le transport ou la distribution de l'énergie et la supervision de réseaux électriques. Grâce au renforcement de nos partenariats sur PCCN, un important travail est fourni pour répondre à l'arrivée de nouvelles gammes d'équipements dédiés aux réseaux Smart Grids. Ci-dessous quelques exemples de notre activité :

- L'année 2012 a permis la poursuite du déploiement d'Electre « d » (RTE), du déploiement du palier PCCN (ERDF) et la supervision électrique des réseaux TGV (SNCF),
- A l'export, le Groupe, en partenariat avec INEO Énergie Export, a participé en 2012 au projet de téléconduite et de réhabilitation de 22 postes Haute Tension au Burundi et a gagné le projet ONCF pour la supervision électrique du LGV, ligne Tanger/Casablanca, réalisation en 2014.

Aéronautique – Défense : dans la continuité des orientations prises, le désengagement de nos activités « téléphonie cabine » (produit aéronautique eCTU) a généré plusieurs commandes d'équipements à livrer sur 2013.

Par ailleurs, le niveau de prise de commandes au titre du maintien en condition opérationnelle (MCO) défense est stable.

### Broadcast / Ferroviaire – Transport (BFT)

❖ Les produits

Broadcast : le Groupe conçoit des équipements pour la diffusion TV numérique et le monitoring radio & TV et offre une gamme de produits à l'usage des professionnels de la diffusion de la radio et de la télévision :

- émetteurs et réémetteurs TV DVB-T/T2,
- accessoires : références temps / fréquence, ligne à retard ASI, matrice de distribution ASI,

Ainsi qu'une gamme complète pour le monitoring de la chaîne de transport et de diffusion de la radio et de la TV :

- sonde de monitoring pour la télévision numérique terrestre,
- sonde de monitoring pour la radio numérique terrestre.



Station de diffusion



Le Groupe fournit ces équipements au travers de gammes de solutions sur le segment de marché des émetteurs de faible et moyenne puissance. Ceux-ci correspondent particulièrement aux besoins du réseau complémentaire pour le déploiement de la télévision numérique terrestre (standard DVB).

**Ferroviaire – Transport :** le Groupe conçoit et fournit une gamme de produits de communication bord/sol sans fil innovants et performants pour véhicules légers, tramways, métros, trains régionaux, trains à grande vitesse, ainsi que des systèmes d’annonces collectifs ou individuels sans fil, simples d’utilisation et rapides à mettre en œuvre, basés sur les nouvelles technologies du ferroviaire et dédiés à la sécurité du personnel travaillant sur l’entretien des voies ferrées.

#### ❖ Le marché

##### Broadcast :

Le passage au numérique des émissions radio et TV a ouvert un nouveau secteur dans lequel le Groupe a remporté des succès certains, particulièrement en France. Aujourd’hui, ACTIA Sodielec reste un fournisseur des réémetteurs de petite et moyenne puissances pour la TNT, en France, malgré une forte concurrence étrangère.

S’appuyant sur sa connaissance des réseaux de diffusion, ACTIA Sodielec promeut la diffusion à destination des usagers de transport public de contenu audiovisuel.

##### Ferroviaire – Transport :

L’enjeu des transports en commun des prochaines années est de relever les défis et d’augmenter la capacité de transport tout en diminuant les perturbations du trafic. L’utilisation de système de commande de trains basée sur les communications (CBTC) contribue à l’amélioration croissante du transport ferroviaire et permet de répondre aux problématiques de mobilité, de sécurité et de connectivité. Le Groupe participe à ce nouveau challenge en proposant des systèmes de communications embarquées sans fil en mobilité.

L’augmentation du trafic et les plans de rénovation du réseau d’infrastructure nécessitent une optimisation de la durée des travaux de maintenance tout en respectant les contraintes sécuritaires. Dans ce cadre-là, ACTIA Sodielec fournit des systèmes d’annonces sans fil, innovants, rapides à mettre en œuvre et sécuritaires.

#### ❖ Les clients

Le marché français est partagé en deux segments de marchés :

- Les opérateurs de diffusion et d’infrastructure comme TDF, Towercast, Itas Tim ;
- Les opérateurs de contenus avec les chaînes de télévision comme Canal+ ou de radio comme le groupe Europe.

À l’export, les clients sont principalement les opérateurs de diffusion et le Groupe centre son action commerciale sur l’Europe et l’Afrique du Nord.

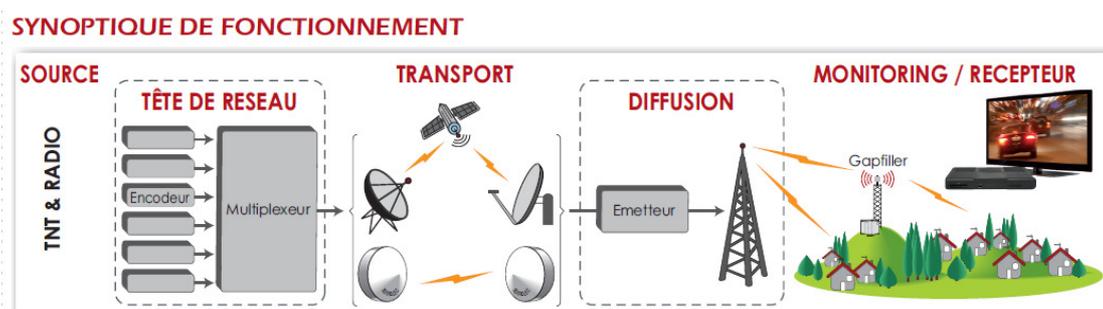
#### ❖ Les concurrents

Positionné sur le marché des émetteurs TV de petites puissances, ACTIA Sodielec a comme principaux concurrents des sociétés européennes de taille similaire, ayant un leadership sur leur marché domestique.

Les sociétés leaders sur le marché des émetteurs de forte puissance comme Rhode & Schwarz, peuvent devenir des concurrents sur des appels d’offres au niveau système.

#### ❖ L’activité

**Broadcast :** 2012 a vu les premières ventes du modulateur DVB-T2, norme de TNT, dans le cadre d’un partenariat technique, industriel et commercial avec une société française du domaine, grâce aux efforts réalisés, permettant de disposer d’une offre d’émetteurs DVB-T et T2.



Les marchés exports restent faibles, dans un contexte de retard de la numérisation de la diffusion TV, notamment en Afrique du Nord.



Les principales ventes ont porté sur des équipements de monitoring, dans lesquels ACTIA Sodielec dispose d'une gamme de produits adaptés et d'une bonne notoriété.

Cette activité restera importante en 2013, avec des besoins exprimés dans le domaine du monitoring radio et TV numérique.

#### Ferroviaire – Transport :

Les faits marquants de l'exercice 2012 ont été la certification SIL3 et les premières commandes de 50 équipements d'annonce collective pour une livraison 2012/2013. A noter également, une prise de commande importante de produits de transmissions bord-sol intégrés dans des systèmes CBTC, pour les applications métro, tant avec Siemens qu'Alstom. Ces commandes correspondent à des livraisons en 2013 et 2014.

En 2012, les équipes ont également réalisé le redesign de produits de transmission et de phonie embarqués, dans le cadre de notre offre de service de maintien en exploitation des équipements ferroviaires sur des cycles de vie de plus de 20 ans. La commande de production d'une première série est intervenue début 2013.

### Infrastructures – Réseaux – Télécommunications (IRT)

#### ❖ Les produits

ACTIA Sodielec développe depuis 14 ans toute une gamme de solutions pour les infrastructures des réseaux de télécommunications, dans les domaines de la téléphonie mobile, de l'ADSL mais aussi du Broadcast et du ferroviaire.

Cette offre est développée, qualifiée et fabriquée sur notre site industriel de Manosque, dans le Sud-Est de la France.

L'objectif premier est de proposer la solution la plus adaptée en termes d'exigences fonctionnelles mais également d'y associer tout un processus de production et de logistique adaptée aux contraintes de déploiement réactifs et saisonniers.

Cette gamme s'étend aujourd'hui des simples produits d'alimentations électriques à des systèmes complexes et complets permettant la réalisation d'un site global de diffusion avec des innovations fortes et dans un esprit de site écologique et intégré, comprenant notamment :

- des baies outdoor,
- des systèmes d'alimentation électrique Basse Tension,
- des systèmes d'alimentation continue,
- des sites de télécommunication à déploiement rapide,
- des solutions complémentaires telles que : shelter en version fixe ou mobile, système de protection contre la foudre, système d'isolation galvanique, ...



Baie outdoor

#### ❖ Le marché

L'augmentation des besoins liés à la communication offre au Groupe des possibilités de croissance grâce à la facilité de mise en œuvre et à la qualité du service offert.

#### ❖ Les clients

Essentiellement concentrés sur le marché français, les principaux clients sont : SFR, Bouygues, Benning et depuis 2012 France Télécom sur un programme de déploiement national ambitieux « La Montée En Débit (MED) ». D'autre part de nombreuses possibilités sont ouvertes à l'export.

#### ❖ Les concurrents

Sur le marché des aménageurs et opérateurs français de téléphonie mobile et fixe, nos principaux concurrents sont des sociétés de taille intermédiaire (ETI), implantées en France, souvent dans une logique d'intégration verticale.

#### ❖ L'activité

Avec un projet entièrement innovant, un nouveau contrat de fournitures a été signé avec France Télécom pour des baies outdoors destinées au déploiement de l'ADSL haut débit dans les zones à faible densité de population, correspondant aux objectifs de l'Etat prônant le « tout numérique pour tous ». Ce contrat va s'étaler au minimum sur une durée de 3 ans avec un véritable démarrage des volumes en 2013 et une accélération sur 2014 et 2015.

À l'heure actuelle, trois fournisseurs se partagent ce marché.



Cependant, l'activité du GSM a été fortement bousculée en 2012, avec l'arrivée de FREE qui a freiné de manière brutale tout déploiement. Mais, les opérateurs historiques ont décidé de riposter par la technologie avec la 4G pour laquelle le Groupe répond aux besoins de SFR et doit être consulté par Bouygues Télécom.

Enfin, l'introduction d'une solution clef en main pour créer un site à déploiement rapide (FATS) a été couronnée de succès : cette offre a séduit des premiers clients tels que Vodafone, SFR et Bouygues Télécom.

### 6.3.3 Position concurrentielle

D'une manière générale et pour l'ensemble du Groupe, quelle que soit la branche d'activité, il est précisé que la stratégie de niches recherchée et développée par ACTIA Group ne permet pas de présenter une position concurrentielle claire et précise, car aucune source officielle ne peut répondre à nos caractéristiques.

Cette stratégie a permis de se positionner sur des produits qui répondent aux spécificités de « certains » besoins de nos clients. Il est donc difficile d'obtenir une segmentation homogène qui permette la comparaison avec des concurrents, ceux-ci ne pouvant se positionner que sur une partie des produits développés par ACTIA® et réciproquement le Groupe ne présentant pas l'ensemble de l'offre de ses concurrents.

En général, les données « marché » sont difficiles à obtenir. Par exemple, pour notre activité des Systèmes Embarqués, le Groupe présente une très forte pénétration au niveau mondial dans le domaine du multiplexage pour les bus et les cars, mais la donnée « nombre de bus et cars » susceptibles d'utiliser cette technologie n'existe pas. Le nombre de bus et cars produits dans le monde pourrait être défini, mais la technologie du multiplexage ne s'adresse qu'aux bus et cars « haut de gamme ». De plus, certains pays, comme la Chine ou l'Inde, commencent à peine à intégrer ces technologies et la part de marché que cela représente aujourd'hui et demain n'est pas connue, d'autant plus que ce sont des marchés à forte croissance. Il existe des statistiques pertinentes, mais partielles, qui ne permettent pas une quantification mondiale dans laquelle s'inscrit le Groupe.

### 6.3.4 Facteurs influant sensiblement le résultat opérationnel

Les chiffres repris dans ces tableaux sont des chiffres audités.

	2012			2011			2010
	1° semestre	2° semestre	TOTAL	1° semestre	2° semestre	TOTAL	
<b>Chiffre d'affaires (hors groupe)</b>	<b>145 743</b>	<b>143 367</b>	<b>289 110</b>	<b>143 443</b>	<b>156 952</b>	<b>300 395</b>	<b>246 813</b>
<i>dont Automotive</i>	131 712	127 558	259 270	127 576	136 722	264 298	213 530
<i>dont Télécommunications</i>	14 003	15 771	29 774	15 842	20 184	36 026	33 220
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>3 392</b>	<b>6 856</b>	<b>10 248</b>	<b>7 087</b>	<b>11 387</b>	<b>18 474</b>	<b>6 209</b>
<i>dont Automotive</i>	4 891	6 072	10 963	7 489	9 708	17 197	9 442
<i>dont Télécommunications</i>	<1 324>	1 022	<301>	<61>	1 816	1 755	<2 928>
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>3 363</b>	<b>7 011</b>	<b>10 374</b>	<b>7 216</b>	<b>10 605</b>	<b>17 821</b>	<b>3 579</b>
<i>dont Automotive</i>	4 814	6 043	10 857	7 625	9 014	16 639	9 501
<i>dont Télécommunications</i>	<1 290>	1 687	397	<73>	1 600	1 527	<5 613>
<b>Résultat Net</b>	<b>249</b>	<b>3 878</b>	<b>4 126</b>	<b>3 622</b>	<b>4 512</b>	<b>8 134</b>	<b>&lt;3 522&gt;</b>
<i>dont Automotive</i>	1 819	3 587	5 406	4 235	3 329	7 564	3 337
<i>dont Télécommunications</i>	<1 362>	820	<542>	<250>	1 235	985	<6 479>
<b>% ROC / CA</b>	<b>2,3%</b>	<b>4,8%</b>	<b>3,5%</b>	<b>4,9%</b>	<b>7,3%</b>	<b>6,2%</b>	<b>2,5%</b>
<i>dont Automotive</i>	3,7%	4,8%	4,2%	5,9%	7,1%	6,5%	4,4%
<i>dont Télécommunications</i>	<9,5%>	6,5%	<1,0%>	<0,4%>	9,0%	4,9%	<8,8%>
<b>% RO / CA</b>	<b>2,3%</b>	<b>4,9%</b>	<b>3,6%</b>	<b>5,0%</b>	<b>6,8%</b>	<b>5,9%</b>	<b>1,5%</b>
<i>dont Automotive</i>	3,7%	4,7%	4,2%	6,0%	6,6%	6,3%	4,4%
<i>dont Télécommunications</i>	<9,2%>	10,7%	1,3%	<0,5%>	7,9%	4,2%	<16,9%>

Fidèle à son histoire, le Groupe a enregistré une nette amélioration de ses résultats sur le 2<sup>ème</sup> semestre, et ce sur les deux branches.

La branche Automotive, contrairement aux cycles enregistrés précédemment, a marqué une pause au niveau de l'activité dans le courant du 2<sup>ème</sup> semestre. Cependant, il faut prendre en compte l'activité de livraisons exceptionnelles (achat/revente) qui a générée 29,5 M€ entre mai 2011 et septembre 2012 et qui impacte significativement l'analyse.



La livraison des chaînes de traction pour le véhicule électrique de Bolloré, concentré sur le 1<sup>er</sup> semestre 2012, explique également ce phénomène. Grâce aux mesures d'amélioration des coûts prises antérieurement, la branche a néanmoins pu conclure l'exercice avec un résultat opérationnel de 4,2 %, confirmant la tendance historique d'une marge plus importante sur le second semestre (4,7 %).

Concernant la branche Télécommunications, le rebond de l'activité enregistré sur le 2<sup>ème</sup> semestre a été inférieur aux attentes et n'a pas permis, malgré un très net redressement de la marge, de finir l'exercice à l'équilibre ; cette branche affiche ainsi une marge de 1,3 % sur l'exercice, dont 10,7 % au 2<sup>ème</sup> semestre, conformément au cycle de ce secteur.

## 6.4 Informations sur les tendances

### 6.4.1 Evénements importants depuis la clôture

Il n'y a pas d'événement significatif à signaler depuis la clôture de l'exercice 2012.

### 6.4.2 Objectifs - Evolutions et perspectives d'avenir

#### Evolution du chiffre d'affaires

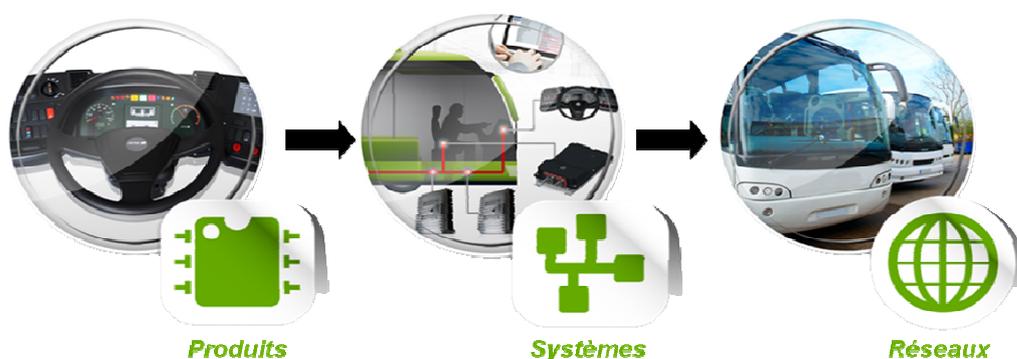
Dans un contexte qui demeure complexe, ACTIA Group affiche sa prudence et se fixe comme objectif de réaliser en 2013 un chiffre d'affaires stable par rapport à 2012.

#### Perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir restent difficiles à présenter à court terme, en raison du contexte général, qui peut impacter les volumes de ventes de nos propres clients. Cependant, les succès enregistrés devraient permettre d'assurer un niveau d'activité équivalent à celui de 2012.

#### ❖ Automotive

La stratégie du Groupe s'appuie sur les savoir-faire développés au cours des 25 ans d'existence de la Société avec une montée progressive dans la chaîne de valeur. Démarrant avec des produits spécifiques répondant à une problématique précise, l'offre a évolué avec une offre système permettant l'intégration optimale de plusieurs produits ou fonctions, vers une offre plus globale qui met le système au cœur d'un ensemble en vue d'une optimisation générale.



- Diagnostic :

Partant des différents équipements constituant l'atelier de réparation pour un véhicule, et s'appuyant sur une longue expérience reconnue avec l'outil de diagnostic, le Groupe a développé des outils communicants permettant d'optimiser en temps et en qualité du service rendu, les opérations de maintenance. Le Groupe va axer ses efforts en 2013 sur le déploiement commercial, notamment sur la zone Amérique du Nord où l'on connaît une renaissance du marché automobile, tant auprès des constructeurs, que des réseaux de réparation et de contrôle technique en vue de la mise en œuvre de la maintenance du futur. Cela ne se traduira pas immédiatement par une croissance de l'activité, mais cela sera déterminant pour la place à prendre dans le marché de demain.

- Systèmes Embarqués :

Poursuivant la vente de l'ensemble de ses produits avec la possibilité de les adapter aux besoins spécifiques, le Groupe va surtout développer sa démarche commerciale autour des systèmes complets qui proposent une architecture ouverte et modulaire répondant au mieux à l'ensemble des contraintes des utilisateurs finaux.



Plusieurs contrats sont en cours de développement avec l'adaptation aux besoins spécifiques et qui, de ce fait, n'entreront en phase production qu'à partir des exercices 2014-2015. L'enjeu de 2013 sera de remporter de nouveaux appels d'offres pour assurer la croissance d'activité au-delà de 2016.

- **Systemes et Services aux Flottes :**

Avec de très nombreux appels d'offres au niveau mondial, la nouvelle approche du Groupe devrait permettre de répondre au mieux des besoins, tout en s'appuyant sur son réseau international pour assurer le suivi des produits.

- **Services :**

Des investissements seront maintenus pour assurer la capacité de production de nos deux sites, au meilleur niveau de qualité. La stratégie du Groupe est de mettre à disposition un tiers de sa capacité de production pour le compte de tiers et s'assurer ainsi de sa pertinence, tant en termes de qualité, de productivité que de coûts.

- ❖ **Télécommunications**

Après s'être reconcentré sur les niches produits les plus porteuses d'avenir, pour lesquelles les investissements R&D ont été renforcés (+ 25,5 %) en 2012, la branche Télécommunications attend la reprise plus marquée de son activité, notamment dans le domaine militaire.

- **Satcom :**

Le principal axe de développement à partir de 2013 est le projet COMCEPT : en effet, le 27 décembre 2012, ACTIA Sodielec et son partenaire ASTRUM Services, se sont vus confier par la Direction Générale de l'Armement (DGA) la réalisation du Système Sol et Réseau COMCEPT (COMplément de Capacités en Elongation, Projection et Théâtre). Ce système permettra aux forces armées françaises d'utiliser les capacités de transmission haut débit en bande Ka du Satellite Athena-Fidus dont le lancement est prévu début 2014. Ce projet ouvre de nouvelles perspectives pour ACTIA Sodielec, puisque que les technologies qui seront mises en œuvre dans le cadre de ce projet seront parfaitement compatibles avec les applications en Bande Ka commerciales déployées ou en cours de déploiement par l'ensemble des opérateurs mondiaux.



Ce projet permettra de maintenir les savoir-faire de la branche à leur plus haut niveau, assurant ainsi la réponse aux besoins des autres clients de cette activité.

- **Energie / Aéronautique – Défense (EAD) :**

Avec le marché pluriannuel des PCCN et Electre « d » en partenariat avec ICE et Forclum pour la partie énergie et par le volume d'eCTU en commande en raison de l'annonce de leur fin de production pour l'activité aéronautique, l'activité de cette DO devrait assoir une légère croissance.

- **Broadcast / Ferroviaire – Transport (BFT) :**

Malgré les savoir-faire dans le domaine du Broadcast, tant télévision que radio, ce marché ne présente que peu de perspectives de croissance à court terme. Aussi, le Groupe favorise ses efforts sur le développement d'applications utilisant ces savoir-faire dans le domaine du transport. En effet, de plus en plus de moyens de transports veulent bénéficier de solutions innovantes afin de permettre un contact permanent, tant avec des centres de gestion qu'avec des outils de communications aux personnes : télévision, radio, internet,...

- **Infrastructure – Réseaux – Télécom (IRT) :**

L'arrivée de la 4G en Europe, et plus particulièrement en France, permet à cette Division Opérationnelle de consolider son activité grâce à ses savoir-faire en la matière.

### **Priorités pour 2013**

Après une année 2012 difficile pour maintenir ses marges, le Groupe poursuit ses actions en vue d'améliorer son niveau de rentabilité.

Pour les années à venir, le Groupe ambitionne de devenir une entreprise de très haute technologie, d'accroître sa capacité de production, d'améliorer sa qualité totale, de baisser son endettement et de poursuivre sa croissance.



## 6.5 Stratégie

### 6.5.1 Axes stratégiques

Les valeurs industrielles d'ACTIA® se traduisent par **plusieurs axes stratégiques** :

- ❖ Devenir une entreprise de très haute technologie ;
- ❖ Améliorer la qualité totale ;
- ❖ Poursuivre la croissance ;
- ❖ Accroître la capacité de production.



#### Devenir une entreprise de très haute technologie

ACTIA® mise sur l'intelligence avant tout et s'organise autour de plusieurs axes de travail tels que :

- ❖ Acquérir et maintenir des compétences avec de nouveaux outils de développement, une systématisation des validations, une généralisation des outils comme PS NEXT, un management des connaissances, un réseau d'experts extérieurs, un bureau d'études étendu... ;
- ❖ Privilégier une conception modulaire et évolutive, avec des produits « LEGO », autour :
  - d'une architecture modulaire tant mécanique, électronique, informatique ou énergétique,
  - des modules validés et réutilisables,
  - d'une prise en compte de la variation des besoins par client, de l'évolution de la demande et de l'émergence technologique.
- ❖ Penser globalement pour une vision exprimée sur les systèmes et les services en :
  - imaginant et validant les systèmes de demain pour les garages et centres de contrôle technique, les véhicules de demain et les flottes de véhicules,
  - tirant les spécifications pour les nouveaux produits et en les développant,
  - progressant sur l'image,
  - mettant au point et vendant les services liés.
- ❖ S'appuyer sur un environnement favorable à Toulouse et agir localement avec :
  - la poursuite du 5 « S » en interne, il s'agit d'une méthode qui trouve son origine au Japon ; programme d'amélioration du système de production, il a pour but d'améliorer l'efficacité de l'espace de travail avec 5 actions : Débarrasser, Ranger, Nettoyer, Ordonner, Etre rigoureux,
  - l'utilisation du soutien à l'innovation : CIR, aides publiques,
  - sa participation à la création de l'IRT AESE (295 M€) à Toulouse,
  - l'initiative d'excellence de l'U.T. et TOULOUSE TECH,
  - les 3 pôles de compétitivité toulousains de niveau mondial, « Aerospace Valley », « Agrimip Innovation » et « Cancer-Bio-Santé ».



#### Améliorer la qualité totale

La spécialisation du Groupe dans les équipements électroniques, fait l'objet d'une démarche de **qualité totale**, reconnue par plusieurs certifications.

ACTIA® est dans un processus d'amélioration continue avec la mise en place d'une démarche « LEAN » qui privilégie :

- ❖ Des processus formalisés et appliqués ;
- ❖ Une intelligence collective et responsabilisée ;
- ❖ Une bibliothèque d'outils ;
- ❖ Un pilotage avec des indicateurs ;
- ❖ Un processus d'amélioration continue ;
- ❖ Une réduction des gaspillages.





Ce management est ainsi basé sur le principe d'une organisation apprenante, avec l'ouverture aux nouvelles technologies, la gestion des ruptures et la formation tout au long de la carrière.

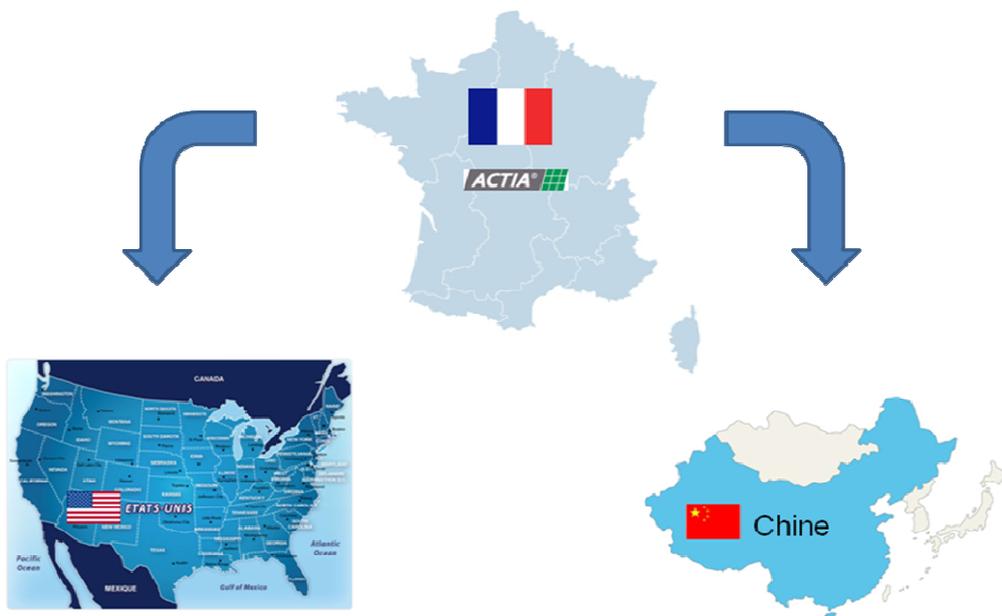
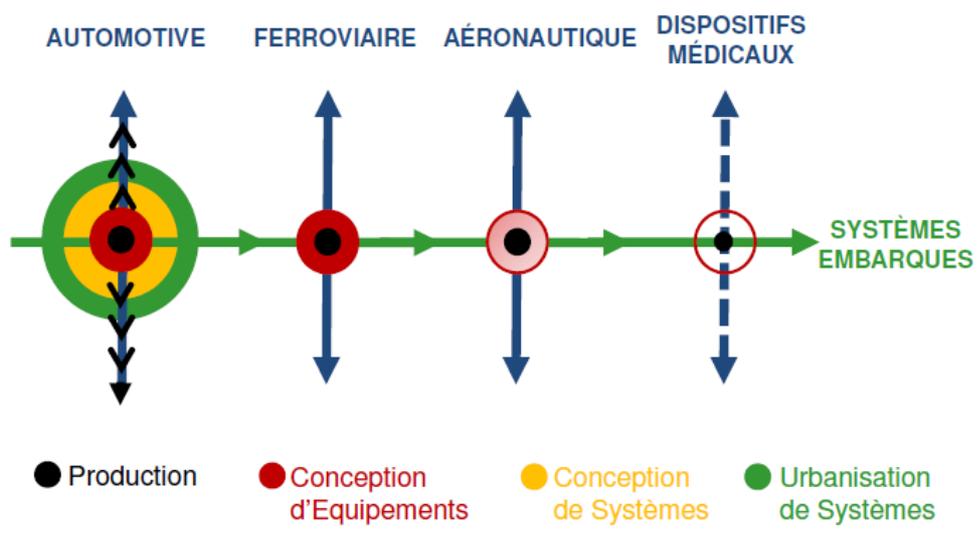
### Poursuivre la croissance

Fort de notre premier axe stratégique basé sur l'innovation technologique, la qualité et la compétitivité, le Groupe ACTIA®, ETI patrimoniale, doit, pour assurer sa pérennité, poursuivre sa diversification et maintenir ainsi sa croissance, diminuer son endettement et viser des marchés à plus forte rentabilité.

Cette croissance peut s'effectuer selon deux axes :

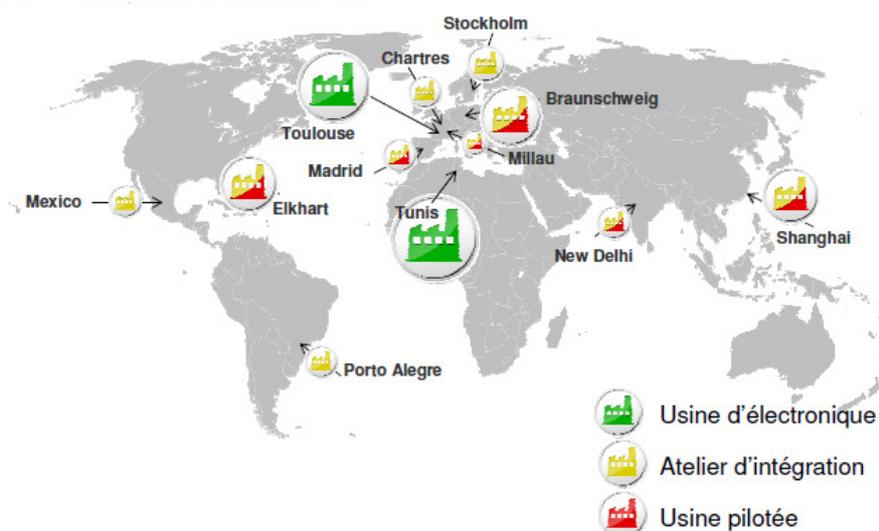
- ❖ Une diversification sur l'axe des systèmes embarqués, cœur du savoir ;
- ❖ Une diversification vers l'urbanisation de systèmes.

Les schémas suivants mettent en avant le potentiel de diversification :



### Accroître la capacité de production

Le Groupe ACTIA® organise l'industrialisation de ses produits, au niveau mondial, autour d'usines électroniques, d'ateliers d'intégration et d'usines pilotées. Pour garantir la capacité d'innovation de ses bureaux d'études, tout en visant les meilleurs niveaux de productivité, ses outils s'appuient sur un laboratoire de génie des procédés propre au Groupe.



Fort des derniers contrats remportés et d'une croissance interne assurée, ACTIA® s'organise pour accroître sa capacité de production de demain.

Une première étape a été franchie, avec l'investissement dans une troisième ligne CMS (Composants Montés en Surface) sur Toulouse. Les sites tunisiens ayant atteint leur taille optimale pour une bonne gestion privilégient maintenant les investissements de renouvellement ou capacitaires. Aussi, la mise en place d'un 3<sup>ème</sup> site de production est aujourd'hui à l'étude.

### 6.5.2 Recherche & Développement au cœur d'ACTIA®

Depuis sa création, le Groupe ACTIA a toujours fondé sa stratégie sur la Recherche et le Développement afin d'apporter des solutions innovantes et différenciantes à ses clients.

Au cœur de sa stratégie et restée prioritaire même dans un contexte de crise exigeant une sélection très rigoureuse des investissements, le Groupe investit de manière importante dans la R&D avec plus de 500 ingénieurs et techniciens au sein de l'ensemble de ses structures.

L'organisation du Groupe a permis de mettre en place des centres de compétence dans des domaines spécifiques sur lesquels le Groupe ACTIA peut s'appuyer pour répondre aux attentes de ses clients, avec, par exemple, un centre d'excellence en Allemagne pour les cartes de communication « Vehicle Communication Interface » (VCI), outil permettant de mettre en place la liaison entre le véhicule et l'outil de diagnostic ou encore en Espagne pour les développements liés à l'infotainment, l'audio & la vidéo dédiés aux passagers d'un moyen de transport en commun (bus, cars, trains...).

Au travers d'une procédure qui se conclue par une prise de décisions de l'Executive Committee, instance qui regroupe les directeurs généraux des filiales les plus importantes et les directeurs de Business Group, qui est validée en Conseil de Surveillance, sont choisis les grands programmes de R&D sur lesquels se fondera la stratégie de demain, par activité.

#### Les enjeux

En réponse aux besoins exprimés par les Business Units et au regard des exigences des marchés fortement concurrentiels des systèmes embarqués et des évolutions sociétales, de nombreux défis sont à relever.

ACTIA® doit répondre aux principaux enjeux suivants :

#### ❖ Renforcer la compétitivité des offres vers les clients et les utilisateurs

Face à la concurrence en place et à l'affirmation de nouveaux acteurs dans des pays à faible coût comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, les enjeux pour une ETI française sont d'augmenter les performances économiques de nos produits : coûts d'acquisition, coûts d'opération..., d'améliorer les performances techniques, et de réduire les coûts et les temps de cycle : développement, mise sur le marché, redesign...

#### ❖ Améliorer l'efficacité et l'attractivité des systèmes de transport

Avec un doublement prévisible du trafic au niveau du transport en commun de personnes, il est nécessaire de développer des nouveaux concepts, tout en garantissant un très haut niveau de ponctualité et de satisfaction des passagers.



❖ Développer de nouvelles applications et services associés

D'ores et déjà de nouvelles applications ont été identifiées dans les domaines de l'e-santé, du bâtiment, de l'agriculture, de la mobilité, de la fracture numérique... Les systèmes embarqués constituent un formidable vecteur d'innovations intéressant bien d'autres domaines.

❖ Etre un acteur majeur du développement durable



L'objectif est de réduire l'empreinte environnementale des produits et services (réduction de la consommation d'énergie, des émissions de particules, des émissions sonores, déconstruction des aéronefs, désorbitage...), de développer de nouvelles approches de surveillance et de gestion de l'environnement.

❖ Garantir la sûreté, la sécurité et la résilience des produits et systèmes

Malgré l'augmentation de la complexité et les menaces qui pourraient affecter l'utilisation des différents produits et systèmes, le Groupe ACTIA se doit de garantir un très haut niveau de sûreté et sécurité.

### Les leviers

Ces enjeux industriels amènent ACTIA® à poursuivre sa recherche et ses développements autour de **leviers stratégiques** pour répondre aux défis des systèmes embarqués.

Ces défis renvoient, pour nombre d'entre eux, à faire sauter de nouveaux verrous technologiques ou à amplifier des actions d'innovation autour d'un certain nombre de thèmes prioritaires, à savoir :

- ❖ Augmenter les performances des véhicules industriels : Multiplexage - Smart power - ARM - Linux ;
- ❖ Concevoir de nouvelles architectures et configurations innovantes : Standardisation - Ouverture - Solution flexible - Ethernet ;
- ❖ Optimiser et améliorer l'environnement de travail du chauffeur : Poste de conduite - Eco-conduite - Système d'Aide à l'Exploitation ;
- ❖ Optimiser et améliorer l'environnement de travail du garage : Outils de Diagnostic - Garage communicant - Mécatronique ;
- ❖ Gérer efficacement et dynamiquement l'énergie des véhicules : Véhicule électrique - Solution hybride - Climatisation électrique embarquée ;
- ❖ Généraliser et automatiser la supervision, le diagnostic et la maintenance : Sécurité - Sûreté de fonctionnement - Comportement autonome ;
- ❖ Exploiter les nouvelles technologies pour le développement de nouvelles applications : Connaissance des comportements - Multimodal - ITS - SIG.

En fonction de son organisation interne, la recherche et les développements d'ACTIA® sont classés par domaines technologiques qui correspondent à l'organisation de ses équipes R&D.

### 6.5.3 ACTIA® et les pôles de compétitivité

Face à ces marchés en pleine croissance et aux enjeux, notamment technologiques, des secteurs concernés, la région Toulouse-Midi-Pyrénées occupe aujourd'hui une place spécifique, originale et incontournable, tant au niveau européen que mondial.

Dans ce contexte local unique, ACTIA® s'intègre à la remarquable dynamique de structuration et d'organisation des acteurs engagée en Midi-Pyrénées. Elle s'exprime particulièrement avec notre représentation dans :

Type de Relation	Désignation
Relation par type de marché	Aéronautique : TOMPASSE
	Rail : MipyRail
	Automobile : Automotech (ARIA)
	Equipements d'atelier et diagnostic : GIEC
	Médical : BioMedicalAlliance (BMA)

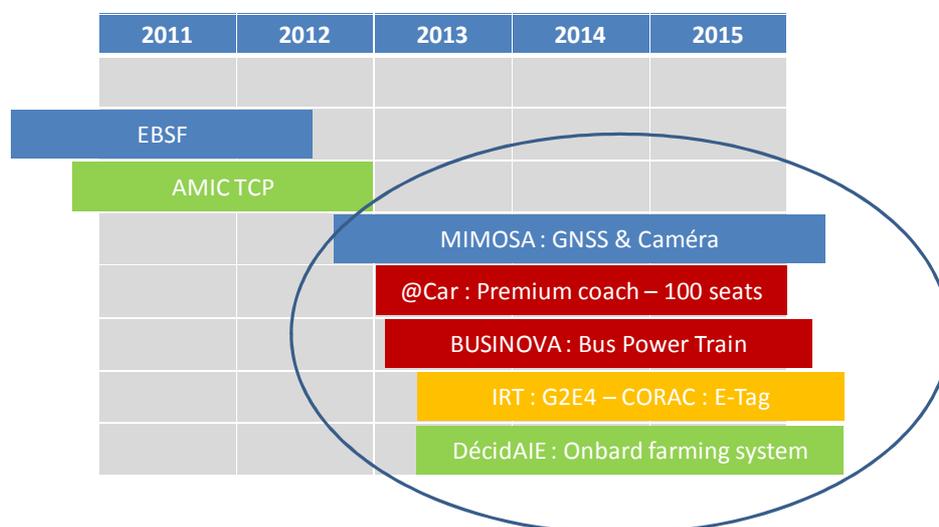


Type de Relation	Désignation
Relation avec les Pôles	Pôle de niveau mondial « Aerospace Valley »
	Pôle Agrimip Innovation
	Pôle Cancer-Bio-Santé
	Pôle LUTB Lyon Urban Trucks Bus
Relation et technologie	Création de l'IRT AESE à Toulouse
	Initiative d'excellence de l'U.T. et TOULOUSE TECH
	Club des Affiliés du LAAS
	PFI Navigation GUIDE
	PRIMES
	PFI Thermique CELSIUS / FAHRENHEIT
	PFMI : DécidAIE
	Plateforme e-santé
	PLATINES : PLATeforme d'INformations sur les Etablissements de Santé
	Club : Sensing Valley
IT Cluster : DigitalPlace	
Relation locale	CCRDT
	DRIME
	Comité Stratégique Régional de la Filière Aérospatiale

#### 6.5.4 ACTIA® et le programme d'investissements d'avenir

ACTIA® a déposé plusieurs dossiers dans le cadre du programme d'investissements d'avenir, qui sont en cours d'instruction.

Pour ACTIA®, l'année 2012 correspond à la fin des projets European Bus System of the Future (EBSF) et AMIC-TCP (Architecture de Multiplexage Informatique et de Communication pour le Transport en Commun de Personnes) et au démarrage des nouveaux projets selon le schéma suivant :



Dans ce cadre, l'année 2012 a permis à ACTIA® de gagner plusieurs programmes innovants comme :

- ❖ **Le projet MIMOSA** : Système de navigation et télématique par géolocalisation et hybridation de capteurs ;
- ❖ **Le projet BUSINOVA** : Évolution qui permet de travailler sur la supervision de traction hybride et la climatisation électrique pour bus de ville ;
- ❖ **Le programme « Véhicule du Futur »** : avec l'ADEME, le projet @Car est piloté par la FNTV ;
- ❖ Le projet de maintenance pour l'avion plus électrique ;
- ❖ **La PFMI DécidAIE** : support à l'innovation pour l'agriculture intensive qui vise les meilleurs rendements, tout en respectant l'environnement, la qualité et la sécurité, ACTIA® étant l'expert de la boucle locale ;



- ❖ **Le projet VI-Test**, concernant les problématiques liées aux processus industriels ;
- ❖ **Institut de Recherche Technologique** : ACTIA® se positionne en cohérence avec les enjeux, défis et programmes de recherche technologique relevant du futur Institut de Recherche Technologique Aéronautique-Espace-Systèmes Embarqués, dont ACTIA® sera un membre du Conseil d'Administration ;

Quatre plateformes sont aujourd'hui retenues, et ACTIA® est impliqué dans deux d'entre elles :

- G2E4 : Plateforme « Gestion Globale de l'Energie Electrique Embarquée dans son Environnement »,
- TISECA : Plateforme « Technologies d'ingénierie et d'intégration des systèmes embarqués et de leurs applications ».

### 6.5.5 Protection industrielle

En ce qui concerne la protection industrielle de ses produits, le Groupe ACTIA dispose d'un service juridique qui se charge d'effectuer toutes les démarches relatives aux brevets, marques et modèles. De plus, le Groupe fait ponctuellement appel à un cabinet externe spécialisé sur ce sujet.

À ce jour, plusieurs brevets ont été déposés, tant au niveau national qu'international par le Groupe.

## 6.6 Investissements

L'ensemble des investissements corporels et incorporels immobilisés par le Groupe s'élève à 16,4 M€ en 2012 contre 14,5 M€ en 2011.

### 6.6.1 Corporels

Les informations relatives aux investissements corporels réalisés sur la période sont détaillées dans les notes annexes aux comptes consolidés au § NOTE 4 « Immobilisations corporelles » de ce Document de Référence.

Il est précisé que le principal investissement matériel de 2012 porte sur la mise en place d'une 3<sup>ème</sup> ligne CMS (Composants Montés en Surface) sur le site de production toulousain, l'ensemble des autres investissements ont porté sur du renouvellement de matériel, tant de production qu'informatique sur l'ensemble du Groupe.

### 6.6.2 Incorporels

Les informations relatives aux investissements incorporels réalisés sur la période sont détaillées dans les notes annexes aux comptes consolidés au § NOTE 3 : « Immobilisations incorporelles » de ce Document de Référence. Ils concernent essentiellement la Recherche & Développement.

L'année 2012 s'est caractérisée par un niveau de dépenses en R&D de 46,3 M€ en croissance, par rapport à 2011, de 11,4 %.

L'activité R&D est importante, puisqu'elle permet de maintenir à un niveau élevé, la technicité du Groupe. Elle est restée prioritaire dans un contexte de sélection très rigoureuse des investissements. Le contrôle de gestion du Groupe permet d'établir le tableau ci-dessous qui résume son évolution :

en k€	2012	2011
Coût total de la R&D	46 348	41 603
Coût de la R&D vendue	24 402	20 469
R&D immobilisée dans l'exercice	10 746	8 956
Charges de l'exercice <sup>(A)</sup>	11 200	12 178
Amortissement de l'exercice de la R&D immobilisée <sup>(B)</sup>	4 587	4 326
Crédit Impôt Recherche en produit dans l'exercice et subventions <sup>(C)</sup>	3 128	2 392
Impact de la R&D dans le compte de résultat (A) + (B) – (C)	12 659	14 112
Effectif	516	519



Le coût total de la R&D est composé de la masse salariale chargée des ingénieurs et techniciens travaillant sur les projets de R&D, ainsi que les coûts éventuels de prestations sous-traitées.

Il est rappelé que le Groupe investit de manière importante dans la R&D. En 2012, les coûts liés à la R&D ont représenté 16,0 % de son chiffre d'affaires consolidé. Apportant des solutions spécifiques à ses clients, solutions basées sur des savoir-faire reconnus et l'innovation, une partie de ces développements spécifiques peut être prise en charge par les clients, part qui représente 52,6 % des dépenses engagées par le Groupe en 2012, en croissance de 19,2 %.

De plus, une part de ses travaux bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche, de subventions et/ou d'avances remboursables. Aussi, le poids de la R&D supportée par le Groupe dans son compte de résultat, en dehors de la part facturée aux clients et des aides de l'État, est passé à 4,4 % du chiffre d'affaires en 2012, contre 4,7% l'exercice précédent. Cependant, il faut préciser que la part de R&D immobilisée a augmenté de 20,0 % sur l'exercice 2012, liée aux investissements dans le domaine des portails télématiques nouvelle génération dont la sortie produits est prévue fin 2014 - début 2015. Ils généreront donc une augmentation des amortissements sur les prochains exercices.

En 2012, au-delà des différents programmes mis en œuvre par le Groupe et développés au 6.5 « Stratégie », les comptes traduisent particulièrement les efforts menés sur les sujets suivants :

- ❖ notre centre de compétences allemand a poursuivi ses travaux sur la gestion des packs de batteries ;
- ❖ une des équipes du Bureau d'Etudes français a travaillé sur le développement de nouvelles briques dans le cadre du garage communicant ;
- ❖ le groupe a finalisé les investissements dans le cadre du projet AMIC-TCP (Architecture de Multiplexage Informatique et de Communication pour le Transport en Commun des Personnes) en partenariat avec des laboratoires de recherche (LAAS et IRIT), des industriels (ASSCOT, CITILOG, TRIALOG, SPEC et M3Systems) ainsi que la régie des transports toulousains.

Dans le cadre de ces travaux, le Groupe a bénéficié, sur l'exercice, d'une aide sous forme de Crédit Impôt Recherche et de subventions impactant le compte de résultat pour 3,1 M€, en croissance de 30,8 %.

Ce point peut être complété de l'information traitée au § NOTE 3 « Immobilisations incorporelles » des notes annexes aux comptes consolidés.

Au niveau des branches d'activité, cela se traduit de la manière suivante :

#### **Branche Automotive**

Les chiffres audités repris dans le tableau suivant sont issus du contrôle de gestion.

Le total des dépenses en R&D en 2012 a été de 40,9 M€ contre 37,2 M€ en 2011, ventilé en :

en k€	2012	2011
Coût de la R&D vendue	22 181	18 701
R&D immobilisée dans l'exercice	9 593	7 848
Charges de l'exercice	9 090	10 685
Effectif	475	482

La part du coût de la R&D vendue est en progression en 2012, malgré le contexte qui reste difficile, avec des investissements très strictement choisis par nos clients.

#### **Branche Télécommunications**

Les chiffres audités repris dans le tableau suivant sont issus du contrôle de gestion.

Le total des dépenses en R&D 2012 a été de 5,5 M€ contre 4,4 M€ en 2011, ventilé en :

en k€	2012	2011
Coût de la R&D vendue	2 221	1 768
R&D immobilisée dans l'exercice	1 153	1 108
Charges de l'exercice	2 110	1 494
Effectif	41	37



Suite à la nouvelle organisation de la branche Télécommunications, 2012 a vu reprendre les investissements sur les activités stratégiques de cette branche. Aussi, les dépenses de R&D ont augmenté de 25,5 %, et de 25,7 % pour la prise en charge par les clients. Le poids de la R&D sur le compte de résultat de la branche Télécommunications passe en conséquence de 4,1 % à 7,5 %, traduisant à la fois la progression des investissements et la baisse de l'activité constatée sur l'exercice 2012.

### 6.6.3 Engagements d'investissement

À la date d'établissement du présent document, le Groupe a engagé un certain nombre d'investissements dans le cadre de son exploitation normale.

Ces programmes concernent d'une part la R&D avec la poursuite des développements engagés en 2012 dans le domaine des portails télématiques, en cofinancement avec nos clients, du garage mécatronique ou encore des stations terriennes à bande de fréquence Ka pour les Télécommunications.

Concernant les moyens de production, aucun engagement spécifique n'a été engagé dans ce début d'année 2013. Les investissements porteront essentiellement sur du renouvellement de matériel pour assurer le meilleur de la productivité de nos sites industriels.

Le précédent Document de Référence évoquait le déploiement d'un nouveau site de production dans un pays bas coût en vue de préparer la croissance d'activité liée aux produits qui seront industrialisés courant 2014 et lors des exercices suivants. La décision n'a pas encore été prise, plusieurs pistes restent à l'étude et font l'objet d'une étude approfondie, avec une analyse tant produits / marchés que risques pays, change, sans oublier les problématiques juridico-fiscales, transports et communication (cf. § 6.5.1. « Axes stratégiques »).

## 6.7 Les Salariés

Les chiffres repris dans ces graphes sont des chiffres issus du contrôle de gestion.

Sur l'ensemble du Groupe, l'évolution des effectifs incluant les Contrats à Durée Indéterminée et les Contrats à Durée Déterminée au 31 décembre de chaque exercice, sur les trois derniers exercices, est la suivante :

❖ 2010	2 644 personnes
❖ 2011	2 735 personnes (+ 3,4 %)
❖ <b>2012</b>	<b>2 768 personnes (+ 1,2 %)</b>

Dans un souci de lisibilité, les informations sont regroupées par secteur :

- ❖ Automotive France ;
- ❖ Automotive Europe (hors France) ;
- ❖ Automotive Tunisie ;
- ❖ Automotive reste du monde ;
- ❖ Total Automotive ;
- ❖ Télécommunications ;
- ❖ Total France ;
- ❖ Total Groupe.

Le périmètre global est détaillé au § NOTE 2 « Sociétés Consolidées » des notes annexes aux comptes consolidés.

Il est précisé qu'au niveau de tous les tableaux et graphes, l'information « Europe » ne comprend pas la France, l'information étant spécifiquement détaillée.



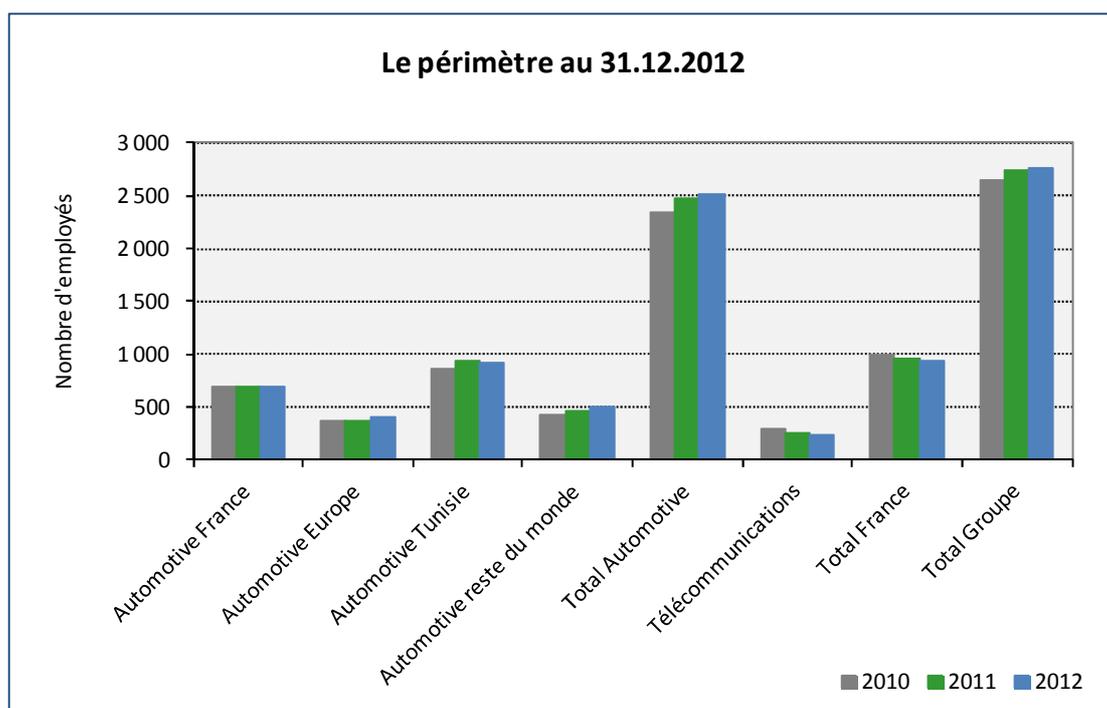
### 6.7.1 Ressources humaines et relations sociales

#### Emploi

La répartition des effectifs à la date de clôture de l'exercice s'établit de la manière suivante pour les trois dernières années :

	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2010	695	365	857	422	2 339	300	1 000	<b>2 644</b>
2011	699	371	940	467	2 477	252	957	<b>2 735</b>
<b>2012</b>	<b>692</b>	<b>405</b>	<b>915</b>	<b>511</b>	<b>2 523</b>	<b>239</b>	<b>937</b>	<b>2 768</b>

L'évolution des effectifs est très différente d'une structure à l'autre, suivant le contexte économique du pays d'implantation. Alors que la France marque le pas, l'Europe et les autres pays sont en progression de 9 %. L'évolution des effectifs est liée à l'embauche supplémentaire d'effectifs en Contrat à Durée Déterminée pour pallier l'absentéisme exceptionnel de l'année 2011. Ces contrats ont vocation à ne pas être renouvelés et leur disparition s'échelonne jusqu'à l'été 2013. La progression totale des effectifs du Groupe ressort à 1,2 % par rapport à 2011 et 4,7 % par rapport à 2010. La répartition est la suivante :

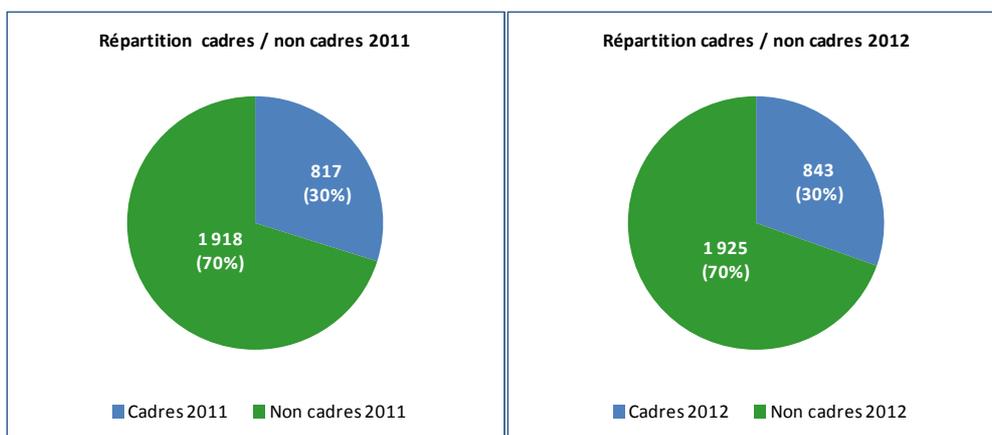


La répartition cadres / non cadres a suivi l'évolution suivante :

Cadres	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2010	318	43	238	76	675	142	464	<b>821</b>
2011	319	44	249	80	692	120	444	<b>817</b>
<b>2012</b>	<b>325</b>	<b>50</b>	<b>269</b>	<b>76</b>	<b>820</b>	<b>118</b>	<b>448</b>	<b>843</b>



Non-Cadres	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2010	377	322	619	346	1 664	158	536	<b>1 823</b>
2011	380	327	691	387	1 785	132	513	<b>1 918</b>
<b>2012</b>	<b>367</b>	<b>355</b>	<b>646</b>	<b>435</b>	<b>1 803</b>	<b>121</b>	<b>489</b>	<b>1 925</b>



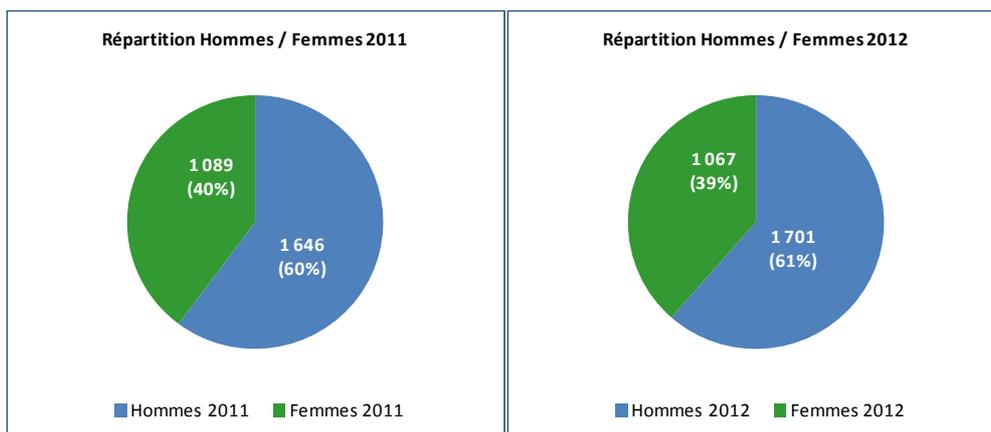
La répartition cadres / non cadres a connu une hausse de 0,4 % pour les non cadres alors que l'effectif cadres a, dans le même temps, progressé de 3,2 %. Les cadres représentent désormais 30,5 % des effectifs du Groupe contre 29,9 % en 2011.

Sur le territoire national, la répartition enregistre la même tendance, avec 47,8 % de cadres, contre 46,4 % précédemment.

**Répartition hommes / femmes** : se traduit en 2012, par une moyenne de 38,5 % de femmes, en légère baisse par rapport à la situation du 31 décembre 2011 où les femmes représentaient 39,8 % des effectifs, et pour autant similaire à la répartition constatée fin 2010. La situation en France, très stable sur 2009 et 2010, continue sa progression initiée en 2011 avec, aujourd'hui 27,9 % de femmes, contre 27,3 % en 2011 et 25,9 % en 2010.

Hommes	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2010	503	292	294	285	1 374	235	741	<b>1 612</b>
2011	501	289	340	321	1 451	193	696	<b>1 646</b>
<b>2012</b>	<b>495</b>	<b>317</b>	<b>348</b>	<b>360</b>	<b>1 520</b>	<b>179</b>	<b>676</b>	<b>1 701</b>

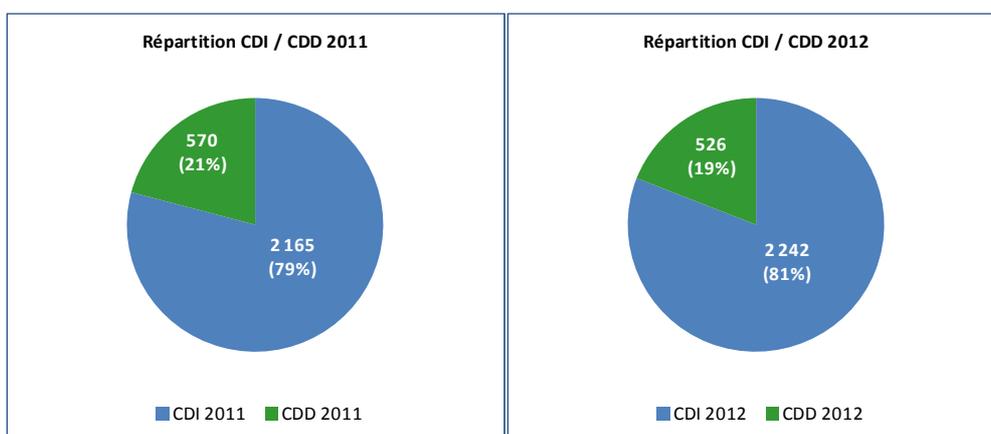
Femmes	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2010	192	73	563	137	965	65	259	<b>1 032</b>
2011	198	82	600	146	1 026	59	261	<b>1 089</b>
<b>2012</b>	<b>197</b>	<b>88</b>	<b>567</b>	<b>151</b>	<b>1 003</b>	<b>60</b>	<b>261</b>	<b>1 067</b>



**Répartition par âge :** jusqu'à ce jour, cette donnée n'était pas collectée ; aucune évolution n'est en conséquence susceptible d'être mesurée à ce jour. Sur 2012, cet indicateur fait ressortir une situation disparate en fonction des régions prises en considération. Ainsi, la tranche d'âge des salariés de moins de 30 ans, qui représente 30,5 % des effectifs du Groupe, est composée de 44,0 % de femmes au niveau du Groupe, contre 24,6 % en France et 63,2 % en Tunisie. Pour la tranche d'âge de 30 à 50 ans, qui représente 53,9 %, les femmes représentent 36,2 % au niveau du Groupe, 25,9 % en France et 59,2 % en Tunisie. Enfin, les plus de 50 ans, correspondant à 15,6 % des effectifs totaux, sont représentés par 36,1 % de femmes au niveau du Groupe, comme pour la catégorie précédente, 33,3 % en France et 73,6 % en Tunisie.

**Répartition CDI / CDD :** la part des effectifs en Contrat à Durée Déterminée a diminué au cours de l'exercice 2012, sur l'ensemble des zones géographiques, excepté en Allemagne et en Italie, répondant ainsi aux besoins de flexibilité du Groupe dans une année sous contrainte. Au niveau global, les emplois à durée indéterminée représentent désormais 81,0 %, contre 79,2 % en 2011, retrouvant ainsi quasiment le niveau de 2010 où ils atteignaient 81,6 % des contrats. La France compte désormais 1,9 % de salariés en CDD, contre 3,4 % fin 2011, situation qui s'explique par une stabilisation des Contrats à Durée Indéterminée, par rapport à une forte baisse des CDD. La répartition des CDI/CDD est la suivante :

	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
CDI 2010	680	341	503	334	1 858	295	980	2 158
CDI 2011	675	350	538	354	1 917	243	923	2 165
<b>CDI 2012</b>	<b>679</b>	<b>373</b>	<b>555</b>	<b>392</b>	<b>1 999</b>	<b>238</b>	<b>922</b>	<b>2 242</b>
CDD 2010	15	24	354	88	481	5	20	486
CDD 2011	24	21	402	113	560	9	34	570
<b>CDD 2012</b>	<b>13</b>	<b>32</b>	<b>360</b>	<b>119</b>	<b>524</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>526</b>



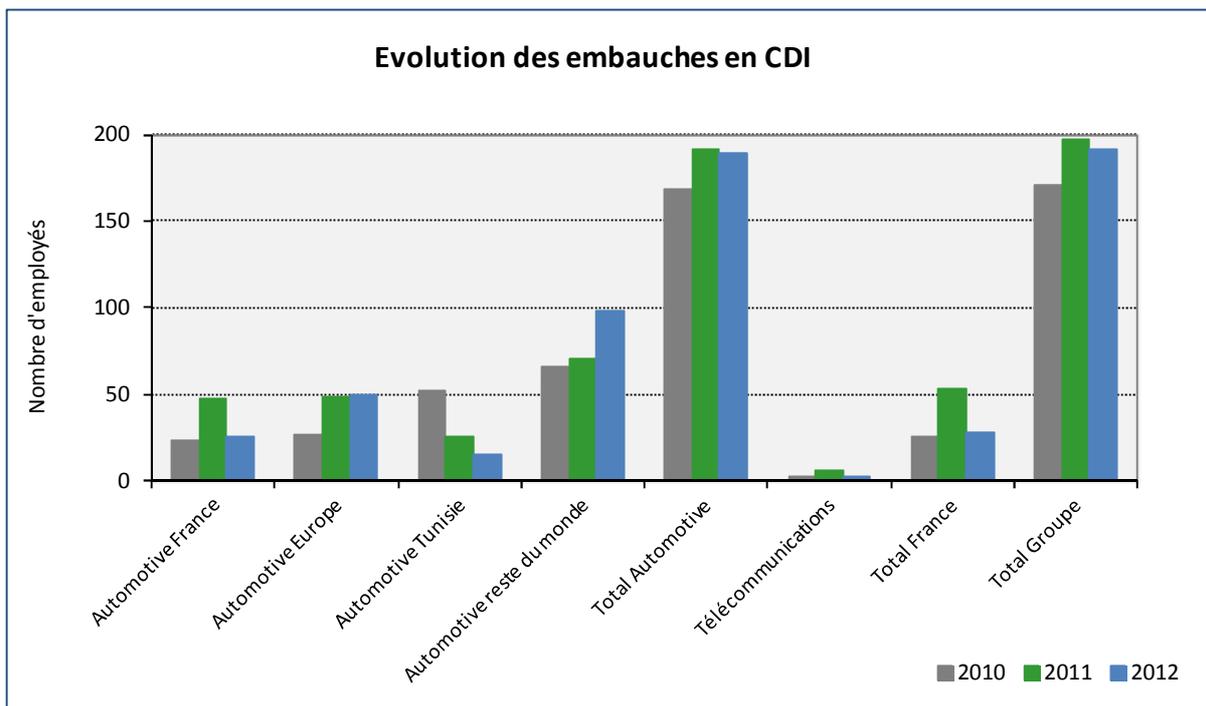


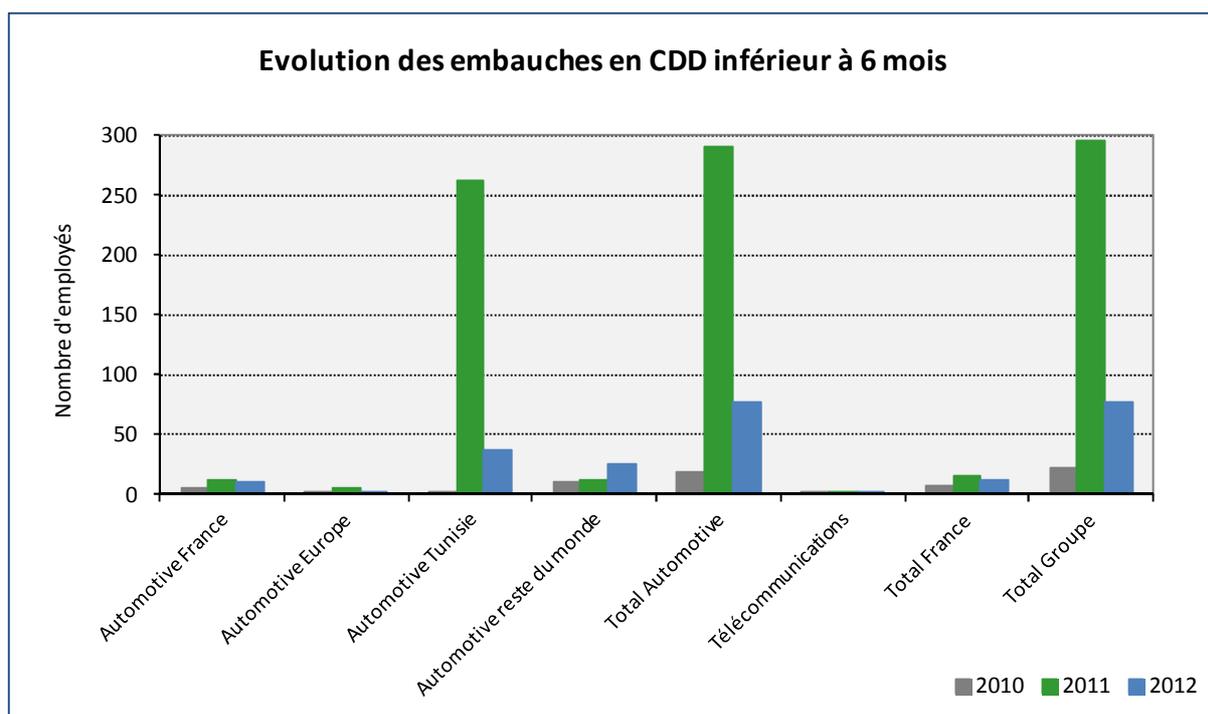
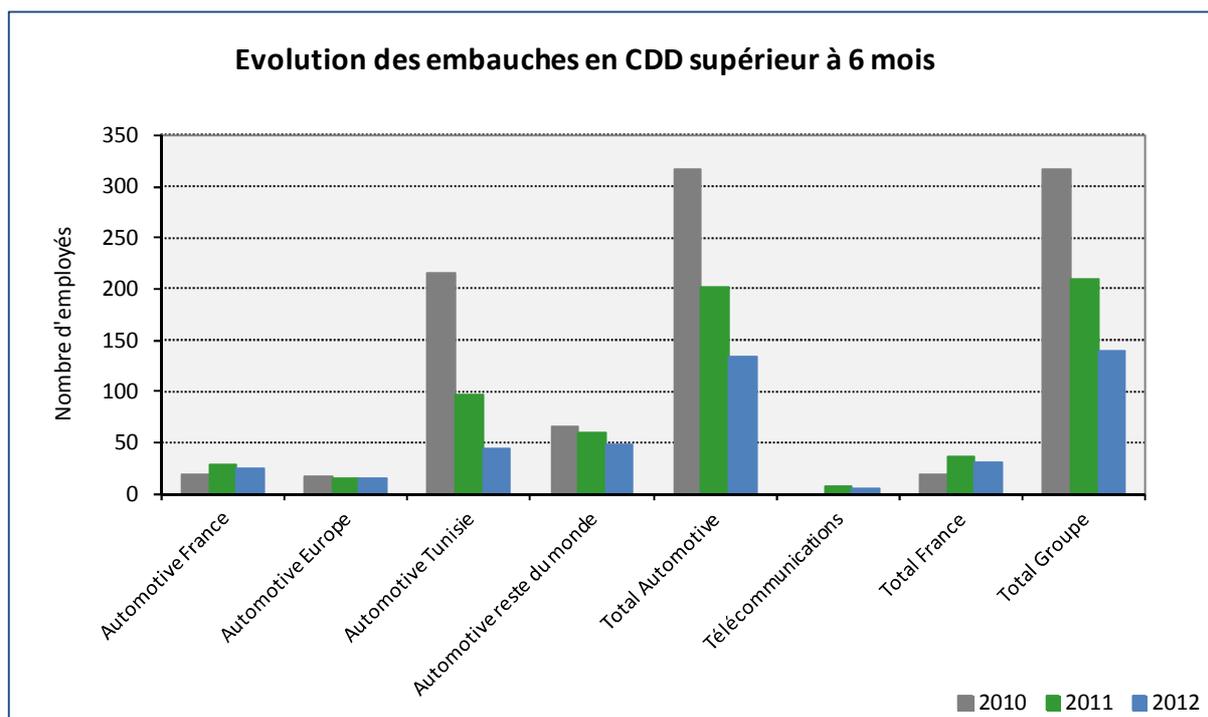
Au global, les contrats CDD représentent donc 19,0 % des effectifs du périmètre global.

Il faut cependant préciser que, selon les réglementations locales, la durée des CDD peut fortement varier, car en Tunisie, par exemple, la durée initiale peut être de 4 ans, sans pouvoir toutefois aller au-delà.

Sur l'exercice 2012, les **embauches** au niveau du Groupe ont marqué le pas, avec une baisse de 41,8 %, après une augmentation de 37,5 % en 2011, ce phénomène correspondant au palier rencontré en termes d'activité. Le niveau d'embauche sur l'exercice, tous contrats confondus, est également inférieur à 2010 dont le 4<sup>ème</sup> trimestre avait commencé à enregistrer la forte hausse d'activité confirmée en 2011. Le recours à des CDD représente 53,2 % de ces embauches, en fort recul par rapport aux exercices précédents, un certain nombre de filiales s'inscrivant dans un renouvellement de poste face à des départs naturels. La Tunisie représente quant à elle 37,8 % des embauches en CDD contre 71,0 % précédemment.

Sur l'ensemble du périmètre, le Groupe a embauché 408 personnes, contre 701 en 2011 et 510 en 2010, conséquence directe de l'évolution de l'activité, avec une adaptation nécessaire des ressources aux besoins du Groupe.





Quelques difficultés de recrutement ont été signalées dont les motifs sont variés et récurrents : niveau de rémunération, pénurie sur certains profils techniques, technicité, compétence requise, manque de mobilité, ...

Le recours au travail des **intérimaires** est également en baisse sur 2012, avec 119 intérimaires sur l'ensemble du Groupe, enregistrant un recul de 25,2 %. La durée moyenne des missions d'intérim varie de un à six mois, en fonction de la filiale. Le constat fait en 2011 se confirme : les sociétés françaises n'ont plus le monopole de ce type de main d'œuvre puisqu'elles représentent désormais 52,1 % des filiales qui font appel aux intérimaires, contre 59,5 % en 2010 et 73,8 % précédemment. Ceci peut s'expliquer par les différences dans les réglementations locales, certains pays n'ayant pas d'outil correspondant au Contrat à Durée Déterminée, la flexibilité nécessaire dans l'emploi partout dans le monde entraîne le développement de société d'intérim.

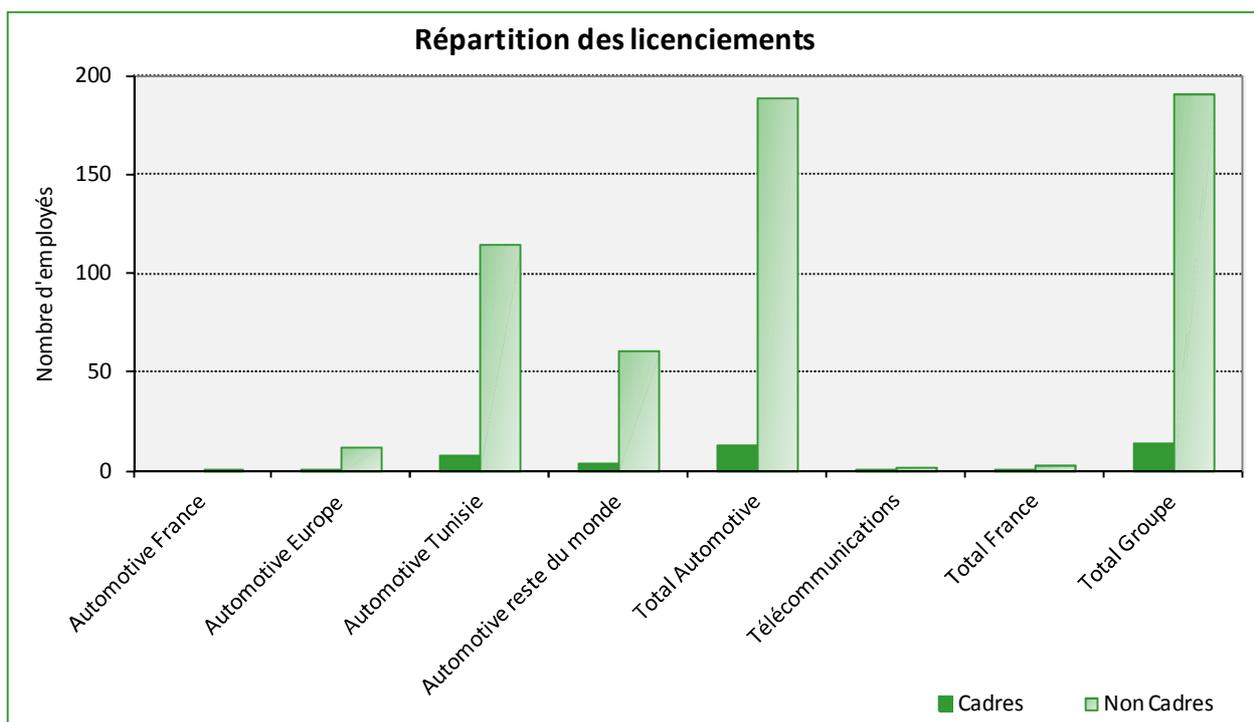
Le Groupe a aussi employé 80 personnes en **contrat aidé** au cours de l'exercice 2012. Là encore, la France a perdu le monopole de ce type de contrats puisqu'elle ne participe plus qu'à 53,8 % contre 62,3 % en 2011 et 95,1 % en 2010.



En 2012, ces contrats ont généré 12 embauches, en baisse par rapport à 2011 qui comptait 19 embauches, mais au même niveau qu'en 2010. Sur ces 12 embauches, 8 sont intervenues en Tunisie, où 32,0 % des contrats aidés se sont soldés par une embauche.

Enfin, le Groupe a fait appel à 141 stagiaires dans le cadre de formations diplômantes, chiffre en hausse. La durée des stages a varié de 30 à 300 jours avec une moyenne sur le Groupe de 67 jours, en forte baisse ; parmi ces stagiaires, 25 ont été embauchés à la fin du stage, chiffre en baisse, sauf en Tunisie.

Les **licenciements** ont concerné 205 personnes sur 2012, essentiellement à l'international (98,0 %), ce qui représente une hausse de 25,7 % par rapport à 2011. Cette évolution est principalement liée à la Tunisie, pour 60,0 % des licenciements, d'une part, ainsi qu'aux États-Unis où l'ajustement de la structure s'est poursuivi en 2012, avec 33 licenciements. La branche Télécommunications, dont la Direction Opérationnelle BFT a dû être restructurée sur l'exercice, enregistre pour sa part 3 licenciements non liés à la restructuration et 3 ruptures conventionnelles.



Les motifs sont les suivants :

- ❖ pour motif économique : 5,4 % des cas ;
- ❖ pour inaptitude : 87,8 % des cas (principalement en Tunisie et aux États-Unis) ;
- ❖ pour cause réelle et sérieuse : 2,9 % des cas ;
- ❖ pour faute grave : 4,4 % des cas.

Par ailleurs, le Groupe a enregistré 264 **démissions**, en légère progression par rapport à 2011, dont :

- ❖ 225 employés non cadres ;
- ❖ 39 cadres.

Quatre ruptures conventionnelles ont été signées en France, dont 3 sur la branche Télécommunications comme vu précédemment.

Enfin, 15 départs à la retraite ont été enregistrés, dont 11 cadres, la France représentant 86,7 % de ces départs.



En matière de **rémunération**, ces dernières ont connu les évolutions suivantes sur les trois derniers exercices :

Salaire moyen chargé en €	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2010	53 620	45 116	5 933	18 149	28 421	55 157	54 585	31 693
2011	56 075	51 640	6 608	16 905	28 958	58 257	57 055	32 088
<b>2012</b>	<b>56 554</b>	<b>53 130</b>	<b>7 196</b>	<b>17 521</b>	<b>29 746</b>	<b>57 201</b>	<b>57 115</b>	<b>32 344</b>

Par ailleurs, le poids des charges sociales par rapport au salaire brut ressort ainsi :

Charges sociales / Salaire	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2010	45,0%	26,2%	13,0%	24,5%	34,6%	45,1%	44,8%	36,5%
2011	47,0%	26,3%	15,6%	27,6%	35,8%	42,3%	45,6%	37,0%
<b>2012</b>	<b>46,1%</b>	<b>27,2%</b>	<b>15,9%</b>	<b>28,0%</b>	<b>35,2%</b>	<b>43,5%</b>	<b>45,3%</b>	<b>36,5%</b>

### Politique des ressources humaines

La majorité des entités du Groupe spécifient l'existence d'un plan de **formation** annuel. Ces plans sont élaborés via :

- ❖ une gestion prévisionnelle des compétences ;
- ❖ les entretiens annuels ;
- ❖ les négociations avec les représentants du personnel ou le responsable du site.

Ainsi, sur 2012 et pour l'ensemble du Groupe, 48 101 heures de formation ont été dispensées, en augmentation de 29 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui représente une moyenne de 17 heures par salarié. La moyenne en France est de 37 heures, 46 heures pour la branche Automotive et 14 heures pour la branche Télécommunications.

ACTIA Automotive S.A. a dispensé, en moyenne, 52 heures de formation par employé sur l'exercice 2012 ; cette filiale conserve, largement la tête par rapport à toutes les autres sociétés du Groupe, et ce depuis plusieurs exercices.

**La diversité et l'égalité des chances** se traduisent dans le Groupe par le développement des filiales. Sur les 2 768 employés du Groupe :

- ❖ 96,9 % sont de la nationalité de la filiale,
- ❖ 1,8 % sont des ressortissants de l'Union Européenne,
- ❖ 1,3 % viennent d'autres pays.

Cette répartition ne varie que très peu en fonction du pays considéré et reste très stable d'une année à l'autre.

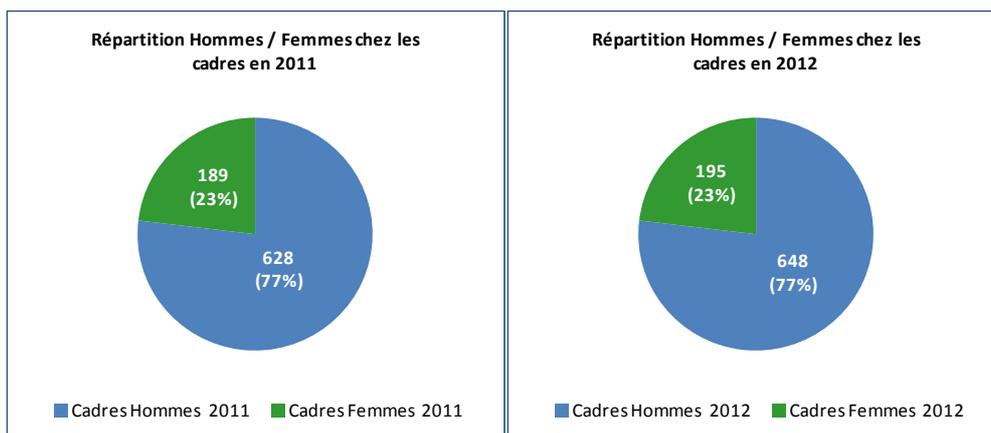
L'égalité professionnelle Hommes / Femmes est respectée au niveau des salaires sur l'ensemble du Groupe qui n'enregistre aucun sentiment de discrimination.

Les tableaux suivants présentent la répartition cadres / non-cadres pour les catégories hommes et femmes.

Cadres Hommes	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2010	270	39	164	58	531	120	393	<b>654</b>
2011	269	39	164	53	525	101	372	<b>628</b>
<b>2012</b>	<b>271</b>	<b>41</b>	<b>175</b>	<b>61</b>	<b>548</b>	<b>98</b>	<b>371</b>	<b>648</b>

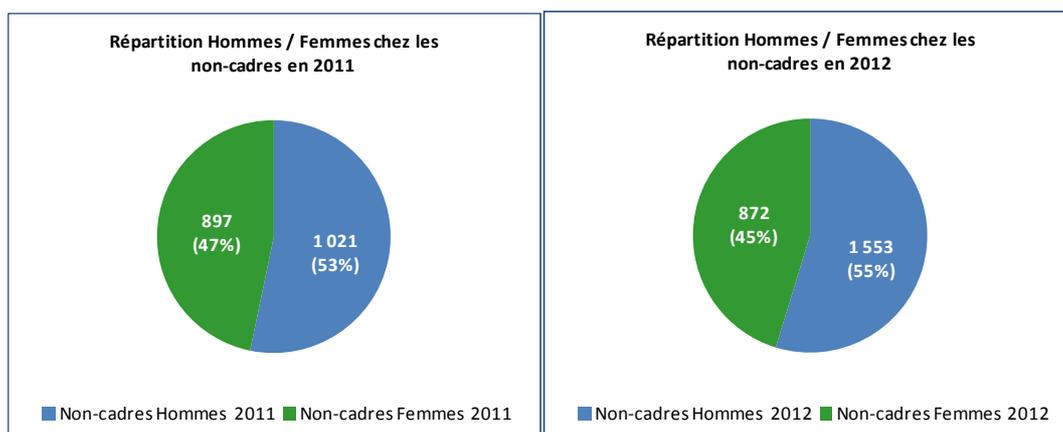


Cadres Femmes	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2010	48	4	74	18	144	22	71	167
2011	50	5	85	27	167	19	72	189
2012	54	9	94	15	172	20	77	195



Non-cadres Hommes	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2010	233	254	130	227	844	115	348	959
2011	232	250	176	271	929	92	324	1 021
2012	224	276	173	299	972	81	305	1 053

Non-cadres Femmes	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2010	144	68	489	119	820	43	188	864
2011	148	77	515	116	856	40	189	897
2012	143	79	473	136	831	40	184	872





Proportionnellement, les femmes sont donc moins bien représentées chez les cadres que chez les non cadres. Par ailleurs, leur nombre a légèrement baissé sur l'exercice, en raison de la situation en Tunisie, après une augmentation en 2011. En France, la situation est stable, tant en pourcentage – en légère hausse – qu'en nombre parfaitement stable.

Enfin, certains sites sont dans l'obligation d'employer des travailleurs handicapés. Sur la totalité du Groupe, les entreprises concernées employaient, sur l'année 2012, 31 personnes entrant dans cette catégorie sur les 70 légalement imposées. Le déficit du nombre de personnes handicapées employées dans le Groupe subsiste donc.

Pour pallier cette déficience, ces sites ont recours à des travaux via des Centres d'Aide par le Travail (CAT). Cette sous-traitance ne couvre que partiellement le manque, représentant un équivalent de 10 personnes, relativement stable par rapport à l'exercice précédent. Le Groupe doit maintenir ses efforts en ce sens ; une réflexion est en cours au sein du Groupe à ce sujet, d'autant que le Groupe a dû s'acquitter d'une pénalité globale de 81 k€ pour manquement à ses obligations sur ce volet.

À cet égard, l'ensemble des entités du Groupe agit conformément à la promotion et au respect des dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, en matière de respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, d'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, d'élimination du travail forcé ou obligatoire et d'abolition effective du travail des enfants.

Dans ce cadre-là, CIPI ACTIA est partenaire adhérent au Pacte Mondial des Nations Unies, depuis 2006, pour son application exemplaire des droits de l'homme au sein de l'établissement.

Enfin, 54,9 % des entités qui font appel à de la sous-traitance déclarent veiller au respect de ces conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, par leurs sous-traitants.

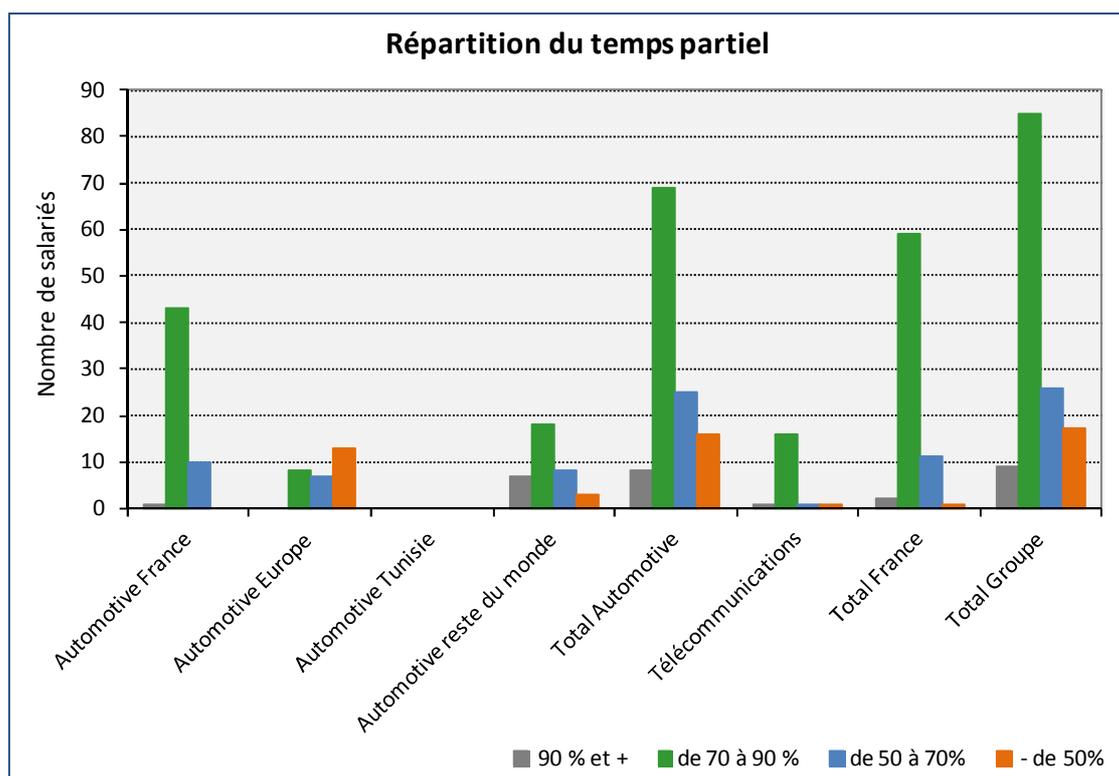
### Organisation du temps de travail

En France, le travail est organisé sur 5 jours. Dans le cadre de la législation et de l'accord « 35 heures » signé par les sociétés françaises, les cadres et assimilés sont employés selon un forfait annuel de jours de travail, en général 213 jours par an ; les autres employés bénéficient de l'horaire hebdomadaire légal de 35 h en temps plein annualisé.

Les filiales Indienne et Mexicaine travaillent 6 jours par semaine.

S'agissant des sites de production, le travail de CIPI ACTIA (Tunisie) reste organisé en 3x8, le site de production de Colomiers travaillant en 2x8 et, selon les impératifs ponctuels de production, en 3x8.

Sur l'ensemble du Groupe, 137 personnes sont employées à **temps partiel**, chiffre qui enregistre encore une progression par rapport aux exercices antérieurs, avec 80 % de personnel féminin concerné. La répartition du temps partiel est détaillée dans le graphe ci-après :





Le volume global des **heures supplémentaires** s'élève à 54 523 heures, en très net recul, effectuées à 99 % par les non cadres. Le site de production de Tunisie a totalisé 29 % des heures supplémentaires effectuées, contre 59 % en 2011. Là encore, le Groupe a utilisé ce levier pour mettre en phase ses ressources par rapport à son activité.

Concernant le taux **d'absentéisme**, il impacte le Groupe à hauteur de 0,6 jours par salarié et par an. Cet indicateur n'a pas été recensé précédemment ; il ne peut donc faire l'objet d'une étude comparative cette année.

### Relations sociales

La totalité des sites français du Groupe est rattachée à la **convention collective** nationale de la Métallurgie, via ses antennes régionales. La convention utilisée par les deux sites tunisiens est celle de l'Électricité et de l'Électronique. Cependant, tous les pays n'ont pas cette notion de convention.

58 % des effectifs du Groupe travaillent dans des entités où les **organisations syndicales** sont présentes.

Les **représentants du personnel**, quant à eux, sont au nombre de 111. Ils sont répartis en plusieurs collèges: cadre / ouvrier / ETAM, pour les pays où la notion de collège existe.

Tous les employés du Groupe reçoivent des informations de la direction via différents supports qui varient d'une filiale à l'autre. Globalement, l'affichage sur tableau est systématiquement utilisé, ainsi que les courriers électroniques, les réunions, les journaux. Les employés sont, dans tous les sites, informés des résultats et des objectifs de l'entreprise.

En dehors des obligations légales locales, les prestations suivantes sont proposées :

- ❖ santé : complémentaire, prévoyance pour 52,7 % des employés ;
- ❖ tickets restaurants pour 52,6 % des employés ;
- ❖ maternité (prime naissance) pour 12,5 % des employés ;
- ❖ retraite complémentaire pour 11,5 % des employés ;
- ❖ primes diverses pour 67,4 % des employés ;  
à ce titre, les salariés se voient offrir différentes primes, sous forme de 13<sup>ème</sup> mois, primes exceptionnelles, frais d'obsèques, primes de mariage, etc.....

Pour ce qui a trait aux **accords collectifs**, au cours de l'année 2012, ils ont porté sur le temps de travail, les rémunérations, la prévoyance et l'intéressement, dans les entités qui disposent d'un syndicat.

### Santé & sécurité

Sur l'année 2012, 68 **accidents du travail** ont été recensés, chiffres en forte hausse tant dans le Groupe que sur la France où 35 accidents ont été enregistrés, contre 21 en 2011. Ces accidents ont représenté 494 jours d'arrêt de travail contre 385 en 2011, chiffre en hausse sur le plan international, mais en baisse de 8 % en France. Toutefois, le Groupe reste en dessous du niveau de 2010 où 648 jours d'arrêt de travail consécutifs à un accident avaient été recensés. L'évolution de cet indicateur est donc mitigée, avec plus d'accidents et de jours d'arrêt qu'en 2011, sans atteindre cependant les chiffres enregistrés en 2010.

Sur le plan des **maladies professionnelles**, le Groupe enregistre 5 cas de maladies professionnelles, dont un cas en France liées aux Troubles Musculo-Squelettiques.

Les **arrêts maladie** représentent 9 428 jours sur 2012, dont 6 757 en France. Ce chiffre est en baisse de 52 % sur le Groupe, mais en légère hausse de 3 % en France. Répartis par branche d'activité et par employé, cela équivaut à :

Jours d'arrêt maladie	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Moyenne Automotive	Télécommunications	Moyenne France	Moyenne Groupe
2011	6,4	5,6	11,1	1,4	7,1	8,2	6,9	7,2
2012	6,6	4,4	0,4	1,1	2,9	8,9	7,2	3,4

La Tunisie qui avait fait face en 2011 à une forte problématique d'absentéisme couvert par un certificat médical, revient à une situation normale.

Concernant la santé et la sécurité au travail, la totalité des sociétés du Groupe respectent l'interdiction de fumer dans ses locaux.



Par ailleurs, la grande majorité des sites a mis en œuvre des diagnostics ou actions d'évaluation de l'ergonomie des postes de travail, la plupart du temps dans le cadre des CHSCT ; en Allemagne, l'inspection du travail procède à un contrôle annuel.

La majorité des sites considérés effectue au-delà des visites médicales règlementaires, un suivi du personnel à risque par des visites médicales supplémentaires.

Les normes de sécurité d'incendie et d'installation électrique sont respectées dans toutes les filiales puisque les structures qui ne réalisent pas les vérifications par elles-mêmes bénéficient de cette prestation au travers de leur contrat de location.

Pour 84,5 % des effectifs, un CHSCT est présent sur le site. Au nombre de 12, ils sont composés de 85 personnes.

Au cours de l'exercice 2012, aucun accord spécifique n'a été signé avec les organisations syndicales en matière de santé et de sécurité au travail, les précédents accords sont donc maintenus dans les entités concernées.

### Sous-traitance

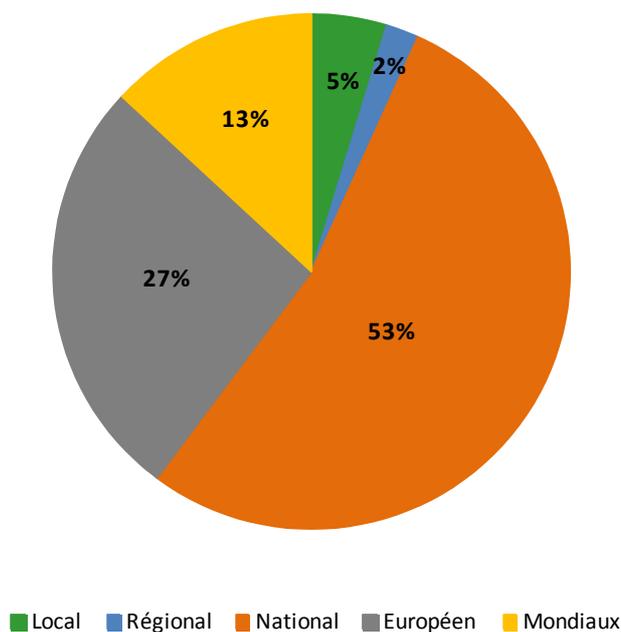
La plupart des sites considérés font appel à de la sous-traitance pour différents travaux.

Les sous-traitants actuels varient selon les entités du Groupe et certaines de nos filiales ont mis en place des procédures d'évaluation (audits), au titre du respect des standards de qualité demandés, des conditions sociales de travail et des normes environnementales souhaitées en fonction de leur niveau de certification.

### Relations avec l'environnement local

L'impact économique territorial est calculé à partir de la répartition des achats et se traduit comme suit :

**Impact territorial économique, répartition des achats**



L'impact territorial de nos entités est en baisse puisque 60,2 % des achats se font sur leur territoire national, contre 70,0 % en 2011.

Par ailleurs, tout en ayant une croissance internationale, la pérennité du Groupe permet d'avoir des retombées positives en termes d'impact économique sur le territoire français.

### Relations avec les parties prenantes et les œuvres sociales

Les entités du Groupe sont adhérentes à certains organismes professionnels : Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM), Medef, organismes scientifiques comme l'ANRT, Aerospace Valley, Tompasse ou encore des organismes sociaux comme le 1 % logement, en ce qui concerne la France, mais aussi à l'international avec l'adhésion de CIPI ACTIA au Pacte Mondial des Nations Unies relatif aux droits de l'homme et de l'environnement.



Par ailleurs, le Groupe entretient de bonnes relations avec les établissements d'enseignement via lesquels il conduit des activités de recherche et des partenariats dans le cadre de stages de fin d'études, tant en France qu'en Tunisie. Notons qu'ACTIA Group a signé une convention de partenariat avec six Grandes Écoles : l'École des Mines ALBI-CARMAUX, l'École Supérieure de Commerce de TOULOUSE, l'ENSEEIH (École Nationale Supérieure d'Électrotechnique, d'Électronique, d'Informatique, d'Hydraulique et des Télécommunications), l'ENSIL (École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges), l'INSA (Institut National des Sciences Appliquées de TOULOUSE) et l'ISAE (Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace) s'inscrivant dans la démarche du programme d'excellence E<sup>+</sup>, initié par le Groupe en 2008.

Enfin, aucun litige ni différend n'est à signaler avec les associations, ou même avec les particuliers vivant à proximité de nos sites.

### Loyauté des pratiques

En début d'année, le Groupe a mis en place une commission en charge d'établir une charte éthique au niveau de l'ensemble des filiales afin de transmettre à tous les collaborateurs les valeurs de respect et d'intégrité qui sont portées par les familles fondatrices du Groupe.

Concernant les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs, les produits développés par le Groupe rejoignent les préoccupations de sécurité.

ACTIA Group intervient la plupart du temps sur un des éléments d'un produit plus complexe qui pourra ensuite être utilisé par le consommateur final. De ce fait, le Groupe répond aux exigences définies par le fabricant du produit final.

### 6.7.2 Participation et intéressement

Le tableau suivant récapitule les montants passés en charge par le Groupe dans le cadre des accords de participation et / ou d'intéressement signés par les différentes filiales :

	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
Participation 2010	0	170	0	81	251	0	0	<b>251</b>
Participation 2011	0	228	0	85	313	0	0	<b>313</b>
<b>Participation 2012</b>	<b>0</b>	<b>218</b>	<b>0</b>	<b>101</b>	<b>319</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>319</b>
Intéressement 2010	50	273	0	755	1 077	0	50	<b>1 077</b>
Intéressement 2011	85	362	0	910	1 357	0	85	<b>1 357</b>
<b>Intéressement 2012</b>	<b>463</b>	<b>510</b>	<b>0</b>	<b>936</b>	<b>1 908</b>	<b>0</b>	<b>463</b>	<b>1 908</b>

Par secteur géographique, le pourcentage de salariés bénéficiant de tels accords se répartit ainsi :

	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
Participation 2010	97%	48%	0%	45%	44%	100%	97%	<b>51%</b>
Participation 2011	96%	44%	0%	47%	43%	100%	97%	<b>48%</b>
<b>Participation 2012</b>	<b>96%</b>	<b>44%</b>	<b>0%</b>	<b>49%</b>	<b>43%</b>	<b>100%</b>	<b>97%</b>	<b>48%</b>
Intéressement 2010	99%	42%	0%	66%	48%	100%	99%	<b>54%</b>
Intéressement 2011	99%	35%	0%	90%	50%	100%	98%	<b>54%</b>
<b>Intéressement 2012</b>	<b>99%</b>	<b>38%</b>	<b>0%</b>	<b>90%</b>	<b>51%</b>	<b>100%</b>	<b>98%</b>	<b>55%</b>

Tant pour les accords de participation que pour les accords d'intéressement, les modalités d'application varient d'une structure à l'autre.



### **6.7.3 Plan d'Épargne Groupe et Plan d'Épargne Groupe International**

Il n'existe aucun accord de Plan d'Épargne Groupe ou de Plan d'Épargne Groupe International au sein du Groupe.

### **6.7.4 Quotité de capital détenu à la clôture de l'exercice**

À la clôture de l'exercice, il n'y a pas de participation des salariés telle que définie à l'article L225-102 du Code de Commerce dans le Capital Social de la Société.

### **6.7.5 Augmentation de capital réservée**

À partir du moment où les salariés détiennent moins de 3 % du Capital Social, la loi sur l'épargne salariale du 19 février 2001 oblige le Directoire à soumettre périodiquement aux Actionnaires, à savoir tous les 3 ans, un projet de résolution tendant à une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un P.E.E..

Aussi, dans le cadre de cette obligation légale et pour favoriser l'actionnariat salarié, nous vous proposons de statuer sur un projet de délégation à donner au Directoire permettant de réaliser une augmentation de capital, réservée aux adhérents d'un Plan d'Épargne d'Entreprise et effectuée dans les conditions des articles L3332-18 et suivants du Code du Travail par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital. Il découle de la loi l'obligation de supprimer le droit préférentiel de souscription.

Il est précisé que, conformément aux dispositions de l'article L3332-19 du Code du Travail, le prix des actions à émettre ne pourra être ni inférieur de plus de 20 % (ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L3332-25 et L3332-26 du Code du Travail est supérieure ou égale à dix ans) à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision du Directoire relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne.

Le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la délégation est de 3 % du Capital Social atteint lors de la décision du Directoire de réalisation de cette augmentation.

À cet effet, nous vous proposons de conférer au Directoire, pour une durée de 26 mois, tous pouvoirs à l'effet d'utiliser la délégation.

Le Directoire disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.

### **6.7.6 Nomination d'Actionnaires salariés en qualité de membre du Conseil de Surveillance**

Le seuil de détention de 3 % du Capital Social par les salariés n'étant pas atteint à ce jour, la Société n'est pas dans l'obligation de nommer des salariés Actionnaires en qualité de membre du Conseil de Surveillance.

### **6.7.7 Désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés**

La participation des salariés telle que définie à l'article L225-102 du Code de Commerce étant inférieure à 3 % du Capital Social de notre Société, il n'y a pas lieu de prévoir la mise en place des dispositions relatives à la désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés.

## **6.8 Conséquences environnementales de l'activité**

Les chiffres audités repris dans les graphes qui suivent sont des chiffres issus du contrôle de gestion.

Comme pour le rapport social, les données recueillies et présentées concernent l'ensemble du Groupe. La segmentation reste identique au rapport environnemental de l'année dernière, à savoir :

- ❖ Automotive France ;
- ❖ Automotive Europe (hors France) ;
- ❖ Automotive Tunisie ;
- ❖ Automotive reste du monde ;
- ❖ Total Automotive ;



- ❖ Télécommunications ;
- ❖ Total France ;
- ❖ Total Groupe.

### 6.8.1 Consommations et rejets

#### Consommation de ressources en eau

La consommation totale d'eau par le Groupe est de 49 433 m<sup>3</sup>, en forte hausse par rapport à 2011. Cette évolution s'explique par le seul site américain qui ne déclarait pas, jusqu'à présent, sa consommation destinée à l'entretien de ses espaces verts. Les actions entreprises pour limiter la consommation, mises en œuvre sur les sites les plus importants, permettent de maîtriser la consommation d'eau globale du Groupe. Des mesures, telles que des robinetteries équipées de stop automatique en Tunisie ou la diminution de l'arrosage des espaces verts en France, portent donc leurs fruits.

L'eau consommée sur l'ensemble des sites est issue majoritairement du réseau de distribution d'eau potable. Seuls 2 100 m<sup>3</sup> ont été prélevés dans les puits tunisiens. Là où seul le site de production tunisien de cartes électroniques utilisait cette ressource, aujourd'hui notre site d'intégration de Tunis a également accès à un puits, mais pour seulement 100 m<sup>3</sup> / an.

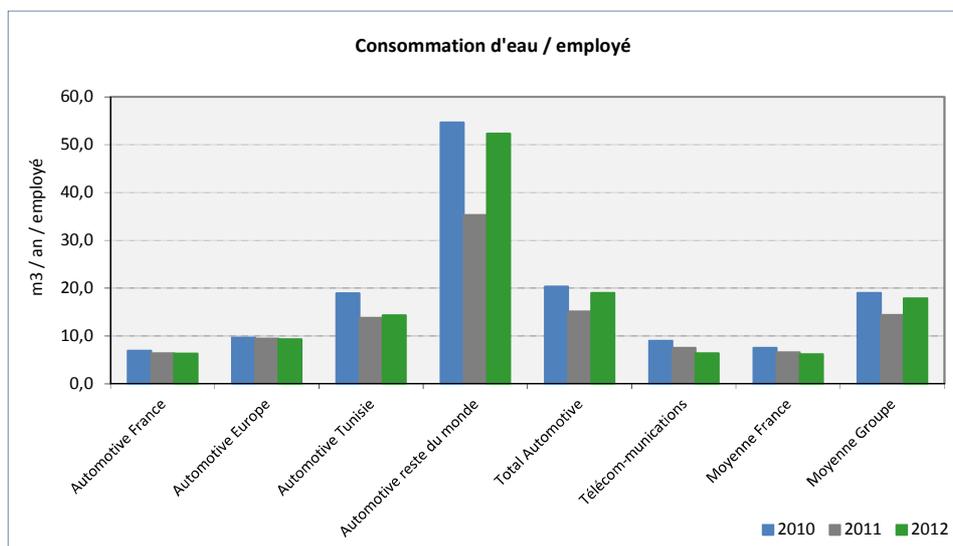
Ramenée au nombre d'employés, la consommation de l'ensemble des sites en 2012, avoisine les 17,9 m<sup>3</sup> / an / employé, avec l'évolution suivante :

m <sup>3</sup> /an/ employé	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Moyenne Automotive	Télécom- munications	Moyenne France	Moyenne Groupe
2010	6,9	9,7	18,9	18,4	13,8	9,0	7,5	13,2
2011	6,4	9,4	13,8	19,6	12,1	7,5	6,6	11,7
<b>2012</b>	<b>6,3</b>	<b>9,3</b>	<b>14,3</b>	<b>52,3</b>	<b>19,0</b>	<b>6,4</b>	<b>6,2</b>	<b>17,9</b>

Une fois retraité de la situation du site américain sur les années précédentes, voici l'évolution de la consommation d'eau réelle sur les trois derniers exercices.

m <sup>3</sup> /an/ employé	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Moyenne Automotive	Télécom- munications	Moyenne France	Moyenne Groupe
2010	6,9	9,7	18,9	54,6	20,3	9,0	7,5	19,0
2011	6,4	9,4	13,8	35,3	15,1	7,5	6,6	14,4
<b>2012</b>	<b>6,3</b>	<b>9,3</b>	<b>14,3</b>	<b>52,3</b>	<b>19,0</b>	<b>6,4</b>	<b>6,2</b>	<b>17,9</b>

Le graphe suivant montre une augmentation de la consommation d'eau par employé par rapport à 2011, sans toutefois atteindre la consommation de l'exercice 2010, la France et l'Europe étant pour leur part en baisse constante.





Les consommations des sites, excepté les sites de production comme ACTIA Automotive Colomiers, CIPI ACTIA Tunis et ACTIA Sodielec Provence, sont représentatives d'une activité « services - études ».

### Consommation de matières premières et d'emballages

L'activité du Groupe ne consomme pas directement de matières premières extraites du milieu naturel puisqu'elle n'intervient que sur des produits déjà en partie manufacturés (composants électroniques, câbles électriques...), essentiellement composés de métaux et de matières plastiques. La majorité des sites a déjà mis en place des systèmes de tri des déchets notamment les emballages (cartons, bois, matériaux de calage, plastiques, palettes), avec une volonté de réemploi des caisses en bois et cartons. La standardisation et la diminution du nombre de références d'emballages sont également de rigueur.

La seule matière première utilisée est l'azote sur les sites de production de Colomiers et de Tunis.

### Consommation d'énergie

En 2012, deux types d'énergie sont principalement utilisés sur l'ensemble des sites :

- ❖ l'électricité : 11 293 MWh, soit + 2,8 % par rapport à 2011,
- ❖ le gaz naturel : 1 359 MWh, ce qui représente une baisse de 52,3 % par rapport à 2011, après une baisse de 14,5 % l'an dernier.

La consommation de fuel est extrêmement limitée ; elle est principalement utilisée par la filiale espagnole et ne représente que 0,24 % de la consommation totale d'énergie de l'exercice.

La consommation totale d'énergie sur l'ensemble des sites s'élève sur l'année 2012 à 13 502 MWh en diminution de 2,6 % par rapport à 2011. Ramené à une consommation par salarié, on note une baisse de 3,7 % par rapport à 2011 déjà en recul de 6,0 % par rapport à 2010. Comme pour l'eau, le Groupe suit ses consommations d'énergie et cherche à expliquer de façon rationnelle toutes les variations. Ainsi, certaines filiales enregistrent des hausses dues à une augmentation de leur effectif, au développement de leur activité ou à une modification produit ; d'autres voient leur consommation baisser grâce à des efforts réalisés en interne avec une sensibilisation du personnel aux économies d'énergie et un comportement plus raisonnable de ces derniers : extinction des équipements le soir, contrôle du chauffage et de la climatisation... Un facteur externe a également impacté la consommation énergétique, en raison d'une saison hivernale plus douce que précédemment.

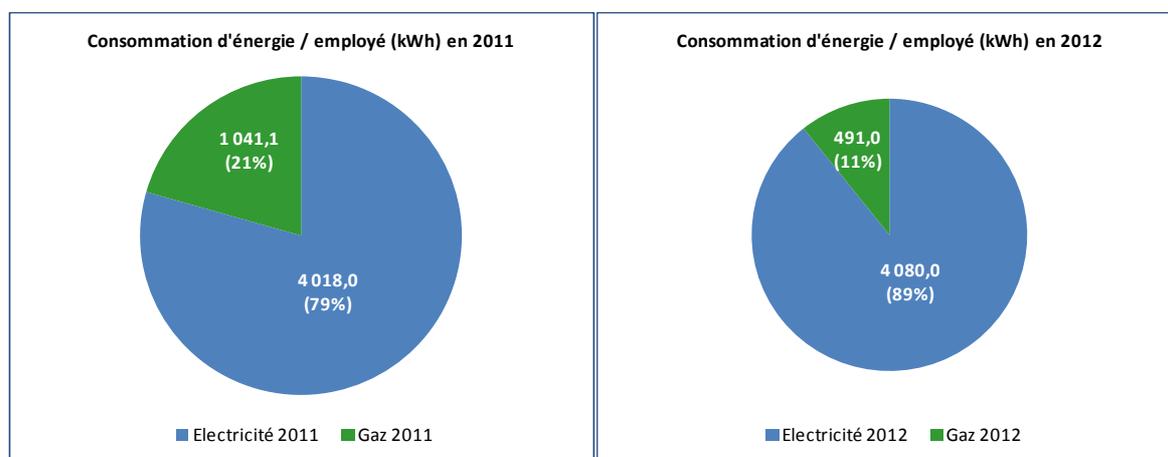
Le tableau récapitulatif des consommations énergétiques est le suivant :

kWh / an / employé	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Moyenne Automotive	Télécommunications	Moyenne France	Moyenne Groupe
Électricité 2010	5 293,1	1 668,0	4 087,8	3 413,9	3 946,8	5 566,7	5 348,7	4 123,1
Électricité 2011	5 003,7	1 685,8	4 408,4	2 869,1	3 878,4	5 485,8	5 099,3	4 018,0
<b>Électricité 2012</b>	<b>5 529,6</b>	<b>1 622,6</b>	<b>4 669,0</b>	<b>2 754,5</b>	<b>4 028,3</b>	<b>4 728,0</b>	<b>5 289,7</b>	<b>4 080,0</b>
Gaz 2010	2 730,3	1 480,8	0,0	800,8	1 186,8	1 848,4	2 452,1	1 259,6
Gaz 2011	1 793,8	1 611,9	0,0	1 072,8	949,9	1 962,9	1 827,1	1 041,1
<b>Gaz 2012</b>	<b>390,8</b>	<b>683,3</b>	<b>0,0</b>	<b>688,5</b>	<b>356,3</b>	<b>1 924,7</b>	<b>779,6</b>	<b>491,0</b>

En France, la baisse de la consommation du gaz au profit de l'électricité s'explique par la mise en place de climatisations réversibles en lieu et place de chaudières à gaz comme indiqué au § 6.8.5 « Dépenses engagées pour prévenir les conséquences » du Document de Référence.



Le graphe suivant illustre l'évolution de l'énergie consommée ramenée au nombre d'employés, en fonction de la source d'énergie utilisée :



Le ratio de consommation énergétique sur la totalité de Groupe est en baisse régulière et s'élève à 4 878 kWh / an / employé, contre 5 068 en 2011 et 5 393 kWh en 2010.

Le recours à des énergies renouvelables a évolué : en plus de la Tunisie qui utilise de l'eau chaude d'origine solaire et de la Suède dont la totalité de l'électricité consommée provient d'éoliennes, en l'Allemagne le chauffage est issu de la valorisation énergétique, au travers de la Municipalité. Ainsi, 819 MWh, sans compter l'eau chaude solaire pour laquelle nous n'avons pas d'équivalent de consommation, proviennent d'énergies renouvelables, ce qui représente 6,5 % de la consommation totale d'énergie du Groupe.

L'ensemble du Groupe reste sensibilisé pour limiter sa consommation énergétique, ce qui se traduit par diverses actions menées localement :

- ❖ Des campagnes de sensibilisation destinées aux employés ont conduit à une réduction de la consommation dans un premier temps, puis à une stabilité ensuite. De telles mesures peuvent conduire à l'extinction des équipements de façon plus systématique ;
- ❖ Du contrôle de la climatisation en été à une organisation différente du travail sur certaines saisons afin d'éviter les pics de consommation en été, toutes les solutions sont testées. Sur d'autres sites, ces actions se traduisent par la réduction des heures de travail le week-end ou celle des équipes de nuit ;
- ❖ D'une manière générale, des consignes sont données aux services achats dans des domaines très variés, mais avec un seul but, celui de réduire la consommation d'énergie, à travers : des équipements basse consommation, le changement du système d'éclairage, la pose de minuteries, d'appareils moins gourmands en énergie, de nouveaux contrôleurs de climatisation, de climatisation réversible, d'éclairage temporisé, de détecteur de présence, de chauffe-eaux solaires ou de nouveaux serveurs basse consommation, par exemple.

Ces actions, conjuguées à celles déjà entreprises sur les exercices antérieurs, traduisent une volonté réelle de prendre l'environnement en compte.

### Conditions d'utilisation des sols

L'activité de l'ensemble des sites n'utilise pas les sols en tant que tels, si ce n'est pour l'implantation des bâtiments.

L'ensemble des sites représente une emprise globale sur les sols de 22 ha. Sur la totalité de la superficie des sites, 46 % de la surface est occupée par des espaces verts entretenus (62 % sur le périmètre français). Les espaces boisés représentent 0,6 % de ces espaces verts.

D'une manière générale, en la connaissance actuelle du dossier, les entités qui utilisent des engrais ou produits phytosanitaires sur ces surfaces indiquent utiliser des produits le plus souvent naturels.



## Rejets dans l'air

Les activités réalisées sur les sites ne sont à l'origine d'aucun rejet significatif dans l'atmosphère. En effet, 83,6 % de l'énergie consommée est électrique ce qui ne génère pas de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>, ...) et aucune activité n'implique de rejet significatif et régulier dans l'air. Pour autant, certains sites réalisent spontanément des bilans quantitatifs et qualitatifs de leurs rejets dans l'air, dont les deux sites de production : les résultats sont tout à fait satisfaisants. Il convient également de noter qu'ACTIA Automotive, filiale basée à Toulouse, a réalisé un bilan des émissions des gaz à effet de serres réglementaire conformément à son obligation, et qu'elle a entrepris une démarche de réalisation d'un bilan carbone.

## Rejets dans l'eau, dans les sols

Les activités réalisées sur les sites ne sont pas à l'origine de rejets significatifs dans l'eau ou dans les sols :

- ❖ les eaux usées présentent un caractère « domestique » et sont rejetées dans les réseaux d'assainissement pour y être traitées ; plusieurs alternatives existent : réseau des eaux usées, fosse septique, drainage, voire même ferme d'épandage en Chine ;
- ❖ les produits potentiellement polluants (vernis, solvants, ...) ne sont pas stockés à même le sol, mais dans des contenants de rétention ad hoc, avant traitement, suivant la norme en vigueur (cf. § Déchets).

## Nuisances sonores ou olfactives

Là encore, au regard des activités peu bruyantes et non odorantes exercées, aucune nuisance n'a été enregistrée par les différents sites, ni même signalée par le voisinage durant l'année 2012, ni par le passé.

## Déchets

Les déchets issus de l'ensemble des activités sont essentiellement des emballages (cartons, palettes, housses plastiques, ...), des déchets de bureau et des rebuts de fabrication dont moins de 4 % sont classés « déchets dangereux ». Ce taux est très stable d'une année sur l'autre. Ces déchets ne sont pas éliminés ou traités sur place, ils sont stockés provisoirement dans des zones dédiées et équipées pour recevoir chaque type de déchets (bennes, compacteurs, bacs de rétention...) avant d'être régulièrement évacués vers les filières homologuées de recyclage, de valorisation ou de traitement.

Le recyclage déjà mis en place sur les sites concerne surtout les emballages : cartons, papiers, plastiques ainsi que les métaux ; les piles font également l'objet d'un tri spécifique dans plusieurs structures. Certains sites ayant mis en place un tri des déchets pratiquent sur une partie des matériaux concernés comme les cartons, palettes, caisses en bois, une politique de réutilisation.

Une politique active de tri est d'ores et déjà en place sur la majorité des sites et couvre 93 % de la population au niveau mondial. Les sites français restent stables avec un taux de 100 % en 2012.

De plus en plus de sites formalisent sous forme de bilan, la quantité de déchets produite et/ou recyclée. Sur l'exercice 2012, les bilans ainsi réalisés permettent d'aboutir à la synthèse du recyclage suivante, qui reflète une information encore parcellaire :

Type de Recyclage / Tonnes	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
Recyclage	61,8	58,1	130,7	21,1	271,7	24,5	86,3	296,2
Valorisation énergétique	117,0	0,0	0,0	0,0	117,0	0,0	117,0	117,0
Mise en décharge contrôlée	4,5	0,0	1,5	0,0	6,0	0,0	4,5	6,0
Traitement spécifique	0,5	2,6	0,1	0,0	3,2	0,5	1,0	3,7
<b>TOTAL</b>	<b>183,8</b>	<b>60,7</b>	<b>132,3</b>	<b>21,1</b>	<b>397,9</b>	<b>25,0</b>	<b>208,8</b>	<b>422,9</b>
% DID* / déchets	3,2%	7,6%	3,3%	0,0%	3,7%	2,0%	3,1%	3,6%

\* DID : Déchets Industriels Dangereux

Il convient de noter que certaines filiales effectuent bien un tri, mais ne font pas systématiquement un bilan quantitatif de ce tri.



### 6.8.2 Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement naturel

Les activités des sites n'entraînent pas d'atteintes significatives à l'équilibre biologique, aux milieux naturels et aux espèces animales et végétales.

Il n'y a quasiment pas de rejets atmosphériques, d'émissions sonores et d'utilisation directe du milieu naturel (utilisation des sols, consommations de matières premières,...).

Les mesures pour limiter les rejets liés aux eaux usées et aux produits potentiellement polluants sont déjà en place :

- ❖ Les eaux usées (essentiellement domestiques) rejoignent le réseau d'assainissement et sont traitées en station d'épuration ;
- ❖ Les produits potentiellement polluants pour les eaux et les sols sont stockés sous rétention, ils ne sont pas en contact direct avec le sol, et ne se déversent donc pas dans les nappes, sources, rivières.

Les espaces verts présents sur les sites occupent 46 % de la surface totale, ce qui témoigne d'un souci d'intégration paysagère des activités dans leur contexte local.

### 6.8.3 Démarches d'évaluation et de certification

Les sites d'ACTIA Automotive, ACTIA Nordic, CIPI ACTIA, ACTIA India et ACTIA do Brasil ont obtenu leur certification ISO 14001. Donc 46,3 % des effectifs ont défini et validé une politique environnementale. Par ailleurs, ACTIA Sodielec, ACTIA Tunisie et ACTIA do Mexico ont planifié la démarche et devraient obtenir cette certification en 2013. Une fois ces certifications acquises, 66,6 % des effectifs du Groupe auront adhéré à une politique volontariste environnementale.

### 6.8.4 Mesures prises pour assurer la conformité

À travers les systèmes de management environnemental mis en place sur les sites certifiés, la veille réglementaire et les processus de suivi qui en découlent, assurent le maintien de leur conformité réglementaire.

Il est précisé que le Groupe n'a pas de contrainte réglementaire spécifique liée à son activité.

En ce qui concerne les établissements certifiés ISO 14001, ils respectent toutes les réglementations applicables à leurs activités et à leur site, y compris les réglementations nationales et locales (exemple : en France les PLU – Plans Locaux d'Urbanisme).

### 6.8.5 Dépenses engagées pour prévenir les conséquences

Compte tenu des dangers très limités en cas de dysfonctionnement des sites, des mesures déjà en place pour limiter les impacts en fonctionnement normal sur l'environnement (évacuation des déchets, raccordement des eaux usées au réseau,...) et des démarches de certification environnementale engageant les sites sur une amélioration continue et une meilleure maîtrise de leurs impacts environnementaux, les dépenses suivantes ont été engagées par les structures les plus importantes du Groupe, au titre des trois derniers exercices pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement :

- ❖ Réduction de la consommation d'énergie :
  - Remplacement de chaudières à gaz par une climatisation réversible sur certains bâtiments, au travers du programme E<sup>+</sup>,
  - Effort porté sur l'extinction des équipements,
  - Réalisation d'un ravalement de façade, permettant la mise en place d'un isolant performant,
  - Pose de nouveaux thermostats d'ambiance et de thermostats pour les climatisations,
  - Changement des éclairages par des systèmes moins consommateurs en énergie, avec mise à la norme du réseau électrique interne,
  - Modification de l'organisation des congés d'été pour réduire la consommation d'électricité,
  - Programmes de sensibilisation du personnel à l'économie et suppression de la climatisation en zone de stockage.
- ❖ Réduction et recyclage des déchets :
  - Mise en place et location de containers de stockage de déchets et d'équipements destinés au traitement des déchets, compactage de certains déchets,
  - Réduction et valorisation des déchets de production, traitement des déchets électriques et électroniques,



- Recyclage et valorisation du carton et papier et des emballages souillés,
  - Encouragement des salariés, possibilité de recycler leurs piles sur site, respect des consignes pour le papier (utilisation rationnelle, tri du papier, collecte...).
- ❖ Prévention de la pollution :
- Pour l'eau : installation d'équipements de traitement de l'eau, analyse de l'eau et maintenance des systèmes, sensibilisation des salariés à une utilisation rationnelle de l'eau,
  - Pour l'air : analyse régulière de l'air sur le site indien (spécificité locale), installation de filtres,
  - Pour les sols : mise sur bacs de rétention des produits chimiques,
  - Pour le bruit : analyse régulière du bruit sur le site indien, isolation du compresseur d'air au Brésil,
  - Pour les transports durables : plusieurs sites mettent en avant l'utilisation des transports durables.

### 6.8.6 Organisation interne de la gestion de l'environnement

La direction administrative du Groupe ACTIA a la charge de coordonner l'ensemble des actions environnementales.

La mise en œuvre des démarches de management environnemental des deux sites ACTIA Automotive S.A. est assurée par un Responsable Environnement au sein de la Direction des Systèmes - Qualité / Environnement d'ACTIA Automotive S.A.. En outre, un technicien est en place sur le site de Colomiers (production) pour la gestion des déchets du site.

Le Responsable Environnement a suivi des formations relatives au management environnemental.

Conformément à la mise en place de la norme ISO 14001, la session générale de sensibilisation pour la formation et l'information des salariés en matière d'environnement a été effectuée, pour les sites concernés. Un plan de formation et un planning de sensibilisation ont été établis dans le cadre du SME (Système de Management Environnemental) afin de sensibiliser tout nouvel employé. Le personnel est informé des démarches qui sont menées et des moyens sont à sa disposition pour qu'il fasse remonter toute information pertinente.

L'organisation interne de la gestion des risques en cas d'accident a été menée sur les sites ayant engagé une démarche de mise en place d'un système de management environnemental, ACTIA Automotive S.A., via la méthode AMDEC, système qui exige l'identification et l'évaluation des situations d'urgence, comme les accidents de pollution, afin de mieux y remédier avec obligation de rédiger une procédure de « réponse aux situations d'urgence », ainsi que d'identifier ces dernières.

Les structures qui disposent d'un service dédié à l'environnement comme ACTIA Automotive, CIPI ACTIA, ACTIA Nordic, ACTIA India, ACTIA do Brasil, ACTIA Tunisie et ACTIA Sodielec totalisent un effectif global dédié équivalent à 7 personnes. Ces structures représentent 61,3 % de l'activité du Groupe.

Par ailleurs, une veille réglementaire est réalisée sur ces sites. Ceux-ci prennent également en compte les impacts environnementaux au niveau de la conception des nouveaux produits et des procédures fournisseurs.

### 6.8.7 Changements climatiques et biodiversité

Comme cela est démontré tout au long de ce chapitre, l'activité du Groupe n'a que peu d'impact sur l'environnement et tout est mis en œuvre pour prendre en considération les changements climatiques auxquels nous assistons, tant dans les mesures prises pour limiter les consommations d'eau et d'énergie que dans la sensibilisation des salariés, informés par :

- ❖ Des brochures ;
- ❖ Un affichage régulier des objectifs, des plans d'amélioration et des résultats des audits ;
- ❖ Des réunions, audits de certification et instructions de travail sur les économies d'énergie ;
- ❖ L'intranet et des courriels ;
- ❖ À l'embauche et/ou en cours d'année.

Par ailleurs, sur certains sites, une réflexion est en cours pour mettre en place des indicateurs environnementaux semestriels.

La prise en compte de l'environnement et de la biodiversité se traduit également lors de la conception et du développement des produits, au travers des thématiques suivantes :

- ❖ Approche différente dans le choix des matériaux et de certains composants ;
- ❖ Développement de produits et logiciels susceptibles d'engendrer une réduction des consommations de carburant ;
- ❖ Prise en compte de guide d'écoconception pour les nouveaux produits ;



- ❖ Recherche de la « recyclabilité » des produits fabriqués et de leur économie en énergie ;
- ❖ Critère de certification ou de démarche environnemental intégré dans le système d'évaluation des fournisseurs, l'élaboration d'un manuel qui définit les exigences pour leur classification, la vérification de leur certification ISO14001, des audits fournisseurs et/ou leur évaluation annuelle, le contrôle de la licence d'exploitation délivrée par l'entité environnementale compétente pour chaque fournisseur classé comme ayant une activité avec un impact environnemental, le développement d'actions environnementales avec les principaux fournisseurs ;
- ❖ Demande de certification des audits passés au sein de chaque structure du Groupe.

### 6.8.8 Montants des provisions et garanties

Au regard des activités du Groupe qui ne présentent pas de risque significatif en matière d'environnement, aucune provision et/ou garantie n'a été contractée sur l'année 2012, ni sur les exercices antérieurs.

### 6.8.9 Montants des indemnités versées sur l'exercice et actions réparatrices

En 2012, aucune indemnité n'a dû être versée suite à un problème ou accident environnemental et aucune action réparatrice en matière d'environnement n'a dû être entreprise.

### 6.8.10 Synthèse

Les fluctuations des consommations d'eau et d'énergie sont étudiées et maîtrisées.

Par ailleurs, les deux sites importants de production (Colomiers et Tunis) ont effectué, de manière volontaire, une série de mesures destinées à évaluer plus précisément les rejets, dans l'air, émis par l'activité. Les conclusions sont excellentes et montrent la volonté du Groupe de maîtriser les nuisances environnementales.

## 6.9 Propriétés immobilières, usines et équipements

### 6.9.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées

P : Propriétaire    CB : Crédit-Bail    L : Locataire    SL : Sous-Locataire interne au Groupe

Nom	Site	Secteur d'activité	Type de détention
<b>ACTIA Group</b>	Toulouse	Holding	SL
<b>Automotive</b>			
ACTIA Automotive	Toulouse	Études et fabrications électroniques	SL
ACTIA Muller	Lucé	Fabrication et distribution de matériels mécaniques pour garages et centres de contrôle	L
ATON Systèmes	Maisons Alfort	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA UK	Newtown ( <i>Pays de Galles</i> )	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA Muller UK	Newtown ( <i>Pays de Galles</i> )	Distribution de produits de diagnostic	L
ACTIA Systems España	Getafe Madrid ( <i>Espagne</i> )	Études et fabrications de matériels Audio & Vidéo	L
ACTIA Muller España	Getafe Madrid ( <i>Espagne</i> )	Distribution de produits de diagnostic	L
SCI Los Olivos	Getafe Madrid ( <i>Espagne</i> )	Immobilier	P
KARFA	Mexico ( <i>Mexique</i> )	Gestion de participations	L
ACTIA de Mexico	Mexico ( <i>Mexique</i> )	Fabrication et distribution solutions Audio & Vidéo	L
ACTIA do Brasil	Porto Alegre ( <i>Brésil</i> )	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA Inc.	Deaborn - Michigan ( <i>USA</i> )	Études et fabrications électroniques	L
ATAL	Tabor ( <i>Rep. Tchèque</i> )	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA Italia	Torino ( <i>Italie</i> )	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA Aixia	Le Bourget du Lac	Études et fabrications électroniques	L
I + Me ACTIA	Braunschweig ( <i>Allemagne</i> )	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA Corp.	Elkhart - Indiana ( <i>USA</i> )	Études et fabrications électroniques	P



Nom	Site	Secteur d'activité	Type de détention
ACTIA NL	Helmond ( <i>Pays-Bas</i> )	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA Polska SP	Piaseczno ( <i>Pologne</i> )	Études et fabrications électroniques	L
CIPI ACTIA	Tunis ( <i>Tunisie</i> )	Fabrications électroniques	P
ACTIA Tunisie	Tunis ( <i>Tunisie</i> )	Fabrications électroniques	L
ACTIA India	New Delhi ( <i>Inde</i> )	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA Shanghai	Shanghai ( <i>Chine</i> )	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA Nordic	Sollentuna ( <i>Suède</i> )	Études et fabrications électroniques	L
<b>Télécommunications</b>			
ACTIA Sodielec SA	Ets de St Georges de Luzençon	Études et fabrications électroniques	P / CB / L
	Ets de Dinard	Études et fabrications électroniques	CB
	Ets de Puy Sainte Réparate	Études et fabrications électroniques	CB
	Ets de Manosque	Études et fabrications électroniques	CB
SCI Sodimob	St Georges de Luzençon	Immobilier	P
ARDIA	Tunis ( <i>Tunisie</i> )	Études électroniques	L
SCI de l'Oratoire	Colomiers	Immobilier	CB
SCI Les Coteaux de Pouvoirville	Toulouse	Immobilier	CB

Il est précisé que les actifs essentiels sont détenus par le Groupe. Ces actifs n'ont pas été valorisés lors du passage aux normes IFRS fin 2004 et restent donc enregistrés à leur valeur historique. Afin d'améliorer l'information, il a été décidé de faire intervenir des cabinets d'expertises indépendants courant 2013 pour connaître la valorisation actuelle de ces biens. Aucune écriture comptable ne sera passée à ce titre, l'objectif étant purement informatif et ne doit pas générer de fluctuation du compte de résultat. L'information sera régulièrement actualisée.

Les actifs immobiliers considérés comme stratégiques concernent, avant tout, la production. Aussi, le site de production français, établissement d'ACTIA Automotive S.A., situé à Colomiers est détenu à 100 % par le Groupe au travers de la SCI de l'Oratoire et est financé par un lease-back immobilier (échéance février 2017). Le site de production tunisien situé à Tunis est inscrit dans les actifs de notre filiale CIPI ACTIA détenue à 66 % par le Groupe.

Les équipements lourds de ces deux sites font généralement l'objet de financement en crédit-bail.

En 2012, le centre de Colomiers a accueilli les activités suivantes :

- ❖ La production électronique ;
- ❖ Un centre de réparation ;
- ❖ Une activité logistique ;
- ❖ Des métiers de support.

Ces activités ont permis de produire près de 163 000 h et l'utilisation des installations a été, en moyenne, de 70 % en 2012. L'infrastructure a donc une capacité de croissance de 30 %, sachant que, la croissance a été de 15% par rapport à 2011. Les investissements de l'exercice se sont concentrés sur la sécurisation des capacités de production CMS (Composants Montés en Surface) avec l'arrivée d'une 3<sup>ème</sup> ligne CMS (Composants Montés en Surface) très flexible sécurisant le dispositif de production de cartes électronique et le potentiel capacitaire du site, ainsi que sur des actions d'amélioration continue.

Le schéma directeur de nos sites Tunisiens est le suivant :

- ❖ CIPI ACTIA : production de cartes électroniques moyennes et grandes séries dont l'automobile ;
- ❖ ACTIA Tunisie : assemblage et intégration de moyennes et grandes séries.

Le centre de production CIPI ACTIA a une activité de production de cartes et d'équipements électroniques qui a, en 2012, réalisé près de 360 000 h d'activité, soit une augmentation de l'ordre de 10 % à périmètre constant en tenant compte des transferts de production vers ACTIA Tunisie ; l'utilisation des installations a été de 80 %. L'infrastructure actuelle a une capacité de croissance de près de 20 % ; les investissements 2012 ont été centrés sur les augmentations capacitaires CMS (Composants Montés en Surface) du site principal de Tunis, l'amélioration globale du site de production qui devient un des tous premiers sites Électronique du bassin méditerranéen.



Enfin, l'activité de l'usine ACTIA Tunisie, centrée sur l'intégration, a été en forte croissance durant l'année 2012, grâce à des transferts de charge de CIPI ACTIA (produits hors automobile). Elle a ainsi produit près de 100 000 h ce qui représente 70 % de son potentiel. Le site a pu accueillir ces transferts de production depuis CIPI ACTIA sans investissement majeur.

En dehors de ces trois sites de production, le Groupe utilise des bureaux (administratif, bureau d'études) et des ateliers d'intégration. En règle générale, les besoins ne présentent pas de caractère spécifique et sont donc des locaux facilement disponibles à la location. Cependant, le Groupe a saisi des opportunités d'acquisition immobilière au cours de son histoire, biens pouvant d'ailleurs provenir des structures acquises lors de croissance externe. Il se retrouve donc propriétaire de certains bâtiments, directement ou indirectement.

Ainsi, les filiales anglaise, américaine, tchèque et allemande sont propriétaires de leurs locaux, bureaux et ateliers.

Les sites de la branche Télécommunications sont détenus directement par ACTIA Sodielec et financés en crédit-bail ou au travers la SCI Sodimob, détenue à 100 % par le Groupe. Une partie des biens sont financés par un lease-back immobilier.

Enfin, deux sites, dits non stratégiques, sont détenus pour partie par le Groupe, pour partie par les dirigeants et pour partie par des minoritaires. Il s'agit d'une part, en Espagne, des bâtiments, (bureaux et ateliers), détenus au travers de la SCI Los Olivos dont la répartition du capital est la suivante :

Détenue par :	%
SCI Les Coteaux de Pouvoirville	50,0 %
ACTIA Systems España	40,0 %
Personnes physiques	10,0 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>

Et d'autre part, en France, des bâtiments ACTIA Group S.A. et ACTIA Automotive S.A., constitués d'un ensemble de bureaux, détenus, au travers d'un financement en lease-back immobilier, par la SCI Les Coteaux de Pouvoirville dont la répartition du capital est la suivante :

Détenue par :	%
ACTIA Group	27,5 %
LP2C	36,7 %
SCIPIA	13,4 %
Personnes physiques	22,4 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>

Le Groupe s'est assuré que le prix des loyers appliqués sur ces deux dernières infrastructures corresponde au prix du marché, lors de la mise en place du financement en lease-back, lequel est révisé selon l'index publié par l'INSEE d'évolution du prix des loyers.

### 6.9.2 Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations

Cette information est développée au § 6.8.2 « Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement naturel ».

## 6.10 Facteurs de risque

Conformément à la norme IFRS 7 Appendice B6, le Groupe ACTIA fournit les informations relatives aux risques liés aux instruments financiers dans ses états financiers. L'ensemble des risques du Groupe est par conséquent traité au § NOTE 25 « Facteurs de risques » des notes annexes aux comptes consolidés.

## 6.11 Informations concernant l'émetteur

Les comptes sociaux d'ACTIA Group S.A. font apparaître un chiffre d'affaires de 2,0 M€, en baisse de 25 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net ressort à <403 379 €> contre une perte de <351 004 €> pour l'exercice précédent.



Au titre de l'exercice 2012, les principaux indicateurs des comptes sociaux sont :

Résultats sociaux en k€	2012	2011	2010
Chiffre d'affaires net	2 037	2 719	2 703
Produits d'Exploitation	2 419	3 089	3 226
Charges d'Exploitation	3 166	3 793	4 047
Résultat d'Exploitation	<746>	<704>	<821>
Résultat Financier	337	353	319
Résultat Exceptionnel	6	0	0
<b>Résultat Net</b>	<b>&lt;403&gt;</b>	<b>&lt;351&gt;</b>	<b>&lt;501&gt;</b>

Nous demanderons aux Actionnaires d'approuver ces comptes sociaux.

#### 6.11.1 Difficultés rencontrées

ACTIA Group n'a aucune activité propre et toutes les fonctions exercées au bénéfice de nos filiales ou de la holding patrimoniale sont refacturées à ces structures sur la base du coût réel avec une marge de 15 %, correspondant aux frais de gestion. Cette facturation ne couvre pas l'ensemble des frais de Commissariat, de communication, de conseil juridico-fiscal et autres frais liés à la position de société cotée, frais qu'il n'est pas possible de répartir sur l'ensemble des filiales, dans le cadre des contraintes juridiques et fiscales réglementaires. Seules les prestations définies par les conventions d'assistance, prestations développées au § 4.3 « Description sommaire du Groupe », en vigueur font l'objet de factures.

Le déficit de la Société provient donc des coûts liés à sa présence sur le marché boursier et à son rôle de holding financière, avec les interventions extérieures en matière juridique, communication, Commissariat aux Comptes pour les comptes sociaux et consolidés, etc... qui représentent à eux seuls un coût de 255 k€, égal à celui de 2011.

#### 6.11.2 Evènements significatifs

Aucun évènement significatif n'a affecté la structure holding.

#### 6.11.3 Affectation du résultat

En conformité avec la loi et nos statuts, lors de l'Assemblée Générale l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012 sera la façon suivante :

##### ❖ Origine

- Report à Nouveau « solde créditeur » 6 063 191,05 €
- Résultat de l'exercice : perte de <403 378,87> €

##### ❖ Affectation

- Compte « report à nouveau » qui s'établira à 5 659 812,18 €

**TOTAUX** 5 659 812,18 € 5 659 812,18 €

#### 6.11.4 Distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que la Société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices.

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2009	0,00 €		
2010	0,00 €		
2011	0,00 €		



### 6.11.5 Charges non déductibles fiscalement (CGI 39-4)

Il sera demandé au cours de l'Assemblée Générale d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 231 €, correspondant aux amortissements excédentaires sur les véhicules de fonction.

Aucun impôt n'est dû au titre de l'exercice 2012.

### 6.11.6 Egalité Professionnelle

Comme indiqué au § 4.3 « Description sommaire du Groupe », ACTIA Group est la Société Holding du Groupe. Pour remplir ses fonctions de holding animatrice, elle dispose de 6 salariés.

À ce jour, comme indiqué au § « Politique des ressources humaines », aucun sentiment de discrimination n'est enregistré tant dans le Groupe que dans la holding ACTIA Group où aucune inégalité professionnelle Hommes / Femmes n'a été constatée.

Dans l'ensemble des entités françaises du Groupe disposant d'un Comité d'Établissement, ces derniers sont désormais appelés à statuer régulièrement sur ces points.

### 6.11.7 Décomposition des dettes fournisseurs

À la clôture de l'exercice, la répartition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs (hors provision pour factures fournisseurs non parvenues) par date d'échéance est la suivante :

En k€	Échéancier			Total
	Échues	A échoir dans les 30 jours	A échoir dans les 60 jours	
Dettes fournisseurs au 31 décembre 2011	1 656	19	0	1 675
Dettes fournisseurs au 31 décembre 2012	847	40	5	892

93 % des factures échues, non réglées au 31 décembre 2012, sont émises par la maison mère LP2C qui accorde des facilités de paiement supplémentaires, le cas échéant. Dans la facturation hors-groupe, qui représente 60 k€, des avoirs à hauteur de 15 k€ étaient attendus en fin d'exercice.

### 6.11.8 Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice

Il n'y a pas eu d'évènement significatif depuis la clôture de l'exercice 2012.

### 6.11.9 Tableau des résultats financiers des 5 dernières années

En Euros	2012	2011	2010	2009	2008
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital Social	15 074 956	15 074 956	15 074 956	15 074 956	15 074 956
Nombre d'actions émises	20 099 941	20 099 941	20 099 941	20 099 941	20 099 941
Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
<b>Résultat global des opérations effectives</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 036 521	2 719 056	2 703 323	3 269 764	3 784 561
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	<383 444>	<333 860>	<715 352>	<371 240>	<1 019 842>
Impôt sur les sociétés	0	0	0	0	0
Résultat après impôt, amortissements et provisions	<403 379>	<351 004>	<501 407>	<453 348>	<484 925>
Montant des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
<b>Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
Résultat après impôt mais avant amortissements et provisions	<0,02>	<0,02>	<0,04>	<0,02>	<0,05>



En Euros	2012	2011	2010	2009	2008
Résultat après impôt, amortissements et provisions	<0,02>	<0,02>	<0,02>	<0,02>	<0,02>
Dividende versé à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05
<b>Personnel</b>					
Nombre de salariés	6	5	5	6	5
Montant de la masse salariale	502 495	437 398	582 802	474 124	1 034 804
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres, etc...)	207 948	194 624	189 091	202 948	320 896

## 6.12 Principaux Actionnaires

### 6.12.1 Répartition du Capital Social et des droits de vote

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement, aux dates mentionnées, plus de 5 % - 10 % - 15 % - 20 % - 25 % - 33,33 % - 50 % - 66,66 % - 90 % ou 95 % du Capital Social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

#### Capital Social et droits de vote au 31 décembre 2010

	Détenition		Contrôle / droits de vote bruts		Contrôle / droits de vote nets	
LP2C	9 192 265	45,73%	17 386 515	50,63%	17 386 515	50,64%
SIDMIA International	1 163 519	5,79%	2 320 421	6,76%	2 320 421	6,76%
SCIPIA	705 373	3,51%	1 400 408	4,08%	1 400 408	4,08%
Personnes physiques familles PECH et CALMELS	130 265	0,65%	257 687	0,75%	257 687	0,75%
Personnes physiques famille THRUM	213	0,00%	426	0,00%	426	0,00%
<b>Total Pacte Concert</b>	<b>11 191 635</b>	<b>55,68%</b>	<b>21 365 457</b>	<b>62,22%</b>	<b>21 365 457</b>	<b>62,23%</b>
HMG Finance	3 069 617	15,27%	6 139 234	17,88%	6 139 234	17,88%
SGPFEC	1 037 141	5,16%	2 014 801	5,87%	2 014 801	5,87%
Public	4 798 219	23,87%	4 815 784	14,02%	4 815 784	14,03%
Autocontrôle	3 329	0,02%	3 329	0,01%	0	0,00%
<b>Total</b>	<b>20 099 941</b>	<b>100,00%</b>	<b>34 338 605</b>	<b>100,00%</b>	<b>34 335 276</b>	<b>100,00%</b>

#### Capital Social et droits de vote au 31 décembre 2011

	Détenition		Contrôle / droits de vote bruts		Contrôle / droits de vote nets	
LP2C	9 167 919	45,61%	17 362 169	57,31%	17 362 169	57,32%
SIDMIA International	1 161 070	5,78%	2 317 972	7,65%	2 317 972	7,65%
SCIPIA	701 546	3,49%	1 396 581	4,61%	1 396 581	4,61%
Personnes physiques familles PECH et CALMELS	130 265	0,65%	260 257	0,86%	260 257	0,86%
Personnes physiques famille THRUM	213	0,00%	426	0,00%	426	0,00%
<b>Total Pacte Concert</b>	<b>11 161 013</b>	<b>55,53%</b>	<b>21 337 405</b>	<b>70,43%</b>	<b>21 337 405</b>	<b>70,44%</b>
HMG Finance	2 305 888	11,47%	2 305 888	7,61%	2 305 888	7,61%
SGPFEC	1 037 141	5,16%	1 037 141	3,42%	1 037 141	3,42%
Public	5 592 570	27,82%	5 610 135	18,52%	5 610 135	18,52%
Autocontrôle	3 329	0,02%	3 329	0,01%	0	0,00%
<b>Total</b>	<b>20 099 941</b>	<b>100,00%</b>	<b>30 293 898</b>	<b>100,00%</b>	<b>30 290 569</b>	<b>100,00%</b>



## Capital Social et droits de vote au 31 décembre 2012

	Détenition		Contrôle / droits de vote bruts		Contrôle / droits de vote nets	
LP2C	9 182 630	45,68%	18 309 124	58,60%	18 309 124	58,60%
SIDMIA International	1 162 549	5,78%	2 319 451	7,42%	2 319 451	7,42%
SCIPIA	703 859	3,50%	1 398 894	4,48%	1 398 894	4,48%
Personnes physiques familles PECH et CALMELS	130 265	0,65%	260 530	0,83%	260 530	0,83%
Personnes physiques famille THRUM	213	0,00%	426	0,00%	426	0,00%
<b>Total Pacte Concert</b>	<b>11 179 516</b>	<b>55,62%</b>	<b>22 288 425</b>	<b>71,33%</b>	<b>22 288 425</b>	<b>71,34%</b>
SGPFEC	1 037 141	5,16%	1 037 141	3,32%	1 037 141	3,32%
Public	7 879 955	39,20%	7 917 620	25,34%	7 917 620	25,34%
Autocontrôle	3 329	0,02%	3 329	0,01%	0	0,00%
<b>Total</b>	<b>20 099 941</b>	<b>100,00%</b>	<b>31 246 515</b>	<b>100,00%</b>	<b>31 243 186</b>	<b>100,00%</b>

La Société LP2C est détenue à part égale par les familles PECH et CALMELS, comme la Société Civile SCIPIA. Alors que la première entité a pour vocation d'être une holding patrimoniale animatrice, la seconde structure ne détient que les actions ACTIA Group et des actions de la SCI Les Coteaux de Pouvourville.

La Société SIDMIA International, propriété de la famille THRUM, détient également des biens industriels.

Le pacte de concert entre les familles PECH, CALMELS et THRUM porte sur la totalité des actions détenues par les sociétés et quasiment la totalité des actions des personnes physiques. Les actions non incluses à l'origine du pacte ne représentent pas un pourcentage suffisamment significatif pour être détaillé. Il est précisé que le pacte ne comporte pas de date d'échéance.

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun Actionnaire non cité ci-dessus qui détiendrait 5 % ou plus des actions ou des droits de vote d'ACTIA Group.

Les droits de vote sont présentés au § 9.2.3 « Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions ».

### Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En application de l'article L225-100-3, il est précisé les points suivants, susceptibles d'avoir une **incidence en matière d'offre publique** :

- ❖ La structure du Capital Social ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la Société et toutes informations en la matière sont détaillées ci-dessus ;
- ❖ Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote ;
- ❖ À la connaissance de la Société, un pacte d'Actionnaire a été conclu entre les familles des dirigeants (Louis PECH et Pierre CALMELS) et un industriel (la Société SIDMIA International) ; il est décrit au § 6.12.3 « Pacte d'Actionnaires » ;
- ❖ Il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux ;
- ❖ Il n'existe pas de mécanisme de contrôle prévu dans un éventuel système d'actionnariat du personnel avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier ;
- ❖ Les règles de nomination et de révocation des membres du Conseil de Surveillance sont les règles légales et statutaires prévues à l'article 19 ;
- ❖ En matière de pouvoirs du Directoire, les délégations en cours sont décrites dans le tableau des délégations d'augmentation du capital au § 6.13 « Délégations accordées dans le domaine des augmentations de capital » ;
- ❖ La modification des statuts de notre Société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires ;
- ❖ Il n'existe pas d'accord (contrats commerciaux, contrats financiers...) conclu par la Société qui soit modifié ou prenne fin en cas de changement de contrôle de la Société ;
- ❖ Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions de membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire.



### Franchissements de seuil

Il est précisé qu'au cours des trois dernières années, ACTIA Group a été informée des **franchissements de seuil** suivants :

- ❖ SGPFECA a franchi à la baisse le seuil de 5 % des droits de vote, le 18 février 2011 (avis AMF 211C0314) ;
- ❖ SALVEPAR (Groupe Société Générale) a franchi à la baisse les seuils de 15 %, 10 % et 5 % du capital et des droits de vote, le 16 mai 2011 (avis AMF 211C0745) ;
- ❖ HMG Finance a franchi à la hausse les seuils de 5 % du capital et de 10 % des droits de vote, le 16 mai 2011 (avis AMF 211C0725) ;
- ❖ Le pacte de concert composé des membres des familles PECH, CALMELS et THRUM a franchi à la hausse le seuil des 2/3 des droits de vote, le 20 mai 2011 (avis AMF 211C0774) ;
- ❖ HMG Finance a déclaré avoir franchi à la baisse le seuil de 10 % du capital, le 9 février 2012 (avis AMF 212C0426) ;
- ❖ HMG Finance a déclaré avoir franchi à la baisse le seuil de 5 % des droits de vote, le 2 avril 2012 (avis AMF 212C0458) ;
- ❖ HMG Finance a déclaré avoir franchi à la baisse le seuil de 5 % du capital, le 20 novembre 2012 (avis AMF 212C1557).

### Autres valeurs mobilières donnant accès au Capital Social

Il n'existe pas d'autres titres ou valeurs mobilières donnant accès au Capital Social.

### Ajustement des bases de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital, des options de souscription et d'achat et des actions gratuites

Au cours de l'exercice 2012, aucun ajustement des bases de conversion n'a été opéré.

### Marché des titres ACTIA Group

ACTIA Group est coté sur NYSE Euronext à Paris (compartiment C), code ISIN FR0000076655.

Au cours de l'exercice 2012, le total des actions ACTIA Group échangées a été de 5 785 487 contre 1 831 803 en 2011, soit une moyenne quotidienne de 22 600 actions sur 256 jours de Bourse contre 7 128 actions en 2011.

En 2012, le cours en valeur de clôture a varié :

- ❖ Plus haut 1,87 € atteint le 2 avril 2012,
- ❖ Plus bas 1,10 € atteint le 26 novembre 2012,
- ❖ Clôture le 31/12/2012 1,20 €.

Après avoir bien résisté en 2011, le titre ACTIA Group a connu une année 2012 beaucoup plus difficile. Des volumes record se sont échangés eu égard au retrait de certaines lignes gérées par HMG Finances, qui a ainsi généré un volume d'échange de 1 336 246 titres sur les 5 785 487 échangées en 2012, soit 23 %. Par ailleurs, le jour de la publication des résultats, le 29 mars 2012, pas moins de 551 149 titres se sont échangés, ce qui représente 10 % du volume annuel sur une seule journée. Contrairement aux tendances du marché, ACTIA Group a enregistré un fort volume, mais une performance à la baisse. Le tableau suivant en donne une synthèse :

	Performance		Volatilité	
	ACTIA Group	MS190	ACTIA Group	MS190
2011	8,46 %	<21,44> %	41,45 %	23,40 %
<b>2012</b>	<b>&lt;14,89&gt; %</b>	<b>20,51 %</b>	<b>32,57 %</b>	<b>16,27 %</b>



Évolution du cours de clôture et des volumes échangés du 1<sup>er</sup> janvier 2011 jusqu'à la date d'établissement du présent document – Cours de clôture en euros

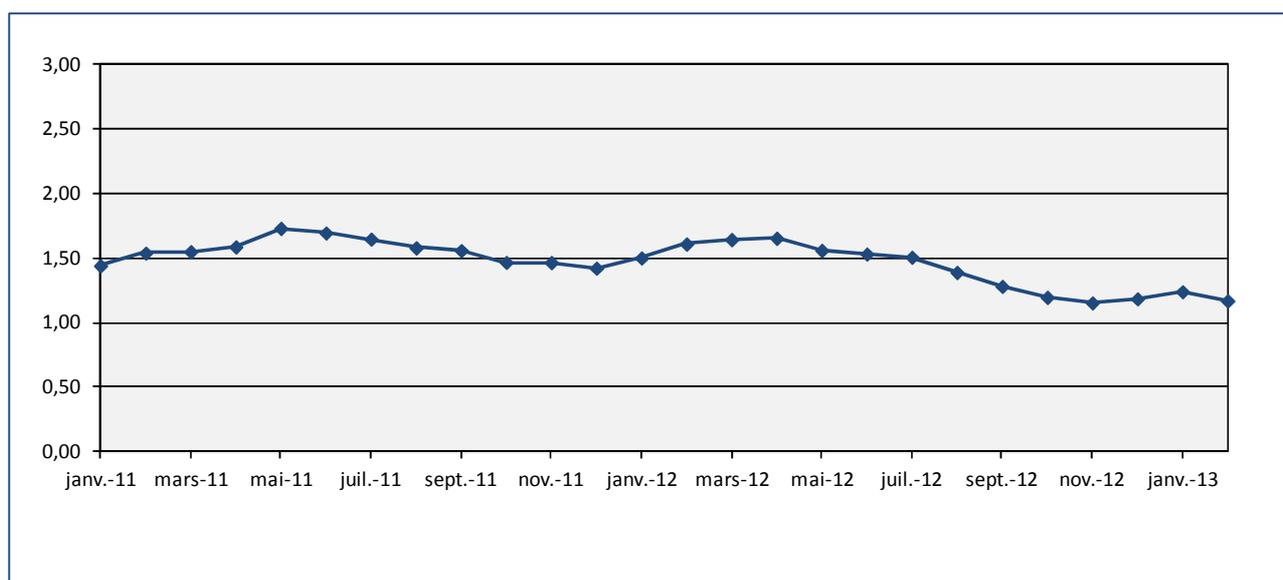
2011	janv-11	févr-11	mar-11	avr-11	mai-11	juin-11	juil-11	août-11	sept-11	oct-11	nov-11	déc-11
Cours le plus haut	1,52	1,66	1,62	1,62	1,78	1,75	1,74	1,70	1,64	1,54	1,58	1,50
Cours le plus bas	1,34	1,39	1,46	1,55	1,65	1,63	1,56	1,45	1,47	1,34	1,36	1,37
Cours moyen	1,44	1,54	1,55	1,59	1,73	1,70	1,65	1,58	1,56	1,47	1,47	1,36
Volume de titres échangés	119 724	252 873	103 310	66 528	240 626	162 075	137 917	218 262	179 307	109 616	152 502	89 063

2012	janv-12	févr-12	mar-12	avr-12	mai-12	juin-12	juil-12	août-12	sept-12	oct-12	nov-12	déc-12
Cours le plus haut	1,55	1,65	1,82	1,87	1,61	1,62	1,57	1,47	1,42	1,23	1,19	1,23
Cours le plus bas	1,43	1,57	1,60	1,55	1,49	1,46	1,46	1,35	1,16	1,17	1,10	1,15
Cours moyen	1,50	1,61	1,65	1,66	1,56	1,53	1,51	1,39	1,28	1,20	1,16	1,19
Volume de titres échangés	201 018	1 175 060	1 043 777	702 056	244 716	340 807	226 549	445 444	481 851	168 348	463 756	292 105

2013	janv-13	févr-13
Cours le plus haut	1,28	1,25
Cours le plus bas	1,20	1,09
Cours moyen	1,24	1,17
Volume de titres échangés	359 744	305 931

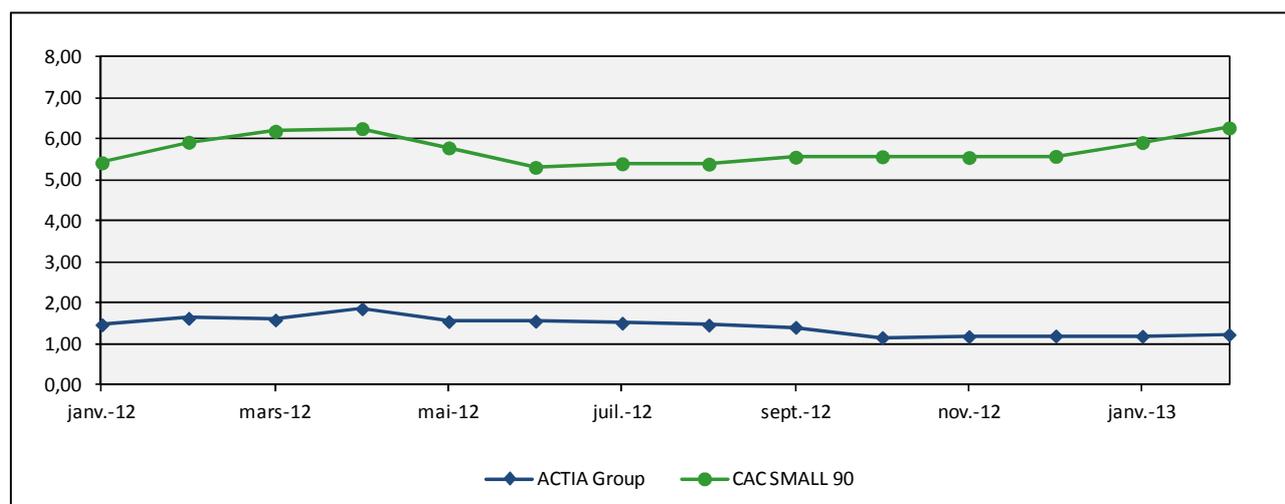
Source : Euronext Paris

Graphique d'évolution du cours (cours moyen mensuel de clôture en euros)





### Graphique d'évolution depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 (cours de clôture le 1<sup>er</sup> jour du mois)



#### 6.12.2 Contrôle et détention

Les informations concernant la détention et le droit de vote sont détaillées au § 6.12.1 « Répartition du Capital Social et des droits de vote ».

Comme il est indiqué dans le § 6.12 « Principaux Actionnaires », le Groupe est majoritairement détenu et contrôlé, directement et indirectement, par les familles PECH et CALMELS, notamment au travers des sociétés LP2C et SCIPIA.

En vue de s'assurer que le contrôle ne soit pas exercé de manière abusive et de garantir une bonne gouvernance, le Groupe a adopté une structure duale en Conseil de Surveillance et Directoire, détaillés au § 6.14.1 « Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire ». Les familles PECH et CALMELS occupent les postes de Président (Louis PECH) et Vice-Président (Pierre CALMELS) du Conseil de Surveillance. Parmi les quatre autres membres du Conseil, qui n'ont pas de lien avec eux, trois sont totalement indépendants et assurent une bonne gouvernance pour le Groupe.

Les deux familles PECH et CALMELS sont également présentes au niveau du Directoire, en les personnes de Marine CANDELON (fille de Pierre CALMELS) et Catherine MALLET (fille de Louis PECH). La présidence du Directoire est assurée par Christian DESMOULINS, qui n'a aucun lien avec les familles.

L'indépendance du Groupe vis-à-vis des familles est ainsi assurée, tout en maintenant une stratégie industrielle claire et pérenne.

#### 6.12.3 Pacte d'Actionnaires

Un pacte d'Actionnaires entre Louis PECH et Pierre CALMELS, d'une part, et Günther THRUM, d'autre part, a été signé le 11 décembre 2000.

Les parties déclarent agir de concert à l'égard de la Société ACTIA Group en vue de prévoir principalement :

- ❖ Un engagement de concertation précédant tout Conseil et toute Assemblée Générale d'Actionnaires ;
- ❖ Un engagement de maintien de la répartition des sièges au Conseil ;
- ❖ Un engagement de maintien de participation afin que les adhérents détiennent un pourcentage minimal de droit de vote de la Société ;
- ❖ Un engagement de concertation avant toute cession réalisée par l'un des quelconques signataires de tout ou partie des valeurs mobilières qu'il détient (y compris les titres non maintenus au nominatif) ;
- ❖ Un droit de préemption réciproque entre les deux groupes d'Actionnaires ;
- ❖ En cas d'offre publique, à laquelle l'une d'elles souhaiterait apporter ses titres, l'ensemble des parties s'engage à se concerter afin de prendre en commun les décisions tendant à permettre la réalisation du projet élaboré par la partie demanderesse sans remettre en cause les fondements de ce pacte quant au maintien du contrôle d'ACTIA Group et à la poursuite de sa stratégie industrielle ;



- ❖ Dans le cas où, pour quelque cause que ce soit, les actions ACTIA Group ne seraient plus inscrites sur un marché réglementé, et si les Actionnaires du Groupe « PECH et CALMELS » envisagent de céder tout ou partie de leurs actions ACTIA Group et que la cession envisagée soit susceptible de leur faire perdre le contrôle (40 % des droits de vote) d'ACTIA Group, ils devront offrir aux Actionnaires du Groupe « THRUM » la possibilité de céder tous leurs titres ACTIA Group aux mêmes conditions de prix et de règlement que celles obtenues de l'acquéreur.

Au 31 décembre 2012, ce pacte concernait un total de 11 179 516 actions (détention de 55,6 %) et de 22 288 425 droits de vote (contrôle de 71,3 %).

#### 6.12.4 Engagements de conservation de titres

À l'exception du pacte d'Actionnaires cité ci-dessus, il n'y a, à notre connaissance, pas d'engagement de conservation de titres sur les actions de la Société ACTIA Group.

#### 6.12.5 Nantissements d'actions ou d'actifs

Nom de l'Actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Conditions de levée	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% de capital nanti de l'émetteur
LP2C	CAISSE D'épargne	10-mars-09	30-sept-14	Remboursement prêt	2 153 847	10,7%
LP2C	CAISSE D'épargne	11-mars-09	05-juil-14	Remboursement prêt	512 821	2,6%
LP2C	BNP PARIBAS	03-juil-09	30-juil-14	Remboursement prêt	344 928	1,7%
LP2C	BNP PARIBAS	28-avr-10	28-avr-15	Remboursement prêt	272 000	1,4%
LP2C	CRÉDIT LYONNAIS	27-juil-12	27-juil-17	Remboursement prêt	551 000	2,7%
<b>TOTAL GENERAL DES TITRES NANTIS</b>					<b>3 834 596</b>	<b>19,1%</b>

A la connaissance de la Société, 3 834 596 actions sont donc nanties au profit d'établissements financiers à la date du 31 décembre 2012, ce qui représente un pourcentage de 19,1 % du Capital Social de la Société.

#### 6.12.6 Actions propres détenues par la Société

Les informations concernant ce chapitre sont décrites au § Note 1.19 « Actions propres » des notes annexes aux comptes sociaux.

#### 6.12.7 Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions

Nous vous proposons de conférer au Directoire, pour une période de dix-huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat d'actions de la Société, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, dans la limite de 2 % du nombre d'actions composant le Capital Social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Les acquisitions, qui ne pourront avoir pour effet de porter le nombre total d'actions propres à plus de 10 % du Capital Social, pourraient être effectuées en vue :

- ❖ D'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action, par l'intermédiaire d'un Prestataire de Service d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- ❖ De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que la totalité des actions acquises à cet effet ne pourra excéder 5 % du capital de la Société ;
- ❖ D'assurer la couverture de plans d'Attribution Gratuite d'Actions, de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un Plan d'Épargne Entreprise ou par attribution gratuite d'actions ;



- ❖ D'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation boursière en vigueur.

Ces opérations ne pourraient pas être effectuées en période d'offre publique.

Nous vous proposons de fixer le prix maximum d'achat à 3 euros par action et en conséquence le montant maximal de l'opération à 1 205 997 euros.

Le Directoire disposerait donc des pouvoirs pour faire le nécessaire en pareille matière.

### 6.13 Délégations accordées dans le domaine des augmentations de capital

#### 6.13.1 Augmentation de Capital Social

A la date de clôture, il n'y a aucune délégation en matière d'augmentation de capital en cours de validité.

#### 6.13.2 Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions

Il n'existe aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours sur la Société ou les autres sociétés du Groupe.

#### 6.13.3 Plan d'Attribution Gratuite d'Actions

Il n'existe aucun plan d'Attribution Gratuite d'Actions en cours sur la Société ou les autres sociétés du Groupe.

#### 6.13.4 Délégation en matière d'attribution d'options

Aucune délégation en matière d'attribution d'options de souscription d'actions entraînant une augmentation du Capital Social n'est en cours de validité à la date de clôture du présent exercice.

### 6.14 Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale

#### 6.14.1 Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire

Comme indiqué au § 7.1.1 « La gouvernance d'entreprise », notre Société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de Middledenext de décembre 2009.

##### Conseil de Surveillance

❖ Louis PECH	Président du Conseil de Surveillance
❖ Pierre CALMELS	Vice-Président du Conseil de Surveillance
❖ Günther THRUM	Membre du Conseil de Surveillance
❖ Véronique VEDRINE	Membre du Conseil de Surveillance
❖ Alain COSTES	Membre du Conseil de Surveillance
❖ Henri-Paul BROCHET	Membre du Conseil de Surveillance
❖ Jean-Philippe BRINET	Censeur

##### Directoire

❖ Christian DESMOULINS	Président du Directoire
❖ Catherine MALLET	Membre du Directoire
❖ Marine CANDELON-BONNEMAISON	Membre du Directoire



### 6.14.2 Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours des 5 derniers exercices – Expertise et expérience des organes de Direction en matière de gestion



❖ **Louis PECH** est le Président du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2008, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après :

#### ❖ Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
<b>Mandats en cours</b>			
Président du Directoire	LP2C	France	
Président du Conseil d'Administration et Administrateur	ACTIA Automotive	France	
	ACTIA de Mexico	Mexique	
	ACTIA Systems España	Espagne	
	KARFA	Mexique	
	ACTIA Italia	Italie	
	ACTIA India	Inde	
	ACTIA Nederland	Pays-bas	
	ACTIA Shanghai	Chine	
	ACTIA Nordic	Suède	
	ACTIA Tunisie	Tunisie	
	CIPI ACTIA	Tunisie	
	ACTIA Corp.	USA	
	EUROSUD Transport Atlantique Méditerranée	France	
	YMCA Cépière	France	
Membre du Conseil Consultatif	ACTIA do Brasil	Brésil	
Représentant permanent d'ACTIA Group	ACTIA Sodielec	France	
Représentant permanent d'ACTIA Automotive	ACTIA Muller	France	
	ACTIA Aixia	France	
Co-Gérant	SCI de l'Oratoire	France	
	SCI du 4 rue Jules Védrines	France	
Président	Comité d'investissement Midi Capital	France	
Vice-Président	Le Cercle D'oc	France	
Membre du Conseil Consultatif Régional	Société Générale	France	
	NATIXIS	France	
Conseiller Honoraire	Banque de France de Toulouse	France	
	Conseil du Commerce Extérieur de la France	France	
Président d'honneur	CCI de Toulouse	France	
	Conseil du Commerce Extérieur de Midi-Pyrénées	France	
Membre	Académie d'Occitanie	France	
	Association des Capitouls	France	
Membre du Comité des Sages	Muséum d'Histoire Naturelle	France	
Censeur statutaire	Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées	France	
<b>Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices</b>			
Président du Conseil d'Administration	IDEI (Institut d'Économie Industrielle)	France	2009
	Fonderies Financière MERCIÉ	France	2012
Administrateur	Groupe ESC de Toulouse	France	2008
	Banque Tuniso-Koweïtienne	Tunisie	2011

#### ❖ Adresse

ACTIA Group – 5 rue Jorge Semprun – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04



❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL :
  - Né le 27 avril 1934 à Ferrals-Les-Corbières (Aude)
  - Marié, 4 enfants
- ETUDES :
  - Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Toulouse 1954-1957
- CARRIERE :
  - ATELIERS SEMCA – Secrétaire Général 1960 – 1962
  - MICROTURBO le 2 janvier 1963 après avoir assuré la création de cette Société depuis la Société ABG SEMCA – Directeur Commercial puis Directeur Général Adjoint 1963 – 1989
  - Quitte la Société après avoir assumé simultanément pendant 3 ans les activités de MICROTURBO et les fonctions de Direction chez MERCIE et ACTIA Automotive
  - ACTIA Automotive depuis 07/1989
  - Entré chez LP2C (Holding du Groupe) depuis 07/1994
- DECORATIONS :
  - Médaille d'Argent du Travail 1985
  - Chevalier de l'Ordre National du Mérite 1984
  - Officier de l'Ordre National du Mérite 1992
  - Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques 1997
  - Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur 2012
- DISTINCTION :
  - Prix Chivas 1985
- ACTIVITE SOCIALE PASSEE :
  - Membre associé de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse 1986 – 1991
  - Président de la Commission Industrie et Commerce Extérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse 1986 – 1991
  - Vice-Président de la Commission du Commerce Extérieur à la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Toulouse 1988 – 1992
  - Président du Comité Régional Midi-Pyrénées des Conseillers du Commerce Extérieur de la France 1988 – 1993
  - Président du Comité Régional d'Exportation (Conseil Régional) 1990 – 1993
  - Président du Groupe d'Étude et de Mobilisation (GEM) Midi-Pyrénées 1991 – 1993
  - Président du Comité de Promotion des Échanges Internationaux (Charte de l'Exportation) 1991 – 1995
  - Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse 1991 – 1997
  - Conseiller de la Banque de France Toulouse 1993 – 2005
  - Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse 1994 – 1997
  - Vice-Président de l'Union Patronale Région Midi-Pyrénées 1994 – 1997
  - Membre du Conseil Économique et Social Région Midi-Pyrénées 1994 – 1997
  - Président de l'ADERMIP (Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Économie et des Recherches de Midi-Pyrénées) 1994 – 1999
  - Membre du Bureau de l'Union Patronale de la Haute-Garonne 1994 – 1999
  - Administrateur de l'Institut National Polytechnique de Toulouse 1994 – 2002
  - Vice-Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées 1995 – 1997



Vice-Président du Comité Départemental de Développement Économique (Conseil Général)	1995 – 2000
Président de l'IERSET (Institut Européen de Recherche sur les Systèmes Electroniques pour les Transports)	1996 – 2003
Président de la Société d'Épargne Locale Toulouse Nord (Groupe Caisse d'Épargne)	2000 – 2004
Administrateur de la Société d'Épargne Locale Toulouse Nord (Groupe Caisse d'Épargne)	2000 – 2007
Censeur au Conseil de Surveillance TOFINSO	2003 – 2005
Administrateur d'Espace Sport Technologies (France)	2003 - 2005
Administrateur de l'Association FACE Grand Toulouse (France)	2003 – 2005

❖ **Pierre CALMELS** est le Vice-Président du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2003 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2009, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2015 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :



❖ Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
<b>Mandats en cours</b>			
Président du Conseil de Surveillance	LP2C	France	
Vice-Président du Conseil d'Administration	ACTIA Automotive	France	
	ACTIA Italia	Italie	
	ACTIA Automotive	France	
	SCI Los Olivos	Espagne	
	ACTIA Nederland	Pays-Bas	
Administrateur	ACTIA Systems España	Espagne	
	ACTIA Corp.	USA	
	ACTIA Inc.	USA	
	CIPI ACTIA	Tunisie	
	KARFA	Mexique	
	ACTIA de Mexico	Mexique	
Membre du Conseil Consultatif	ACTIA do Brasil	Brésil	
	SCIPIA	France	
Co-Gérant	SCI les Coteaux de Pouvourville	France	
	SCI du 4 rue Jules Védrières	France	
	SCI de l'Oratoire	France	
<b>Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices</b>			
Vice-Président du Conseil d'Administration	Fonderies Financière MERCIÉ	France	2012
Représentant permanent de LP2C	Fonderie Mercie Europe	France	2012
	ACTIA Muller	France	2010
	ACTIA Aixia	France	2010
Administrateur	ACTIA Sodielec	France	2010
	ATON Systèmes	France	2012
	Fonderies Financière MERCIÉ	France	2012

❖ Adresse

ACTIA Group – 5, rue Jorge SEMPRUN – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

❖ Expertise et expérience

• ETAT CIVIL :

Né le 29 novembre 1936 à Ploubazlanec (Côtes d'Armor)

Marié, 5 enfants



- ETUDES :
 

Ecole Polytechnique – Paris – AFN	1957 – 1959
Service Militaire – Marignane Avord	1959 – 1960
ENSAE – Paris	1960 – 1962
ICG – Toulouse	1983 – 1985
- CARRIERE :
 

CEAT (Centre d’Essais Aéronautiques de Toulouse) Ingénieur Armement Responsable Laboratoire Conditionnement (3 ans) Chef du Groupe Matériaux et Structure (4 ans)	1962 – 1969
MICROTURBO SA – Toulouse Directeur Technique (7 ans) Directeur Programmes (9 ans) Directeur Général (5 ans)	1969 – 1990
ACTIA Automotive SA – Toulouse	depuis 12/1990
Entré chez LP2C (Holding du Groupe)	depuis 07/1994



- ❖ **Günther THRUM** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l’Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002 ; son mandat, renouvelé lors de l’Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2008, arrivera à expiration lors de l’Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014 et qui statuera sur les comptes de l’exercice clos le 31 décembre 2013 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

#### ❖ Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
<b>Mandats en cours</b>			
Gérant	SIDMIA S.A.S.	France	
	SIDMIA International SARL	France	
Administrateur	INTELLIGENT GENERATION LLC	USA	
<b>Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices</b>			
NÉANT			

#### ❖ Adresse

SIDMIA International – 58, avenue du Général Leclerc – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

#### ❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL :
  - Né le 9 juin 1938 à Karlsruhe (Allemagne)
  - Marié, 2 enfants
- ETUDES :
 

Université Technique – Karlsruhe (Allemagne)	1957 – 1963
Diplôme d’ingénieur	



- CARRIERE :
 

REINZ (Allemagne) Ingénieur d'application Chef du bureau d'application	1963 – 1969
SNECI (Levallois) Ingénieur commercial	1969 – 1972
SIDMIA (Boulogne-Billancourt) Gérant	depuis 1972
SIDMIA International (Boulogne-Billancourt) Gérant	depuis 1988

- ❖ **Alain COSTES** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 novembre 2003 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2009, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2015 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :



- ❖ Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Président du Conseil d'Administration	Gip RENATER	France	
	GROUPE Esc de Toulouse	France	
	INPT-Ensat	France	
	IUT de Figeac	France	
Vice-Président	CANCEROPOLE de Toulouse	France	
	AMPERE	France	
Administrateur	ACTIA Automotive	France	
	MAPPING Consulting	France	
	Pôle de Compétitivité Cancer Bio Santé	France	
	AVAMIP	France	
	PRES Université Toulouse	France	
Membre Associé	RTRA Aéronautique	France	
	CCI de Toulouse	France	
Président du Conseil Scientifique	Fondation de Recherche InNaBioSanté	France	
Membre du Conseil Scientifique	Sciences-Animation	France	
Président Référent Recherche/Innovation	CRCI Midi-Pyrénées	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Membre	Midi-Pyrénées Innovation	France	2009
	CCRDT Midi-Pyrénées	France	2009

- ❖ Fonctions

- Professeur à l'INP – 6 Allées Émile Monso – 31000 TOULOUSE,
- Cadre scientifique au LAAS-CNRS – 7 Avenue du Colonel Roche – 31077 TOULOUSE Cedex 04,
- Membre de l'Académie des Technologies.

- ❖ Adresse

MAPPING Consulting – 26, rue Saint-Antoine du T - 31000 TOULOUSE

- ❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL :  
Né le 29 juillet 1939 à Toulouse (Haute-Garonne)



- **ETUDES :**

Licence ès Sciences	1963
Ingénieur de l'École Nationale Supérieure d'Électrotechnique, d'Électronique, d'Informatique et d'Hydraulique de Toulouse (ENSEEIH)	1963
Docteur de 3 <sup>ème</sup> cycle et d'État ès sciences	1966
Docteur ès Sciences	1972
- **CARRIERE :**

Chercheur, Président d'établissement d'enseignement supérieur	
Membre de l'équipe conception et validation des systèmes informatiques sûrs de fonctionnement du Laboratoire d'Automatique et d'Analyse des Systèmes (LAAS) du CNRS	depuis 1974
Maître de conférences	1975 – 1980
Vice-président du groupe International Federation for Information Processing	depuis 1979
Professeur sans chaire	1981 – 1983
Directeur adjoint du LAAS-CNRS et du groupe Tolérance aux fautes et sûreté de fonctionnement informatique	1981 – 1985
Vice-président de l'Association pour le développement de l'économie de l'enseignement et des recherches en Midi-Pyrénées	depuis 1981
Professeur de 1 <sup>ère</sup> classe	1983 – 1988
Conseiller technique auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse	depuis 1984
Directeur du LAAS-CNRS et du groupe Tolérance aux fautes et sûreté de fonctionnement informatique	1985 – 1996
Président de la section Informatique, Automatique, Traitement du Signal du CNRS	1988 – 1991
Professeur de classe exceptionnelle	depuis 1989
Membre élu et membre du bureau de la section Informatique, Automatique, Traitement du Signal du CNRS	1992 – 1995
Président du Conseil de Département Sciences pour l'Ingénieur	1992 – 1995
Membre du Conseil Scientifique du CNRS	1992 – 1997
Rapporteur Général de la 2 <sup>ème</sup> session plénière du CNRS	1993
Membre du Conseil Supérieur de la Recherche et de la Technologie au MESR	depuis 1994
Président de l'Institut National Polytechnique de Toulouse (INPT)	1996 – 2000
Membre du Conseil d'Administration du CNRS	1996 – 2000
Membre de L'ENSEEIH, du Comité Consultatif du Développement Technologique (CCDT)	depuis 1998
Directeur de la Technologie au Ministère de la Recherche	2000 – 2003
Professeur à l'INPT	depuis 2003
Président de la 3 <sup>ème</sup> session plénière du CNRS	
Cadre Scientifique au LAAS-CNRS	depuis 2003
Membre de la section 07 du Comité National de la Recherche Scientifique	
Président du Conseil du département sciences pour l'ingénieur et du conseil scientifique du CNRS	
- **ŒUVRES :**

Nombreux articles et publications scientifiques dans des revues spécialisées



- DECORATIONS :

Commandeur de la Légion d'Honneur

2008

Commandeur des Palmes Académiques

Membre de l'Académie des Technologies

Silver Score de l'IFIP

- ❖ **Véronique VEDRINE** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; sa nomination a été ratifiée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2004 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2009, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2015 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :



- ❖ Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
<b>Mandats en cours</b>			
Administrateur	OSEO Régions	France	
	Groupe la dépêche du midi	France	
<b>Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices</b>			
NEANT			

- ❖ Fonction

Directeur de Réseau Sud OSEO – Société Anonyme au Capital de 337 230 064 € – RCS CRETEIL 320 252 489.

- ❖ Adresse

OSEO – 27/31 avenue du Général Leclerc – 94700 MAISONS-ALFORT.

- ❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL :

Née le 25 juin 1959 à Mantes-La-Jolie (Yvelines)

2 enfants

- ETUDES :

Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Clermont-Ferrand

1977 – 1980

- CARRIERE :

CEPME

Chargée d'affaires - Direction régionale Auvergne

1981 – 1991

Siège Social - Direction des Engagements : sectoriel tourisme, santé, collectivités

1991 – 1997

Responsable département Tourisme agence centrale

Adjointe au Directeur de Réseau lors du rapprochement CEPME - SOFARIS

Directeur Régional BDPME Midi-Pyrénées

1998 – 2005

Directeur du Réseau Sud Méditerranée OSÉO Bdpme  
(PACA, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées)

depuis 02/2005

Directeur du Réseau Sud Méditerranée OSEO  
(OSEO Financement – OSEO Innovation)

depuis 10/2006

Directeur du Réseau Sud OSEO

(PACA, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine)

depuis 01/2009

- DECORATIONS :

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

2001



- ACTIVITE SOCIALE :

Trésorière du Comité Régional des Banques de PACA

Présidente I.F.A. (Institut Français des Administrateurs indépendants) Midi-Pyrénées.

- ❖ **Henri-Paul BROCHET** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 15 septembre 2008 ; son mandat arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :



- ❖ Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
<b>Mandats en cours</b>			
Président	ALIAGE	France	
	CANCEROPOLE Grand Sud-Ouest	France	
Administrateur	SOGECLAIR	France	
Conseiller	CESER	France	
Administrateur suppléant	AEROSPACE Valley	France	
<b>Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices</b>			
Directeur de l'intégration	Lors de la fusion ALCATEL SPACE et ALENIA SPAZIO	France	
Directeur Général Adjoint	Thales Alenia Space	France	
Directeur	Thales Alenia Space (site de Toulouse)	France	
	Thales Alenia Space Belgium	Belgique	
Administrateur	Thales Alenia Space Espagne	Espagne	
Conseiller du Président	Thales Alenia space	France	
Représentant permanent de THALES ALENIA SPACE	INTESPACE	France	

- ❖ Fonctions

- Membre du Conseil Scientifique de l'Université Paul Sabatier,
- Conseiller Technique I.P. à la CCIT.

- ❖ Adresse

132, chemin Saint Pierre – 31170 TOURNEFEUILLE

- ❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL :

Né le 12 septembre 1945 à Limoges (Haute-Vienne)

- ETUDES :

Doctorat en physique option hyperfréquence

Institut d'Administration des Entreprises

- CARRIERE :

THOMSON - CSF « Division Faisceaux Hertiens »

Ingénieur de test et d'intégrations de Faisceaux Hertiens

1973 – 1977

Responsable du Laboratoire Oscillateurs Locaux

1977 – 1982

THOMSON - CSF « Division Espace »

Responsable des Lignes de Produits Hyperfréquences et TT&C

1982 – 1988

Directeur Équipements Spatiaux ALCATEL - ESPACE

1988 – 1993



ALCATEL - ESPACE puis ALCATEL - SPACE (après fusion avec Aérospatiale "satellites") Directeur Industriel et Directeur du site de Toulouse	1993 – 2003
ALCATEL - SPACE puis ALCATEL ALENIA SPACE (après fusion avec Alenia Spazio) Directeur de l'Intégration Industrielle et Directeur du site de Toulouse	2003 – 2007
THALES ALENIA SPACE Directeur Général Adjoint de Thales Alenia Space France et Directeur du site de Toulouse	2007 – 2010



❖ **Jean-Philippe BRINET** est Censeur auprès du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors du Conseil de Surveillance du 14 septembre 2009 ; son mandat arrivera à expiration le 14 septembre 2013 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

❖ Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
<b>Mandats en cours</b>			
Administrateur	KGF	France	
	Université Bordeaux 4	France	
<b>Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices</b>			
Directeur Général	CIC Société Bordelaise	France	2009
Président	Société Financière et Foncière de Participation	France	2009
Administrateur	CIC / Assets Management	France	2009

❖ Fonctions

- Gérant de JPF Conseil

❖ Adresse

16, rue du Temple – CAVALIERE – 83980 LE LAVANDOU

❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL :

Né le 14 mars 1943 à Neuilly sur seine

- ETUDES :

Diplômé de l'Institut d'Administration des Entreprises

Diplômé du Centre d'Études Supérieures de Banque de Paris

Diplômé d'Études Supérieures Spécialisées de Droit Privé

- CARRIERE :

Chargé de recherches au Ministère du Travail au Québec 1968 – 1969

Assistant à la Direction financière de Procter et Gamble 1970 – 1971

Responsable de la clientèle à la Direction des Grandes Entreprises de la BRED 1971 – 1974

Assistant du Directeur de l'exploitation de la BRED 1974 – 1975

Directeur de groupe de la BRED - Paris-Est 1975 – 1977

Directeur de groupe de la BRED - Rouen 1978 – 1981

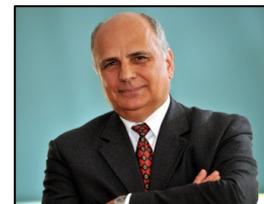
Directeur régional de la BRED - Est Parisien 1981 – 1989

Directeur du marketing de la BRED 1989 – 1991



Directeur du réseau de la BRED	1991 – 1993
Directeur général de la CIC Société Bordelaise	1994 – 2009

- ❖ **Christian DESMOULINS** est le Président du Directoire de la Société ; nommé lors du Conseil de Surveillance du 28 mars 2003, son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 13 septembre 2010 et arrivera à expiration le 12 novembre 2014 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :



❖ Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat	
<b>Mandats en cours</b>				
Président du Conseil d'Administration et Administrateur	ACTIA Sodielec	France		
	ACTIA Nordic	Suède		
	SCI los Olivos	Espagne		
	ACTIA Aixia	France		
	ACTIA Shanghai	Chine		
	ACTIA Uk	Angleterre		
	ACTIA Muller UK	Angleterre		
	ACTIA Italia	Italie		
	ATON Systèmes	France		
	ACTIA Systems España	Espagne		
	ACTIA India	Inde		
	KARFA	Mexique		
	Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse	France		
	Centre Universitaire CHAMPOLLION	France		
Le Cercle d'Oc	France			
Directeur Général et Administrateur	ACTIA Automotive	France		
	ACTIA Nederland	Pays-Bas		
	ACTIA de Mexico	Mexique		
	CIPI ACTIA S.A.	Tunisie		
	ACTIA Muller	France		
	ACTIA Corp.	USA		
	ACTIA Inc.	USA		
	YMCA Cépière	France		
	Aerospace Valley	France		
	Club des Affiliés du LAAS-CNRS	France		
Administrateur	Institut National Polytechnique de Toulouse	France		
	Censeur	OSÉO	France	
	Membre du Conseil Consultatif	ACTIA do Brasil	Brésil	
	Représentant permanent d'ACTIA Group	ARDIA	Tunisie	
	Représentant permanent d'ACTIA Automotive	ACTIA Tunisie	Tunisie	
	Conseiller	Banque de France de Toulouse	France	
		Conseil du Commerce Extérieur de la France	France	
	Membre du Conseil	École Doctorale Systèmes	France	
	Membre du Conseil d'Orientation	OSEO	France	
	Gérant / Co-Gérant	SCI les Coteaux de Pouvoirville	France	
ACTIA Muller España		Espagne		
Président	Comité Régional des Conseillers du Commerce Extérieur de la France en Midi-Pyrénées	France		
Président du Conseil de Supervision	Les Ateliers de l'Ayguette	France		
<b>Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices</b>				
Président du Conseil d'Administration	ACTIA Shanghai	Chine	2008	



Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
	École Nationale Supérieure Mécanique et Microtechnique de Besançon	France	2008
	ACTIA do Mexico	Mexique	2008
	ACTIA do Brasil	Brésil	2009
	ACTIA Nederland	Pays-Bas	2011
Président du Conseil d'Évaluation Scientifique	École des Mines d'Alès	France	2010
Administrateur	École Nationale Supérieure des Ingénieurs en Arts Chimiques et Technologiques	France	2010

#### ❖ Fonctions

- Contrat de travail dans la Société LP2C Société Anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire au Capital de 6 751 560 €, 5, rue Jorge SEMPRUN - 31400 TOULOUSE, 384 043 352 RCS TOULOUSE,
- Membre de l'Académie des Technologies.

#### ❖ Adresse

ACTIA Group – 5, rue Jorge SEMPRUN – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

#### ❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL :  
Né le 18 octobre 1951 à Safi (Maroc)  
Marié – 1 enfant
- ETUDES :  
École Polytechnique  
Ingénieur des Ponts et Chaussées
- CARRIERE :  

Chef d'Arrondissement à la Direction Départementale de l'Équipement de la Nièvre	1976 – 1981
Chef de Division à la DRIRE de PACA et Chargé de Mission auprès du Préfet de Région	1981 – 1986
Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement et Délégué Régional de l'ANVAR d'Auvergne	1986 – 1991
Directeur DRIRE de Midi-Pyrénées	1991 – 1998
Directeur de l'École des Mines d'Albi	1991 – 1998
Chef du service des Industries Manufacturières au Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie	1998 – 1999
Directeur de la Recherche Technologique du CEA	1999 – 2003
Président de CEA Valorisation	1999 – 2003
Président du Directoire d'ACTIA Group	depuis 2003
Directeur Général d'ACTIA Automotive	depuis 2003
- DECORATIONS :  
Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite  
Chevalier de l'Ordre National des Palmes Académiques



- ❖ **Catherine MALLET** (née PECH) est Membre du Directoire de la Société ; nommée lors du Conseil de Surveillance du 12 novembre 2002, son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 13 septembre 2010 et arrivera à expiration le 12 novembre 2014 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

❖ Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
<b>Mandats en cours</b>			
Membre du Directoire	LP2C	France	
Administrateur	ACTIA Muller	France	
Co-Gérante	SCIPIA	France	
	SCI Rue Jules Védrières	France	
Représentante permanente du MEDEF 31	CILEO	France	
Représentante permanente du CILEO	CILEO Développement	France	
	Promologis S.A. H.L.M.	France	
Présidente du Comité d'Audit	Promologis S.A. H.L.M.	France	
<b>Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices</b>			
Administrateur	Fonderies Financière MERCIE	France	2012

❖ Adresse

ACTIA Group – 5, rue Jorge SEMPRUN – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

❖ Expertise et expérience

• ETAT CIVIL

Fille de Louis PECH

Née le 26 Mai 1969 à Toulouse (Haute-Garonne)

Mariée – 2 enfants

• ETUDES

Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Toulouse

1989-1992

• CARRIERE

Crédit Mutuel Île de France Boulogne-Billancourt – Chargée de clientèle

1992 – 1993

ACTIA Automotive S.A Toulouse – Attachée de Direction

1993 – 1996

ACTIA Group S.A Toulouse – Attachée de Direction

1996 – 2003

ACTIA Group S.A Toulouse – Directrice Financière

depuis 2003

LP2C S.A. Toulouse – Membre du Directoire

depuis 1999



- ❖ **Marine CANDELON-BONNEMAISON** (née CALMELS) est Membre du Directoire de la Société ; nommée lors du Conseil de Surveillance du 12 novembre 2002, son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 13 septembre 2010 et arrivera à expiration le 12 novembre 2014 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :



❖ Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
<b>Mandats en cours</b>			
Membre du Directoire	LP2C	France	
	ACTIA Sodielec	France	
Administrateur	ACTIA Aixia	France	
	ATON Systèmes	France	
	ACTIA Muller	France	
Représentant permanent d'ACTIA Group	ACTIA Automotive	France	
<b>Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices</b>			
NEANT			

❖ Adresse

ACTIA Group – 5, rue Jorge SEMPRUN – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

❖ Expertise et expérience

• ETAT CIVIL

Fille de Pierre CALMELS

Née le 2 décembre 1961 à Paris

Mariée – 2 enfants

• ETUDES

First Certificate of Cambridge 1979

Proficiency of Cambridge 1980

BTS Secrétariat de Direction 1982

• CARRIERE

TECHNAL France Toulouse : Secrétaire qualifiée export 1982 – 1985

Maurice MESSEGUE Auch - Secrétaire de Direction 1986

LABORATOIRES DES HERBES SAUVAGES Fleurance - Secrétaire de Direction 1986 – 1990

SARL ACTE Nérac - Assistante de Direction 1990 – 1993

SA M3S Castelginest - Président Directeur Général 1993 – 2002

SA LP2C Toulouse - Membre du Directoire depuis 1999

Les critères d'indépendance retenus ainsi que la liste des mandataires indépendants figurent au § 7.1.1 « Gouvernance d'entreprise ».

### 6.14.3 Déclaration d'absence de condamnation des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire

A la connaissance de la Société, au cours des cinq dernières années :

- ❖ Aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre d'un des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire ;



- ❖ Aucun membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, sauf dans le cadre d'une entité, Fonderies Financières MERCIÉ, société externe au Groupe, liquidée en 2012. Cette liquidation était une liquidation amiable, liée à la fin des activités de cette structure ; comme indiqué ci-dessus, au niveau des mandats exercés au cours des cinq derniers exercices, Louis PECH, Pierre CALMELS et Catherine MALLET faisaient partie de son Conseil d'Administration ;
- ❖ Aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) ;
- ❖ Aucun membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

#### 6.14.4 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et de la Direction Générale

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de conflit d'intérêts potentiel entre leurs devoirs de membre des organes de Direction ou de Surveillance à l'égard de l'émetteur et leurs intérêts privés.

#### 6.14.5 Nominations, renouvellements et ratifications de cooptation

Aucun mandat de membre du Conseil de Surveillance n'arrive à expiration lors de la présente Assemblée.

### 6.15 Rémunérations et avantages

#### 6.15.1 Rémunérations et jetons de présence

Conformément aux dispositions de l'article L225-102-1 du Code de Commerce et à la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 décembre 2008, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale (éléments fixes, variables et exceptionnels) et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, ainsi que les critères en fonction desquels ils ont été calculés ou les circonstances en vertu desquelles ils ont été établis.

Nous vous indiquons également les engagements de toute nature pris au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, ainsi que les modalités de détermination de ces engagements.

Il est précisé qu'en dehors des plans de stock-options et actions de performance, les rémunérations mentionnées sont versées par LP2C, société holding consolidante au titre :

- ❖ Soit des mandats qui sont exercés au niveau de la Société Anonyme LP2C et votées par le Conseil de Surveillance de cette dernière ; ces rémunérations ne sont donc pas spécifiquement des rémunérations versées au titre d'ACTIA Group ;
- ❖ Soit des contrats de travail.

Les rémunérations versées et les décisions prises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 sont les suivantes :

Tableau 1 - Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
Nom et fonction du dirigeant mandataire social :	Montant reçus en 2012	Montant reçus en 2011
<b>Christian DESMOULINS</b> - Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	300 707	293 338
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>300 707</b>	<b>293 338</b>



Tableau 1 - Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
Nom et fonction du dirigeant mandataire social :	Montant reçu en 2012	Montant reçu en 2011
<b>Catherine MALLET</b> - Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	81 777	77 956
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>81 777</b>	<b>77 956</b>
<b>Marine CANDELON</b> - Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	47 707 <sup>(1)</sup>	45 071
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>47 707</b>	<b>45 071</b>

- (1) Augmentation liée en partie à une évolution du salaire et pour le reste à un impact « année pleine » du temps de travail (passage d'un 2/5<sup>ème</sup> à un mi-temps).

Tableau 2 - Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Nom et fonction du dirigeant mandataire social :	Montants dus	Montants reçus	Montants dus	Montants reçus
	En 2012		En 2011	
<b>Christian DESMOULINS</b> - Président du Directoire				
Rémunération fixe	210 600	210 600	206 280	206 280
Rémunération variable	88 000	88 000	85 000	85 000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	2 107	2 107	2 058	2 058
<b>TOTAL</b>	<b>300 707</b>	<b>300 707</b>	<b>293 338</b>	<b>293 338</b>
<b>Catherine MALLET</b> - Membre du Directoire				
Rémunération fixe	79 625	79 625	75 855	75 855
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	2 152	2 152	2 101	2 101
<b>TOTAL</b>	<b>81 777</b>	<b>81 777</b>	<b>77 956</b>	<b>77 956</b>
<b>Marine CANDELON</b> - Membre du Directoire				
Rémunération fixe	45 890 <sup>(1)</sup>	45 890 <sup>(1)</sup>	42 975	42 975
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	1 817	1 817	2 096	2 096
<b>TOTAL</b>	<b>47 707</b>	<b>47 707</b>	<b>45 071 <sup>(1)</sup></b>	<b>45 071 <sup>(1)</sup></b>

- (1) Augmentation liée en partie à une évolution du salaire et pour le reste à un impact « année pleine » du temps de travail (passage d'un 2/5<sup>ème</sup> à un mi-temps).

Les avantages en nature correspondent à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.



Tableau 3 - Jetons de présence et autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non dirigeants		
Mandataires sociaux non dirigeants – Nom et mandat	Montants reçus en 2012	Montants reçus en 2011
<b>Louis PECH</b> - Président du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence		
Autres rémunérations <sup>(1)</sup>	101 246	99 798
<b>Pierre CALMELS</b> - Vice-Président du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence		
Autres rémunérations <sup>(1)</sup>	72 000	75 000
<b>Günther THRUM</b> – Membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence		
Autres rémunérations		
<b>Alain COSTES</b> – Membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence		
Autres rémunérations		
<b>Véronique VÉDRINE</b> – Membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence		
Autres rémunérations		
<b>Henri-Paul BROCHET</b> – Membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence		
Autres rémunérations		
<b>TOTAL</b>	<b>173 246</b>	<b>174 798</b>

(1) Rémunérations au titre des mandats exercés au niveau de la Société Anonyme LP2C.

Tableau 4 - Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe						
Nom du dirigeant mandataire social	Date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
<b>TOTAL</b>						

Tableau 5 - Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social			
Nom du dirigeant mandataire social	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
<b>TOTAL</b>			



Tableau 6 - Actions de performance attribuées par l'Assemblée Générale des Actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe						
Nom du mandataire social	Date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
<b>TOTAL</b>				NEANT		

Tableau 7 - Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social			
Nom du dirigeant mandataire social	Date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
<b>Christian DESMOULINS -</b> Président du Directoire	19/09/2008	40 000	(1)
<b>TOTAL</b>		<b>40 000</b>	

(1) Le 19 septembre 2008, 60 000 actions ont été attribuées au Président du Directoire. Elles ont été définitivement acquises le 20 septembre 2010 après validation des conditions d'acquisition.

Le 20 septembre 2012, 40 000 de ces actions sont devenues disponibles, le solde, soit 20 000 actions, demeurant indisponibles jusqu'à la cessation du mandat du Président du Directoire, selon les termes de la décision du Conseil de Surveillance du 19 décembre 2008.

Tableau 8 - Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions	
Date de l'Assemblée	NEANT
Date du Directoire	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	
Point de départ d'exercice des options	
Date d'expiration	
Prix de souscription ou d'achat	
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	
Nombre d'actions souscrites à ce jour	
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat actions annulées ou caduques	
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	

Tableau 9 - Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers				
	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan n° 1	Plan n° 2
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et/ou toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	NEANT			



**Tableau 9 - Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers**

Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé

**Tableau 10 - Dirigeants - Mandataires sociaux**

	Contrat de Travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
Nom : <b>Christian DESMOULINS</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>(1)</b>
Fonction : Président du Directoire				
Date début Mandat : 01/04/03				
Date fin Mandat : 12/11/14				
Avantages :				
Nom : <b>Marine CANDELON</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>
Fonction : Membre du Directoire				
Date début Mandat : 12/11/02				
Date fin Mandat : 12/11/14				
Avantages :				
Nom : <b>Catherine MALLET</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>
Fonction : Membre du Directoire				
Date début Mandat : 12/11/02				
Date fin Mandat : 12/11/14				
Avantages :				

(1) Dans la situation actuelle, le Président du Directoire est salarié de la Société LP2C, Holding. Une clause de non concurrence figure au contrat de travail : le choix de faire jouer, ou non, cette clause appartient à LP2C. Si elle vient à appliquer cette clause, LP2C supportera seule la charge financière liée à cette indemnité ; cette indemnité ne sera donc pas supportée par l'émetteur.

En 2012, sur la partie fixe de leurs rémunérations, les membres du Directoire ont bénéficié des mêmes augmentations que les collaborateurs du Groupe. Ainsi, d'une manière générale, la partie fixe de la rémunération des Dirigeants d'ACTIA Group suit l'évolution des salaires de la principale structure française, sauf année exceptionnelle, quand la situation du Groupe est trop tendue, auquel cas l'augmentation est alors inférieure, voire nulle. Pour 2013, il a été décidé qu'il n'y aurait pas d'augmentation de salaire au niveau des dirigeants mandataires sociaux, sachant qu'une augmentation de salaire légèrement supérieure à l'inflation sera proposée à l'ensemble des salariés français dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires.

La partie variable se traduit par des primes sur objectif avec un minima indexé sur le salaire n<sup>-1</sup>.

Les avantages en nature correspondent à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Le Président du Directoire a renoncé à percevoir l'indemnité équivalente à une fois et demie le salaire brut annuel, dans le cas de la rupture de son contrat de travail en l'absence de faute grave ou lourde.

Lors du renouvellement du mandat du Président du Directoire de la Société ACTIA Group, le Conseil a opté pour le maintien du contrat de travail dont il bénéficiait au sein de la Société mère, LP2C, depuis sa prise de fonction. Ce choix a été motivé par la stratégie du Groupe qui est avant tout et depuis son origine, un Groupe familial où la volonté de pérenniser l'encadrement dirigeant est un principe directeur.

Par ailleurs, le Conseil a estimé que la rémunération du Président du Directoire qui ne comprenait aucun élément exceptionnel ni extraordinaire au vu des responsabilités confiées d'une part et la structure à dominante patrimoniale et familiale de l'actionariat d'autre part, étaient autant d'éléments qui justifiaient l'autorisation de ne pas mettre un terme au contrat de travail et de cumuler le mandat de Président du Directoire avec ce contrat de travail.



Aucun engagement de quelque nature que ce soit, correspondant à des éléments de rémunération, indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonction du mandataire ou postérieurement à celle-ci n'a été pris, en dehors des engagements cités ci-dessus.

Enfin, il n'est versé aucun jeton de présence.

### **6.15.2 Transactions effectuées sur les titres de la Société**

A la connaissance de la Société, les mandataires sociaux n'ont effectué aucune transaction sur l'exercice 2012.

### **6.15.3 Commissaires aux Comptes**

Les mandats du Commissaire aux Comptes titulaire, Eric SEYVOS, et du Commissaire aux Comptes suppléant, Nathalie PELTIER, arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

Le Conseil de Surveillance vous soumettra sa décision sur le renouvellement de ces mandats.

## **6.16 Opérations avec les parties liées**

Aucun contrat de service prévoyant l'octroi d'avantages aux termes du contrat ne lie les membres des organes d'Administration, de Direction ou de Surveillance à ACTIA Group S.A. ou à l'une quelconque de ses filiales, en dehors des éléments présentés au paragraphe ci-dessous.

### **6.16.1 Nature et montant des conventions règlementées réalisées par l'émetteur**

Il est demandé d'approuver les nouvelles conventions visées à l'article L225-86 du Code de Commerce régulièrement autorisées par le Conseil de Surveillance. Elles sont développées dans la 1<sup>ère</sup> partie du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements règlementés, rapport reproduit dans son intégralité au point 6.16.2 « Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements règlementés ».

Une partie des informations est développée au § NOTE 21 « Opérations avec les parties liées » des notes annexes aux comptes consolidés.

Par ailleurs, l'intégralité des conventions est communiquée par les Commissaires aux Comptes qui donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial, reproduit ci-après.

Le détail des relations entre LP2C et ACTIA Group, d'une part, et ACTIA Group et ses filiales, d'autre part, est communiqué au § 4.3 « Description sommaire du Groupe ».

### **6.16.2 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements règlementés**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements règlementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article 225.58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale**

### **Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article L225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.



### Avec la société ACTIA Sodielec S.A.

- ❖ Personnes concernées : la société ACTIA Group S.A. représentée par Monsieur Louis Pech, Madame Marine Candelon et Monsieur Christian Desmoulins
- ❖ Nature et objet : convention d'assistance – missions exceptionnelles (garanties)
- ❖ Modalités :

Dans le cadre de la convention d'assistance conclue pour une période de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, votre société peut mettre en place des garanties au profit de sa filiale ACTIA Sodielec S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par ACTIA Sodielec S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1% hors taxes du montant des sommes dues par ACTIA Sodielec S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

A ce titre, au cours de l'exercice 2012, votre société a signé au bénéfice de sa filiale :

- Une lettre d'engagement envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 800 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 660 109. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 5 528 H.T.
- Une lettre de confort envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 350 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 287 605. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 1 595 H.T.
- Une lettre de garantie envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 350 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 301 660. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 1 664 H.T.

### Avec la société ACTIA Automotive S.A.

- ❖ Personnes concernées : la société ACTIA Group S.A. représentée par Madame Marine Candelon, et Messieurs Louis Pech, Pierre Calmels, Christian Desmoulins et Alain Costes
- ❖ Nature et objet : convention d'assistance – missions exceptionnelles (garanties)
- ❖ Modalités :

Dans le cadre de la convention d'assistance conclue pour une période de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, votre société peut mettre en place des garanties au profit de sa filiale ACTIA Automotive S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par ACTIA Automotive S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1% hors taxes du montant des sommes dues par ACTIA Automotive S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

A ce titre, au cours de l'exercice 2012, votre société a signé au bénéfice de sa filiale :

- Une lettre d'intention forte envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 1 000 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 939 919. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 2 500 H.T.
- Une lettre d'intention envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 750 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 661 064. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 3 639 H.T.
- Une caution solidaire à hauteur de € 2 640 000 envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 2 200 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 2 322 572. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 12 804 H.T.
- Une caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 1 600 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 1 524 008. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 4 000 H.T.
- Une caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 3 000 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 3 000 000. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 7 500 H.T.



### **Conventions et engagements non autorisés préalablement**

En application des articles L225-90 et L823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que les conventions et engagements suivants n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

#### **Avec la société ACTIA Sodielec S.A.**

- ❖ Personnes concernées : la société ACTIA Group S.A. représentée par Monsieur Louis Pech, Madame Marine Candelon et Monsieur Christian Desmoulins
- ❖ Nature et objet : convention d'organisation opérationnelle du management et de la Direction Générale
- ❖ Modalités :

Votre société assure l'organisation opérationnelle du management et de la Direction Générale de la société ACTIA Sodielec S.A.

Cette convention a une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 et est renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

La rémunération annuelle de la prestation est fixée à € 212 000 € H.T, hors frais de gestion fixés à 3 % de la rémunération, avec renégociation annuelle.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 218 360 H.T.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 10 décembre 2012 votre conseil de surveillance a décidé d'autoriser a posteriori cette convention.

- ❖ Nature et objet : convention d'assistance
- ❖ Modalités : Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

#### **a) Missions permanentes**

Votre société assiste sa filiale ACTIA Sodielec S.A. dans les domaines suivants :

- Application de la politique générale et des stratégies globales définies par votre société et sa société mère, la société LP2C S.A. ;
- Animation et coordination du management stratégique et international ;
- Ressources humaines, qualité et systèmes d'informations ;
- Administration, finances (comptabilité, financement, garanties, ...), juridique et contrôle de gestion.

Votre société perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice. La rémunération est effectuée sur la base des coûts réellement engagés par votre société, majorés d'une marge de 15 % pour les coûts directs et sans marge pour les coûts indirects.

Cette redevance, facturée à la société ACTIA Sodielec S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction des résultats définitifs.

#### **b) Missions exceptionnelles**

- Garanties :

Votre société peut, le cas échéant, mettre en place des garanties au profit de sa filiale ACTIA Sodielec S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par ACTIA Sodielec S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1 % hors taxes du montant des sommes dues par ACTIA Sodielec S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

- Compte courant :

Votre société peut aussi mettre à disposition d'ACTIA Sodielec S.A. des avances en compte courant. Pour ces avances en compte courant, votre société facture selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;



- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

- Missions spécifiques :

Par ailleurs, votre société peut exécuter, à la demande formelle d'ACTIA Sodielec S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, votre société peut intervenir dans l'identification, la sélection, l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes, ainsi que la recherche de partenaires.

Ces missions font l'objet d'une facturation distincte à convenir d'un commun accord, tenant compte des frais particuliers engagés par votre société et des résultats obtenus pour la filiale.

Cette facturation n'entre pas dans le calcul de la redevance des missions permanentes.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 25 mars 2013 votre conseil de surveillance a décidé d'autoriser a posteriori cette convention.

### Avec la société ACTIA Automotive S.A.

- ❖ Personnes concernées : la société ACTIA Group S.A. représentée par Madame Marine Candelon, et Messieurs Louis Pech, Pierre Calmels, Christian Desmoulins et Alain Costes
- ❖ Nature et objet : convention d'assistance
- ❖ Modalités : Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

#### a) Missions permanentes

Votre société assiste sa filiale ACTIA Automotive S.A. dans les domaines suivants :

- Application de la politique générale et des stratégies globales définies par votre société et sa société mère, la société LP2C S.A. ;
- Animation et coordination du management stratégique et international ;
- Ressources humaines, qualité et systèmes d'informations ;
- Administration, finances (comptabilité, financement, garanties, ...), juridique et contrôle de gestion.

Votre société perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice. La rémunération est effectuée sur la base des coûts réellement engagés par votre société, majorés d'une marge de 15 % pour les coûts directs et sans marge pour les coûts indirects.

Cette redevance, facturée à la société ACTIA Automotive S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction des résultats définitifs.

#### b) Missions exceptionnelles

- Garanties :

Votre société peut, le cas échéant, mettre en place des garanties au profit de sa filiale ACTIA Automotive S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par ACTIA Automotive S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1 % hors taxes du montant des sommes dues par ACTIA Automotive S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

- Compte courant :

Votre société peut aussi mettre à disposition d'ACTIA Automotive S.A. des avances en compte courant. Pour ces avances en compte courant, votre société facture selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.



- Missions spécifiques :

Par ailleurs, votre société peut exécuter, à la demande formelle d'ACTIA Automotive S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, votre société peut intervenir dans l'identification, la sélection, l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes, ainsi que la recherche de partenaires.

Ces missions font l'objet d'une facturation distincte à convenir d'un commun accord, tenant compte des frais particuliers engagés par votre société et des résultats obtenus pour la filiale.

Cette facturation n'entre pas dans le calcul de la redevance des missions permanentes.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 25 mars 2013 votre conseil de surveillance a décidé d'autoriser a posteriori cette convention.

### Avec la société LP2C S.A.

- ❖ Personnes concernées : Messieurs Louis Pech et Pierre Calmels, Mesdames Marine Candelon et Catherine Mallet
- ❖ Nature et objet : convention d'assistance
- ❖ Modalités :

Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

#### a) Missions permanentes

La société LP2C S.A. assiste la société ACTIA Group S.A. dans les domaines suivants :

1. assistance dans le domaine de l'application de la politique générale du groupe et du management, et notamment toutes les questions relevant :
  - de l'application de la politique générale et des stratégies globales définies par la société LP2C S.A. ;
  - l'animation et la coordination des méthodes de direction et de gestion ;
  - de l'ingénierie financière ;
  - et des prévisions économiques.
2. assistance dans le domaine de l'animation des activités ;
3. assistance dans le domaine de la communication ;
4. assistance de caractère comptable, juridique et administratif ;
5. assistance de caractère financier.

La société LP2C S.A. perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice.

La rémunération des prestations 1- et 4- est effectuée sur la base des coûts directs et indirects réellement engagés par la société LP2C S.A., majorés d'une marge de 15 %. Cette redevance, facturée à la société Actia Group S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction de la révision du budget sus énoncé.

Pour la rémunération des prestations 2- et 3-, celle-ci est déterminée en fonction du temps consacré par la société LP2C S.A. au taux journalier de € 3 100 H.T. Cette redevance sera réévaluée le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année en fonction de la variation de l'indice du prix à la production de services (conseil en management) publié par l'INSEE. L'indice de base à prendre en considération est celui du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2008, l'indice de référence étant celui du même trimestre de l'année suivante.

Pour la rémunération des cautions (prestation 5-), votre société est facturée sur la base d'une rémunération annuelle fixée à 1% hors taxes du montant des sommes dues par ACTIA Group S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

Pour les avances en compte courant, votre société est facturée selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.



### b) Missions exceptionnelles

La société LP2C S.A. peut exécuter, à la demande d'ACTIA Group S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, la société LP2C S.A. peut intervenir dans l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes.

Ces missions feront l'objet d'une nouvelle convention établie selon les mêmes formes et conditions que la présente convention.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 25 mars 2013 votre conseil de surveillance a décidé d'autoriser a posteriori cette convention.

## Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

### Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

En application de l'article R225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### Avec la société ACTIA Sodielec S.A.

- ❖ Personnes concernées : la société Actia Group S.A. représentée par Monsieur Louis Pech, Madame Marine Candelon et Monsieur Christian Desmoulins
- ❖ Nature et objet : convention d'assistance
- ❖ Modalités : Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

#### a) Missions permanentes

Votre société assiste sa filiale ACTIA Sodielec S.A. dans certains domaines relevant de la Direction Générale d'ACTIA Sodielec S.A. et notamment dans toutes les questions relevant :

- du management stratégique et international ;
- de ressources humaines, qualité et des systèmes d'informations ;
- d'administration, finances (comptabilité, dossiers de financement, garanties, ...), juridique et contrôle de gestion.

Votre société perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice. La rémunération est effectuée sur la base des coûts réellement engagés par votre société, majorés d'une marge de 15 % pour les coûts directs et sans marge pour les coûts indirects.

Cette redevance, facturée à la société ACTIA Sodielec S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction des résultats définitifs.

Au titre de cette redevance, votre société a facturé sur l'exercice 2012 la somme de € 346 705 H.T. à la société ACTIA Sodielec S.A.

#### b) Missions exceptionnelles

- Garanties :

Votre société peut, le cas échéant, mettre en place des garanties au profit de sa filiale ACTIA Sodielec S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par ACTIA Sodielec S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1 % hors taxes du montant des sommes dues par ACTIA Sodielec S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

A ce titre, au cours des exercices précédents, votre société a signé au bénéfice de sa filiale :

- une lettre d'engagement envers une banque dans le cadre d'une ligne de découvert de € 600 000. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 6 000 H.T.



- une lettre d'engagement envers une banque dans le cadre d'une ligne de caution bancaire sur l'étranger de € 500 000. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 5 000 H.T.
- une lettre d'engagement envers une banque dans le cadre d'une ligne de découvert de € 300 000. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 3 000 H.T.
- une lettre de confort envers Astrium dans le cadre d'une bonne fin du marché Athena Fidus. Il n'y a pas d'encours au 31.12.2012. Aucun frais n'a été facturé par votre société au cours de l'exercice 2012.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 1 000 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 463 402. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 5 888 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 126 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est nul. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 70 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 1 000 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 94 207. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à € 2 311 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 500 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 56 515. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 1 247 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 750 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est nul. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 938 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 1 000 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est nul. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 848 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 500 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est nul. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 517 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 400 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 154 371. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 2 048 H.T.
- Une lettre de confort dans le cadre de la cession bail des immeubles du Puy-Sainte-Réparate envers une banque dans le cadre d'un contrat de crédit-bail contracté par ACTIA Sodielec S.A. L'encours de ce contrat au 31 décembre 2012 est de € 1 275 562. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 14 183 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 300 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 120 877. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 1 586 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 300 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 115 779. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 1 536 H.T.

- Compte courant :

Votre société peut aussi mettre à disposition d'ACTIA Sodielec S.A. des avances en compte courant. Pour ces avances en compte courant, votre société facture selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

Au 31 décembre 2012, le solde du compte courant d'ACTIA Sodielec S.A. est nul. Le produit d'intérêt de l'exercice 2012 pour votre société s'élève à € 538.



- Missions spécifiques :

Par ailleurs, votre société peut exécuter, à la demande formelle d'ACTIA Sodielec S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, votre société peut intervenir dans l'identification, la sélection, l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes, ainsi que la recherche de partenaires.

Ces missions font l'objet d'une facturation distincte à convenir d'un commun accord, tenant compte des frais particuliers engagés par votre société et des résultats obtenus pour la filiale.

Cette facturation n'entre pas dans le calcul de la redevance des missions permanentes.

Aucune mission spécifique n'a eu lieu sur l'exercice clos le 31 décembre 2012.

❖ Nature et objet : autorisation de nantissements de titres

❖ Modalités :

Dans le cadre d'un découvert autorisé par une banque, votre société a donné en garantie le nantissement de 125 000 titres de sa filiale ACTIA Sodielec S.A. L'encours au 31 décembre 2012 s'élève à € 1 138 257.

#### **Avec la société Actia Automotive S.A.**

❖ Personnes concernées : la société ACTIA Group S.A. représentée par Madame Marine Candelon, et Messieurs Louis Pech, Pierre Calmels, Christian Desmoulins et Alain Costes

❖ Nature et objet : convention d'assistance

❖ Modalités :

Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

##### **a) Missions permanentes**

Votre société assiste sa filiale ACTIA Automotive S.A. dans certains domaines et notamment dans toutes les questions relevant :

- de la Direction Générale ;
- du management stratégique et international ;
- de ressources humaines, qualité et des systèmes d'informations ;
- d'administration, finances (comptabilité, dossiers de financement, garanties, ...), juridique et contrôle de gestion.

Votre société perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice. La rémunération est effectuée sur la base des coûts réellement engagés par votre société, majorés d'une marge de 15% pour les coûts directs et sans marge pour les coûts indirects. Cette redevance, facturée à la société ACTIA Automotive S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction des résultats définitifs.

Au titre de cette redevance, votre société a facturé sur l'exercice 2012 la somme de € 1 395 665 H.T. à la société ACTIA Automotive S.A.

##### **b) Missions exceptionnelles**

- Garanties :

Votre société peut, le cas échéant, mettre en place des garanties au profit de sa filiale ACTIA Automotive S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par ACTIA Automotive S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1 % hors taxes du montant des sommes dues par ACTIA Automotive S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.



A ce titre, au cours des exercices précédents, votre société a signé au bénéfice de sa filiale :

- Une lettre d'intention envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 1 000 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 699 277. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 8 507 H.T.
- Une caution solidaire à hauteur de € 1 560 000 envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 1 300 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 991 140. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 12 313 H.T.
- Une caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 700 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 534 173. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 6 177 H.T.
- Une lettre d'intention envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 1 500 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 767 441. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 9 536 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire à hauteur de € 1 560 000 envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 1 300 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 601 236. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 8 465 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 750 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 421 741. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 5 143 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire en faveur de la société Airbus dans le cadre de l'exécution du contrat signé avec cette société le 1er novembre 2007. Le montant maximum de cette garantie s'élève à € 200 000 000. Aucune facturation n'a été effectuée par votre société au cours de l'exercice, une assurance ayant été mise en place par ACTIA Automotive S.A.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire à hauteur de € 1 200 000 envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 1 000 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est nul. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 1 015 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 1 000 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 186 466. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 3 203 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 1 000 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 361 058. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 4 869 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 300 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 108 605. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 1 464 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 1 500 000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2012 est de € 290 347. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 5 291 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire dans le cadre d'une avance remboursable de € 1 200 000. L'encours de cette avance au 31 décembre 2012 est de € 200 000. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2012 s'élève à € 3 500 H.T.

- **Compte courant :**

Votre société peut aussi mettre à disposition d'ACTIA Automotive S.A. des avances en compte courant. Pour ces avances en compte courant, votre société facture selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

Au 31 décembre 2012, le solde débiteur du compte courant d'ACTIA Automotive S.A. s'élève à € 3 886 852. Le produit d'intérêt de l'exercice 2012 pour votre société s'élève à € 119 877.



- Missions spécifiques :

Par ailleurs, votre société peut exécuter, à la demande formelle d'ACTIA Automotive S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, votre société peut intervenir dans l'identification, la sélection, l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes, ainsi que la recherche de partenaires.

Ces missions font l'objet d'une facturation distincte à convenir d'un commun accord, tenant compte des frais particuliers engagés par votre société et des résultats obtenus pour la filiale.

Cette facturation n'entre pas dans le calcul de la redevance des missions permanentes.

Aucune mission spécifique n'a eu lieu sur l'exercice clos le 31 décembre 2012.

### Avec la société LP2C S.A.

- ❖ Personnes concernées : Messieurs Louis Pech et Pierre Calmels, Mesdames Marine Candelon et Catherine Mallet
- ❖ Nature et objet : convention d'assistance
- ❖ Modalités :

Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

#### a) Missions permanentes

La société LP2C S.A. assiste la société ACTIA Group S.A. dans les domaines suivants :

1. assistance dans le domaine de la Direction Générale et du Management, et notamment dans toutes les questions relevant :
  - de l'organisation générale ;
  - des méthodes de direction et de gestion ;
  - de l'ingénierie financière ;
  - et des prévisions économiques.
2. assistance dans le domaine de l'animation des activités ;
3. assistance dans le domaine de la communication ;
4. assistance de caractère comptable, juridique et administratif ;
5. assistance de caractère financier.

La société LP2C S.A. perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice.

La rémunération des prestations 1 et 4 est effectuée sur la base des coûts directs et indirects réellement engagés par la société LP2C S.A., majorés d'une marge de 15 %. Cette redevance, facturée à la société ACTIA Group S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction de la révision du budget sus énoncé.

Pour la rémunération des prestations 2 et 3, celle-ci est déterminée en fonction du temps consacré par la société LP2C S.A. au taux journalier de € 3 118 H.T. Cette redevance sera réévaluée le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année en fonction de la variation de l'indice du prix à la production de services (conseil en management) publié par l'INSEE. L'indice de base à prendre en considération est celui du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2008, l'indice de référence étant celui du même trimestre de 2009.

Au titre des prestations 1 à 4, la société LP2C S.A. a facturé sur l'exercice 2012 la somme de € 1 600 219 H.T. à votre société.

Pour la rémunération des cautions (prestation 5), votre société est facturée sur la base d'une rémunération annuelle fixée à 1% hors taxes du montant des sommes dues par ACTIA Group S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

Pour les avances en compte courant, votre société est facturée selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :



- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

Aucune caution ni avance en compte courant n'a été consentie par LP2C S.A. à votre société au titre de l'exercice 2012.

#### **b) Missions exceptionnelles**

La société LP2C S.A. peut exécuter, à la demande d'ACTIA Group S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, la société LP2C S.A. peut intervenir dans l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes.

Ces missions feront l'objet d'une nouvelle convention établie selon les mêmes formes et conditions que la présente convention.

Aucune mission spécifique n'a eu lieu sur l'exercice clos le 31 décembre 2012.

❖ Nature et objet : prestations comptables et financières

❖ Modalités :

Votre société a effectué des prestations comptables et financières pour la société LP2C S.A.

La facturation de l'exercice effectuée par votre société s'élève à € 65 081 H.T. au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

#### **Avec la société ACTIA Muller S.A.**

❖ Personnes concernées : la société ACTIA Automotive S.A. représentée par Monsieur Louis Pech, Monsieur Christian Desmoulin, Mesdames Marine Candelon et Catherine Mallet

❖ Nature et objet : caution solidaire en faveur de la SCI Luce Investissement

❖ Modalités :

Votre société s'est portée caution afin de garantir le parfait règlement du loyer, charges et accessoires du bail consenti par la société Luce Investissement à votre filiale Actia Muller S.A. Cette caution est rémunérée à hauteur de 1 % de l'encours.

L'encours de cet engagement est de € 87 500 au 31 décembre 2012. Votre société a facturé € 1 932 H.T. au titre de l'exercice 2012.

#### **Avec la société ARDIA**

❖ Personne concernée : la société ACTIA Group S.A. représentée par Monsieur Christian Desmoulin

❖ Nature et objet : caution solidaire

❖ Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale dans le cadre d'une sous-location de matériels informatiques.

Le contrat de sous-location est soldé au 31 décembre 2012.

Les loyers facturés sur l'exercice s'élèvent à € 5 824 H.T.

❖ Nature et objet : avance de trésorerie

❖ Modalités :

Votre société a signé une convention de trésorerie dans le cadre d'avances à la filiale ARDIA.

Le montant de l'avance au 31 décembre 2012 s'élève à € 63 831.

Le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice s'élève à € 2 703.

❖ Nature et objet : convention d'assistance

Votre société assiste sa filiale ARDIA dans certains domaines et notamment dans toutes les questions relevant :

- de la Direction Générale ;
- du management stratégique et international ;



- de ressources humaines, qualité et des systèmes d'informations ;
- d'administration, finances (comptabilité, dossiers de financement, garanties, ...), juridique et contrôle de gestion.

Votre société perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice. La rémunération est effectuée sur la base des coûts réellement engagés par votre société, majorés d'une marge de 15% pour les coûts directs et sans marge pour les coûts indirects. Cette redevance, facturée à la société ARDIA, est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction des résultats définitifs.

Au titre de cette redevance, votre société a facturé sur l'exercice 2012 la somme de € 10 709 H.T. à la société ARDIA.

#### **Avec la société SCI de L'Oratoire**

❖ Personnes concernées : Messieurs Louis Pech et Pierre Calmels

❖ Nature et objet : convention de trésorerie

❖ Modalités :

Votre société a conclu une convention de trésorerie avec la SCI de L'Oratoire dans le cadre de la cession bail de ses immeubles afin de rémunérer la mise à disposition de € 2 000 000 par la SCI L'Oratoire.

L'avance effectuée au profit de votre société au 31 décembre 2012 s'élève à € 742 356.

Le montant des intérêts comptabilisés en charge par votre société au 31 décembre 2012 s'élève à € 5 848.

❖ Nature et objet : autorisation de nantissement de parts

❖ Modalités :

Dans le cadre du contrat de lease-back de l'ensemble immobilier pour un montant maximum de € 3 000 000 sur une durée de 12 ans, votre société a donné en garantie le nantissement de la totalité des parts de la SCI de L'Oratoire qu'elle détient pour la durée de l'opération.

#### **Avec la société SCI Les Coteaux de Pouvourville**

❖ Personnes concernées : Messieurs Louis Pech et Christian Desmoulins

❖ Nature et objet : contrat de sous-location

❖ Modalités :

Selon un contrat de sous-location, la SCI Les Coteaux de Pouvourville loue à votre société des locaux sis 5 rue Jorge Semprun (anciennement 25 chemin de Pouvourville) à Toulouse avec refacturation de la taxe foncière.

Le montant des loyers versés sur l'exercice s'élève à € 75 444 H.T.

Le montant de la taxe foncière refacturée sur l'exercice s'élève à € 7 000.

❖ Nature et objet : autorisation de nantissement de titres

❖ Modalités :

Dans le cadre du contrat de lease-back de l'ensemble immobilier pour un montant maximum de € 4 500 000 sur une durée de 12 ans, votre société a donné en garantie le nantissement de la totalité des parts de la SCI Les Coteaux de Pouvourville qu'elle détient pour la durée de l'opération.

Toulouse-Labège, le 11 avril 2013

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Paris, le 11 avril 2013

Eric Seyvos

Jean-Marc Laborie

Associé



### 6.16.3 Opérations avec les parties liées

Cf. § NOTE 21« Opérations avec les parties liées » des notes annexes aux comptes consolidés.

### 6.17 Conclusion

Il sera demandé de donner quitus entier et définitif au Directoire de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes pour l'accomplissement de leur mission qu'ils relatent dans leur rapport sur les comptes annuels.

Le Directoire invite tout Actionnaire à approuver, par son vote, le texte des résolutions qu'il propose.

LE DIRECTOIRE



## 7. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

### 7.1 Rapport du Président du Conseil de Surveillance

La loi fait obligation au Président du Conseil de Surveillance des Sociétés Anonymes faisant appel public à l'épargne de rendre compte, dans un rapport joint à celui du Directoire :

- ❖ De la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du Directoire, des références faites à un code de gouvernement d'entreprise et des modalités particulières relatives à la participation des Actionnaires à l'Assemblée Générale ;
- ❖ Des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place par la Société.

Les actions de notre Société étant admises aux négociations sur un marché réglementé, ce rapport précise également :

- ❖ Les principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux ;
- ❖ Les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

Le présent rapport a été soumis à l'approbation du Conseil de Surveillance du 25 mars 2013 et transmis aux Commissaires aux Comptes.

#### 7.1.1 Gouvernance d'entreprise

En matière de Code de gouvernement d'entreprise, notre Société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de Middlednext de décembre 2009, disponible sur le site internet de Middlednext, ci-après le Code de référence. Le Conseil de Surveillance a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance ».

Les dispositions suivantes de ce Code de référence ont été adaptées à la structure du Groupe, conformément aux possibilités offertes par le Code de référence :

- ❖ Comité d'audit

Compte tenu de sa composition qui est rappelée dans le présent rapport, notre Conseil de Surveillance doit remplir les fonctions de comité d'audit. Conformément à l'article L823-20 du Code de Commerce, la Société est ainsi exemptée de l'obligation de constituer un comité spécialisé spécifique.

Conformément aux recommandations stipulées dans le Code de référence, une réflexion a été menée sur le sujet et il a été jugé qu'un tel comité n'apporterait rien de significatif à notre Société notamment en matière de suivi de l'élaboration de l'information financière ou de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

- ❖ Comité des nominations et des rémunérations

Aucun comité n'a été créé à ce jour, les décisions de nomination et de rémunération étant prises collégalement. Compte tenu de la bonne proportion de membres indépendants au sein du Conseil, conformément aux préconisations du Code de référence et à la structure de l'actionnariat de la Société, il n'apparaît pas nécessaire de procéder à la création d'un tel comité, dans l'immédiat.

Toutes précisions utiles sur le respect du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de Middlednext de décembre 2009 et relatives aux rémunérations des dirigeants et/ou des mandataires sociaux vous sont données au § 6.15 « Rémunérations et avantages » de ce présent Document de Référence.

#### Composition du Conseil de Surveillance

Au 31 décembre 2012, la composition du Conseil de Surveillance est la suivante :

- |                        |   |
|------------------------|---|
| ❖ Louis PECH           | Président du Conseil de Surveillance      |
| ❖ Pierre CALMELS       | Vice-Président du Conseil de Surveillance |
| ❖ Günther THRUM        | Membre du Conseil de Surveillance         |
| ❖ Véronique VÉDRINE    | Membre du Conseil de Surveillance         |
| ❖ Alain COSTES         | Membre du Conseil de Surveillance         |
| ❖ Henri-Paul BROCHET   | Membre du Conseil de Surveillance         |
| ❖ Jean-Philippe BRINET | Censeur                                   |



Il est précisé qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Conseil de Surveillance, tels que définis par la loi.

Le rapport du Président doit faire état de l'application de la Loi Copé – Zimmermann du 13 janvier 2011 sur le principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil de Surveillance (au moins un représentant féminin à la date de publication de la loi, 20% au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et 40% au 1<sup>er</sup> janvier 2017). La loi est à ce jour appliquée compte tenu de la présence de Véronique VEDRINE.

### Mandataires Indépendants

**Critères retenus** : ne sont pas considérés comme mandataire indépendant :

- ❖ Les salariés et mandataires sociaux dirigeants de la Société ou d'une société du Groupe au cours des 3 dernières années ;
- ❖ Les auditeurs de la Société ou d'une société du Groupe au cours des 3 dernières années ;
- ❖ Les Actionnaires de référence ;
- ❖ Les fournisseurs, banquiers et clients significatifs de la Société ou d'une société du Groupe ;
- ❖ Les membres de la famille d'un mandataire social ou d'un Actionnaire de référence.

Liste des mandataires sociaux indépendants :

- ❖ Alain COSTES Membre du Conseil de Surveillance ;
- ❖ Véronique VEDRINE Membre du Conseil de Surveillance ;
- ❖ Henri-Paul BROCHET Membre du Conseil de Surveillance.

En outre, d'une façon générale, à la connaissance de la Société, au jour de l'établissement du présent rapport, il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs de chacun des membres du Conseil vis-à-vis de la Société et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

#### 7.1.2 Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance

ACTIA Group S.A. est une Société à Conseil de Surveillance et Directoire depuis son Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002.

Les comptes annuels, arrêtés par le Directoire ainsi que le projet de rapport ont été transmis aux membres du Conseil de Surveillance dans la semaine précédant la réunion appelée à les examiner.

Chaque fois qu'un membre du Conseil en a fait la demande, le Président lui a communiqué, dans la mesure du possible, les informations et documents complémentaires qu'il désirait recevoir.

Conformément aux statuts, l'ordre du jour est fixé par le Président du Conseil de Surveillance.

#### Fréquence des réunions

Les modalités de convocation, de réunion, de quorum et de majorité du Conseil de Surveillance sont fixées par les statuts de la Société et par le Règlement Intérieur du Conseil de Surveillance.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois, conformément à la législation et aux statuts.

Le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que le nécessite la gestion des affaires courantes qui sont du ressort de cet organe de décision. Il est régulièrement convoqué sur les analyses des comptes (situations intermédiaires ou arrêté) avec une approche systématique de l'analyse du trimestre, du semestre ou de l'année et des perspectives et stratégies à développer.

Sont également abordées les problématiques de financement, soit au niveau de la Holding, soit au niveau des filiales, avec les garanties afférentes.

Lors de ces réunions, le Conseil de Surveillance entend les présentations relatives aux :

- ❖ Principes et méthodes comptables retenus ;
- ❖ Principales options comptables retenues ;
- ❖ Impacts des changements de méthodes éventuels ;
- ❖ Variations de périmètre de consolidation ;
- ❖ Principales données sociales et consolidées chiffrées communiquées (formation du résultat, présentation du bilan et de la situation financière).



Il entend également le compte rendu des Commissaires aux Comptes sur l'étendue, l'avancement et les conclusions de leurs missions, dès lors que leur audit ou revue limitée des états financiers est prévue par la réglementation applicable.

### Convocation des Conseils

Conformément à la réglementation en vigueur, à nos statuts et aux pratiques de la Société, les membres du Conseil de Surveillance ont été convoqués par téléphone, courriel et/ou courrier dans un délai suffisant pour permettre la présence du plus grand nombre à l'ensemble des réunions. La date est habituellement fixée deux mois à l'avance et l'ordre du jour communiqué dans les 15 jours qui précèdent la réunion.

Par ailleurs, conformément à l'article L823-17 et R823-9 alinéa 2 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués à l'ensemble des réunions qui ont examiné et arrêté les comptes annuels et intermédiaires, par courriel et lettre Recommandée avec Accusé de Réception.

Pour permettre aux membres du Conseil de préparer utilement les réunions, le Président s'efforce de leur communiquer toute information ou document nécessaire dans un délai préalable raisonnable.

### Tenue des réunions

Les réunions du Conseil de Surveillance se sont toutes déroulées au Siège Social. Conformément au règlement intérieur, les membres du Conseil de Surveillance peuvent assister au Conseil par des moyens de visioconférence ou par d'autres moyens de télécommunication.

Le taux de présence des membres du Conseil de Surveillance peut varier d'une réunion à l'autre, dans le respect des règles de quorum et de majorité nécessaires. Les membres du Conseil ont témoigné de l'assiduité habituelle, aucun absentéisme notable n'étant à déplorer. Le taux de membres présents ou représentés sur l'ensemble de ces Conseils reste stable à 88 %.

### Décisions adoptées

Toutes les résolutions soumises au Conseil de Surveillance ont été adoptées à l'unanimité.

### Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai à tous ses membres, en vue de leur relecture. L'approbation dudit procès-verbal est effectuée au cours du Conseil suivant.

### Nombre d'actions devant être détenues par les membres du Conseil de Surveillance

Les statuts de la Société prévoient qu'il est nécessaire de détenir une action de la Société pour être membre du Conseil de Surveillance.

Conformément aux recommandations du Code, nous vous indiquons ci-après le nombre d'actions détenues personnellement par chaque mandataire social au 31 décembre 2012 :

Mandataire Social	Détention	Contrôle / droits de vote bruts
Louis PECH	61 344	122 688
Pierre CALMELS	62 895	125 790
Alain COSTES	5	10
Véronique VÉDRINE	20	40
Günther THRUM	213	426
Henri-Paul BROCHET	100	200
Christian DESMOULINS	80 000	100 000
Marine CANDELON	74	148
Catherine MALLET	796	1 592

Pour une parfaite connaissance des détentions, leur détail à la clôture de l'exercice est communiqué au § 6.12.1 « Répartition du Capital Social et droits de vote ».



### Nombre de membres du Conseil de Surveillance élus par les salariés

Les membres du Conseil de Surveillance ont tous été élus ou ratifiés au cours de nos Assemblées Générales. Aucun membre n'est issu de l'élection prévue pour la nomination des membres salariés.

### Nombre de censeurs nommés

Le Conseil de Surveillance du 14 septembre 2009 a nommé un censeur.

### Règlement Intérieur

Le Conseil de Surveillance a mis en place un Règlement Intérieur, consultable au Siège Social de la Société. Les principales dispositions de ce Règlement concernent :

- ❖ Le rôle du Conseil de Surveillance ;
- ❖ La composition du Conseil de Surveillance ;
- ❖ Les devoirs des membres et la déontologie ;
- ❖ Les réunions du Conseil de Surveillance ;
- ❖ Les comités ;
- ❖ La rémunération ;
- ❖ L'évaluation du Conseil ;
- ❖ L'adaptation, les modifications et la publicité du Règlement Intérieur.

### Évaluation des travaux du Conseil

Conformément au Code de référence adopté par le Conseil de Surveillance, une évaluation du Conseil et de son fonctionnement a été mise en œuvre au cours du Conseil qui s'est tenu le 12 décembre 2011 : les modalités concernant l'évaluation des travaux du Conseil ont été débattues. Sans aucun dysfonctionnement noté, une analyse des différentes remontées d'information a été réalisée afin d'en améliorer le fonctionnement.

### Rémunération des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux de la Société ACTIA Group ne sont pas rémunérés par cette dernière.

Certains mandataires reçoivent une rémunération, versée par la Société LP2C, Société contrôlante, au titre de leur contrat de travail les liant à LP2C ou du mandat exercé dans cette Holding.

Ces rémunérations, sous la responsabilité du Conseil de Surveillance de LP2C, ont été attribuées en fonction du mandat exercé, du marché environnant, de la cohérence de ces rémunérations par rapport aux cadres dirigeants du Groupe et répondent à une volonté de pérennité. Cette politique porte de façon exhaustive sur les rémunérations fixes, variables et exceptionnelles auxquelles s'ajoutent les avantages de toute nature consentis par la Société (véhicule de fonction, ...).

D'une manière générale, les rémunérations fixes suivent l'évolution des salaires décidée au sein du Groupe, excepté au cours de la crise.

La partie variable se traduit par des primes sur objectif avec un minima indexé sur le salaire n<sup>-1</sup>.

Les avantages en nature correspondent à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Aucune indemnité équivalente à une indemnité de rupture, autrement appelée « parachute doré », n'est en vigueur pour les mandataires d'ACTIA Group.

Aucune politique d'attribution de stock-options ou d'actions gratuites n'est en œuvre actuellement au sein du Groupe.

#### 7.1.3 Participation des Actionnaires aux Assemblées Générales

Les modalités de participation des Actionnaires aux Assemblées Générales figurent à l'article 31 des statuts.

Il est justifié du droit de participer aux Assemblées Générales par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'Actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris :

- ❖ soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société ;
- ❖ soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.



L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres au porteur est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

À défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, les Actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- ❖ donner une procuration à toute personne physique ou morale de son choix ;
- ❖ adresser une procuration à la Société ;
- ❖ voter par correspondance.

Les demandes d'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour par les Actionnaires doivent être envoyées au Siège Social, par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception, au plus tard vingt-cinq jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

#### **7.1.4 Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique**

Ces éléments sont exposés dans le rapport du Directoire au § 6.12.1 « Répartition du Capital Social et des droits de vote ».

#### **7.1.5 Procédures de contrôle interne mises en place par la Société**

Nous vous rappelons que notre Groupe a mis en place des procédures de contrôle interne en vue d'assurer la gestion financière et la maîtrise des risques, et d'élaborer les informations données aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes. Le Directoire a décidé de s'appuyer sur le guide de mise en œuvre du Cadre de référence du contrôle interne édité par l'AMF pour les valeurs moyennes et petites. A ce jour, le Groupe n'a pas procédé à une évaluation de son contrôle interne.

Les procédures mises en œuvre comprennent un dispositif de prévention et de maîtrise des risques résultant de nos activités et des risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers, et ce afin d'assurer la protection du patrimoine et la pérennité de notre Groupe.

Le contrôle interne, mis en œuvre par le Directoire, le management et le personnel du Groupe, au niveau de la maison mère et de l'ensemble de ses filiales consolidées, a pour objectif de nous assurer que les informations financières sont exactes, exhaustives et fiables, élaborées dans le respect des règles générales applicables en la matière, et que les lois et réglementations en vigueur sont respectées. Ce processus est régulièrement travaillé par la Direction, en vue de son amélioration permanente et de son adaptation à la structure du Groupe.

#### **Maîtrise des risques liés à l'activité**

ACTIA Group intervient en tant qu'équipementier électronique sur deux segments d'activité :

- ❖ La branche Automotive avec ACTIA Automotive S.A. et ses filiales ;
- ❖ La branche Télécommunications avec ACTIA Sodielec S.A.

Le Directoire de la Société fixe la politique générale, la stratégie et les marchés sur lesquels il souhaite se développer.

Le suivi de l'activité est organisé par branche. On rappellera qu'il s'agit :

- ❖ Pour l'Automotive :
  - du Diagnostic : des équipements, logiciels et services de diagnostic jusqu'au système complet de maintenance à destination des constructeurs et leur SAV, des réseaux de réparation et de maintenance, des garagistes et des centres de contrôle technique,
  - des Systèmes Embarqués : systèmes embarqués pour les véhicules commerciaux et spéciaux, comme les solutions de multiplexage, de chronomatique, d'infotainment, jusqu'à l'architecture complète, modulaire et ouverte,
  - des Systèmes et Services aux Flottes : déploiement de solutions matérielles et logicielles et services pour des applications d'exploitation et de gestion destinées aux flottes de véhicules : transport en commun de personnes, transport de marchandises, location de véhicules, véhicules spéciaux...,
  - des Services de sous-traitance de fabrication électronique pour le compte de tiers et de Pérennisation.
- ❖ Pour les Télécommunications :
  - Satcom : équipements en systèmes de stations terriennes,
  - Énergie / Aéronautique - Défense (EAD) : équipements de contrôle / commande des réseaux de transport et de distribution de l'énergie, systèmes de transmission spécifiques, maintien en condition opérationnelle (MCO),



- Broadcast / Ferroviaire - Transport (BFT) : équipements et systèmes pour la TV et la radio numériques, équipements destinés aux applications ferroviaires,
- Infrastructures Réseaux Télécommunications (IRT) : équipements et systèmes pour les domaines de Télécommunications, dédiés aux opérateurs de téléphonie.

Dans tous ces domaines, le Groupe a obtenu toutes les certifications de qualité nécessaires à l'exercice de ses métiers et en particulier la certification ISO 9001. Les certifications du Groupe sont développées au § 7.1.7 « Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2012 ». Le Groupe maîtrise ainsi les risques liés aux principaux processus de conception, d'achat-provisionnement, de production et de contrôle des produits. Cette qualité fait l'objet d'un audit externe annuel par plusieurs autorités et organismes de certification indépendants et de multiples audits des clients.

Les certifications obtenues et/ou en cours d'obtention témoignent de la volonté du Groupe de maintenir son niveau qualité en progression et adapté aux demandes de ses clients.

#### ❖ Les acteurs

Le Directoire pour la holding ACTIA Group, les Conseils d'Administration, les Comités de Direction et leurs équipes associées pour les filiales jouent un rôle essentiel dans le contrôle interne. Par ailleurs, le Groupe fait appel, en tant que de besoin, à des experts spécialisés, comme dans le domaine des assurances, du Crédit Impôt Recherche, des taxes sociales ou fiscales, par exemple.

#### ❖ Leur rôle

Le Directoire d'ACTIA Group, les Conseils d'Administration et les Comités de Direction des filiales, lors de leurs réunions régulières, suivent les risques déjà identifiés et réalisent une veille permanente des marchés, des évolutions technologiques, de la concurrence, afin d'identifier les éventuels nouveaux risques pouvant survenir.

Ils sont chargés de l'élaboration et du contrôle périodique des indicateurs dans les différents domaines, sous l'autorité de la Directrice Financière, du Secrétaire Général et du Président du Directoire, de mettre en œuvre les actions préventives et/ou correctives adéquates et ont un rôle d'alerte prépondérant.

Ils interviennent également pour coordonner le processus d'élaboration des prévisions budgétaires réalisées par les branches et pour assurer le suivi des réalisations.

#### ❖ Les principaux domaines d'intervention identifiés sont :

- maîtrise des risques financiers, technologiques, industriels et commerciaux,
- maîtrise des risques liés aux principaux processus de conception, développement, industrialisation, d'achats, d'approvisionnements, de production et de contrôle des produits,
- maîtrise des risques environnementaux,
- maîtrise de la rotation des stocks,
- maîtrise des risques de taux et des risques de change,
- maîtrise de l'ensemble des dépenses et des frais généraux,
- orientation et suivi de la R&D,
- prévention des risques juridiques et contentieux.

Une analyse des incidences potentielles et du degré de maîtrise estimé des principaux risques identifiés est effectuée selon l'information détaillée au § NOTE 25 : « Facteurs de risques », des notes annexes aux comptes consolidés.

La communication interne sur les risques est principalement réalisée, en fonction de leur nature, lors des réunions des Comités de Direction, des Budget Meetings, des Executive Committees, ...

### Contrôle interne

En matière comptable et financière, un contrôle de gestion et d'audit interne est organisé par chaque branche au niveau de chaque Business Unit, Business Group et/ou Direction Opérationnelle.

Ce contrôle interne est réalisé par une équipe dédiée de contrôle de gestion ou par le responsable financier de la filiale, lorsque l'effectif de celle-ci est réduit.

Des procédures comptables existent et sont adaptées en fonction de l'activité, des risques identifiés, des systèmes d'information et de la taille des différentes filiales concernées.

En matière de contrôle financier Groupe : une équipe dédiée assure le contrôle financier international du Groupe.



Ce contrôle s'effectue au travers des procédures de reporting révisées régulièrement et est appuyé par des visites dans les filiales, ainsi que, plus ponctuellement, par une réunion des équipes comptables et financières des filiales. Les principaux travaux réalisés consistent à :

- ❖ superviser, organiser et coordonner la fourniture et le contrôle des informations financières par les services administratifs, comptables et financiers du Groupe ; s'assurer de la cohérence des méthodes comptables appliquées ;
- ❖ collecter toutes les informations nécessaires auprès des responsables opérationnels ;
- ❖ structurer les données représentatives de la marche du Groupe relatives aux prises de décision (bilans, comptes de résultats, tableaux de bord) ;
- ❖ conseiller les Directions Générales sur les prévisions à court et moyen termes ;
- ❖ coordonner le suivi des procédures de contrôle interne et la mise en application des recommandations formulées par les Commissaires aux Comptes ;
- ❖ formuler des propositions sur les outils de gestion du Groupe et leur mise en œuvre ;
- ❖ réaliser des études financières et économiques nécessaires (choix des investissements, etc...).

La procédure de reporting du Groupe comprend :

- ❖ le reporting mensuel avec des outils informatiques développés en interne et régulièrement adaptés aux évolutions ;
- ❖ la situation trimestrielle des comptes ;
- ❖ la consolidation des comptes.

Par ailleurs, le Comité Financier animé par le Secrétaire Général du Groupe a en charge le suivi des différentes filiales afin d'être garant de la cohérence des différents systèmes comptables et financiers et de la fiabilité des synthèses financières et économiques élaborées. Il a poursuivi ses activités notamment dans les domaines suivants :

- ❖ suivi des budgets et en particulier du Besoin en Fonds de Roulement ;
- ❖ évolution des procédures de reporting en place ;
- ❖ délais de production des comptes ;
- ❖ suivi des règles et méthodes comptables du Groupe, notamment concernant les frais de développement immobilisés et stockés, la reconnaissance du revenu ;
- ❖ suivi des règles locales pour l'établissement des comptes sociaux ;
- ❖ suivi des normes IFRS pour l'établissement des comptes consolidés.

Les principes comptables et les retraitements IFRS sont centralisés au niveau de la maison mère, lors de la consolidation. Les principes comptables utilisés dans l'ensemble des sociétés du Groupe correspondent aux principes en vigueur localement (par exemple norme 99-03 en France).

En vue du respect des réglementations qui s'imposent à toutes les sociétés cotées, un échéancier des obligations périodiques est formalisé tant sur les problématiques de publication que sur les autres procédures réglementaires (juridiques, fiscales, ...). La veille réglementaire est assurée par le bureau de consolidation et par la Direction Financière du Groupe.

Avant leur diffusion, les informations provenant du bureau de consolidation sont contrôlées par le contrôle de gestion et validées par la Directrice Financière et le Secrétaire Général. Puis, l'ensemble des informations publiées est soumis au contrôle de la Direction Générale.

L'évolution des  **systèmes d'information**  a pour objectif de satisfaire aux exigences de fiabilité, disponibilité, sécurité et pertinence de l'information comptable et financière.

La rationalisation des serveurs et des logiciels ERP utilisés (MOVEX, SAP Business One et AX-dynamix-Microsoft) dans les principales structures du Groupe ACTIA tant en France qu'à l'étranger se poursuit, alors que les solutions ERP servent de support dans l'exploitation opérationnelle. En période de crise économique, les investissements en matière de systèmes d'informations, ont été focalisés sur la robustesse des systèmes, l'emploi des évolutions récentes en matière de réseaux et le déploiement de progiciels de gestion de projet et d'applications scientifiques. Des investissements plus lourds sont toutefois différés.

De façon systématique, l'accès aux systèmes (système d'informations techniques (ERP), RH, financiers, messageries,...) n'est possible qu'à partir du moment où l'utilisateur est identifié par un mot de passe avec une procédure de changement contraignante en place.



Les outils que nous utilisons sont des progiciels d'information du commerce. La façon dont ils traitent l'information est validée au moment de leur mise en service opérationnel sur site et au fur et à mesure de leur utilisation.

Tous nos serveurs sont en infogérance chez des tiers. Nous avons des contrats d'engagement de nos prestataires infogérants qui nous garantissent la sauvegarde quotidienne et hebdomadaire des données et l'intégrité physique des informations qui sont sur les serveurs de données.

### Axes de progrès

#### ❖ Suivi des actions menées

Le montant des **conventions bilatérales de trésorerie** avec les filiales disposant de trésorerie suffisante élaborées en 2007 étaient de 1,6 M€ au 31 décembre 2012 et concernaient 3 filiales.

Concernant les **certifications**, le renouvellement a été opéré début 2013, dans le cadre des audits de surveillance. En 2012, les audits pour le renouvellement des certifications se sont tous conclus positivement en début d'exercice.

Le détail de toutes les certifications en place dans le Groupe est donné au § 7.1.7 « Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2012 ».

Pour les **systèmes d'informations**, les actions suivantes ont été menées :

- ERP : exploitation de la version MOVEX multi sociétés par ACTIA Automotive, CIPI ACTIA, ACTIA Muller et ACTIA Nordic,
- poursuite du déploiement de nouveaux outils pour la gestion de projets, de la qualité et des configurations sur ACTIA Automotive et progressivement sur ACTIA Sodielec,
- amélioration du système ACTIA Web Report, pour le reporting financier des filiales,
- pleine exploitation opérationnelle du nouvel ERP au niveau d'ACTIA Sodielec, dédié à l'ensemble des sites, déployé depuis mai 2010,
- exploitation d'une architecture réseau pour le renforcement de la sécurité, la garantie de l'intégrité des données, le partage des bases et des outils, ainsi qu'une meilleure qualité de service,
- déploiement de nouveaux outils pour la gestion de projets, de la qualité et de la gestion des configurations en Italie et en Tunisie,
- déploiement de la nouvelle messagerie Groupe.

#### ❖ Actions à mener

Il est prévu de poursuivre l'extension de la nouvelle architecture réseau à l'ensemble du Groupe, au cours des trois prochaines années.

### 7.1.6 Pouvoirs du Directoire

La limite des pouvoirs du Directoire a été définie par le Conseil de Surveillance du 3 février 2004, selon les termes suivants :

« Conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts, le Conseil de Surveillance décide de modifier les limites qu'il a fixées lors de sa réunion du 12 novembre 2002 et autorise par conséquent le Directoire à effectuer, sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, les opérations suivantes dans les limites suivantes :

- ❖ Achat d'immeubles par nature dont la valeur est inférieure à 1 000 k€ H.T. ;
- ❖ Achat, vente, échange, apport de tous autres biens immobiliers et droits quelconques mobiliers ou immobiliers, dont la valeur est inférieure à 1 000 k€ H.T. ;
- ❖ Création de tous établissements quelconques, tant en France qu'à l'étranger, représentant un investissement dont le montant sera inférieur à 1 000 k€ avec obligation d'information du Conseil de Surveillance ;
- ❖ Emprunts même non assortis de sûretés, dont le montant sera inférieur à 1 000 k€ par emprunt avec une durée inférieure à 7 ans. L'enveloppe globale annuelle de ces emprunts ne pourra excéder 3 000 k€ et sera révisée chaque année ;
- ❖ Création de sociétés et prises de participations sous toutes formes dans toutes sociétés ou entreprises, dont le montant est inférieur à 1 000 k€ par opération, avec obligation d'information du Conseil de Surveillance ;
- ❖ Prêts, crédits ou avances consentis par la Société, d'une durée supérieure à 1 an et d'un montant en principal inférieur à 500 k€ par opération et 2 000 k€ par an toutes opérations confondues ;



- ❖ Location, prise à bail de tous immeubles ou fonds de commerce, d'une durée pouvant aller jusqu'à 9 ans et pour un loyer inférieur à 500 k€ HT par an ;
- ❖ Contrats commerciaux d'une durée inférieure à 3 ans et portant sur un montant inférieur à 2 000 k€ H.T. ;
- ❖ Engagements directs même non assortis de garanties, pour des montants inférieurs à 2 000 k€ ;
- ❖ Engagements et licenciements d'employés de la Société dont le salaire annuel sera inférieur à 300 k€.

Toutes opérations dépassant les limites fixées ci-dessus devront faire l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de Surveillance.

En outre, le Directoire ne pourra pas donner de cautions, d'avals ou de garanties sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance. »

### 7.1.7 Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2012

Société	ISO 9001	ISO TS 16949	ISO 14001	EN 9100	IRIS	NADCAP
	NOTE 1. Systèmes de management de la qualité	NOTE 2. Systèmes de management de la qualité – industrie automobile	NOTE 3. Systèmes de management de l'environnement	NOTE 4. Systèmes de management de la qualité – aéronautique/espace et défense	NOTE 5. Systèmes de management de la qualité – ferroviaire	NOTE 6. Procédés de fabrication cartes électroniques - aéronautique
ACTIA Automotive SA	Certifié	Certifié	Certifié	Certifié	Certifié	Certifié
ACTIA Muller	Certifié					
ATON Systèmes	Certifié					
ACTIA Aixia						
ACTIA Italia	Certifié					
ACTIA NL						
ACTIA Polska						
I+Me ACTIA	Certifié					
ACTIA Systems España	Certifié					
ACTIA Nordic	Certifié		Certifié			
ACTIA UK	Certifié					
ATAL	En cours de certification, attendue pour 2013					
ACTIA India	Certifié	Certifié	Certifié			
ACTIA de Mexico	Certifié		Planifié fin 2013			
ACTIA Shanghai	Certifié	Certifié				
CIPI ACTIA	Certifié	Certifié	Certifié			
ACTIA Tunisie	Certifié		En cours planifié en 2013			
ARDIA	Certifié					
ACTIA do Brasil	Certifié	Certifié	Certifié			
ACTIA Corp. et Inc.	Certifié					
ACTIA Sodielec	Certifié		Planifié pour 2013		Planifié pour 2013	

#### ❖ Les autres certifications :

- ACTIA Sodielec : Qualité Totale selon annexe V directive R&TTE (Télécom) pour les sites de Millau et de Dinard - PART 21 G + PART 145, exigences aéronautiques sur le site de Provence,



- ACTIA Muller : Certification d'approbation de système qualité par le LNE (métrologie légale, réparation d'analyseurs de gaz et d'opacimètres ; agrément délivré par la DRIRE pour le contrôle des appareils de mesure de pollution),
  - ACTIA Automotive : EN 9110.
- ❖ Les certifications en cours d'homologation :
- ARDIA : ISO 17025 CMMI en cours,
  - ACTIA India : OHSAS 1800-2007 en cours.

Fait à Toulouse, le 25 mars 2013  
Louis PECH  
Président du Conseil de Surveillance



## 7.2 Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société ACTIA Group S.A. et en application des dispositions de l'article L225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- ❖ de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- ❖ d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- ❖ prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- ❖ prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- ❖ déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L225-68 du Code de commerce.

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L225-68 du Code de commerce.

Toulouse-Labège, le 11 avril 2013

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Paris, le 11 avril 2013

Eric Seyvos

Jean-Marc Laborie



### 7.3 Rapport du Conseil de Surveillance

Convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire conformément à la loi et aux statuts, les Actionnaires viennent de prendre connaissance des rapports du Directoire, du Président du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Conformément à l'article L225-68 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance nos observations relatives aux rapports du Directoire et du Président du Conseil de Surveillance et aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

#### 7.3.1 Observations du Conseil de Surveillance

❖ Sur le rapport du Directoire :

Le rapport du Directoire n'appelle pas de remarque particulière de la part du Conseil de Surveillance.

❖ Sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance :

Le rapport du Président du Conseil de Surveillance n'appelle pas de remarque particulière de la part du Conseil de Surveillance.

❖ Sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

Tels qu'ils ont été présentés, après avoir été certifiés par les Commissaires aux Comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 n'appellent pas d'observation de la part du Conseil de Surveillance.

Le Conseil vous invite à approuver les résolutions proposées par le Directoire.

#### 7.3.2 Mandats des Commissaires aux Comptes

Le Mandat de Commissaire aux Comptes titulaire d'Éric SEYVOS ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de Nathalie PELTIER arrivent à expiration avec l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Eric SEYVOS, conformément aux dispositions de l'article L822-14 du Code de Commerce, ne peut être renouvelé dans l'exercice de ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire puisqu'il a certifié les comptes sociaux et consolidés de la Société durant six exercices consécutifs.

Par ailleurs, Nathalie PELTIER a présenté sa démission de son mandat de Commissaire aux Comptes suppléant à la Société le 2 juillet 2012, avec effet au 31 décembre 2012, pour cessation de son activité de Commissaire aux Comptes.

Nous vous suggérons de procéder au remplacement de leur mandat pour une durée de six exercices.

Le texte des résolutions que nous vous proposons reprend ces suggestions.

Nous vous informons que les nouveaux candidats n'ont vérifié au cours des deux derniers exercices aucune opération d'apport ou de fusion dans la Société ou les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L233-16 du Code de Commerce.

A la date d'établissement du présent Document de Référence, la société n'a reçu aucune observation de l'AMF concernant la proposition de nomination des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant.

#### 7.3.3 Objet des travaux du Conseil de Surveillance

En application des règles légales, et au-delà de l'examen des comptes sociaux et du rapport du Directoire au sujet desquels il vient de vous faire ses observations, le Conseil de Surveillance entend périodiquement le rapport du Directoire sur la marche de la Société. Il autorise les constitutions de sûretés, les cessions partielles ou totales de participations et de biens et droits immobiliers.

Fait à TOULOUSE  
Le 25 mars 2013  
Le Conseil de Surveillance



<b>8. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR</b>	<b>125</b>
<b>8.1 Comptes consolidés</b>	<b>125</b>
8.1.1 Préambule	125
8.1.2 Bilan Consolidé	127
8.1.3 Compte de résultat consolidé	128
8.1.4 État du résultat global	129
8.1.5 Variation des Capitaux Propres	129
8.1.6 Tableau des Flux de Trésorerie Consolidé	130
8.1.7 Notes annexes aux comptes consolidés	130
<b>NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES</b>	<b>130</b>
Note 1.1 Périmètre et critères de consolidation	130
Note 1.2 Elimination des opérations entre les sociétés consolidées	131
Note 1.3 Conversion des comptes annuels des filiales libellés en monnaies étrangères	131
Note 1.4 Conversion des transactions libellées en devises	131
Note 1.5 Principes de reconnaissance du revenu	131
Note 1.6 Regroupement d'entreprises	132
Note 1.7 Autres immobilisations incorporelles	132
Note 1.8 Immobilisations corporelles	133
Note 1.9 Contrats de location financement	134
Note 1.10 Dépréciations d'actifs incorporels et corporels	134
Note 1.11 Stocks et encours	135
Note 1.12 Créances clients et autres créances	135
Note 1.13 Transferts d'instruments financiers actifs	135
Note 1.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie	135
Note 1.15 Subventions et autres aides publiques	136
Note 1.16 Impôts	136
Note 1.17 Instruments financiers	136
Note 1.18 Gestion du Capital	137
Note 1.19 Actions propres	137
Note 1.20 Provisions	137
Note 1.21 Avantages au personnel	138
Note 1.22 Fournisseurs et autres dettes	138
Note 1.23 Modalités de calcul du résultat par action	138
Note 1.24 Secteurs opérationnels	138
<b>NOTE 2. SOCIETES CONSOLIDEES</b>	<b>139</b>
<b>NOTE 3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>140</b>
<b>NOTE 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>145</b>
<b>NOTE 5. PARTICIPATIONS MISES EN EQUIVALENCE</b>	<b>148</b>
<b>NOTE 6. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS</b>	<b>148</b>
<b>NOTE 7. STOCKS ET ENCOURS</b>	<b>149</b>
<b>NOTE 8. CLIENTS ET AUTRES CREANCES</b>	<b>150</b>
<b>NOTE 9. TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>150</b>
Note 9.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie	150
Note 9.2 Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat	151
<b>NOTE 10. IMPOTS DIFFERES</b>	<b>153</b>



NOTE 11. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	153
NOTE 12. DETTES FINANCIERES	155
NOTE 13. CAPITAUX PROPRES	158
NOTE 14. RESULTAT PAR ACTION	158
Note 14.1 Résultat de base par action	158
Note 14.2 Résultat dilué par action	159
NOTE 15. PROVISIONS	159
NOTE 16. AUTRES DETTES COURANTES	161
NOTE 17. SECTEURS OPERATIONNELS	162
NOTE 18. CONTRATS DE CONSTRUCTION	164
NOTE 19. IMPOTS SUR LES BENEFICES	164
NOTE 20. NOTE SUR LE COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	165
NOTE 21. OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES	165
Note 21.1 Avec la Société holding : LP2C S.A.	165
Note 21.2 Avec les participations mises en équivalence	166
Note 21.3 Avec les filiales	167
Note 21.4 Avec les membres des organes de direction	167
Note 21.5 Avec les autres parties liées	168
NOTE 22. EFFECTIF	168
NOTE 23. ENGAGEMENTS HORS BILAN	169
NOTE 24. GARANTIES SUR ELEMENTS D'ACTIF	169
NOTE 25. FACTEURS DE RISQUES	170
Note 25.1 Les risques juridiques et fiscaux	170
Note 25.2 Les risques industriels et environnementaux	170
Note 25.3 Les risques de crédit et/ou de contrepartie	170
Note 25.4 Les risques opérationnels	170
Note 25.5 Les risques de liquidité	171
Note 25.6 Les risques de marché	172
NOTE 26. AUTRES INFORMATIONS	174
NOTE 27. EVENEMENTS POST-CLOTURE	175
8.1.8 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	176
<b>8.2 Comptes sociaux</b>	<b>178</b>
8.2.1 Bilan social	178
8.2.2 Compte de résultat social	180
8.2.3 Notes annexes	181
NOTE 1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	181
NOTE 2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	181
Note 2.1 Immobilisations incorporelles	181
Note 2.2 Immobilisations corporelles	181
Note 2.3 Immobilisations financières	182
Note 2.4 Créances	182
Note 2.5 Engagements de retraite	182
NOTE 3. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	183
Note 3.1 Immobilisations incorporelles	183
Note 3.2 Immobilisations corporelles	183
Note 3.3 Immobilisations financières	184



Note 3.4	Stocks	184
Note 3.5	Avances et acomptes versés sur commandes	184
Note 3.6	Créances et comptes rattachés, autres créances	185
Note 3.7	Actions propres	185
Note 3.8	Capitaux Propres	186
Note 3.9	Provisions pour charges	186
Note 3.10	Dettes	186
Note 3.11	Chiffre d'affaires	188
Note 3.12	Produits constatés d'avance	188
Note 3.13	Transfert de charges d'exploitation	188
Note 3.14	Résultat financier	188
Note 3.15	Résultat Exceptionnel	188
Note 3.16	Résultat par action	188
Note 3.17	Engagements financiers et sûretés réelles donnés	189
<b>NOTE 4. AUTRES INFORMATIONS</b>		<b>189</b>
Note 4.1	Charges à payer	189
Note 4.2	Dividendes	189
Note 4.3	Situation fiscale latente	189
Note 4.4	Effectifs en fin d'année	189
Note 4.5	Opérations avec les entreprises liées	190
Note 4.6	Risques et politique de couverture	190
Note 4.7	Rémunération aux membres de l'organe de direction	191
Note 4.8	Évènements post clôture	191
Note 4.9	Société consolidante	191
8.2.4	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	192
<b>8.3</b>	<b>Informations financières diverses</b>	<b>194</b>
8.3.1	Honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes	194
8.3.2	Politique de distribution des dividendes	195
8.3.3	Procédures judiciaires et d'arbitrage	195
8.3.4	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	195



## 8. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

### 8.1 Comptes consolidés

#### 8.1.1 Préambule

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2012 ont été arrêtés par le Directoire du 25 mars 2013 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 28 mai 2013.

#### Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et tel qu'adopté dans l'Union Européenne, cette conformité couvrant les définitions, modalités de comptabilisation et d'évaluation préconisées par les IFRS ainsi que l'ensemble des informations requises par les normes. Les états financiers sont conformes à toutes les dispositions des IFRS d'application obligatoire au 31 décembre 2012. Par ailleurs, ces états financiers ont également été préparés conformément aux normes IFRS émises par l'International Accounting Standards Board (IASB).

#### Base de préparation des états financiers

Hormis l'application anticipée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 des amendements à IAS 19, les méthodes comptables et les modalités de calcul ont été appliquées de manière identique pour l'ensemble des périodes présentées.

Ainsi, pour l'établissement des comptes consolidés 2012, les écarts actuariels sur indemnités départ retraite sont comptabilisés en OCI (autres éléments du résultat global) et impactent désormais directement les capitaux propres. Au 31 décembre 2012, l'impact net d'impôt des écarts actuariels s'élève à 330 k€. Auparavant, les écarts actuariels étaient intégralement comptabilisés par le résultat.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux normes IFRS.

Les montants mentionnés dans ces états financiers sont exprimés en milliers d'euros (k€).

#### Changement d'estimation comptable

En 2011, il a été procédé à un changement d'estimation comptable relatif à la détermination des coûts des stocks de la société ACTIA Automotive. Conformément à la norme IAS 8, ce changement fondé sur de nouvelles informations issues de la mise en place d'une comptabilité analytique au cours de l'exercice 2011, a été appliqué de manière prospective. L'impact a été de + 1 027 k€ sur le résultat de la période 2011.

#### Recours à des estimations

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs, passifs, produits et charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables compte tenu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables de certains actifs et passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est enregistré dans la période du changement s'il n'affecte que cette période, ou dans la période du changement et les périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les principaux postes du bilan concernés par ces estimations sont les impôts différés actifs (cf. § NOTE 10 : « Impôts différés »), les goodwill (cf. § NOTE 3 : « Immobilisations incorporelles »), les frais de développement immobilisés (cf. § NOTE 3 : « Immobilisations incorporelles ») et les provisions (cf. § NOTE 15: « Provisions »).

#### Evolutions des normes IFRS

Le nouveau texte IFRS entré en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 et appliqué par le Groupe pour l'établissement de ses comptes consolidés au 31 décembre est le suivant :

❖ Amendement à IFRS 7 - Informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers ;

L'application de cette nouvelle norme n'a pas d'incidence sur les comptes consolidés.



Les nouveaux textes IAS/IFRS et interprétations adoptés par l'Union Européenne mais avec une date d'application pour les exercices ouverts après le 1<sup>er</sup> janvier 2012 sont les suivants :

- ❖ IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur ;
- ❖ IFRS 10 – Consolidation ;
- ❖ IFRS 11 – Partenariats ;
- ❖ IFRS 12 – Informations à fournir sur l'implication avec d'autres entités ;
- ❖ Amendements consécutifs à IFRS 10, 11, 12 sur IAS 27 et IAS 28 ;
- ❖ Amendements de transition à IFRS 10, 11 et 12 ;
- ❖ Amendement à IAS 1 – Présentation des autres éléments du résultat global ;
- ❖ Amendements à IAS 19 – Avantages post-emploi ;
- ❖ Amendements à IFRS 1 – Hyperinflation sévère et suppression de dates fixes ;
- ❖ Amendements à IAS 12 – Impôts différés – Recouvrement des actifs sous-jacents ;
- ❖ Amendements à IFRS 7 – Information à fournir sur la compensation des actifs et passifs financiers ;
- ❖ Amendements à IAS 32 – Compensation des actifs et passifs financiers ;
- ❖ IFRIC 20 – Frais de découverte ;
- ❖ Améliorations annuelles 2009-2011.

Le Groupe a choisi d'appliquer de façon anticipée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, les amendements à IAS 19. Ainsi, pour l'établissement des comptes consolidés 2012, les écarts actuariels sont comptabilisés dans les OCI (autres éléments du résultat global) et impactent désormais directement les capitaux propres. Au 31 décembre 2012, l'impact net d'impôt des écarts actuariels sur les avantages post-emploi s'élève à 330 k€. Auparavant, les écarts actuariels étaient intégralement comptabilisés par le compte de résultat.

Par ailleurs, le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les autres normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne pour l'établissement des comptes consolidés 2012. Leurs applications ne devraient pas avoir d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

Les normes IAS/IFRS, interprétations et amendements publiés après le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et non applicables à la clôture 2012 sont les suivants :

- ❖ IFRS 9 – Instruments financiers – Classification et évaluation actifs et passifs financiers ;
- ❖ Amendements à IFRS 10, 12 et IAS 27 – Entités d'investissement ;
- ❖ Amendements à IFRS 1 – Prêts gouvernementaux ;
- ❖ IFRS 1 – Première application des IFRS (application répétée d'IFRS 1 ; coût d'emprunt) ;
- ❖ IAS 1 – Présentation des états financiers (clarification des obligations en termes d'informations comparatives) ;
- ❖ IAS 16 – Immobilisations corporelles (classement des pièces de rechange) ;
- ❖ IAS 32 – Présentation des instruments financiers (effet fiscal de distribution aux porteurs d'instruments de capitaux propres) ;
- ❖ IAS 34 – Etats financiers intermédiaires (informations sur les actifs et passifs sectoriels).

Ces nouvelles normes, interprétations et amendements n'auront pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.



## 8.1.2 Bilan Consolidé

Actif consolidé en k€	Notes Annexes	31/12/2012	31/12/2011
Goodwills	Note 3	21 786	22 286
Frais de développement	Note 3	31 835	25 547
Autres immobilisations incorporelles	Note 3	1 634	2 277
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>Note 3</b>	<b>55 255</b>	<b>50 110</b>
Terrains	Note 4	2 577	2 667
Constructions	Note 4	6 446	6 794
Installations techniques	Note 4	7 068	6 717
Autres immobilisations corporelles	Note 4	5 034	4 235
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>Note 4</b>	<b>21 124</b>	<b>20 413</b>
Participations mises en équivalence	Note 5	532	397
Actifs financiers non courants	Note 11	724	641
Impôts différés	Note 10	8 971	7 254
Crédit impôt recherche non courant	Note 11	3 929	2 666
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>90 534</b>	<b>81 481</b>
Stocks et en-cours	Note 7	71 774	71 908
Créances clients	Note 8	76 298	88 175
Autres créances courantes liées à l'activité	Note 8	3 411	6 962
Crédit d'impôt courant	Note 11	6 101	4 307
Autres créances courantes diverses	Note 11	955	676
Instruments financiers	Note 9.2		275
<b>Total créances courantes</b>		<b>158 540</b>	<b>172 302</b>
Valeurs mobilières de placement	Note 9.1		
Disponibilités	Note 9.1	9 199	21 349
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>Note 9.1</b>	<b>9 199</b>	<b>21 349</b>
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>167 738</b>	<b>193 651</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>258 272</b>	<b>275 132</b>

Capitaux Propres et Passif consolidés en k€	Notes Annexes	31/12/2012	31/12/2011
Capital	Note 13	15 075	15 075
Primes	Note 13	17 561	17 561
Réserves	Note 13	27 714	19 238
Report à nouveau	Note 13	6 063	6 414
Réserve de conversion	Note 13	<1 365>	<1 162>
Actions propres	Note 13	<162>	<162>
Résultat de l'exercice	Note 13	4 412	7 864
<b>Capitaux Propres attribuables au Groupe</b>	<b>Note 13</b>	<b>69 298</b>	<b>64 828</b>
Résultat des minoritaires	Note 13	<286>	270
Réserves minoritaires	Note 13	3 147	2 905
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>Note 13</b>	<b>2 861</b>	<b>3 175</b>
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>Note 13</b>	<b>72 159</b>	<b>68 003</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit	Note 12	27 724	24 156
Dettes financières diverses	Note 12	1 960	2 231
Dettes financières location financement	Note 12	3 709	3 529
<b>Total des dettes financières non courantes</b>	<b>Note 12</b>	<b>33 393</b>	<b>29 917</b>
Impôt différé passif	Note 10	2 351	1 835
Provision pour retraite et autres avantages à long terme	Note 15	4 988	4 936
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>		<b>40 731</b>	<b>36 688</b>
<b>Autres provisions</b>	<b>Note 15</b>	<b>4 737</b>	<b>6 060</b>



Capitaux Propres et Passif consolidés en k€	Notes Annexes	31/12/2012	31/12/2011
Dettes financières à moins d'un an	Note 12	66 488	69 093
Instruments financiers	Note 9.2	2 776	757
<b>Total des dettes financières courantes</b>		<b>69 264</b>	<b>69 850</b>
Fournisseurs	Note 16	37 315	56 353
Autres dettes d'exploitation	Note 16	25 724	27 721
Dettes fiscales (IS)	Note 16	572	777
Autres dettes diverses	Note 16	1 013	1 182
Produits différés		6 757	8 498
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>		<b>145 382</b>	<b>170 440</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>		<b>258 272</b>	<b>275 132</b>

### 8.1.3 Compte de résultat consolidé

Etat du résultat consolidé en k€	Notes Annexes	Année 2012	Année 2011
<b>Produits des activités ordinaires (Chiffre d'affaires)</b>	<b>Note 17</b>	<b>289 110</b>	<b>300 395</b>
- Achats consommés	Note 17	<137 899>	<140 730>
- Charges de personnel	Note 17	<82 722>	<78 407>
- Charges externes	Note 17	<48 859>	<53 190>
- Impôts et taxes		<4 589>	<4 679>
- Dotations aux amortissements	Note 17	<9 648>	<8 491>
+/- Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		2 605	1 154
+/- Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation		<623>	251
+ Crédit Impôt Recherche		2 875	2 171
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>Note 17</b>	<b>10 248</b>	<b>18 474</b>
+ Autres produits d'exploitation		1 371	1 084
- Autres charges d'exploitation		<1 220>	<1 834>
+/- values sur cessions d'immobilisations		<25>	97
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>Note 17</b>	<b>10 374</b>	<b>17 821</b>
+ Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		4	5
- Intérêts et charges financières	Note 17	<2 738>	<3 142>
+ Autres produits financiers		145	915
- Autres charges financières		<2 734>	<1 006>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>Note 20</b>	<b>&lt;5 323&gt;</b>	<b>&lt;3 228&gt;</b>
- Dépréciation des goodwill	Note 3	<500>	
+ Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	Note 5	136	141
+ Impôt	Note 17	<561>	<6 600>
<b>Résultat de la période</b>	<b>Note 17</b>	<b>4 126</b>	<b>8 134</b>
* attribuable au Groupe		4 412	7 864
* intérêts minoritaires		<286>	270
<b>Résultat de base par action (en €) - Part du Groupe</b>	<b>Note 14.1</b>	<b>0,220</b>	<b>0,391</b>
<b>Résultat dilué par action (en €) - Part du Groupe</b>	<b>Note 14.2</b>	<b>0,220</b>	<b>0,391</b>



#### 8.1.4 Etat du résultat global

Etat du résultat global en k€	Année 2012	Année 2011
<b>Résultat de la période</b>	<b>4 126</b>	<b>8 134</b>
Engagements postérieurs à l'emploi - Ecart actuariels	495	
Impôt différé sur engagements postérieurs à l'emploi - Ecart actuariels	<165>	
Ecart de conversion	<189>	1 039
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>141</b>	<b>1 039</b>
<b>Résultat global de la période</b>	<b>4 268</b>	<b>9 173</b>
* attribuable au Groupe	4 540	8 856
* intérêts minoritaires	<272>	317

#### 8.1.5 Variation des Capitaux Propres

En k€	Capital	Actions propres	Primes	Réserves, RAN, Résultat consolidés	Réserve de conversion	Total attribuable au Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
<b>Au 31/12/2010</b>	<b>15 075</b>	<b>&lt;162&gt;</b>	<b>17 561</b>	<b>25 611</b>	<b>&lt;2 154&gt;</b>	<b>55 930</b>	<b>3 105</b>	<b>59 035</b>
Résultat consolidé				7 864		7 864	270	8 134
Variation des écarts de conversion					992	992	47	1 039
<b>Sous total charges et produits comptabilisés au titre de la période</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 864</b>	<b>992</b>	<b>8 856</b>	<b>317</b>	<b>9 173</b>
Distributions effectuées						0	<206>	<206>
Variation de capital						0		0
Variation de périmètre						0		0
Autres				42		42	<42>	<0>
<b>Au 31/12/2011</b>	<b>15 075</b>	<b>&lt;162&gt;</b>	<b>17 561</b>	<b>33 516</b>	<b>&lt;1 162&gt;</b>	<b>64 828</b>	<b>3 175</b>	<b>68 003</b>
Résultat consolidé				4 412		4 412	<286>	4 126
Variation des écarts de conversion					<203>	<203>	14	<189>
Ecart actuariels sur engagements postérieurs à l'emploi				330		330		330
<b>Sous total charges et produits comptabilisés au titre de la période</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 743</b>	<b>&lt;203&gt;</b>	<b>4 540</b>	<b>&lt;272&gt;</b>	<b>4 268</b>
Distributions effectuées						0	<107>	<107>
Variation de capital						0		0
Variation de périmètre (*)				<49>		<49>	49	0
Autres				<21>		<21>	16	<5>
<b>Au 31/12/2012</b>	<b>15 075</b>	<b>&lt;162&gt;</b>	<b>17 561</b>	<b>38 189</b>	<b>&lt;1 365&gt;</b>	<b>69 298</b>	<b>2 861</b>	<b>72 159</b>

(\*) Cf NOTE 2 - Sociétés Consolidées - Commentaire <sup>(1)</sup>



### 8.1.6 Tableau des Flux de Trésorerie Consolidé

Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé en k€	Notes Annexes	Année 2012	Année 2011
<b>Résultat de la période</b>	<b>8.1.3</b>	<b>4 126</b>	<b>8 134</b>
<i>Ajustements pour :</i>			
Amortissements et provisions	8.1.3	11 962	6 792
Résultat de cession d'immobilisations	8.1.3	25	<97>
Charges d'intérêts	8.1.3	2 738	3 142
Charge d'impôt courant (hors Crédit Impôt Recherche)	8.1.3	1 965	2 771
Variation des impôts différés	8.1.3	<1 403>	3 829
Crédit Impôt Recherche	8.1.3	<2 875>	<2 171>
Autres charges et produits	8.1.3	12	<2>
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	8.1.3	<136>	<141>
<b>Résultat opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>16 413</b>	<b>22 256</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		<7 708>	<8 798>
<b>Trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		<b>8 705</b>	<b>13 459</b>
Impôt sur le résultat payé (hors Crédit Impôt Recherche)		<2 247>	<2 427>
Encaissement sur Crédit Impôt Recherche			192
<b>Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles</b>		<b>6 458</b>	<b>11 224</b>
Acquisitions d'immobilisations	Note 3 et 4	<14 832>	<14 149>
Dividendes reçus des entreprises associées			
Produit de cessions d'immobilisations	8.1.3	74	134
Acquisitions de l'exercice sous déduction de la trésorerie acquise			
<b>Trésorerie nette provenant des activités d'investissement</b>		<b>&lt;14 758&gt;</b>	<b>&lt;14 015&gt;</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		<113>	<210>
Augmentation de capital en numéraire chez la société mère			
Augmentation de capital en numéraire chez les filiales (part versée par les minoritaires)			
Nouveaux emprunts	Note 12	21 669	11 972
Remboursement d'emprunts	Note 12	<16 488>	<16 249>
Intérêts payés	Note 20	<2 738>	<3 142>
<b>Trésorerie nette provenant des activités de financement</b>		<b>2 331</b>	<b>&lt;7 629&gt;</b>
Effet de la variation du taux de change		<158>	225
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	Note 9.1	<29 748>	<19 553>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	Note 9.1	<35 876>	<29 748>
<b>Variation trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>&lt;6 127&gt;</b>	<b>&lt;10 195&gt;</b>

### 8.1.7 Notes annexes aux comptes consolidés

#### NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

##### Note 1.1 Périmètre et critères de consolidation

Les états financiers des entreprises contrôlées, directement ou indirectement, par ACTIA Group sont intégrés globalement dans les états financiers consolidés. Les comptes des sociétés dans lesquelles ACTIA Group possède une influence notable sont consolidés par mise en équivalence.

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes annuels le 31 décembre.



La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation figure au § NOTE 2 : « Sociétés Consolidées » des notes annexes aux comptes consolidés.

### Note 1.2 Elimination des opérations entre les sociétés consolidées

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes réalisés, y compris dans l'actif immobilisé et dans les stocks des sociétés consolidées, sont éliminés. Les pertes internes sont éliminées de la même façon que les profits internes, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

### Note 1.3 Conversion des comptes annuels des filiales libellés en monnaies étrangères

Les comptes annuels des sociétés étrangères, hors zone Euro, sont convertis de la manière suivante :

- ❖ Les actifs et les passifs, y compris les goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis au taux de clôture, à l'exception des goodwill antérieurs à la date de transition, le 1<sup>er</sup> janvier 2005 ;
- ❖ Les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de l'exercice. En cas d'activité située dans des pays à forte inflation, les postes du compte de résultat de la filiale concernée seraient convertis au taux de clôture en application de la norme IAS 29 et de l'interprétation IFRIC 7 ;
- ❖ La différence de conversion est inscrite en tant que composante distincte des capitaux propres et n'affecte pas le résultat.

### Note 1.4 Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque société au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les dettes et créances libellées en devises sont converties au taux en vigueur au 31 décembre. Les différences de change latentes dégagées à cette occasion sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Conformément à l'IAS 21 et IFRIC 16 (adopté par l'Union Européenne et dont la date de première application concerne les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009), les différences de change relatives à des financements permanents faisant partie de l'investissement net dans une filiale consolidée sont constatées dans les Capitaux Propres, en réserve de conversion. Lors de la cession ultérieure de ces investissements, les résultats de change cumulés constatés dans les Capitaux Propres seront enregistrés en résultat.

### Note 1.5 Principes de reconnaissance du revenu

La reconnaissance du revenu dans les comptes consolidés dépend de la nature du revenu :

- ❖ Contrats de construction ;
- ❖ Prestations de services : études, service après vente... ;
- ❖ Ventes de biens.

Les produits des activités ordinaires sont reconnus lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- ❖ Le montant des produits peut être évalué de façon fiable ;
- ❖ Les coûts encourus ou restant à encourir peuvent être évalués de façon fiable ;
- ❖ Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise.

#### Les contrats de construction

Critères de sélection d'un contrat de construction IAS 11 :

Un contrat de construction est un contrat spécifiquement négocié pour la construction d'actif ou d'un ensemble d'actifs qui sont étroitement liés ou interdépendants en termes de conception, de technologie et de fonction, de finalité ou d'utilisation.

Un ensemble de contrats, qu'ils soient passés avec un client ou avec un ensemble de clients différents, doit être traité comme un contrat de construction unique lorsque :

- ❖ Cet ensemble de contrats est négocié comme un marché global ;
- ❖ Les contrats sont si étroitement liés qu'ils font, de fait, partie d'un projet unique avec une marge globale ;



- ❖ Les contrats sont exécutés simultanément ou à la suite l'un de l'autre, sans interruption.

### **Nature des contrats de construction**

Dans le Groupe ACTIA, les contrats de construction sont de deux natures différentes :

- ❖ Les contrats d'étude et de fabrication pour un client spécifique ; la marge est reconnue à l'avancement physique méthode dite des « milestones » ou des pièces fabriquées ;
- ❖ Les contrats de fabrication spécifiques pluriannuels : le chiffre d'affaires et la marge sont comptabilisés en fonction de l'avancement des coûts réalisés par rapport aux coûts estimés du contrat.

Lorsqu'il est probable que les coûts estimés du contrat seront supérieurs aux produits estimés, la perte attendue est immédiatement constatée en charges.

### **Les prestations de services**

Le produit résultant du **service après vente** est étalé de façon linéaire sur la période couverte par la garantie.

Dans le cadre des contrats d'**abonnement**, les sociétés sont amenées à facturer en début de période des prestations qui sont livrées de manière échelonnée. Les produits sont pris en compte de manière linéaire sur les périodes concernées.

Pour les autres prestations de service, lorsque le résultat peut être connu de façon fiable, la comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge s'effectue selon le degré d'avancement.

### **Les ventes de biens**

Le produit résultant de la vente de biens est comptabilisé en chiffre d'affaires lors du transfert des risques et avantages liés aux biens. Dans la majorité des cas, il s'agit de la date de livraison du bien.

### **Note 1.6 Regroupement d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Pour les regroupements d'entreprises postérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004, le Groupe évalue :

- ❖ Les actifs, passifs et passifs éventuels de la société acquis à leur juste valeur ;
- ❖ Le coût d'acquisition des titres comprenant les coûts directs attribuables.

Le goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis. Lorsque le goodwill est positif, il est inscrit à l'actif du bilan en immobilisation incorporelle non amortissable (IFRS 3). Lorsque le goodwill est négatif (badwill), il est intégré au résultat de la période.

Pour les sociétés mises en équivalence, la valeur comptable du goodwill est comprise dans la valeur comptable de la participation.

Des intérêts minoritaires sont constatés à hauteur de leur quote-part dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels à la date d'acquisition.

Pour les acquisitions antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2004, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Les goodwills sont soumis à un test de dépréciation (cf. § NOTE 3 : « Immobilisations incorporelles » des notes annexes aux comptes consolidés) dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an.

Lorsqu'il résulte du test une perte de valeur, le goodwill est diminué du montant correspondant de façon définitive.

### **Note 1.7 Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Elles sont reconnues à l'actif si elles procurent des avantages économiques futurs au Groupe et si elles satisfont aux critères d'identification ci-dessous :

- ❖ Elles sont séparables de l'entité (possibilité de vente, transfert, cession ...) de façon individuelle ou liées avec un autre actif / passif ou ;
- ❖ Elles résultent des droits contractuels ou autres droits légaux.



Les différentes natures d'immobilisations incorporelles identifiables dans le Groupe ACTIA sont notamment les frais de développement et les brevets et marques.

Les amortissements des immobilisations incorporelles autres que les frais de développement sont calculés linéairement sur des durées d'utilité de 3 à 7 ans.

### **Les frais de développement**

Une immobilisation incorporelle résultant de la phase de développement est comptabilisée à l'actif si, et seulement si, les critères suivants sont respectés :

- ❖ Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- ❖ Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- ❖ Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- ❖ Façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même, ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- ❖ Disponibilité des ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- ❖ Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le coût de cette immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation pour qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par le Groupe.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Aucune immobilisation incorporelle résultant de la recherche n'est comptabilisée à l'actif. Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les amortissements des frais de développement reflètent le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Les méthodes utilisées sont l'amortissement linéaire ou la méthode des unités d'œuvre. Les durées d'utilité sont fonction des actifs concernés. Elles sont de 3 à 5 ans, à l'exception du chronotachygraphe dont la durée d'utilité est estimée à 15 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture. Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée d'utilité est considérée indéfinie.

### **Note 1.8 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le Groupe ACTIA a choisi le modèle du coût historique comme méthode d'évaluation.

Les éléments du coût comprennent :

- ❖ Le prix d'achat y compris droits de douane et taxes non remboursables, déduction faite des rabais, remises, ristournes accordées ;
- ❖ Les coûts directs liés au transfert et à la mise en état d'exploitation de l'actif ;
- ❖ Le cas échéant, l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et remise en état du site.

Lorsque des éléments significatifs d'immobilisations corporelles peuvent être déterminés et que ces composants ont des durées d'utilité et des modes d'amortissement différents, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (par composant).

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle, le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle, au moment où le coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Le Groupe ACTIA a déterminé trois composants pour les constructions :

- ❖ Le gros œuvre : durée d'utilité 40 ans ;
- ❖ Le second œuvre : durée d'utilité 20 ans ;



- ❖ L'agencement : durée d'utilité 10 ans.

La décomposition de certains bâtiments dont la structure est très spécifique (bardage verre ...) a été adaptée pour que les durées d'utilité correspondent à la véritable durée de vie du bien.

Le montant amortissable est systématiquement réparti sur la durée d'utilité de l'actif. Les amortissements sont calculés linéairement et les durées d'utilité retenues par le Groupe sont les suivantes :

- ❖ Installations techniques, matériel et outillage : sur 6 à 10 ans ;
- ❖ Autres immobilisations corporelles : sur 3 à 10 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture.

Le Groupe n'a pas déterminé de valeur résiduelle significative pour ses immobilisations corporelles.

### Note 1.9 Contrats de location financement

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location - financement.

Les actifs financés au moyen de contrats de location - financement sont présentés à l'actif à leur juste valeur ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure. Cette valeur est ultérieurement minorée du cumul des amortissements et pertes de valeur éventuelles. La dette correspondante est inscrite en passif financier et amortie sur la durée du contrat. Au compte de résultat, la charge de location est remplacée par une dotation aux amortissements et une charge financière.

L'actif est amorti conformément à la durée d'utilité prévue par le Groupe pour les actifs de même nature.

### Note 1.10 Dépréciations d'actifs incorporels et corporels

Des tests de dépréciation annuels sont réalisés sur :

Les goodwill (cf. § NOTE 3 : « Immobilisations incorporelles » des notes annexes aux comptes consolidés) ;

- ❖ Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ;
- ❖ Les immobilisations incorporelles en cours de constitution.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation des autres actifs est systématiquement réalisé.

Ce test porte sur un actif déterminé ou sur une Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.). Une U.G.T. est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les goodwill sont affectés à une ou plusieurs U.G.T.. En règle générale, l'U.G.T. pour les goodwill est l'entité acquise à l'origine. Dans le cas particulier d'ACTIA Corp., le goodwill est affecté à plusieurs U.G.T. :

- ❖ A hauteur de 2 M€ à l'ensemble de la branche Automotive, en raison des synergies liées à l'implantation du Groupe aux États-Unis ;
- ❖ Pour le solde aux entités américaines : ACTIA Corp. (Systèmes Embarqués) et ACTIA Inc. (Diagnostic).

Le test de dépréciation a pour but de comparer la valeur comptable de l'actif ou de l'U.G.T. à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes :

- ❖ La valeur de réalisation diminuée des coûts de la vente ;
- ❖ La valeur d'utilité, valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de l'actif ou d'une U.G.T.. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir de prévisionnels à quatre ans de l'U.G.T. ou des groupes d'U.G.T. concernés, validés par la Direction du Groupe. Les taux de croissance retenus pour les périodes ultérieures sont stables. Les taux d'actualisation sont déterminés en retenant un taux sans risque de la zone géographique concernée, augmenté d'une prime de risque spécifique aux actifs concernés.

Lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est enregistrée au compte de résultat en rubrique « dépréciation des goodwill ». La perte de valeur d'une U.G.T. est affectée en priorité aux goodwill puis aux autres actifs de l'U.G.T., au prorata de leur valeur comptable.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill n'est jamais reprise.



Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

En cas de perte de valeur d'un actif ou d'une U.G.T., une provision est systématiquement constatée. Elle est affectée à la rubrique « Dotations aux amortissements » du compte de résultat, qui sera renommée de ce fait « Dotations aux amortissements et provisions pour perte de valeur ».

### Note 1.11 Stocks et encours

Les coûts des stocks comprennent :

- ❖ Les coûts d'acquisition : prix d'achat et frais accessoires ;
- ❖ Les coûts de transformation : main d'œuvre et frais indirects de production ;
- ❖ Les autres coûts ne sont inclus dans les coûts des stocks que s'ils sont encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

**Les stocks d'encours de services** sont évalués à leur coût de production, main d'œuvre et autres frais de personnel directement engagés pour fournir le service.

Le coût des stocks est déterminé en utilisant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation (prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

### Note 1.12 Créances clients et autres créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

Lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur, le montant de la perte constatée est la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

### Note 1.13 Transferts d'instruments financiers actifs

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les critères ci-dessous sont respectés :

- ❖ Les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif sont arrivés à expiration ;
- ❖ Le Groupe a transféré quasiment tous les risques et les avantages liés à l'actif financier.

En cas de garantie, les créances sont décomptabilisées, sauf à hauteur de la garantie donnée.

Dans le cas contraire, les créances sont maintenues à l'actif du bilan, le Groupe gardant le risque de défaillance du débiteur. La somme versée par la banque est inscrite en trésorerie en contrepartie de l'inscription d'une dette bancaire au passif. Celle-ci et la créance ne disparaissent du bilan que lorsque le débiteur s'est acquitté de sa dette auprès de l'établissement financier. Les frais encourus sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, au taux d'intérêt effectif, c'est-à-dire présentés en déduction de la dette et étalés sur la durée de celle-ci. Enfin, s'il existe des indications objectives d'une perte de valeur, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

### Note 1.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La **trésorerie** est constituée des disponibilités bancaires en compte à la date de clôture. Les découverts bancaires remboursables à vue constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les **équivalents de trésorerie** sont des placements à court terme très liquides constitués de valeurs mobilières de placement facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont comptabilisés à la valeur liquidative à la date de clôture, le boni de placement étant constaté au compte de résultat.



### Note 1.15 Subventions et autres aides publiques

Le Groupe ACTIA a bénéficié d'aides publiques du type "avances remboursables". Ces types de financement porteur d'intérêts ne rentrent pas dans le cadre de gestion des subventions publiques et des critères de la norme IAS 20. Compte tenu des projets financés et de la forte probabilité de remboursement de ces avances, elles sont présentées en dettes dans les états financiers.

La politique de Recherche & Développement du Groupe se traduit par l'obtention d'un Crédit Impôt Recherche par les sociétés établies en France. Ce Crédit Impôt Recherche est affecté dans une rubrique spécifique du compte de résultat et impacte le résultat opérationnel : cependant, la quote-part du Crédit d'Impôt Recherche affectable à des projets immobilisés est constatée en produits différés et rapportée au résultat sur la durée d'utilité des actifs pour lesquels elles ont été perçues.

De la même manière, les subventions perçues et affectables à des projets immobilisés suivent le même traitement comptable.

### Note 1.16 Impôts

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et les impôts différés.

#### L'impôt exigible

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable de la période, en retenant les taux d'imposition en vigueur et tout ajustement de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

#### Les impôts différés

Les impositions différées résultent notamment :

- ❖ Des pertes fiscales reportables ;
- ❖ Du décalage temporel pouvant exister entre la valeur en consolidation et la base fiscale de certains actifs et passifs.

En application de la méthode bilancielle du report variable, les impôts différés sont évalués en tenant compte des taux d'imposition (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

La position passive d'une société peut, dans certaines conditions, être réduite à concurrence des reports fiscaux déficitaires raisonnablement imputables en contrepartie.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leur recouvrement est probable. Les déficits ou différences temporelles doivent être imputables sur les bénéfices imposables à venir. Les actifs d'impôt différés sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice fiscal suffisant soit disponible.

En application de la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation. Ils sont présentés au bilan, selon les cas, en actif et passif non courant.

### Note 1.17 Instruments financiers

Les différentes catégories d'instruments financiers sont les actifs détenus jusqu'à échéance, les prêts et créances émis par l'entreprise, les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat et les autres passifs financiers.

#### Actifs détenus jusqu'à échéance

Le Groupe ACTIA n'en possède aucun.

#### Prêts et créances émis par l'entreprise

Ils sont comptabilisés au coût amorti et peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur.

La sortie des comptes des actifs financiers est conditionnée au transfert des risques et avantages liés à l'actif, ainsi qu'au transfert de contrôle de l'actif. De ce fait, les effets escomptés non échus et les Dailly à titre de garantie sont maintenus au poste « Créances clients ».

#### Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Les achats et ventes d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisés à la date de transaction.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture.



### **Autres dettes (prêts et emprunts portant intérêts)**

Elles sont comptabilisées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **Titres de participation**

Le Groupe détient des participations dans des sociétés sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Conformément à la norme IAS 39, les titres sont analysés comme disponibles à la vente et sont normalement comptabilisés à la juste valeur avec variation de valeur en Capitaux Propres, à moins que la variation de valeur soit significative ou durable. Toutefois, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés au coût. En cas d'indication objective de dépréciation, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

### **Instruments financiers composés**

Le Groupe peut être amené à utiliser également des Obligations Convertibles ou Bons de Souscription d'Actions. Ces instruments financiers composés sont ventilés en une composante dette et une composante Capitaux Propres.

### **Instruments financiers dérivés**

Le Groupe ACTIA utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêts résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissements. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient ni n'émet d'instrument financier à des fins de transactions. Cependant, les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme des instruments spéculatifs.

- ❖ La couverture de risque de taux : le Groupe ACTIA a adopté une politique globale de couverture de taux ; ces instruments de couverture ne sont pas directement affectables à certains emprunts mais permettent de couvrir les emprunts à taux variable de façon globale. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat ;
- ❖ La couverture du risque de change : pour certaines filiales du Groupe ACTIA, la comptabilité de couverture (couverture de flux futurs - cash-flow hedge) a été appliquée lorsque les critères étaient respectés (la part efficace de la juste valeur des instruments de couverture est constatée en capitaux propres, puis rapportée en résultat opérationnel lors de la réalisation du sous-jacent, les variations de juste valeur ultérieures suivent le traitement des variations de valeur du sous-jacent liées au change). Les critères n'étant pas respectés pour les périodes présentées, les instruments de couverture ont été comptabilisés comme ci-dessus (instruments de couverture du risque de taux).

### **Note 1.18 Gestion du Capital**

Les actions ordinaires, hormis les actions propres (Cf. § Note 1.19 « Actions propres » des notes annexes aux comptes consolidés), sont comptabilisées dans les Capitaux Propres.

Le Groupe contrôle régulièrement l'évolution de son niveau d'endettement par rapport aux Capitaux Propres.

A ce jour, il n'existe aucun Plan d'Epargne Groupe ni Plan d'Epargne Groupe International au sein du Groupe ACTIA.

De plus, les actions détenues au nominatif depuis plus de quatre ans bénéficient d'un droit de vote double (Cf. § 9.2.3 « Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions » du Document de Référence).

### **Note 1.19 Actions propres**

Les actions propres détenues par le Groupe ACTIA sont déduites des Capitaux Propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente ou de l'annulation des actions propres. La contrepartie versée ou reçue lors de ces transactions est directement comptabilisée en Capitaux Propres.

### **Note 1.20 Provisions**

Une provision est comptabilisée :

- ❖ Lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'évènements passés ;
- ❖ Lorsqu'il est probable qu'il y aura une sortie de ressources pour éteindre l'obligation ;
- ❖ Lorsque son montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation de la dépense. Si l'impact est significatif, le montant est actualisé par application d'un taux avant impôt qui reflète la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques au passif.



Une provision pour garantie est comptabilisée au moment de la vente des biens ou services correspondants. La provision repose sur les données historiques des garanties et est évaluée en pondérant toutes les sorties possibles en fonction de leur probabilité.

Sauf cas particulier dûment justifié, les provisions sont présentées au bilan dans le passif courant.

### Note 1.21 Avantages au personnel

Les avantages à court terme sont reconnus en charges de personnel de la période.

Les avantages à long terme concernent :

- ❖ Les régimes à cotisations définies : les obligations du Groupe se limitent au paiement des cotisations périodiques à des organismes extérieurs. La charge est comptabilisée au cours de la période sous la rubrique « charges de personnel » ;
- ❖ Les régimes à prestations définies : il s'agit des indemnités de départ en retraite, provisionnées selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte de facteurs démographiques (rotation du personnel, table de mortalité) et de facteurs financiers (augmentation des salaires). Le taux d'actualisation retenu est le taux des obligations dites de 1<sup>ère</sup> catégorie (cotées « AA »). En l'absence de marché actif, c'est le taux des obligations d'État qui est retenu. Les écarts actuariels sont comptabilisés dans les OCI (autres éléments du résultat global) ;
- ❖ Les autres avantages à long terme : ils sont provisionnés en fonction de leur acquisition par les salariés concernés. Le montant de l'obligation est calculé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels sont comptabilisés dans les OCI (autres éléments du résultat global).

### Note 1.22 Fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Des produits différés concernent les contrats d'abonnement souscrits par les clients. Les revenus relatifs à ces contrats sont répartis linéairement sur la durée du contrat (cf. § Note 1.5 « Principes de reconnaissance du revenu » des notes annexes aux comptes consolidés).

### Note 1.23 Modalités de calcul du résultat par action

Le **résultat de base par action** correspond au résultat de la période attribuable au Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice retraité des actions propres.

Le **résultat dilué par action** prend en compte tous les contrats qui peuvent donner à leur titulaire le droit d'acheter des actions ordinaires appelées actions ordinaires potentielles dilutives.

Pour le Groupe ACTIA, l'effet des plans de souscription d'actions et des bons de souscription d'actions est pris en compte dans le résultat dilué par action.

### Note 1.24 Secteurs opérationnels

L'analyse de la performance telle que suivie par le management conduit à présenter deux secteurs opérationnels distincts « Automotive » et « Télécommunications ».



## NOTE 2. SOCIETES CONSOLIDEES

Nom	Siège	N° Siren ou pays	% de Contrôle		Méthode d'intégration		Métiers
			déc-11	déc-12	déc-11	déc-12	
<b>ACTIA Group</b>	Toulouse	542 080 791	Société consolidante		Société consolidante		Holding
<b>Automotive</b>							
ACTIA Automotive	Toulouse	389 187 360	99,98	99,98	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Muller	Toulouse	350 183 182	99,99	99,99	I.G.	I.G.	Fabrication et distribution de matériels mécaniques pour garages et centres de contrôle
ATON Systèmes	Maisons-Alfort	384 018 263	87,80	87,80	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Uk	Newtown	Royaume-Uni	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Muller UK	Newtown	Royaume-Uni	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Distribution de produits de diagnostic
ACTIA Systems España	Getafe Madrid	Espagne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications de matériels Audio & Vidéo
ACTIA Muller España	Getafe Madrid	Espagne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Distribution de produits de diagnostic
SCI Los Olivos	Getafe Madrid	Espagne	39,99	39,99	M.E.	M.E.	Immobilier
KARFA	Mexico	Mexique	90,00	90,00	I.G.	I.G.	Gestion de participations
ACTIA de Mexico	Mexico	Mexique	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Fabrication et distribution de solutions Audio & Vidéo
ACTIA do Brasil <sup>(1)</sup>	Porto Alegre	Brésil	90,00	97,97	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Inc.	Dearborn - Michigan	Etats-Unis	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ATAL	Tabor	Rep.Tchèque	89,98	89,98	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Italia	Torino	Italie	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Aixia	Le Bourget du Lac	381 805 514	99,93	99,93	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
I + Me ACTIA	Braunschweig	Allemagne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Corp.	Elkhart-Indiana	Etats-Unis	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA NL	Helmond	Pays-Bas	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Polska	Piaseczno	Pologne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
CIPI ACTIA	Tunis	Tunisie	65,80	65,80	I.G.	I.G.	Fabrications électroniques
ACTIA India	New Delhi	Inde	51,00	51,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Shanghai	Shanghai	Chine	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Nordic	Sollentuna	Suède	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Tunisie	Tunis	Tunisie	89,87	89,87	I.G.	I.G.	Fabrications électroniques
<b>Télécommunications</b>							
ACTIA Sodielec	St Georges de Luzeçon	699 800 306	91,51	91,51	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
SCI Sodimob	St Georges de Luzeçon	419 464 490	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Immobilier
ARDIA	Tunis	Tunisie	73,33	73,33	I.G.	I.G.	Études électroniques
SCI de l'Oratoire <sup>(2)</sup>	Colomiers	345 291 405	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Immobilier
SCI Les Coteaux de Pourville	Toulouse	343 074 738	27,50	27,50	M.E.	M.E.	Immobilier

<sup>(1)</sup> Le 23 juillet 2012, ACTIA Do Brasil a procédé à une augmentation de capital de 1 063 000 Reals (425 200 Euros). Cette augmentation de capital a été totalement souscrite par ACTIA Automotive. Au 31 décembre 2012, le pourcentage de détention s'élève à 97,97% contre 90,00% au 31 décembre 2011.

<sup>(2)</sup> SCI de l'Oratoire est détenue à 86% par ACTIA Group et 14% par ACTIA Automotive.



## NOTE 3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les **valeurs brutes** des immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

❖ Au cours de l'exercice 2012 :

En k€	31/12/2011	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2012
Goodwills	23 010					23 010
Frais de développement	43 507		183	10 746	<1 876>	52 560
Autres immobilisations incorporelles	10 565		<7>	346	<265>	10 639
Autres immobilisations incorporelles en cours						
<b>Total</b>	<b>77 082</b>		<b>176</b>	<b>11 092</b>	<b>&lt;2 141&gt;</b>	<b>86 208</b>
<b>Dont location financement</b>						
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	<i>513</i>					<i>513</i>
<i>Autres immobilisations incorporelles en cours</i>						

❖ Au cours de l'exercice 2011 :

En k€	31/12/2010	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2011
Goodwills	23 010					23 010
Frais de développement	36 037		27	8 956	<1 513>	43 507
Autres immobilisations incorporelles	9 796		<33>	608	195	10 565
Autres immobilisations incorporelles en cours						
<b>Total</b>	<b>68 843</b>		<b>&lt;7&gt;</b>	<b>9 564</b>	<b>&lt;1 318&gt;</b>	<b>77 082</b>
<b>Dont location financement</b>						
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	<i>513</i>					<i>513</i>
<i>Autres immobilisations incorporelles en cours</i>						

Dans le Groupe ACTIA, aucune immobilisation incorporelle ne fait l'objet de nantissement ou autres garanties.

Les amortissements et dépréciations :

❖ Au cours de l'exercice 2012 :

En k€	31/12/2011	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2012
Goodwills	724			500		1 224
Frais de développement	17 960		54	4 587	<1 876>	20 725
Autres immobilisations incorporelles	8 287		<23>	979	<238>	9 005
<b>Total</b>	<b>26 971</b>		<b>31</b>	<b>6 066</b>	<b>&lt;2 114&gt;</b>	<b>30 954</b>
<b>Dont location financement</b>						
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	<i>273</i>			<i>103</i>		<i>376</i>



❖ Au cours de l'exercice 2011 :

En k€	31/12/2010	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2011
Goodwills	724					724
Frais de développement	14 980		<51>	4 326	<1 295>	17 960
Autres immobilisations incorporelles	7 445		<32>	895	<21>	8 287
<b>Total</b>	<b>23 148</b>		<b>&lt;83&gt;</b>	<b>5 221</b>	<b>&lt;1 316&gt;</b>	<b>26 971</b>
<b>Dont location financement</b>						
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	<i>170</i>			<i>103</i>		<i>273</i>

Les valeurs nettes :

❖ Au cours de l'exercice 2012 :

En k€	31/12/2011	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2012
Goodwills	22 286			<500>	21 786
Frais de développement	25 547		129	6 159	31 835
Autres immobilisations incorporelles	2 277		16	<660>	1 634
Autres immobilisations incorporelles en cours					
<b>Total</b>	<b>50 110</b>		<b>145</b>	<b>5 000</b>	<b>55 255</b>
<b>Dont location financement</b>					
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	<i>240</i>			<i>&lt;103&gt;</i>	<i>137</i>
<i>Autres immobilisations incorporelles en cours</i>					

❖ Au cours de l'exercice 2011 :

En k€	31/12/2010	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2011
Goodwills	22 286				22 286
Frais de développement	21 057		77	4 413	25 547
Autres immobilisations incorporelles	2 351		<1>	<73>	2 277
Autres immobilisations incorporelles en cours					
<b>Total</b>	<b>45 695</b>		<b>76</b>	<b>4 340</b>	<b>50 110</b>
<b>Dont location financement</b>					
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	<i>342</i>			<i>&lt;103&gt;</i>	<i>240</i>
<i>Autres immobilisations incorporelles en cours</i>					

A fin 2012, les valeurs nettes des **goodwills** sont les suivantes :

En k€	Valeurs nettes au bilan au 31/12/2012
CIPI ACTIA	922
ATON SYSTÈMES	390
KARFA	30



En k€	Valeurs nettes au bilan au 31/12/2012
ACTIA CORP	7 501
ACTIA MULLER ESPAÑA	88
ACTIA NORDIC	1 351
ACTIA SODIELEC	11 415
SODIMOB	88
<b>Total</b>	<b>21 786</b>

Conformément à la norme IAS 36, la totalité des goodwill a été soumise à des tests de dépréciation. Il s'agit notamment des goodwill d'ACTIA Sodielec et d'ACTIA Corp. dont les informations relatives aux tests sont détaillées ci-dessous.

Les taux d'actualisation utilisés pour ces tests de dépréciation sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

En k€	2012		2011	
	Europe	Amérique	Europe	Amérique
Secteur AUTOMOTIVE	entre 8,6% et 10,6 %	entre 8,0% et 8,5 %	entre 8,0% et 10,5 %	entre 8,0% et 8,5 %
Secteur TELECOMMUNICATIONS	entre 8,5 % et 9,0 %	-	entre 9,0 % et 9,5 %	-

Le taux de croissance à l'infini est de 1 % pour les tests d'impairment réalisés sur la zone Europe.

Compte tenu des perspectives de sortie de crise anticipée de la zone Amérique, le taux de croissance à l'infini a été porté à 1,5 % en 2012 (contre 1 % en 2011) pour les tests réalisés sur cette zone.

❖ Test sur le goodwill d'**ACTIA Sodielec** :

Le goodwill d'ACTIA Sodielec a été rattaché à une U.G.T. composée de l'ensemble des actifs opérationnels d'ACTIA Sodielec.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité de l'U.G.T.. Elle a été déterminée en tenant compte des hypothèses suivantes :

- les **prévisions de cash-flow** établies par le management tiennent compte de l'évolution du chiffre d'affaires fondé sur l'évaluation du carnet de commande des six prochaines années ainsi que sur l'évolution du besoin en fonds de roulement calculé suivant l'évolution de l'activité,
- le niveau d'investissement annuel,
- le management a chiffré ces hypothèses en se fondant sur son expérience ainsi que sur ses résultats passés,
- la période couverte pour ces prévisions de cash-flow est de six années (de 2013 à 2018),
- le taux retenu pour l'actualisation des cash-flows et la valeur terminale s'élève à 8,99 % après impôt,
- ci-après les hypothèses justifiant les taux retenus :
  - Coût du capital :
    - OAT 10 ans : 2,247 %,
    - Prime de risque moyenne des sociétés de l'Eurolist Compartiment C : 8,33 %,
    - Beta : 0,829 (« Source Datastream »),
    - Majoration du coût du capital (compte tenu de la faiblesse du taux de marché) : + 1,40 %,
  - Coût de la dette :
    - Coût de la dette à moyen long terme avant impôt : 3,56 %,
    - Taux d'imposition : 33,33 %, taux utilisé dans le cadre de la détermination des cash-flows,
- Le taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires s'établit à 4 %,
- le taux d'EBITDA/Chiffre d'affaires retenu pour le calcul du flux normatif s'élève à 14,0 %,



- la valeur terminale a été déterminée à partir d'un cash-flow auquel a été appliqué un taux de croissance à l'infini de 1 %,
- la méthode des flux de trésorerie actualisés utilisée pour apprécier la valeur recouvrable des goodwill induit une sensibilité des valeurs obtenues aux variations du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini utilisés. Le test d'impairment sur le goodwill de ACTIA Sodielec présenterait une perte de valeur dans le cas d'une variation du taux d'actualisation de + 0,18 % (soit un taux d'actualisation de 9,11 %), le taux d'EBITDA/Chiffre d'affaires et le taux de croissance à l'infini étant respectivement maintenus à 14,0 % et 1 %. Une baisse de 0,17 % du taux EBITDA/CA en flux normatif conduirait également à une perte de valeur sur le goodwill de ACTIA Sodielec.

Compte tenu des résultats de la période de l'U.G.T. et de la sensibilité du test à une variation du taux d'actualisation et du taux d'EBITDA / chiffre d'affaires, un impairment de 500 k€ a été comptabilisé en rubrique « Variation de valeur des écarts d'acquisition » au compte de résultat consolidé.

❖ Test sur le goodwill d'**ACTIA Corp.** (USA) :

Le goodwill d'ACTIA Corp. est affecté à plusieurs U.G.T. :

- à hauteur de 2 M€ à l'ensemble de la branche Automotive, en raison des synergies liées à l'implantation du Groupe aux États-Unis,
- pour le solde aux entités américaines : ACTIA Corp. (Systèmes Embarqués) et ACTIA Inc. (Diagnostic).

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité de l'U.G.T.. Elle a été déterminée en tenant compte des hypothèses suivantes :

- les **prévisions de cash-flow** établies par le management tiennent compte de l'évolution du chiffre d'affaires fondé sur l'évaluation du carnet de commande des quatre prochaines années ainsi que sur l'évolution du besoin en fonds de roulement calculé suivant l'évolution de l'activité,
- le niveau d'investissement annuel,
- le management a chiffré ces hypothèses en se fondant sur l'expérience passée,
- la période couverte pour ces prévisions de cash-flow est de quatre années (de 2013 à 2016),
- le taux retenu pour l'actualisation des cash-flows et la valeur terminale s'élève à 8,13 % après impôt ;
- ci-après les hypothèses justifiant les taux retenus :
  - Coût du capital :  
T Bonds US : 1,79 %  
Prime de risque moyenne des sociétés de l'Eurolist Compartiment C : 8,33 %  
Beta : 0,829 (« Source Datastream »),
  - Coût de la dette :  
Coût de la dette à moyen long terme avant impôt : 3,56 %,  
Taux d'imposition : 40 %, taux utilisé dans le cadre de la détermination des cash-flows,
- Le taux de croissance moyen annuel du chiffre d'affaires s'établit à 8,5 %,
- le taux d'EBITDA/Chiffre d'affaires retenu pour le calcul du flux normatif s'élève à 14,7 %,
- la valeur terminale a été déterminée à partir d'un cash-flow auquel a été appliqué un taux de croissance à l'infini de 1,5 %, compte tenu des perspectives de sortie de crise de la zone Amérique (contre 1 % en 2011),
- la méthode des flux de trésorerie actualisés utilisée pour apprécier la valeur recouvrable des goodwill induit une sensibilité des valeurs obtenues aux variations du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini utilisés. Le test d'impairment sur le goodwill de ACTIA Corp. présenterait une perte de valeur dans le cas d'une variation du taux d'actualisation de + 1,75 % (soit un taux d'actualisation de 9,58 %), le taux d'EBITDA/Chiffre d'affaires et le taux de croissance à l'infini étant respectivement maintenus à 14,7 % et 1,5 % ;

Les autres goodwill font également l'objet de tests d'impairment. Les évaluations effectuées lors de ces tests de perte de valeur sont sensibles aux hypothèses (évolution des marchés, évolution des coûts, évolution des investissements...) et aux paramètres (taux d'actualisation et taux de croissance à l'infini) retenus. Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié sur ces autres goodwill.

A ce jour, les **pertes de valeur sur goodwill** s'élèvent à 1 224 k€ et correspondent à :

- ❖ Perte de valeur sur Goodwill ACTIA Polska : 224 k€ (comptabilisée en 2008),
- ❖ Perte de valeur sur goodwill ACTIA Sodielec : 1 000 k€ (500 k€ comptabilisés en 2009 et 500 k€ comptabilisés en 2012).



Les **principaux investissements incorporels** réalisés au cours des trois derniers exercices sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	2012	2011	2010
<b>Frais de développement</b>			
Secteur AUTOMOTIVE	9 593	6 591	2 970
<i>Dont Diagnostic</i>	993	1 134	282
<i>Dont Systèmes Embarqués</i>	8 600	5 457	2 688
Secteur TELECOMMUNICATIONS	1 153	1 108	1 003
<b>Total</b>	<b>10 746</b>	<b>7 699</b>	<b>3 972</b>
<b>Autres Immobilisations Incorporelles</b>			
Secteur AUTOMOTIVE	322	529	433
Secteur TELECOMMUNICATIONS	24	15	119
<b>Total</b>	<b>346</b>	<b>544</b>	<b>552</b>

Les nouvelles immobilisations incorporelles :

- ❖ Ont été générées en interne (coûts de développement immobilisés) pour + 10,7 M€ (+ 9,0 M€ en 2011)
- ❖ Ont été acquises à l'extérieur pour + 0,3 M€ (+ 0,6 M€ en 2011)

Le tableau ci-dessous résume l'évolution du coût total des dépenses de Recherche & Développement :

En k€	2012	2011
<b>Branche Automotive</b>	<b>40 864</b>	<b>37 234</b>
<i>dont coût des études commandées par les clients</i>	22 181	18 701
<i>immobilisations</i>	9 593	7 848
<i>charges de l'année</i>	9 090	10 685
<b>Branche Télécommunications</b>	<b>5 484</b>	<b>4 370</b>
<i>dont coût des études commandées par les clients</i>	2 221	1 768
<i>immobilisations</i>	1 153	1 108
<i>charges de l'année</i>	2 110	1 494
<b>Total</b>	<b>46 348</b>	<b>41 604</b>
<i>Amortissement des frais de développement immobilisés n'entrant pas dans le calcul du coût total</i>	4 587	4 326

L'ensemble des sociétés de la branche Automotive réalise des travaux de R&D. ACTIA Automotive (France) contribue à hauteur de 48,3 % (environ 56,6 % en 2011), I+Me ACTIA (Allemagne) pour 13,1 % (15,1 % en 2011) et ACTIA Nordic (Suède) pour 25,5 % (11,8 % en 2011), le reste des entités de la branche se répartissant équitablement le solde de ces travaux.

Pour la branche Télécommunications, les travaux sont réalisés par tous les établissements d'ACTIA Sodielec.

La politique d'investissement en frais de développement du Groupe est concentrée dans trois domaines :

- ❖ Le diagnostic automobile et le contrôle technique ;
- ❖ Les systèmes embarqués pour véhicules ;
- ❖ Les équipements professionnels liés aux modes de communication par hyperfréquence.

Dans ces trois domaines, le Groupe doit anticiper l'arrivée de nouveaux produits, faire appel aux technologies les plus modernes tout en répondant aux exigences d'une normalisation mondiale croissante. Le Groupe doit également accompagner ses clients à l'export ou trouver de nouveaux marchés étrangers.

Ainsi, l'année 2012 marque la fin du développement de certains programmes d'investissement (Architecture et Multiplexage Informatique et de Communication qui avait débuté en 2008) et le démarrage de nouveaux programmes innovants.

Le Groupe ACTIA, implanté dans 15 pays, assume des dépenses de R&D importantes. Sur les trois dernières années, la moyenne de ces dépenses s'établit à 15,1 % du chiffre d'affaires consolidé. La conséquence de cette politique volontariste se traduit en France par un Crédit Impôt Recherche et des subventions significatifs (3,2 M€ pour 2012).



En 2012, les dépenses totales de R&D ont représenté 16,0 % du chiffre d'affaires du Groupe contre 13,8 % en 2011, évolution liée à l'accroissement de l'activité de R&D enregistrée. Cependant, ces dépenses sont globalement partagées avec les clients et affirment la volonté du Groupe à répondre, par l'innovation, aux besoins du marché.

Le poids de la R&D supportée par le Groupe, c'est à dire en tenant compte de la part facturée aux clients et des aides de l'État, est passé à 4,4 % du chiffre d'affaires en 2012, contre 4,7 % l'exercice précédent. Ramené à un niveau d'activité de 281,6 M€ qui correspond au chiffre d'affaires réalisé par le Groupe retraité du chiffre d'affaires lié à la fourniture exceptionnelle de matériel pour le compte d'un client, le poids de la R&D est de 4,5 % sur l'exercice 2012. Ce ratio est en constante amélioration.

#### NOTE 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les valeurs brutes des immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

❖ Au cours de l'exercice 2012 :

En k€	31/12/2011	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2012
Terrains	2 681		<95>	5		2 590
Constructions	14 837		<125>	266	<17>	14 962
Installations techniques	39 495		<369>	2 460	<707>	40 880
Matériels outillages	16 894		<85>	2 503	<1 382>	17 930
<b>Total</b>	<b>73 908</b>		<b>&lt;674&gt;</b>	<b>5 234</b>	<b>&lt;2 106&gt;</b>	<b>76 362</b>
<b>Dont location financement</b>						
<i>Terrains</i>	260					260
<i>Constructions</i>	5 881			198		6 079
<i>Installations techniques</i>	7 118			272		7 390
<i>Matériels outillages</i>	2 461			1 103	<18>	3 547

❖ Au cours de l'exercice 2011 :

En k€	31/12/2010	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2011
Terrains	2 666		<9>	29	<6>	2 681
Constructions	14 537		29	159	113	14 837
Installations techniques	37 246		<166>	2 482	<66>	39 495
Matériels outillages	15 532		<16>	2 175	<797>	16 894
<b>Total</b>	<b>69 980</b>		<b>&lt;161&gt;</b>	<b>4 845</b>	<b>&lt;755&gt;</b>	<b>73 908</b>
<b>Dont location financement</b>						
<i>Terrains</i>	260					260
<i>Constructions</i>	5 881					5 881
<i>Installations techniques</i>	7 118					7 118
<i>Matériels outillages</i>	2 105			356		2 461



Les amortissements :

❖ Au cours de l'exercice 2012 :

En k€	31/12/2011	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2012
Terrains	13					13
Constructions	8 044		<52>	527	<3>	8 516
Installations techniques	32 778		<204>	2 308	<1 071>	33 812
Matériels outillages						
Autres immobilisations	12 660		<50>	1 232	<945>	12 897
<b>Total</b>	<b>53 495</b>		<b>&lt;306&gt;</b>	<b>4 068</b>	<b>&lt;2 019&gt;</b>	<b>55 238</b>
<b>Dont location financement</b>						
<i>Terrains</i>	13					13
<i>Constructions</i>	4 643			150		4 793
<i>Installations techniques</i>	6 574			357		6 931
<i>Matériels outillages</i>						
<i>Autres immobilisations</i>	1 873			230	<18>	2 086

❖ Au cours de l'exercice 2011 :

En k€	31/12/2010	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2011
Terrains	13					13
Constructions	7 503		22	518	<0>	8 044
Installations techniques	30 993		<91>	2 236	<360>	32 778
Matériels outillages						
Autres immobilisations	11 946		<5>	1 050	<331>	12 660
<b>Total</b>	<b>50 456</b>		<b>&lt;74&gt;</b>	<b>3 804</b>	<b>&lt;691&gt;</b>	<b>53 495</b>
<b>Dont location financement</b>						
<i>Terrains</i>	13					13
<i>Constructions</i>	4 512			131		4 643
<i>Installations techniques</i>	6 187			388		6 574
<i>Matériels outillages</i>						
<i>Autres immobilisations</i>	1 751			122		1 873

Les valeurs nettes :

❖ Au cours de l'exercice 2012 :

En k€	31/12/2011	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2012
Terrains	2 667		<95>	5	2 577
Constructions	6 794		<73>	<275>	6 446
Installations techniques	6 717		<165>	516	7 068
Matériels outillages					
Autres immobilisations	4 235		<35>	834	5 034
<b>Total</b>	<b>20 413</b>		<b>&lt;368&gt;</b>	<b>1 079</b>	<b>21 124</b>
<b>Dont location financement</b>					
<i>Terrains</i>	247				247



En k€	31/12/2011	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2012
<i>Constructions</i>	1 238			48	1 286
<i>Installations techniques</i>	544			<85>	459
<i>Matériels outillages</i>					
<i>Autres immobilisations</i>	588			873	1 461

❖ Au cours de l'exercice 2011 :

En k€	31/12/2010	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2011
Terrains	2 653		<9>	24	2 667
Constructions	7 033		7	<247>	6 794
Installations techniques					
Matériels outillages	6 252		<75>	540	6 717
Autres immobilisations	3 586		<11>	660	4 235
<b>Total</b>	<b>19 524</b>		<b>&lt;87&gt;</b>	<b>976</b>	<b>20 413</b>
<b>Dont location financement</b>					
<i>Terrains</i>	247				247
<i>Constructions</i>	1 370			<131>	1 238
<i>Installations techniques</i>					
<i>Matériels outillages</i>	931			<388>	544
<i>Autres immobilisations</i>	354			234	588

Les immobilisations corporelles données en garantie sont détaillées au § NOTE 24: « Garanties sur éléments d'actif » des notes annexes aux comptes consolidés.

Les acquisitions les plus significatives concernent :

En k€	2012	2011	2010
<b>Terrains</b>			
Secteur AUTOMOTIVE	5	29	584
Secteur TELECOMMUNICATIONS	-	-	-
<b>Sous-Total</b>	<b>5</b>	<b>29</b>	<b>584</b>
<b>Constructions</b>			
Secteur AUTOMOTIVE	256	145	95
Secteur TELECOMMUNICATIONS	-	14	-
Autres (y/c holding)	11	-	-
<b>Sous-Total</b>	<b>266</b>	<b>159</b>	<b>95</b>
<b>Installations techniques</b>			
Secteur AUTOMOTIVE	2 397	2 459	1 794
Secteur TELECOMMUNICATIONS	64	23	49
<b>Sous-Total</b>	<b>2 460</b>	<b>2 482</b>	<b>1 843</b>
<b>Autres immobilisations corporelles</b>			
Secteur AUTOMOTIVE	2 405	2 033	789
Secteur TELECOMMUNICATIONS	97	142	202
Autres (y/c holding)	-	-	129
<b>Sous-Total</b>	<b>2 503</b>	<b>2 175</b>	<b>1 120</b>
<b>Total</b>	<b>5 234</b>	<b>4 845</b>	<b>3 641</b>

La totalité des nouvelles immobilisations corporelles a été acquise auprès de fournisseurs extérieurs.



## NOTE 5. PARTICIPATIONS MISES EN EQUIVALENCE

En k€	Valeur des titres		Quote-part du résultat	
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
SCI LOS OLIVOS	377	351	25	45
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	155	46	111	96
<b>Total</b>	<b>532</b>	<b>397</b>	<b>136</b>	<b>141</b>

Les participations mises en équivalence négatives sont présentées en provisions au 31 décembre (cf. § NOTE 15 : « Provisions » des notes annexes aux comptes consolidés).

Des informations financières relatives aux participations mises en équivalence sont données ci-dessous :

❖ Au 31 décembre 2012 :

En k€	Total Actifs	Dettes	Chiffre d'Affaires	Résultat
SCI LOS OLIVOS	1 264	322	174	64
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	1 500	224	773	105

❖ Au 31 décembre 2011 :

En k€	Total Actifs	Dettes	Chiffre d'Affaires	Résultat
SCI LOS OLIVOS	1 295	416	219	112
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	1 439	261	751	96

Il est rappelé que la SCI Les Coteaux de Pouvoirville a bénéficié fin 2004 d'un financement en lease-back immobilier. La trésorerie obtenue a été distribuée par la SCI en 2005, à la clôture des comptes de l'exercice 2004, suite à la plus-value générée par le lease-back. Comptablement, la plus-value sur lease-back doit être étalée sur la durée du lease-back et entraîne un retraitement pour les comptes consolidés. Les dividendes liés à cette plus-value sont également retraités dans les comptes sociaux d'ACTIA Group, actionnaire de la SCI.

Du fait du retraitement de la plus-value sur lease-back fin 2004 et de la distribution de dividendes début 2005, la situation nette de la SCI Les Coteaux de Pouvoirville a été négative jusqu'en 2010. A compter de 2011, elle est redevenue positive.

## NOTE 6. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

En k€	31/12/2012			31/12/2011		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Titres immobilisés non consolidés	321	<244>	77	324	<247>	77
Créances rattachées à des participations non consolidées	395	<379>	17	395	<379>	16
Dépôts et cautionnements	619		619	538		538
Prêts et divers	11		11	11	<1>	10
<b>Total</b>	<b>1 346</b>	<b>&lt;623&gt;</b>	<b>724</b>	<b>1 267</b>	<b>&lt;627&gt;</b>	<b>641</b>



Au titre de la période 2012, les actifs financiers ont généré des profits, inclus dans la rubrique « Autres produits financiers » du compte de résultat, à hauteur de 0,1 M€ contre 0,2 M€ en 2011.

#### NOTE 7. STOCKS ET ENCOURS

Les **valeurs de réalisation nette** des stocks sont les suivantes :

En k€	31/12/2012	31/12/2011
	Net	Net
Matières premières	31 904	32 913
En cours de biens / services	12 426	12 231
Produits intermédiaires et finis	14 981	12 695
Marchandises	12 463	14 068
<b>Total</b>	<b>71 774</b>	<b>71 908</b>

Au cours de l'exercice 2012, les stocks ont évolué de la façon suivante :

En k€	Brut	Dépréciation	Net
<b>Au 31/12/2011</b>	<b>80 589</b>	<b>&lt;8 681&gt;</b>	<b>71 908</b>
Variation de la période	441		441
Dépréciation nette		<441>	<441>
Variation de périmètre			0
Effet des variations de change	<147>	14	<133>
<b>Au 31/12/2012</b>	<b>80 882</b>	<b>&lt;9 109&gt;</b>	<b>71 774</b>

Les mises au rebut de la période s'élèvent à 1 675 k€ (2 535 k€ pour 2011) et concernent principalement :

- ❖ ACTIA Muller 647 k€ (provisionnés en totalité les périodes antérieures) ;
- ❖ ACTIA Sodielec 438 k€ (provisionnés à hauteur de 395 k€ sur les périodes antérieures).

**En valeur brute**, les stocks ont augmenté de 0,3 M€ au cours de l'année 2012 contre 7,5 M€ au cours de l'année 2011. Le détail de ces variations est donné ci-dessous :

En M€		2012	2011
Matières premières		<1,1>	+ 3,7
<i>Dont :</i>	<i>ACTIA AUTOMOTIVE</i>	<2,4>	+ 1,8
	<i>ACTIA SODIELEC</i>	<0,4>	<0,2>
En cours de biens et services		+ 0,2	+ 1,3
<i>Dont :</i>	<i>ACTIA AUTOMOTIVE</i>	+ 0,8	+ 0,9
	<i>ACTIA SODIELEC</i>	<0,8>	<0,7>
Produits intermédiaires et finis		+ 2,8	<0,5>
<i>Dont :</i>	<i>ACTIA AUTOMOTIVE</i>	+ 1,3	<0,3>
	<i>ACTIA SODIELEC</i>	+ 0,4	<1,2>
Marchandises		<1,7>	+ 3,0
<i>Dont :</i>	<i>ACTIA AUTOMOTIVE</i>	<0,1>	-
	<i>ACTIA SODIELEC</i>	-	-

Les nantissements de stocks sont indiqués au § NOTE 24 « Garanties sur éléments d'actif » des notes annexes aux comptes consolidés.



## NOTE 8. CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Le détail des **créances clients et autres créances courantes** est donné dans le tableau ci-dessous :

En k€	Valeurs Nettes au 31/12/2011	Variations de la période	Dépréciation / Reprise	Variation de périmètre	Effet des variations de change	Valeurs Nettes au 31/12/2012
<b>Créances Clients</b>	<b>88 175</b>	<b>&lt;12 053&gt;</b>	<b>100</b>		<b>77</b>	<b>76 298</b>
Avances / Acomptes	1 835	<276>			3	1 562
Créances sociales	272	<61>			2	213
Créances TVA	1 463	<723>			0	741
Charges constatées d'avance	3 391	<2 497>			1	895
<b>Autres créances courantes liées à l'activité</b>	<b>6 962</b>	<b>&lt;3 557&gt;</b>			<b>6</b>	<b>3 411</b>
Créances fiscales	3 165	<40>			23	3 148
Autres créances fiscales + IS	429	28			<7>	450
Crédit Impôt Recherche	714	1 790				2 503
<b>Crédit d'impôt courant</b>	<b>4 307</b>	<b>1 778</b>			<b>15</b>	<b>6 101</b>
<b>Autres créances courantes diverses</b>	<b>676</b>	<b>281</b>			<b>&lt;2&gt;</b>	<b>955</b>
<b>Total</b>	<b>100 120</b>	<b>&lt;13 551&gt;</b>	<b>100</b>		<b>97</b>	<b>86 766</b>

Au 31 décembre 2012, l'échéancier des créances clients brutes non échues et échues (Balance âgée) est le suivant :

En k€	Non échues	Echues de 0 à 30 jours	Echues de 31 à 60 jours	Echues de 61 à 90 jours	Echues de plus de 91 jours	Total des créances clients (Valeurs Brutes)
<b>Valeurs Brutes au 31/12/2012</b>	<b>57 481</b>	<b>8 894</b>	<b>3 711</b>	<b>1 910</b>	<b>6 659</b>	<b>78 656</b>
<b>Valeurs Brutes au 31/12/2011</b>	<b>72 957</b>	<b>7 015</b>	<b>3 392</b>	<b>1 282</b>	<b>5 998</b>	<b>90 644</b>

Aucune **perte sur créance irrécouvrable** significative n'a été comptabilisée en 2012 comme en 2011.

## NOTE 9. TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RESULTAT

## Note 9.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Elles ont évolué comme suit :

En k€	31/12/2012	31/12/2011	Evolution
Valeurs mobilières de placement		0	0
Disponibilités	9 199	21 349	<12 150>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>9 199</b>	<b>21 349</b>	<b>&lt;12 150&gt;</b>
<Concours bancaires courants>	<45 075>	<51 097>	6 022
<b>Total</b>	<b>&lt;35 876&gt;</b>	<b>&lt;29 748&gt;</b>	<b>&lt;6 127&gt;</b>



Les Concours bancaires courants sont inclus dans les "Dettes Financières à moins d'un an" dans le Passif Courant.

Il est précisé que la baisse de la trésorerie disponible est liée d'une part à la fin d'une avance de trésorerie sur contrat client pour notre filiale italienne (- 7,5 M€) et d'autre part, à la baisse d'activité en Espagne et dans les Télécommunications (- 4,8 M€), structures qui ont utilisé leurs disponibilités pour faire face à cette situation.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture. Elles sont soldées depuis l'exercice 2010.

### Note 9.2 Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils comprennent :

- ❖ Les instruments de couverture du risque de taux. Ces instruments sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	Montant initial	Montant au 31/12/2012	Taux fixe	Date de début	Date de fin	Amortissement
<b>ACTIA Automotive</b>						
SWAP 1	5 000	5 000	1,68%	30/09/2011	30/09/2015	in fine
SWAP 2	5 000	5 000	1,54%	03/10/2011	03/10/2014	in fine
SWAP 3	5 000	4 000	1,64%	03/10/2011	03/10/2016	trimestriel
SWAP 4	5 000	5 000	1,25%	02/01/2012	05/01/2015	in fine
SWAP 5	5 000	5 000	1,25%	02/01/2012	05/01/2015	in fine
SWAP 6	20 000	20 000	2,23%	13/02/2012	13/02/2016	in fine
<b>Total</b>	<b>45 000</b>	<b>44 000</b>				

Ces couvertures de taux ne sont pas liées à des contrats de financement spécifiques mais elles couvrent l'endettement du Groupe à hauteur de 44 M€ au 31 décembre 2012 (35 M€ au 31 décembre 2011).

Le Groupe ACTIA comptabilise ses instruments de couverture de taux à la juste valeur par le compte de résultat.

Les impacts de cette comptabilisation sur le résultat sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	31/12/2012		31/12/2011	
	Juste valeur	Impact résultat	Juste valeur	Impact résultat
<b>Instruments financiers ACTIF &lt;PASSIF&gt;</b>				
SWAP	<1 920>	<1 163>	<757>	287
<b>Total</b>	<b>&lt;1 920&gt;</b>	<b>&lt;1 163&gt;</b>	<b>&lt;757&gt;</b>	<b>287</b>

Une analyse des risques de taux encourus par le Groupe ACTIA est détaillée au § NOTE 25 « Facteurs de Risques » des annexes aux comptes consolidés.



❖ Les instruments de couverture du risque de change. Ces instruments sont détaillés dans le tableau suivant :

En Devises	Montant initial maximum	Montant maximum restant à acquérir au 31/12/2012	Seuil Minimal	Strike	Date de début	Date de fin
<b>ACTIA Automotive</b>						
Accumulateur - EUR / USD	6 060 000 \$	3 030 000 \$	1,1850	1,3740	20/06/2012	11/06/2014
Accumulateur - EUR / USD	6 060 000 \$	3 030 000 \$	1,1850	1,3740	23/07/2012	23/06/2014
TRF - EUR / USD	6 000 000 \$	5 400 000 \$	-	1,3015	10/10/2012	10/12/2013
TRF - EUR / USD	7 200 000 \$	6 400 000 \$	-	1,3105	20/08/2012	21/01/2014
TRF - EUR / USD	7 200 000 \$	6 600 000 \$	-	1,3025	03/09/2012	03/02/2014
Accumulateur - EUR / USD	3 000 000 \$	1 500 000 \$	1,2000	1,3785	02/01/2013	31/12/2014
Accumulateur - EUR / USD	3 120 000 \$	1 560 000 \$	1,2100	1,3825	02/01/2013	23/12/2014
Accumulateur - EUR / USD	10 000 000 \$	2 200 000 \$	-	1,4000	06/12/2012	10/11/2015
Accumulateur - EUR / USD	10 000 000 \$	10 000 000 \$	1,2000	1,3600	01/03/2013	02/03/2015
Accumulateur - EUR / JPY	67 200 000 ¥	65 200 000 ¥	99,0000	111,9000	27/11/2012	26/02/2014
Accumulateur - EUR / JPY	73 600 000 ¥	36 800 000 ¥	102,0000	115,4500	18/12/2012	12/09/2014
<b>ACTIA UK</b>						
HA à terme - GBP / EUR	1 200 000 €	-	1,2000	1,2375	22/06/2012	17/12/2012

Le Groupe ACTIA comptabilise ces instruments de couverture de change à la juste valeur par le compte de résultat.

Les impacts de cette comptabilisation sur le résultat sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	31/12/2012		31/12/2011	
	Juste valeur	Impact résultat	Juste valeur	Impact résultat
<b>Instruments financiers ACTIF &lt;PASSIF&gt;</b>				
Couverture EUR / USD	<856>	<1 131>	275	113
<b>Total</b>	<b>&lt;856&gt;</b>	<b>&lt;1 131&gt;</b>	<b>275</b>	<b>113</b>



## NOTE 10. IMPOTS DIFFERES

En k€	31/12/2012	31/12/2011
<b>Actifs d'impôts constatés au titre des :</b>		
Décalages temporels	3 950	3 156
<i>Dont provision départ retraite</i>	1 014	1 054
<i>Dont profits sur stocks</i>	528	511
<i>Dont autres retraitements</i>	2 407	1 592
Déficits reportables	5 021	4 098
<b>Total net des Actifs d'impôts</b>	<b>8 971</b>	<b>7 254</b>
<b>Passifs d'impôts constatés au titre des :</b>		
Passifs d'impôts différés	2 351	1 835
<b>Total net des Passifs d'impôts</b>	<b>2 351</b>	<b>1 835</b>
<b>Total net des Actifs et Passifs d'impôts différés</b>	<b>6 620</b>	<b>5 419</b>

Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leur recouvrement est probable. Les déficits ou différences temporelles doivent être imputables sur les bénéfices imposables à venir. Les actifs d'impôt différés sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice fiscal suffisant soit disponible.

Du fait de la réforme des déficits, l'utilisation des reports déficitaires des sociétés françaises est désormais plus lente. En application de cette nouvelle règle fiscale et en conformité avec nos business plans, le Groupe ACTIA a décidé de maintenir le calcul sur un prévisionnel de quatre ans. Ainsi, le montant des pertes fiscales non utilisées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été reconnu, s'élève à 33 333 k€ (32 895 k€ au 31 décembre 2011). Le gain d'impôt potentiel s'élève à 11 054 k€ (10 918 k€ au 31 décembre 2011). Ces pertes fiscales ont une durée de vie illimitée.

## NOTE 11. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des catégories d'instruments financiers actifs :

En k€	31/12/2012				31/12/2011			
	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Prêts et créances	Comptes consolidés Groupe (*)	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Prêts et créances	Comptes consolidés Groupe (*)
<b>Actifs Non Courants</b>								
Participations ME	532			532	397			397
Actifs financiers non courants	72		651	724	72		569	641
Crédit impôt recherche non courant			3 929	3 929			2 666	2 666
<b>Actifs Courants</b>								
Créances clients			76 298	76 298			88 175	88 175



En k€	31/12/2012				31/12/2011			
	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Prêts et créances	Comptes consolidés Groupe (*)	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Prêts et créances	Comptes consolidés Groupe (*)
Crédit d'impôt courant			6 101	<b>6 101</b>			4 307	<b>4 307</b>
Autres créances courantes diverses			955	<b>955</b>			676	<b>676</b>
Instruments financiers				<b>0</b>		275		<b>275</b>
Valeurs mobilières de placement				<b>0</b>				<b>0</b>
Disponibilités			9 199	<b>9 199</b>			21 349	<b>21 349</b>
<b>Total</b>	<b>604</b>	<b>0</b>	<b>97 134</b>	<b>97 737</b>	<b>469</b>	<b>275</b>	<b>117 741</b>	<b>118 484</b>

(\*) La juste valeur, correspondant à une valorisation de marché sur la base de paramètres observables, est identique à la valeur comptabilisée dans les comptes consolidés.

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des catégories d'instruments financiers passifs :

En k€	31/12/2012			31/12/2011		
	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Comptes consolidés Groupe (*)	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Comptes consolidés Groupe (*)
<b>Passifs non courants</b>						
Emprunts auprès des établissements de crédit	27 724		<b>27 724</b>	24 156		<b>24 156</b>
Dettes financières diverses	708	1 251	<b>1 960</b>	948	1 284	<b>2 231</b>
Dettes financières Location Financement	3 709		<b>3 709</b>	3 529		<b>3 529</b>
<b>Passifs courants</b>						
Dettes financières à moins d'un an	65 985	503	<b>66 488</b>	68 159	934	<b>69 093</b>
Instruments financiers		2 776	<b>2 776</b>		757	<b>757</b>
Fournisseurs	37 315		<b>37 315</b>	56 353		<b>56 353</b>
Dettes fiscales (IS)	572		<b>572</b>	777		<b>777</b>
Autres dettes diverses	1 013		<b>1 013</b>	1 182		<b>1 182</b>
<b>Total</b>	<b>137 026</b>	<b>4 530</b>	<b>141 556</b>	<b>155 105</b>	<b>2 974</b>	<b>158 079</b>

(\*) La juste valeur, correspondant à une valorisation de marché sur la base de paramètres observables, est identique à la valeur comptabilisée dans les comptes consolidés.



## NOTE 12. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières par nature de crédit et par échéance se répartissent de la façon suivante :

En k€	31/12/2012				31/12/2011			
	<31/12/13	>01/01/14 <31/12/17	>01/01/18	Total	<31/12/12	>01/01/13 <31/12/16	>01/01/17	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	18 232	25 293	2 432	45 956	15 197	22 314	1 842	39 353
Dettes financières diverses	1 904	1 894	66	3 864	1 631	2 096	136	3 862
Dettes financières location financement(*)	1 278	3 453	255	4 986	1 169	3 186	343	4 698
Concours bancaires et découverts	45 075			45 075	51 097			51 097
<b>Total</b>	<b>66 488</b>	<b>30 640</b>	<b>2 753</b>	<b>99 881</b>	<b>69 093</b>	<b>27 596</b>	<b>2 321</b>	<b>99 010</b>

(\*) Cf. paragraphe "Immobilisations corporelles"

En 2012, les dettes financières ont évolué de la façon suivante :

En k€	Au 01/01/12	Nouveaux emprunts	Remboursements d'emprunts et autres variations	Ecart de conversion	Au 31/12/12
Emprunts auprès des établissements de crédit	39 353	21 050	<14 422>	<25>	45 956
Dettes financières diverses	3 862	619	<593>	<24>	3 864
Dettes financières location financement	4 698	1 573	<1 285>		4 986
Concours bancaires et découverts	51 097		<5 859>	<164>	45 075
<b>Total</b>	<b>99 010</b>	<b>23 241</b>	<b>&lt;22 158&gt;</b>	<b>&lt;212&gt;</b>	<b>99 881</b>

Au 31 décembre 2012, l'échéancier des dettes financières y compris intérêts se décompose de la façon suivante :

En k€	<31/12/12		>01/01/13 <31/12/16		>01/01/17		Total		
	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal + Intérêts
Emprunts auprès des établissements de crédit	18 232	974	25 293	1 249	2 432	40	45 956	2 263	48 219
Dettes financières diverses	1 904	-	1 894	-	66	-	3 864	0	3 864
Dettes financières location financement	1 278	181	3 453	322	255	1	4 986	503	5 490
Concours bancaires et découverts	45 075	803	-	-	-	-	45 075	803	45 878
<b>Total</b>	<b>66 488</b>	<b>1 958</b>	<b>30 640</b>	<b>1 571</b>	<b>2 753</b>	<b>40</b>	<b>99 881</b>	<b>3 569</b>	<b>103 450</b>



Les dettes financières par devise de souscription se répartissent de la façon suivante :

En k€	EUR	USD	Autres	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	44 725	1 232		45 956
Dettes financières diverses	3 017		847	3 864
Dettes financières location financement	4 986			4 986
Concours bancaires et découverts	43 258	386	1 431	45 075
<b>Total</b>	<b>95 986</b>	<b>1 617</b>	<b>2 278</b>	<b>99 881</b>

Le ratio « endettement net / fonds propres » est le suivant :

En k€	31/12/2012	31/12/2011
Emprunts auprès des établissements de crédit	45 956	39 353
Dettes financières diverses	3 864	3 862
Dettes financières location financement	4 986	4 698
Concours bancaires et découverts	45 075	51 097
<b>Sous-Total A</b>	<b>99 881</b>	<b>99 010</b>
Autres valeurs mobilières		0
Disponibilités	9 199	21 349
<b>Sous-Total B</b>	<b>9 199</b>	<b>21 349</b>
<b>Total endettement net = A - B</b>	<b>90 682</b>	<b>77 662</b>
<b>Total fonds propres</b>	<b>72 159</b>	<b>68 003</b>
<b>Ratio d'endettement net sur fonds propres</b>	<b>126%</b>	<b>114%</b>

La répartition de l'endettement entre taux fixe et taux variable est la suivante :

En k€	31/12/2012			31/12/2011		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	10 650	35 307	45 956	7 227	32 126	39 353
Dettes financières diverses	3 864	0	3 864	3 862	0	3 862
Dettes financières location financement	4 986	0	4 986	4 698	0	4 698
Concours bancaires et découverts	2 919	42 156	45 075	4 186	46 911	51 097
<b>Total</b>	<b>22 419</b>	<b>77 462</b>	<b>99 881</b>	<b>19 973</b>	<b>79 037</b>	<b>99 010</b>
<b>Répartition en pourcentage</b>	<b>22%</b>	<b>78%</b>	<b>100%</b>	<b>20%</b>	<b>80%</b>	<b>100%</b>

Les **concours bancaires et découverts** sont accordés généralement pour une durée d'un an et sont renouvelables en milieu d'exercice. Ils sont impactés par le poids du financement du poste client (Dailly et Effets Escomptés Non Échus) pour 23,9 M€ au 31 décembre 2012 contre 29,0 M€ au 31 décembre 2011.

L'**ensemble des covenants** sur emprunts et concours bancaires doit être contrôlé annuellement à chaque fin de période. Ils s'appliquent sur 9,4 % de l'endettement, soit 7,7 M€.

En 2012, l'évolution de l'activité du Groupe ACTIA a impacté les ratios « Dettes Nettes / Fonds Propres » et « Dettes Nettes / EBITDA » :

- ❖ L'amélioration des fonds propres grâce au bénéfice consolidé réalisé ;
- ❖ La stabilisation de l'endettement brut : le recours au Dailly a diminué au profit d'un endettement MLT ;
- ❖ La baisse des disponibilités imputable principalement à la fin d'une avance de trésorerie sur contrat client d'une filiale étrangère (cf. § NOTE 9 « Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat » des annexes aux comptes consolidés) ;
- ❖ La baisse de l'EBITDA principalement liée à la baisse de l'activité des Télécommunications et à la contraction de la marge opérationnelle.



Ces éléments ont conduit au non respect de covenants sur onze emprunts au 31 décembre 2012 calculés sur les comptes consolidés du Groupe ACTIA ou de la branche Automotive.

Au 31 décembre 2012, les covenants sont détaillés dans le tableau suivant :

Prêts soumis à covenant					Covenant			Respect (3)		Reclassement en Dette Courante (4)	
Société	Catégorie (1)	Année de souscription	Solde au 31/12/12 en k€	Échéance finale	Ratios	Base de calcul (2)	A fin 2011	A fin 2012	A fin 2011	A fin 2012	
<b>ACTIA AUTOMOTIVE</b>											
E	2008	200	juin 2013	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,3 Dettes Nettes / EBE < 3	CC BA	R	R	-	0		
E	2008	-	juin 2012	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,05	CC BA	R	-	-	-		
E	2009	194	juil. 2013	Dettes Nettes (> 1an) / Fonds Propres < 1,12	CC AG	R	R	-	-		
E	2009	94	mars 2013	Dettes Nettes / EBITDA ≤ 5 Dettes Nettes / Fonds Propres < 1	CC AG	R	NR	94	0		
E	2009	733	oct. 2014	Dettes Nettes / EBITDA ≤ 5 Dettes Nettes / Fonds Propres < 1	CC AG	R	NR	733	333		
E	2010	533	août 2015	Dettes Nettes / EBITDA ≤ 5 Dettes Nettes / Fonds Propres < 1	CC AG	R	NR	533	333		
E	2011	750	août 2016	Dettes Nettes / EBE < 3,5	CC AG	R	NR	-	550		
E	2012	880	juin 2016	Dettes Nettes (> 1an) / Fonds Propres < 1,12	CC AG	-	R	-	-		
E	2012	2 850	sept. 2017	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,20 Dettes Nettes / EBITDA < 4	CC AG	-	NR	-	2 250		
<b>ACTIA GROUP</b>											
E	2007	-	déc. 2012	Dettes Nettes / Fonds Propres < 2,5	CC AG	R	-	-	-		
E	2007	-	juin 2012	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,25	CC AG	R	-	-	-		
E	2009	194	juil. 2013	Dettes Nettes (>1an) / Fonds Propres < 1,12	CC AG	R	R	-	-		
E	2009	362	sept. 2014	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15 Dettes Nettes / EBE < 5 Coût Endettement Financier / EBE < 30%	CC AG	R	NR	-	157		
E	2010	438	oct. 2015	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15 Coût Endettement Financier / EBE < 30%	CC AG	R	NR	-	287		
E	2010	550	sept. 2015	Dettes Nettes / EBITDA ≤ 5 Dettes Nettes / Fonds Propres < 1	CC AG	R	NR	550	350		
E	2011	300	août 2016	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15 Coût Endettement Financier / EBE < 30%	CC AG	R	NR	-	222		
E	2012	900	juin 2017	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,20 Coût Endettement Financier / EBITDA < 30% Dette Nette / EBITDA < 5	CC AG	-	NR	-	700		
<b>ACTIA CORP</b>											
D	-	386	-	Dettes HG / (CP + Dette Groupe) < 3 EBITDA / Intérêts > 1 Equity > 3 500 000 \$	CS AC	R	R	-	-		
<b>Total</b>			<b>9 364</b>					<b>1 910</b>	<b>5 183</b>		

(1) E = Emprunt  
D = Découvert

CC BA = Comptes Consolidés branche Automotive

(2) CC AG = Comptes Consolidés ACTIA Group  
CS AC = Comptes Sociaux ACTIA Corp.

(3) R = Respecté  
NR = Non Respecté

(4) Part long terme de la dette reclassée en "Dettes financières à moins d'un an"



Pour chaque covenant non respecté à fin 2011, un waiver a été obtenu au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2012, pour une durée d'un an (sur l'année 2012).

Pour chaque covenant non respecté à fin 2012, un waiver sera sollicité lors du renouvellement des lignes avec les établissements bancaires concernés, ceux-ci nous ayant demandé de procéder de cette façon par le passé. Les réponses sont attendues après la publication des comptes annuels et le traitement complet de l'information par les établissements financiers.

Les garanties données sur les emprunts et dettes financières sont listées au § NOTE 24: « Garanties sur éléments d'actif » des notes annexes aux comptes consolidés.

Dans le cadre des contrats d'emprunt souscrits par le Groupe, certaines banques font inscrire dans lesdits contrats des clauses générales relatives à la jouissance des actifs ou à la souscription de nouveaux emprunts.

### NOTE 13. CAPITAUX PROPRES

L'objectif principal du Groupe en termes de gestion du capital est de maintenir un équilibre entre les Capitaux Propres et l'endettement, afin de faciliter son activité et d'accroître la valeur pour les Actionnaires.

Pour maintenir ou ajuster la structure de son capital, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux Actionnaires, ou décider de nouvelles augmentations de capital.

Le principal ratio suivi par le Groupe pour la gestion de son capital est le ratio d'endettement.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du Capital demeurent inchangés.

Les informations concernant le **programme de rachat d'actions propres** sont détaillées au § Note 1.19 « Actions propres » des notes annexes aux comptes consolidés.

Les informations concernant le **plan d'options de souscription ou d'achat d'actions** sont détaillées au § Note 3.8 « Capitaux Propres » des notes annexes aux comptes sociaux.

L'Assemblée Générale du 28 mai 2010 a autorisé l'émission d'actions nouvelles en faveur des adhérents d'un Plan Epargne Entreprise représentant 3% du capital d'ACTIA Group S.A. Cette autorisation est accordée au Directoire pour d'une durée de 26 mois. Au 31 décembre 2012, elle n'a entraîné aucune émission d'actions nouvelles.

Le détail de l'**évolution du nombre d'action** au cours de l'exercice est le suivant :

En unités	31/12/2011	Augmentation de capital	31/12/2012
<b>Actions ACTIA Group - ISIN FR 0000076655</b>	<b>20 099 941</b>	<b>Néant</b>	<b>20 099 941</b>

Au 31 décembre 2012, le Capital Social est constitué de 8 950 038 actions à droit de vote simple, 11 146 574 actions à droit de vote double et 3 329 actions auto détenues sans droit de vote.

Il existe 11 211 907 titres nominatifs et 8 888 034 titres au porteur.

Aucune action à dividende prioritaire, ni action de préférence, n'existe au sein de la Société ACTIA Group S.A.

La valeur nominale d'un titre s'élève à 0,75 €.

### NOTE 14. RESULTAT PAR ACTION

#### Note 14.1 Résultat de base par action

Le calcul du résultat de base par action au 31 décembre 2012 a été effectué sur la base du résultat attribuable au Groupe de la période, soit 4 412 468 €, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, soit 20 096 612 actions.



Le détail des calculs est fourni dans le tableau ci-dessous :

En Euros	31/12/2012	31/12/2011
<b>Résultat consolidé attribuable au Groupe (en €)</b>	<b>4 412 468</b>	<b>7 863 889</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions</b>		
Actions émises au 1 <sup>er</sup> janvier	20 099 941	20 099 941
Actions propres détenues en fin de période	<3 329>	<3 329>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions</b>	<b>20 096 612</b>	<b>20 096 612</b>
<b>Résultat de base par action (en €)</b>	<b>0,220</b>	<b>0,391</b>

#### Note 14.2 Résultat dilué par action

Le calcul du résultat dilué par action au 31 décembre 2012 a été effectué sur la base du résultat consolidé de la période attribuable au Groupe qui s'élève à 4 412 468 €. Aucune correction n'a été apportée à ce résultat. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentielles de la période s'élève à 20 096 612 actions. Le détail des calculs est fourni dans le tableau ci-dessous :

En Euros	31/12/2012	31/12/2011
<b>Résultat dilué (en €)</b>	<b>4 412 468</b>	<b>7 863 889</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions potentielles</b>		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	20 096 612	20 096 612
Effet des plans de souscriptions d'actions	0	0
<b>Nombre moyen pondéré dilué</b>	<b>20 096 612</b>	<b>20 096 612</b>
<b>Résultat dilué par action (en €)</b>	<b>0,220</b>	<b>0,391</b>

#### NOTE 15. PROVISIONS

Elles ont évolué de la manière suivante :

❖ Au cours de l'exercice 2012 :

En k€	31/12/2011	Variation de périmètre Ecart de conversion	Dotations	Reprises		31/12/2012
				Utilisées	Non utilisées	
<b>Provisions pour retraite et autres avantages à long terme</b>	<b>4 936</b>		<b>299</b>	<b>&lt;98&gt;</b>	<b>&lt;149&gt;</b>	<b>4 988</b>
<b>Autres provisions</b>						
Garanties	3 037	2	791	<1 063>	<59>	2 708
Perte sur marché	126		36	<75>		87
Amende/Pénalité	901	<2>	19	<868>		50
Autres risques	741	<15>	542	<25>	<185>	1 057
Participations Mises en Equivalence	0					0
Impôt	0					0
Autres charges	1 255	1	190	<586>	<25>	835
<b>Autres provisions</b>	<b>6 060</b>	<b>&lt;14&gt;</b>	<b>1 577</b>	<b>&lt;2 617&gt;</b>	<b>&lt;269&gt;</b>	<b>4 737</b>
<b>Total</b>	<b>10 996</b>	<b>&lt;14&gt;</b>	<b>1 876</b>	<b>&lt;2 715&gt;</b>	<b>&lt;419&gt;</b>	<b>9 725</b>



❖ Au cours de l'exercice 2011 :

En k€	31/12/2010	Variation de périmètre Ecart de conversion	Dotations	Reprises		31/12/2011
				Utilisées	Non utilisées	
<b>Provisions pour retraite et autres avantages à long terme</b>	<b>4 365</b>		<b>591</b>	<b>&lt;52&gt;</b>	<b>32</b>	<b>4 936</b>
<b>Autres provisions</b>						
Garanties	3 161	7	1 102	<1 198>	<36>	3 037
Perte sur marché	103		104	<81>		126
Amende/Pénalité	1 321	0	443	<863>		901
Autres risques	1 449	<3>	473	<22>	<1 156>	741
Participations Mises en Equivalence	51				<51>	0
Impôt	0					0
Autres charges	2 434	284	371	<1 733>	<102>	1 255
<b>Autres provisions</b>	<b>8 518</b>	<b>287</b>	<b>2 493</b>	<b>&lt;3 896&gt;</b>	<b>&lt;1 343&gt;</b>	<b>6 060</b>
<b>Total</b>	<b>12 883</b>	<b>287</b>	<b>3 085</b>	<b>&lt;3 948&gt;</b>	<b>&lt;1 312&gt;</b>	<b>10 996</b>

Les provisions pour autres risques sont principalement constituées de provisions pour litiges avec les administrations fiscales et de litiges commerciaux.

Les provisions pour autres charges sont principalement constituées d'une provision pour restructuration de la société ACTIA Sodielec qui s'élève à 348 k€ au 31 décembre 2012 (616 k€ au 31 décembre 2011).

Au 31 décembre 2012, il n'y a aucun passif éventuel significatif à signaler dans le Groupe ACTIA.

La plus-value sur lease-back réalisée en 2004 par la SCI Les Coteaux de Pouvourville est étalée sur 12 ans. Cet étalement a permis de réduire progressivement le montant des participations mises en équivalence négatif. Depuis 2011, la provision pour titres des sociétés mises en équivalence est soldée.

Conformément à la Norme IAS 19 - Avantages au personnel, la provision pour retraite comptabilisée au passif du bilan a pour but de constater l'indemnité retraite acquise par les membres du personnel à la fin de la période. L'obligation en matière d'engagement retraite est totalement provisionnée car non couverte par des actifs dédiés.

Au cours de l'année 2012, les provisions pour retraite et autres avantages à long terme ont augmenté de 51 k€ et s'élèvent à 4 988 k€ au 31 décembre 2012. Cet accroissement de la provision correspond à :

- ❖ coût du service : 330 k€,
- ❖ coût financier : 216 k€,
- ❖ écart actuariel : <495 k€>

L'écart actuariel comptabilisé en OCI (Autres éléments du résultat global) résulte du changement de certaines hypothèses de calcul au 31 décembre 2012 :

- ❖ taux d'actualisation 3,25 % (4,60 % en 2011),
- ❖ taux d'évolution des salaires de 2,25 % (3 % jusqu'en 2011),
- ❖ taux de turn-over faible ou fort selon les sociétés et catégories de salariés (cadres ou non-cadres) :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
<b>Taux de turn-over faible</b>	5,80%	2,77%	2,04%	0,10%	0,05%	0,00%
<b>Taux de turn-over fort</b> (Cadres et non-cadres)	18,30%	10,90%	6,30%	4,20%	1,00%	0,00%



Les autres hypothèses de calcul n'ont pas évolué :

- ❖ âge de départ à la retraite : 67 ans
- ❖ table de mortalité : INSEE 2007 :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Table de mortalité Hommes	99 076	98 187	96 849	93 532	86 496	81 202
Table de mortalité Femmes	99 382	99 080	98 464	96 858	93 667	91 188

L'étude de la sensibilité à une variation du taux d'actualisation montre que :

- ❖ Une variation du taux de +1 % aurait un impact positif sur le résultat consolidé de 584 k€ ;
- ❖ Une variation du taux de <1 %> aurait un impact négatif sur le résultat consolidé de <708 k€>.

Les provisions pour engagements de retraite s'élèvent à :

	2012	2011
❖ Pour l'ensemble des filiales françaises du Groupe	4 105 k€	4 125 k€
❖ Pour ACTIA Italia (Italie)	883 k€	811 k€

Les provisions engagements de retraite prises à la date de clôture des exercices précédents sont les suivants :

❖ au 31 décembre 2011	4 936 k€,
❖ au 31 décembre 2010	4 365 k€,
❖ au 31 décembre 2009	3 767 k€.

Les écarts actuariels calculés sur les exercices précédents sont les suivants :

❖ en 2011	<23> k€,
❖ en 2010	62 k€,
❖ en 2009	<150> k€.

Les engagements de retraite à la date de clôture du prochain exercice (31/12/2013) devraient s'élever à environ à 5 543 k€.

Les indemnités de retraite versées au cours de l'exercice 2012 s'élèvent à 47 k€.

Concernant les régimes à cotisations définies, les cotisations de retraite payées au titre de la période 2012 s'élèvent à 3 017 k€ contre 3 085 k€ au titre de 2011.

#### NOTE 16. AUTRES DETTES COURANTES

Le détail des **autres dettes courantes** est donné dans le tableau ci-dessous :

En k€	Valeurs Nettes au 31/12/2011	Variations de la période	Variation de périmètre	Effet des variations de change	Valeurs Nettes au 31/12/2012
<b>Fournisseurs de biens et de services</b>	<b>56 353</b>	<b>&lt;19 009&gt;</b>		<b>&lt;29&gt;</b>	<b>37 315</b>
Avances et Acomptes versés	6 519	<2 253>		18	4 283
Dettes sociales	15 001	<524>		<20>	14 458
Dettes fiscales	6 202	742		39	6 983
<b>Autres dettes d'exploitation</b>	<b>27 721</b>	<b>&lt;2 034&gt;</b>	<b>0</b>	<b>37</b>	<b>25 724</b>
<b>Dettes fiscales (IS)</b>	<b>777</b>	<b>&lt;227&gt;</b>		<b>22</b>	<b>572</b>
Dettes sur immobilisations	15	<15>		<0>	0
C/C Crédeurs	22	50		<1>	70
Dettes diverses	1 145	<197>		<5>	943
<b>Autres dettes diverses</b>	<b>1 182</b>	<b>&lt;162&gt;</b>	<b>0</b>	<b>&lt;7&gt;</b>	<b>1 013</b>
<b>Total</b>	<b>86 034</b>	<b>&lt;21 433&gt;</b>	<b>0</b>	<b>23</b>	<b>64 624</b>



Les avances et acomptes reçus sur commandes ont diminué de 2 253 k€ en 2012 et concernent principalement :

	2012	2011
❖ ACTIA Automotive	48 k€	1 704 k€
❖ I+ME ACTIA	1 482 k€	932 k€
❖ ACTIA Sodielec	1 588 k€	2 032 k€

#### NOTE 17. SECTEURS OPERATIONNELS

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, l'information par secteur opérationnel est fondée sur l'approche de la Direction, c'est-à-dire la façon dont la Direction alloue les ressources en fonction des performances des différents secteurs. Au sein du Groupe ACTIA, le Président du Directoire représente le principal décideur opérationnel. Le Groupe dispose de deux secteurs à présenter qui offrent des produits et services distincts et sont dirigés séparément dans la mesure où ils exigent des stratégies technologiques et commerciales différentes. Les opérations réalisées dans chacun des secteurs présentés sont résumées ainsi :

- ❖ Le secteur Automotive qui regroupe les produits « Diagnostic », « Systèmes Embarqués », « Systèmes et Services aux Flottes » et « Services » ;
- ❖ Le secteur Télécommunications qui regroupe les produits « Satcom », « Énergie / Aéronautique – Défense (EAD) », « Broadcast / Ferroviaire – Transport (BFT) » et « Infrastructures Réseaux Télécommunications (IRT) ».

A ces deux secteurs opérationnels s'ajoutent :

- ❖ Une rubrique « Autres » comprenant la holding, ACTIA Group S.A., et deux sociétés civiles immobilières, SCI Les Coteaux de Pourville (Mise en équivalence) et SCI de l'Oratoire,
- ❖ Une rubrique « Éliminations » comprenant les éliminations entre les secteurs opérationnels.

En 2012, les indicateurs clés par secteur opérationnel sont les suivants :

En k€	31/12/2012				
	Secteur Automotive	Secteur Télécommunications	Autres	Eliminations	Comptes consolidés Groupe
<b>Produits des activités ordinaires</b>					
<i>(Chiffre d'affaires)</i>					
* hors Groupe (clients externes)	259 270	29 774	65	0	<b>289 110</b>
* Groupe (ventes inter secteurs)	22	3	2 348	<2 373>	<b>0</b>
Achats consommés	<127 051>	<10 848>	<9>	8	<b>&lt;137 899&gt;</b>
Charges de personnel	<69 797>	<12 209>	<710>	<6>	<b>&lt;82 722&gt;</b>
Charges externes	<45 053>	<4 221>	<2 746>	3 161	<b>&lt;48 859&gt;</b>
Dotations aux amortissements (A)	<7 696>	<1 883>	<27>	<44>	<b>&lt;9 648&gt;</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>10 963</b>	<b>&lt;301&gt;</b>	<b>&lt;1 167&gt;</b>	<b>753</b>	<b>10 248</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>10 857</b>	<b>397</b>	<b>&lt;960&gt;</b>	<b>80</b>	<b>10 374</b>
Intérêts et charges financières (B)	<2 407>	<236>	<266>	172	<b>&lt;2 738&gt;</b>
Dépréciation des goodwill (C)	0	<500>	0	0	<b>&lt;500&gt;</b>
Impôts (D)	<504>	<219>	0	162	<b>&lt;561&gt;</b>
<b>RESULTAT NET (E)</b>	<b>5 406</b>	<b>&lt;542&gt;</b>	<b>&lt;173&gt;</b>	<b>&lt;564&gt;</b>	<b>4 126</b>
<b>EBITDA (F) = (E)-(A)-(B)-(C)-(D)</b>	<b>16 013</b>	<b>2 296</b>	<b>119</b>	<b>&lt;854&gt;</b>	<b>17 574</b>
<b>ACTIFS SECTORIELS</b>					
Actifs non courants	70 957	19 401	53 356	<53 180>	<b>90 534</b>
Stocks	59 170	12 604	0	0	<b>71 774</b>
Créances clients	61 215	15 110	917	<944>	<b>76 298</b>
Autres créances courantes	9 134	1 232	165	<64>	<b>10 467</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 275	2 805	119	0	<b>9 199</b>
<b>TOTAL ACTIFS SECTORIELS</b>	<b>206 751</b>	<b>51 151</b>	<b>54 557</b>	<b>&lt;54 187&gt;</b>	<b>258 272</b>



En k€	31/12/2012				
	Secteur Automotive	Secteur Télécommunications	Autres	Eliminations	Comptes consolidés Groupe
<b>INVESTISSEMENTS</b>					
Incorporels					
Corporels	3 490	161	11	<0>	<b>3 662</b>
Financiers	79	0	0	0	<b>79</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS</b>	<b>13 483</b>	<b>1 338</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>14 832</b>
<b>PASSIFS SECTORIELS</b>					
Passifs non courants	32 875	3 839	4 742	<725>	<b>40 731</b>
Dettes financières à moins d'un an	52 441	9 141	7 570	<2 664>	<b>66 488</b>
Dettes fournisseurs	33 956	3 400	892	<934>	<b>37 315</b>
Autres dettes courantes	33 005	7 950	1 350	<726>	<b>41 579</b>
<b>TOTAL PASSIFS SECTORIELS</b>	<b>152 277</b>	<b>24 331</b>	<b>14 554</b>	<b>&lt;5 048&gt;</b>	<b>186 113</b>

En 2011, les indicateurs clés par secteur opérationnel sont les suivants :

En k€	31/12/2011				
	Secteur Automotive	Secteur Télécommunications	Autres	Eliminations	Comptes consolidés Groupe
<b>Produits des activités ordinaires</b>					
<i>(Chiffre d'affaires)</i>					
* hors Groupe (clients externes)	264 298	36 026	71	0	<b>300 395</b>
* Groupe (ventes inter secteurs)	119	316	3 017	<3 452>	<b>0</b>
Achats consommés	<128 213>	<12 650>	<9>	142	<b>&lt;140 730&gt;</b>
Charges de personnel	<64 327>	<13 489>	<632>	42	<b>&lt;78 407&gt;</b>
Charges externes	<49 465>	<4 213>	<3 460>	3 948	<b>&lt;53 190&gt;</b>
Dotations aux amortissements (A)	<6 708>	<1 719>	<22>	<41>	<b>&lt;8 491&gt;</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>17 197</b>	<b>1 755</b>	<b>&lt;1 120&gt;</b>	<b>642</b>	<b>18 474</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>16 639</b>	<b>1 527</b>	<b>&lt;919&gt;</b>	<b>575</b>	<b>17 821</b>
Intérêts et charges financières (B)	<2 701>	<338>	<372>	270	<b>&lt;3 142&gt;</b>
Dépréciation des goodwill (C)	0	0	0	0	<b>0</b>
Impôts (D)	<6 383>	<190>	0	<27>	<b>&lt;6 600&gt;</b>
<b>RESULTAT NET (E)</b>	<b>7 564</b>	<b>985</b>	<b>&lt;122&gt;</b>	<b>&lt;293&gt;</b>	<b>8 134</b>
<b>EBITDA (F) = (E)-(A)-(B)-(C)-(D)</b>	<b>23 357</b>	<b>3 232</b>	<b>272</b>	<b>&lt;494&gt;</b>	<b>26 366</b>
<b>ACTIFS SECTORIELS</b>					
Actifs non courants	60 864	20 633	55 291	<55 308>	<b>81 481</b>
Stocks	57 936	13 972	0	<0>	<b>71 908</b>
Créances clients	69 771	18 467	1 876	<1 939>	<b>88 175</b>
Autres créances courantes	11 366	732	250	<128>	<b>12 220</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 696	3 527	126	<1>	<b>21 349</b>
<b>TOTAL ACTIFS SECTORIELS</b>	<b>217 633</b>	<b>57 330</b>	<b>57 544</b>	<b>&lt;57 376&gt;</b>	<b>275 132</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>					
Incorporels	8 419	1 123	22	0	<b>9 564</b>
Corporels	4 287	179	23	0	<b>4 489</b>
Financiers	96	1	0	<0>	<b>97</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS</b>	<b>12 801</b>	<b>1 303</b>	<b>45</b>	<b>0</b>	<b>14 149</b>
<b>PASSIFS SECTORIELS</b>					
Passifs non courants	28 159	3 991	4 713	<174>	<b>36 688</b>
Dettes financières à moins d'un an	55 808	9 035	9 103	<4 852>	<b>69 093</b>
Dettes fournisseurs	51 613	5 023	1 656	<1 939>	<b>56 353</b>
Autres dettes courantes	32 978	11 912	1 669	<1 566>	<b>44 994</b>
<b>TOTAL PASSIFS SECTORIELS</b>	<b>168 558</b>	<b>29 961</b>	<b>17 141</b>	<b>&lt;8 531&gt;</b>	<b>207 129</b>



## NOTE 18. CONTRATS DE CONSTRUCTION

Le détail des **contrats de construction** du Groupe en cours au 31 décembre 2012 est le suivant :

En k€	31/12/2012	31/12/2011
Produits comptabilisés au cours de la période	9 562	18 227
Avances et acomptes reçus (<Passif>)	<153>	<653>
Créances clients	2 204	6 776

## NOTE 19. IMPOTS SUR LES BENEFICES

Le détail des **impôts sur les bénéfices** du Groupe est le suivant :

En k€	31/12/2012	31/12/2011
Résultat des sociétés intégrées	3 990	7 993
Impôt courant <crédit>	1 965	2 771
Impôt différé <crédit>	<1 403>	3 829
<i>Dont</i>		
<i>Impôt différé sur différences temporaires</i>	<1 380>	3 817
<i>Impôt différé sur changement de taux d'impôt</i>	<23>	11
<b>Résultat des sociétés intégrées avant impôt</b>	<b>4 551</b>	<b>14 593</b>

Le tableau détaillé ci-après permet d'expliquer l'impôt dans les comptes consolidés :

En k€	31/12/2012	31/12/2011
Impôt théorique calculé au taux français normal	1 517	4 864
Crédit Impôt Recherche	<958>	<723>
<u>Effet sur l'impôt théorique</u>		
- Différentiel de taux (pays étrangers, taux français)	<134>	<443>
- Effet des variations de taux d'impôts différés	23	<11>
- Pertes fiscales non activées	846	857
- Actualisation des perspectives d'utilisation des pertes fiscales	<965>	2 729
<i>Dont Bénéfices liées à l'utilisation de pertes fiscales non activées</i>	<14>	<325>
<i>Bénéfices liés aux modifications de l'activation des pertes fiscales</i>	<94>	<17>
<i>Pertes liées à la modification de l'activation des pertes fiscales</i>	<857>	3 070
- Impôt sur plus-values	0	0
- Ajustement de l'impôt sur exercice antérieur	8	171
- Ajustement de l'impôt sur exercice en cours	3	0
- Autres (y compris différences permanentes)	221	<843>
<b>Impôt comptabilisé</b>	<b>561</b>	<b>6 600</b>

Les impôts différés sont détaillés au § NOTE 10: « Impôts différés » des notes annexes aux comptes consolidés.



## NOTE 20. NOTE SUR LE COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier est détaillé dans le tableau suivant :

En k€	31/12/2012	31/12/2011
Produits de trésorerie et équivalents	4	5
Intérêts et charges financières	<2 738>	<3 142>
<i>Dont Intérêts sur dettes financières</i>	<2 738>	<3 142>
Autres produits financiers	145	915
<i>Dont Intérêts perçus</i>	140	172
<i>Dividendes reçus</i>	2	3
<i>Produits sur instruments financiers</i>	3	738
Autres charges financières	<2 734>	<1 006>
<i>Dont Charges sur instruments financiers</i>	<2 734>	<1 005>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>&lt;5 323&gt;</b>	<b>&lt;3 228&gt;</b>

## NOTE 21. OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les parties liées au Groupe ACTIA ont été définies conformément à la norme IAS 24 et sont présentées ci-après ainsi que le détail des opérations réalisées au cours de l'exercice 2012.

**Note 21.1 Avec la Société holding : LP2C S.A.**

La **nature des relations** avec LP2C est définie par la convention signée entre les deux sociétés le 15 décembre 2008 :

❖ Les prestations permanentes concernent les domaines suivants :

- direction générale et management,
- animation des activités,
- communication,
- assistance comptable, juridique et administrative,
- assistance financière.

❖ Missions exceptionnelles : LP2C peut mettre en place, à la demande de la Société ACTIA Group et pour son compte, des missions spécifiques nettement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées ci-dessus. Ces missions exceptionnelles feront l'objet d'une nouvelle convention établie selon les mêmes formes et conditions que la convention définissant les missions permanentes.

Cette convention est conclue pour une période fixe de cinq ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2012.

Les **éléments chiffrés** relatifs à 2012 sont les suivants :

En k€	Effectif dédié (en nb. d'intervenants)	2012
<b>Missions permanentes</b>		<b>1 600</b>
<i>Dont Direction et Management</i>	3	421
<i>Animation des activités</i>	4	656
<i>Communication</i>	4	173
<i>Assistance comptable, juridique et administrative</i>	4	230
<i>Assistance à caractère financier</i>	3	119
<b>Missions exceptionnelles</b>	-	-



Les éléments chiffrés relatif à l'année 2011 :

En k€	Effectif dédié (en nb. d'intervenants)	2012
<b>Missions permanentes</b>		<b>1 600</b>
<i>Dont</i>		
<i>Direction et Management</i>	3	421
<i>Animation des activités</i>	4	656
<i>Communication</i>	4	173
<i>Assistance comptable, juridique et administrative</i>	4	230
<i>Assistance à caractère financier</i>	3	119
<b>Missions exceptionnelles</b>	-	-

Aucun avantage particulier n'a été accordé dans le cadre de cette convention.

Cette convention est également mentionnée au § 6.16.2 « Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements règlementés » du Document de Référence.

Les éléments chiffrés concernant les soldes de bilan sont les suivants :

En k€	2012	2011
<b>Montant de la transaction nette (&lt;charge&gt;)</b>	<b>&lt;1 531&gt;</b>	<b>&lt;1 474&gt;</b>
<i>Dont</i>		
<i>Facturation convention</i>	<1 600>	<1 545>
<i>Prestation de services divers à la holding</i>	69	71
<b>Solde net au bilan (&lt;passif&gt;)</b>	<b>&lt;784&gt;</b>	<b>&lt;610&gt;</b>
<i>Dont</i>		
<i>Compte courant</i>	0	0
<i>Dette Fournisseur</i>	<784>	<610>
<i>Créance Client</i>	0	0
<b>Conditions de facturation</b>	Trimestrielle	Trimestrielle
<b>Conditions de règlement</b>	Comptant	Comptant
<b>Provisions pour créances douteuses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Note 21.2 Avec les participations mises en équivalence

Les relations entre la SCI Los Olivos, la SCI Les Coteaux de Pouvourville et le Groupe sont de **nature immobilière** :

- ❖ La SCI Los Olivos possède un terrain et un bâtiment à Getafe (Espagne) qui sont loués à ACTIA System España,
- ❖ La SCI Les Coteaux de Pouvourville a un contrat de lease-back avec les Sociétés CMCIC Lease et OSEO Financement et sous-loue ces terrains et bâtiments situés à Toulouse (31) à ACTIA Group et ACTIA Automotive au prorata de la surface utilisée.

Les éléments chiffrés concernant SCI Los Olivos sont les suivants :

En k€	2012	2011
<b>Montant de la transaction nette (&lt;charge&gt;)</b>	<b>174</b>	<b>219</b>
<i>Dont</i>		
<i>Facturation loyers</i>	174	219
<i>Intérêts et charges financières</i>	0	<1>
<b>Solde net au bilan (&lt;passif&gt;)</b>	<b>15</b>	<b>&lt;25&gt;</b>
<i>Dont</i>		
<i>Compte courant</i>	15	<25>
<i>Dette Fournisseur</i>	0	0
<i>Créance Client</i>	0	0
<b>Conditions de facturation</b>	Mensuelle	Mensuelle
<b>Conditions de règlement</b>	Comptant	Comptant
<b>Provisions pour créances douteuses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



Les éléments chiffrés concernant SCI Les Coteaux de Pouvoirville sont les suivants :

En k€	2012	2011
<b>Montant de la transaction nette (&lt;charge&gt;)</b>	<b>765</b>	<b>753</b>
<i>Dont</i>		
<i>Facturation loyers</i>	738	724
<i>Refacturation de frais divers</i>	45	68
<i>Facturation gardiennage</i>	<18>	<40>
<b>Solde net au bilan (&lt;passif&gt;)</b>	<b>36</b>	<b>195</b>
<i>Dont</i>		
<i>Compte courant</i>	0	0
<i>Dette Fournisseur</i>	<62>	<47>
<i>Créance Client</i>	98	242
<b>Conditions de facturation</b>	Trimestrielle	Trimestrielle
<b>Conditions de règlement</b>	Comptant	Comptant
<b>Provisions pour créances douteuses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Note 21.3 Avec les filiales

Il s'agit des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe (cf. § NOTE 2 : «Sociétés Consolidées» des notes annexes aux comptes consolidés).

Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés, comme toutes transactions entre sociétés du Groupe en intégration globale. Elles sont de différente nature :

- ❖ achat ou vente de biens et de services,
- ❖ location de locaux,
- ❖ transfert de recherche et développement,
- ❖ achat ou vente d'actifs immobilisés,
- ❖ contrat de licence,
- ❖ management fees,
- ❖ comptes courants,
- ❖ prêts...

### Note 21.4 Avec les membres des organes de direction

Il s'agit des rémunérations versées aux personnes ayant des mandats sociaux dans la Société ACTIA Group S.A. :

- ❖ Chez ACTIA Group : membres du Directoire et membres du Conseil de Surveillance,
- ❖ Chez LP2C, société contrôlante : membres du Directoire et membres du Conseil de Surveillance,
- ❖ Dans les Sociétés contrôlées, filiales du Groupe ACTIA.

Le détail des rémunérations versées aux mandataires sociaux est le suivant :

En k€	2012	2011
<b>Rémunérations des dirigeants sociaux</b>	<b>430</b>	<b>416</b>
<i>Dont</i>		
<i>Fixes</i>	336	325
<i>Variables</i>	88	85
<i>Exceptionnelles</i>	0	0
<i>Avantages en nature</i>	6	6
<b>Autres rémunérations des mandataires sociaux non dirigeants</b>	<b>173</b>	<b>175</b>
<b>Jetons de présence</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>603</b>	<b>591</b>



A ce jour il n'existe aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours sur la Société ACTIA Group S.A. ou sur les autres sociétés du Groupe.

Les informations concernant les cotisations à des régimes de retraite, les montants à verser en cas de départ ainsi que les autres avantages sont détaillés au § 6.15.1 « Rémunérations et jetons de présence » du Document de Référence.

#### Note 21.5 Avec les autres parties liées

##### ❖ GIE PERENEO

La société ACTIA Automotive S.A. détient 50 % du GIE PERENEO. Ce GIE a pour mission de répondre à des offres de services de maintien en condition opérationnelle (MCO) ou de pérennisation des systèmes électroniques, Cassidian Tests & Services, co-partenaire du GIE.

Les **éléments chiffrés relatifs aux transactions** avec le GIE PERENEO sont les suivants :

En k€	31/12/2012	31/12/2011
Montant de la transaction (<Charges>)	1 659	1 400
Solde au bilan (<Passif>)	682	682
Conditions de règlement	Comptant	Comptant
Provision sur créances douteuses	0	0

Les **informations financières** relatives au GIE PERENEO sont les suivantes :

En k€	31/12/2012	31/12/2011
Total Actifs	1 632	1 523
Dettes	1 642	1 553
Chiffre d'Affaires	4 087	3 005
Résultat	21	<12>

#### NOTE 22. EFFECTIF

En nombre de salariés	2012	2011
France	937	957
Etranger	1 831	1 778
<b>Total</b>	<b>2 768</b>	<b>2 735</b>

La ventilation de l'effectif au 31 décembre 2012 par secteur opérationnel est la suivante :

En nombre de salariés	Cadres	Non cadres	Total
AUTOMOTIVE	720	1 803	2 523
TELECOMMUNICATIONS	118	121	239
Autres (dont Holding)	5	1	6
<b>Total</b>	<b>843</b>	<b>1 925</b>	<b>2 768</b>



## NOTE 23. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan se décomposent comme suit :

En k€	31/12/2012	31/12/2011
<b>Engagements reçus</b>		
Cautions bancaires	632	1 806
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>632</b>	<b>1 806</b>

Les informations ci-dessus ne reprennent pas :

- ❖ Les encours de location financement qui sont traités au § 0: « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés ;
- ❖ Les engagements sur locations financement et locations simples qui sont traités au § NOTE 26: « Autres informations » des notes annexes aux comptes consolidés;
- ❖ Les intérêts sur emprunts qui sont traités au § 0 : « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés ;
- ❖ Les engagements de ventes à terme en devises et de SWAP de taux d'intérêt qui sont traités au § Note 9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat » des notes annexes aux comptes consolidés.

## NOTE 24. GARANTIES SUR ELEMENTS D'ACTIF

Les Garanties sur éléments d'actif correspondent aux éléments de l'actif servant de garantie à des dettes constatées au passif. Elles se décomposent comme suit :

En k€	31/12/2012				31/12/2011			
	Branche Automotiv e	Branche Télécom- munication s	Autres filiales	Total	Branche Automotive	Branche Télécom- munication s	Autres filiales	Total
Titres de participation de sociétés consolidées (*)	0	1 290	199	<b>1 489</b>	3 157	1 290	199	<b>4 646</b>
<i>Solde de la dette garantie</i>	<i>0</i>	<i>1 138</i>	<i>1 187</i>	<b><i>2 326</i></b>	<i>300</i>	<i>1 301</i>	<i>1 446</i>	<b><i>3 048</i></b>
Nantissement de créances professionnelles	20 358	6 980	0	<b>27 338</b>	26 630	6 698	0	<b>33 329</b>
<i>Dont Dailly sous garanties</i>	<i>4 704</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<b><i>4 704</i></b>	<i>8 386</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<b><i>8 386</i></b>
<i>Dailly avec recours</i>	<i>15 636</i>	<i>6 980</i>	<i>0</i>	<b><i>22 617</i></b>	<i>18 118</i>	<i>6 698</i>	<i>0</i>	<b><i>24 817</i></b>
<i>Effet escomptés non échus</i>	<i>17</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<b><i>17</i></b>	<i>126</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<b><i>126</i></b>
Nantissement Crédit impôt Recherche	2 791	0	0	<b>2 791</b>	1 316	0	0	<b>1 316</b>
Nantissement stocks	498	0	0	<b>498</b>	974	0	0	<b>974</b>
Nantissement autres créances	153	0	0	<b>153</b>	382	0	0	<b>382</b>
Nantissement matériel	2 592	40	0	<b>2 632</b>	1 192	75	0	<b>1 267</b>
Hypothèques/Nantissements (terrains/bât)	3 906	0	0	<b>3 906</b>	3 595	0	0	<b>3 595</b>
<b>Total</b>	<b>30 298</b>	<b>8 310</b>	<b>199</b>	<b>38 808</b>	<b>37 247</b>	<b>8 063</b>	<b>199</b>	<b>45 510</b>

(\*) Valeur Comptable des Titres Nantis

**NOTE 25. FACTEURS DE RISQUES**

Outre les autres informations contenues dans le Document de Référence, les Actionnaires et les acheteurs potentiels des titres doivent considérer avec soin les facteurs détaillés ci-dessous lorsqu'ils évaluent le Groupe et ses activités commerciales.

Le Groupe ACTIA procède à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, sa capacité à réaliser ses objectifs. Ce paragraphe présente les facteurs de risques pertinents et significatifs, identifiés à la date de publication du Document de Référence. Le Groupe ACTIA considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs autres que ceux présentés ci-dessous.

**Note 25.1 Les risques juridiques et fiscaux**

Il n'existe pas à notre connaissance de risques juridiques ou fiscaux liés à l'environnement réglementaire et/ou à l'exécution des contrats, susceptibles d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

**Note 25.2 Les risques industriels et environnementaux**

Comme mentionné dans notre rapport environnemental inclus dans le Document de Référence au § 6.8 « Les conséquences environnementales de l'activité » du Document de Référence, le Groupe ne présente pas d'exposition particulière aux risques environnementaux.

Les activités du Groupe ne représentent pas de risque significatif en matière d'environnement et le Groupe n'a pas de contrainte réglementaire réellement spécifique liée à son activité.

**Note 25.3 Les risques de crédit et/ou de contrepartie**

Le Groupe est peu exposé au risque de crédit du fait de la nature des principales contreparties, de la solvabilité de ses principaux clients et de la grande dispersion de ses autres clients. Le chiffre d'affaires réalisé avec les dix principaux clients représente 48 % du chiffre d'affaires total. Le premier client en termes de chiffre d'affaires représente 9 % de l'activité globale du Groupe. Il est cependant important de préciser que sous cette entité, groupe international avec de nombreuses filiales, se déclinent des marchés différenciés tant en termes juridique (filiales / branches) qu'en termes de produits répondant à des segments ayant des activités indépendantes. Les neuf clients suivants atteignent chacun en moyenne 4 % du chiffre d'affaire global.

Le Groupe ne prévoit aucune défaillance de tiers pouvant avoir un impact significatif sur ses actifs échus non provisionnés (cf. § NOTE 8 « Clients et Autres créances » des notes annexes aux comptes consolidés).

Par ailleurs, le Groupe peut faire appel à des organismes d'assurance crédit dans des cas particuliers. En 2012, l'assurance crédit a couvert 7 % du chiffre d'affaires consolidé, ce qui a généré un coût global de 32 k€.

Pour les zones géographiques présentant un risque particulier, les livraisons produits ne sont effectuées qu'au travers des outils reconnus, tels que le crédit documentaire. Ces livraisons concernent toutefois moins de 1 % du chiffre d'affaires en 2012.

**Note 25.4 Les risques opérationnels**

Contrairement à 2011, l'année 2012 n'a pas été marquée par des événements majeurs impactant le fonctionnement opérationnel du Groupe.

Malgré quelques troubles de faibles durées et de faibles intensités, la situation politique de la Tunisie a été beaucoup moins perturbante sur le fonctionnement des trois sociétés du Groupe basées dans ce pays.

Les performances qualité atteintes ont retrouvé, voire dépassé les niveaux avant crise. Il a donc été possible d'engager un ambitieux plan d'actions d'amélioration de la productivité industrielle – plan d'actions dont le plein déploiement est fixé à 2013.

La réduction importante des volumes de « rebuts/retouches » a été le deuxième chantier de progrès engagé au cours du dernier quadrimestre 2012.

De par la compétitivité de plus en plus forte, tant des produits que des procédés, nous assistons à une augmentation naturelle des rebuts. Le chantier déployé analyse les causes racines et les traite notamment par une implication plus systématique des opérateurs et de leur management.



Par ailleurs, le Groupe a poursuivi ses réflexions et ses analyses sur la création d'un nouveau site de production. Les perspectives à horizon cinq ans conduisent à devoir disposer d'une capacité industrielle plus importante. La recherche privilégie les zones à coûts salariaux modérés dans la zone Europe du Sud ou au Maghreb. Cette opération permettrait également de réduire les risques politiques, par une forte flexibilité de la future structure.

Il n'est pas apparu de risques particuliers dans les relations avec les fournisseurs. Les délais de paiement ont été globalement respectés. Le Groupe a demandé à ses principaux fournisseurs de mettre en place, pour sa principale structure de production tunisienne, des stocks de consignation. Le transfert de propriété n'intervient qu'au moment de la perception des composants et des sous-ensembles ; ces dispositions permettront de réduire le BFR d'environ 800 k€ en 2013 et de réduire les risques de rupture d'approvisionnement.

Enfin, le renouvellement de plusieurs moyens de production relativement coûteux tant sur les sites tunisiens que sur le site de Colomiers permet de maintenir un outil industriel à haut niveau de performances, fiable et adapté aux séries du Groupe.

### Note 25.5 Les risques de liquidité

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. Cependant, du fait d'un contexte économique mondial tendu, ACTIA Group procède à une revue régulière afin d'anticiper toute tension et y apporter une réponse rapide le cas échéant.

Une étude détaillée des dettes financières, de la trésorerie, de l'endettement net et des dettes y compris intérêts est donnée au § 0: « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés.

Au sein du Groupe ACTIA, le risque de liquidité est concentré sur la maison mère ACTIA Group et ses filiales ACTIA Automotive et ACTIA Sodielec, puisqu'elles représentent 77,7 % de l'endettement global. De plus, la diversification des sources de financement permet de limiter la dépendance vis-à-vis des prêteurs.

En 2012, le Groupe a réduit de façon significative (<6 022> k€) son recours aux financements à court terme :

- ❖ Dailly : <4 961> k€,
- ❖ Découvert : <2 136> k€,
- ❖ Financement CIR : + 1,475 k€,
- ❖ Crédit SPOT : <400> k€.

Une grande partie de ces financements à court terme a été convertie en emprunts à moyen / long terme. Ainsi, le niveau d'endettement brut n'a augmenté que de 871 k€.

Néanmoins en 2012, les disponibilités ont baissé de façon significative (<12 M€>), cf. § Note 9.1 « Trésorerie et équivalents de trésorerie » des notes annexes aux comptes consolidés.

Par ailleurs, malgré le niveau d'activités du Groupe, la marge opérationnelle a diminué en 2012, entraînant une réduction de l'EBITDA qui atteint 17,6 M€ contre 26,4 M€ en 2011.

Ainsi, malgré la constante amélioration des fonds propres du fait des bénéfices réalisés, le Groupe ne respecte pas certains covenants sur onze emprunts (cf. § 0 « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés). Plusieurs waivers seront demandés auprès des banquiers concernés pour une durée d'un an. Leurs réponses sont attendues après la publication des comptes annuels et le traitement complet de l'information par les établissements financiers, dans le cadre du renouvellement des financements.

La maîtrise de l'endettement et l'amélioration constante des fonds propres permettent de confirmer qu'aucun risque de liquidité n'est encouru par le Groupe.

Une étude détaillée des actifs et passifs financiers est donnée au § NOTE 6 : « Actifs financiers non courants » des notes annexes aux comptes consolidés, et est reprise dans les tableaux suivants :

- ❖ Au 31 décembre 2012 :

En k€	<31/12/13	>01/01/14 <31/12/17	>01/01/18	Total
Total des passifs financiers	<108 164>	<30 640>	<2 753>	<141 556>
Total des actifs financiers	92 554	3 929	1 255	97 737
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>&lt;15 610&gt;</b>	<b>&lt;26 711&gt;</b>	<b>&lt;1 497&gt;</b>	<b>&lt;43 819&gt;</b>
Engagements hors bilan	<632>			<632>
<b>Position nette après gestion</b>	<b>&lt;16 242&gt;</b>	<b>&lt;26 711&gt;</b>	<b>&lt;1 497&gt;</b>	<b>&lt;44 451&gt;</b>



❖ Au 31 décembre 2011 :

En k€	<31/12/12	>01/01/13 <31/12/16	>01/01/17	Total
Total des passifs financiers	<128 162>	<27 596>	<2 321>	<158 079>
Total des actifs financiers	114 781	2 666	1 038	118 484
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>&lt;13 381&gt;</b>	<b>&lt;24 930&gt;</b>	<b>&lt;1 284&gt;</b>	<b>&lt;39 595&gt;</b>
Engagements hors bilan	<1 806>			<1 806>
<b>Position nette après gestion</b>	<b>&lt;15 187&gt;</b>	<b>&lt;24 930&gt;</b>	<b>&lt;1 284&gt;</b>	<b>&lt;41 401&gt;</b>

Dans le Groupe ACTIA, le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des passifs financiers est lié à son niveau de facturation et de recouvrement de ses créances, mais aucune difficulté n'est à signaler à ce niveau-là.

Les sociétés du Groupe ACTIA gèrent de façon autonome leurs besoins de trésorerie. La maison mère n'intervient qu'en cas de difficulté. Cette trésorerie provient de l'activité, parfois de concours bancaires obtenus en local. Les investissements importants sont décidés au niveau de la direction du Groupe (bâtiments, outils de production, projets significatifs de R&D) et sont financés partiellement par des emprunts ou des crédits baux souscrits par la filiale. ACTIA Automotive S.A., en tant que société tête de la branche Automotive, peut être amenée à financer des investissements importants pour le compte de ses filiales (ex : investissement télématique avec sa filiale ACTIA Nordic).

Enfin, le Groupe, bénéficiant d'excédents de trésorerie au niveau de certaines filiales de la branche Automotive, a organisé des conventions bilatérales de trésorerie. A ce jour, ACTIA Automotive S.A. a signé des conventions cadre avec ses filiales ACTIA Systems España, I+Me ACTIA, ACTIA Italia, et ATON Systèmes afin de pouvoir utiliser, au mieux, les excédents de trésorerie disponibles au sein du Groupe.

Au cours de l'année 2012, ACTIA Automotive S.A a disposé de 3 300 k€ en provenance de ses filiales :

- ❖ ATON Systèmes pour : 400 k€,
- ❖ I+Me ACTIA pour : 2 000 k€, dont 1 000 k€ remboursé au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2012,
- ❖ ACTIA Systems España pour : 900 k€, dont 200 k€ remboursé au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2012.

Au 31 décembre 2012, la somme de 1,6 M€ est toujours à disposition de ACTIA Automotive S.A. et sera principalement remboursée dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2013.

Il est rappelé que ces conventions ont pour vocation d'utiliser la trésorerie disponible au sein du Groupe afin de limiter l'utilisation des lignes de financement court terme de la maison mère et de réduire ainsi les frais financiers : il ne s'agit pas de transférer les financements bancaires dans les filiales.

## Note 25.6 Les risques de marché

### ❖ Risques de taux

La Société a procédé à l'analyse de son **risque de taux** et les éléments chiffrés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En k€	Actifs financiers* (a)		Passifs financiers* (b)		Exposition nette avant couverture (c) = (a) - (b)		Instrument de couverture de taux (d)		Exposition nette après couverture (e) = (c) + (d)	
	Taux fixe	Taux Variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
< 1 an	92 554		50 013	58 150	42 540	<58 150>	44 000	<44 000>	<1 460>	<14 150>
De 1 à 2 ans	1 612		3 190	7 710	<1 578>	<7 710>			<1 578>	<7 710>
De 2 à 3 ans	2 317		3 883	5 922	<1 566>	<5 922>			<1 566>	<5 922>
De 3 à 4 ans			3 181	3 837	<3 181>	<3 837>			<3 181>	<3 837>
De 4 à 5 ans			1 474	1 443	<1 474>	<1 443>			<1 474>	<1 443>
> 5 ans	1 255		2 353	400	<1 097>	<400>			<1 097>	<400>
<b>Total</b>	<b>97 737</b>	<b>0</b>	<b>64 094</b>	<b>77 462</b>	<b>33 643</b>	<b>&lt;77 462&gt;</b>	<b>44 000</b>	<b>&lt;44 000&gt;</b>	<b>&lt;10 357&gt;</b>	<b>&lt;33 462&gt;</b>

\* Le détail des Actifs et Passifs financiers est donné au § Note 11 des annexes aux comptes consolidés.



Au niveau du Groupe, un contrôle est effectué sur la répartition du risque global de taux afin d'avoir un coût raisonnable de la dette bancaire.

Dans la majorité des cas, les dettes bancaires sont contractées à taux variable et l'indice de référence est l'Euribor 3 mois. La répartition des dettes financières à taux fixe et taux variable est donnée au § 0 : « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés.

Afin de mieux répartir son risque entre taux fixe et taux variable, le Groupe a mis en place des outils de couverture ramenant la part des dettes bancaires à taux variable à 37 %. Les caractéristiques des SWAP de taux souscrit par la Société ACTIA Automotive S.A. sont décrites au § Note 9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat » des notes annexes aux comptes consolidés.

La sensibilité à une variation de +/- 1 % du taux de référence a été calculée sur une base après couverture. Les données chiffrées de cette analyse sont détaillées ci-dessous :

En k€	31/12/2012	
	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux propres avant impôts
Impact d'une variation de + 1 % des taux d'intérêts	<335>	<335>
Impact d'une variation de - 1 % des taux d'intérêts	335	335

#### ❖ Risques de change

Les opérations commerciales et financières réalisées en devises présentent systématiquement un risque de change.

Le Groupe facture depuis 1999, dans les pays où les risques sur les monnaies sont les plus sensibles, en euros pour tous les flux intragroupes et limite la durée du Crédit Client sur les pays à monnaie « fondante ».

Pour les transactions réalisées en devises étrangères (ex : achats ou vente en USD / JPY par des sociétés de la zone Euro), les sociétés concernées gèrent de façon autonome leur risque de change et souscrivent si nécessaire des couvertures de change. Au 31 décembre 2012, la société ACTIA Automotive a souscrit des contrats de couverture de change dont les caractéristiques sont détaillées au § Note 9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat » des notes annexes aux comptes consolidés, en vue d'assurer un cours d'achat moyen de dollars (USD) pour 2013 lui permettant de répondre au mieux aux contraintes des prix produits vendus à ses clients.

Le Groupe a procédé à l'analyse du **risque de change** sur les créances clients et dettes fournisseurs après couverture et les éléments chiffrés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En k€	Créances Clients Valeurs Brutes (a)	Dettes Fournisseurs (b)	Engagements hors bilan (c)	Position nette avant couverture (d)=(a)+(b)+(c)	Instruments financiers de couverture (e)	Position nette après couverture (f)=(d)+(e)
EUR	66 694	<27 864>	632	39 462		39 462
USD	4 770	<4 589>		181	2 520	2 701
Autres devises	7 191	<4 862>		2 329	254	2 583
<b>Total</b>	<b>78 656</b>	<b>&lt;37 315&gt;</b>	<b>632</b>	<b>41 972</b>	<b>2 774</b>	<b>44 747</b>

La majeure partie des transactions étant réalisées en Euro, le Groupe est peu sensible au risque de change. L'analyse de la sensibilité à une variation de +/- 1 % de taux de change a été réalisée sur le dollar USD, 2<sup>ème</sup> devise la plus utilisée dans le Groupe, les neuf autres devises regroupées dans le tableau ci-dessus en rubrique « Autres devises » ne présentant pas de risque significatif.



La sensibilité à une variation de +/- 1 % du taux de change EUR/USD a été calculée sur une base après couverture. Les données chiffrées de cette analyse sont détaillées ci-dessous :

**Sensibilité à une variation de +/- 1 % de l'USD au 31 décembre 2012**

En k€	Impact sur le résultat avant impôt		Impact sur les capitaux propres avant impôts	
	Hausse de 1%	Baisse de 1%	Hausse de 1%	Baisse de 1%
Position nette après couverture en USD	2 701	2 701	2 701	2 701
USD	0,75792	0,7654992	0,7503408	0,7503408
<b>Estimation du risque</b>	<b>+ 20</b>	<b>-20</b>	<b>+ 20</b>	<b>-20</b>

❖ Les risques sur actions et autres instruments financiers

Aucun investissement n'est réalisé en actions. Seules quelques actions sont en nom propre pour ACTIA Group S.A (cf. § Note 3.7 « Actions propres » des notes annexes aux comptes sociaux). Aucun instrument financier n'a été mis en place, hormis ceux présentés dans le cadre des couvertures de taux ou les couvertures de change (cf. § Note 1.17 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat » des notes annexes aux comptes consolidés).

❖ Les risques sur matières premières

Le Groupe ACTIA n'a pas d'opération de couverture liée à des approvisionnements de matières premières et/ou énergétiques. En effet, les achats effectués par le Groupe ne se font pas au niveau de la matière brute et ne sont donc pas directement affectés par les tensions actuelles sur certains marchés.

En matière énergétique, le Groupe n'est qu'un faible consommateur (cf. § 6.8.1 « Consommation et rejets » du Document de Référence) et une hausse du coût dans ce domaine n'impacterait pas de manière significative la structure des coûts.

Les achats du Groupe concernent essentiellement des composants électroniques, marché pour lequel l'année 2010 a été délicate. En 2012, la situation est redevenue normale mais l'évolution de la parité EUR / USD n'a pas été favorable au Groupe.

❖ Politique de financement

Le savoir-faire du Groupe étant basé sur une politique active en termes d'innovation, les principaux investissements concernent donc la R&D. Cette situation guide donc la politique de financement qui se décompose en deux éléments :

- Financements à moyen terme : le Groupe s'appuie sur cet outil pour pérenniser ses développements et construire son avenir. En effet, la majeure partie des financements moyen terme (80 à 85 %) est mise en place sous forme de prêts bancaires d'une durée moyenne de 4 à 5 ans. Ces prêts bancaires financent des projets structurant de R&D, qui représentent en moyenne 35 à 40 % des dépenses de R&D du Groupe (cf. § 6.6 « Investissements » du Document de Référence). Le reste du financement est porté soit par les clients, soit par des aides (subventions, avances, CIR), soit par les fonds propres. Les autres investissements concernent le renouvellement des matériels et des équipements nécessaires au maintien des exigences de qualité en termes de production pour les produits du Groupe et sont, en règle générale, financés par des crédits baux.
- Financements court terme : les lignes de financement court terme sont stables depuis plusieurs années et sont généralement demandées en renouvellement. Les lignes de financement du poste client sont adaptées à l'évolution de l'activité. Ces outils servent à la gestion du BFR.

Il est précisé qu'environ 40 % des lignes de crédit court terme dont le Groupe dispose, sont des lignes non notifiées et elles sont globalement toutes utilisées au 31 décembre 2012.

**NOTE 26. AUTRES INFORMATIONS**

❖ Contrats de location simple

Les contrats de location simple concernent essentiellement des contrats de location de bâtiments, véhicules et matériels informatiques.



Au 31 décembre 2012, les paiements minimaux futurs au titre de ces contrats de location simple sont les suivants :

En k€	31/12/2012			
	<31/12/13	>01/01/14 <31/12/17	>01/01/18	Total
Bâtiments	945	1 851	294	<b>3 090</b>
Matériels et véhicules	1 181	1 153		<b>2 335</b>
<b>Total</b>	<b>2 126</b>	<b>3 005</b>	<b>294</b>	<b>5 425</b>

Au 31 décembre 2011 :

En k€	31/12/2011			
	<31/12/12	>01/01/13 <31/12/16	>01/01/17	Total
Bâtiments	978	1 761	350	<b>3 089</b>
Matériels et véhicules	1 598	1 341	14	<b>2 953</b>
<b>Total</b>	<b>2 576</b>	<b>3 102</b>	<b>364</b>	<b>6 042</b>

#### ❖ Contrats de location financement

Les contrats de location financement concernent des locations de logiciels, de bâtiments et d'installations techniques.

Au 31 décembre 2012, les paiements minimaux futurs au titre de ces contrats sont les suivants :

En k€	31/12/2012			
	<31/12/13	>01/01/14 <31/12/17	>01/01/18	Total
Logiciels	142	47		<b>189</b>
Bâtiments	609	2 270	15	<b>2 894</b>
Installations techniques	527	1 137	240	<b>1 903</b>
<b>Total</b>	<b>1 278</b>	<b>3 453</b>	<b>255</b>	<b>4 986</b>

#### ❖ Au 31 décembre 2011 :

En k€	31/12/2011			
	<31/12/12	>01/01/13 <31/12/16	>01/01/17	Total
Logiciel	151	189		<b>340</b>
Bâtiments	594	2 374	343	<b>3 312</b>
Installations techniques	424	622		<b>1 046</b>
<b>Total</b>	<b>1 169</b>	<b>3 186</b>	<b>343</b>	<b>4 698</b>

#### NOTE 27. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Aucun autre fait marquant n'est à signaler depuis le 31 décembre 2012.



### 8.1.8 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- ❖ le contrôle des comptes consolidés de la société ACTIA Group S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ❖ la justification de nos appréciations ;
- ❖ la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention :

- ❖ sur le paragraphe 8.1.1 « Préambule » aux états financiers, rubrique « Evolution des normes IFRS » qui expose un changement de méthode comptable dans le cadre de l'amendement de la norme IAS 19 « Avantages du personnel - Ecart actuariels, régimes de groupe et informations à fournir ».
- ❖ sur la note 12 du paragraphe 8.1.7 aux états financiers qui expose la situation de la société au regard des covenants bancaires au 31 décembre 2012 ;

#### Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ❖ Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par la société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et l'estimation de leur valeur recouvrable. Nous nous sommes également assurés que la note 1.7 du paragraphe 8.1.7 aux états financiers fournissait une information appropriée ;
- ❖ La note 1.5 du paragraphe 8.1.7 aux états financiers expose la méthode de reconnaissance du revenu des contrats à long terme et des encours d'études s'échelonnant sur plusieurs exercices, qui impliquent une part d'estimations. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction générale ;
- ❖ La société procède systématiquement, chaque année, à un test de dépréciation des goodwill selon les modalités décrites dans la note 1.10 du paragraphe 8.1.7 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous nous sommes assurés que la note 3 du paragraphe 8.1.7 aux états financiers fournissaient une information appropriée ;
- ❖ La note 1.16 du paragraphe 8.1.7 aux états financiers expose les modalités de reconnaissance et d'évaluation des impôts différés actifs. Nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des données et hypothèses retenues ayant servi à l'évaluation de ces actifs d'impôts différés.

L'ensemble de ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Toulouse-Labège, le 11 avril 2013

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Paris, le 11 avril 2013

Eric Seyvos

Jean-Marc Laborie

Associé



## 8.2 Comptes sociaux

### 8.2.1 Bilan social

Bilan actif (en €)	31/12/2012			31/12/2011
	Montant Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	61 635	48 742	12 893	21 892
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions	11 627	11 627		
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	120 628	108 107	12 521	22 627
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	48 586 328	57 314	48 529 013	48 529 013
Créances rattachées à participations	4 257 407	306 724	3 950 683	5 713 903
Autres titres immobilisés	15 550		15 550	15 550
Prêts	1 029		1 029	1 029
Autres immobilisations financières	4 573		4 573	4 573
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>53 058 778</b>	<b>532 515</b>	<b>52 526 263</b>	<b>54 308 588</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	10 264		10 264	
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	835 438		835 438	1 872 968
Autres créances	32 325		32 325	46 705
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	162 995	159 000	3 995	4 694
dont actions propres :	162 185			
Disponibilités	114 356	42 863	71 493	7 470
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	23 055		23 055	37 255
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 178 432</b>	<b>201 863</b>	<b>976 569</b>	<b>1 969 093</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>BILAN ACTIF</b>	<b>54 237 210</b>	<b>734 378</b>	<b>53 502 832</b>	<b>56 277 680</b>



Bilan passif (en €)	31/12/2012	31/12/2011
Capital social et individuel (dont versé : 15 074 956)	15 074 956	15 074 956
Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 560 647	17 560 647
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : 0)		
Réserve légale	1 286 491	1 286 491
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves règlementées (dont rés. Prov. fluctuation cours : 0)	189 173	189 173
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes : 0)		
Report à nouveau	6 063 191	6 414 195
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>&lt;403 379&gt;</b>	<b>&lt;351 004&gt;</b>
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>39 771 079</b>	<b>40 174 458</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 569 533	12 885 049
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs : 0)	742 356	930 639
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	892 211	1 655 990
Dettes fiscales et sociales	133 621	155 962
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	64 032	63 081
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	330 000	412 500
<b>DETTES</b>	<b>13 731 753</b>	<b>16 103 222</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>BILAN PASSIF</b>	<b>53 502 832</b>	<b>56 277 680</b>

8.2.2 Compte de résultat social

Compte de résultat (en €)	France	Exportation	31/12/2012	31/12/2011
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 036 521		2 036 521	2 719 056
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>2 036 521</b>		<b>2 036 521</b>	<b>2 719 056</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			382 624	370 021
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>2 419 146</b>	<b>3 089 077</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matière premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 402 996	3 114 469
Impôts, taxes et versements assimilés			32 828	30 192
Salaires et traitements			502 495	437 398
Charges sociales			207 948	194 624
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 236	16 503
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>3 165 502</b>	<b>3 793 187</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>&lt;746 356&gt;</b>	<b>&lt;704 110&gt;</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			452 145	574 769
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			155 960	156 309
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 498	1 332
Différences positives de change				
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>609 603</b>	<b>732 410</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 197	1 973
Intérêts et charges assimilés			270 390	377 077
Différences négatives de change			36	259
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>272 622</b>	<b>379 308</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>336 981</b>	<b>353 102</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>&lt;409 376&gt;</b>	<b>&lt;351 008&gt;</b>



Compte de résultat (en €)	31/12/2012	31/12/2011
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14	14
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>6 014</b>	<b>14</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17	10
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>17</b>	<b>10</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>5 997</b>	<b>4</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 034 762</b>	<b>3 821 501</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 438 141</b>	<b>4 172 505</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>&lt;403 379&gt;</b>	<b>&lt;351 004&gt;</b>

### 8.2.3 Notes annexes

#### NOTE 1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

La Société ACTIA Group a rempli son rôle de Holding animatrice de Groupe en 2012.

#### NOTE 2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2012 ont été établis sur la base des principes comptables appliqués conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels prévues par le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999 relatif au Plan Comptable Général.

##### Note 2.1 Immobilisations incorporelles

Les droits et concessions sont amortis en linéaire sur un ou deux ans.

##### Note 2.2 Immobilisations corporelles

Les règlements CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs sont entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Ces règlements prévoient notamment que les actifs immobilisés doivent être décomposés et amortis sur leur propre durée d'utilité si celle-ci est différente de l'immobilisation principale.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition. Les éléments du coût comprennent :

- ❖ Le prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non remboursables, déduction faite des rabais, remises, ristournes accordés ;
- ❖ Les coûts directs liés au transfert et à la mise en état d'exploitation de l'actif ;
- ❖ Le cas échéant, l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Lorsque des parties significatives d'immobilisations corporelles peuvent être déterminées et que ces composants ont des durées d'utilité et des modes d'amortissement différents, les amortissements sont comptabilisés par composant. A ce jour, aucune immobilisation ne fait l'objet d'un traitement par composant.



Le montant amortissable est systématiquement réparti sur la durée d'utilité de l'actif. Les amortissements sont calculés linéairement et les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

- ❖ Installations techniques, matériels et outillages : sur 6 à 10 ans ;
- ❖ Autres immobilisations corporelles : sur 3 à 10 ans.

### Note 2.3 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Lorsque la situation nette de la Société détenue est inférieure au prix d'acquisition et si son évolution ne prévoit pas un rétablissement, une dépréciation peut être constituée, pour autant que la valeur d'utilité soit inférieure à la valeur comptable des titres détenus sur cette société.

La valeur d'utilité est appréciée en utilisant, notamment, la méthode des flux futurs actualisés. Cette approche repose sur les perspectives d'activité et de rentabilité futures, qui sont apparues les plus probables à la date d'arrêt de ces comptes. A noter que cette approche qui comporte les aléas et incertitudes propres à toute démarche prévisionnelle, confirme l'absence de perte de valeur des titres concernés.

### Note 2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de l'antériorité des créances et des risques de non-recouvrement.

### Note 2.5 Engagements de retraite

Les engagements de retraite ont été calculés conformément à la recommandation CNC n°2003-R-01, sur la base d'une estimation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés à la date du bilan.

Les principales hypothèses retenues à la date de la clôture sont :

- ❖ taux d'actualisation : 3,25 % (4,60 % en 2011),
- ❖ taux d'évolution des salaires : 2,25 %,
- ❖ âge de la retraite : 67 ans,
- ❖ taux de turn-over faible :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Taux de Turn-over (Cadres et non cadres)	5,80 %	2,77 %	2,04 %	0,10 %	0,05 %	0,00 %

- ❖ table de mortalité : INSEE 2007 :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Table de Mortalité Hommes	99 076	98 187	96 849	93 532	86 496	81 202
Table de Mortalité Femmes	99 382	99 080	98 464	96 858	93 667	91 188

Dans les engagements hors bilan, les engagements de retraite représentent un montant de 57 733 €.



### NOTE 3. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Les comptes sont établis au 31 décembre 2012 pour une période de douze mois.

#### Note 3.1 Immobilisations incorporelles

Les valeurs brutes des immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

En €	31/12/2011	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	31/12/2012
Frais d'établissement	0			0
Autres immobilisations incorporelles	61 653	131	149	61 635
<b>Total</b>	<b>61 653</b>	<b>131</b>	<b>149</b>	<b>61 635</b>

et les amortissements :

En €	31/12/2011	Dotations	Reprises	31/12/2012
Frais d'établissement	0			0
Autres immobilisations incorporelles	39 762	9 130	149	48 742
<b>Total</b>	<b>39 762</b>	<b>9 130</b>	<b>149</b>	<b>48 742</b>

#### Note 3.2 Immobilisations corporelles

Les valeurs brutes des immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

En €	31/12/2011	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	31/12/2012
Terrains	0			0
Constructions	28 980		17 353	11 627
Installations tech., matériel, outil.	0			0
Autres	297 660		177 032	120 628
Immobilisations corporelles en cours	0			0
<b>Total</b>	<b>326 640</b>	<b>0</b>	<b>194 385</b>	<b>132 255</b>

et les amortissements :

En €	31/12/2011	Dotations	Reprises	31/12/2012
Terrains	0			0
Constructions	28 980		17 353	11 627
Installations tech., matériel, outil.	0			0
Autres	275 033	10 106	177 032	108 107
<b>Total</b>	<b>304 013</b>	<b>10 106</b>	<b>194 385</b>	<b>119 734</b>



### Note 3.3 Immobilisations financières

Elles ont évolué de la manière suivante :

En €	Montants des titres au Bilan				Détenition au 31/12/2012 (en %)	Capitaux propres avant affectation de l'exercice au 31/12/12	Chiffre d'affaires HT de l'exercice 2012	Résultats nets au 31/12/12
	31/12/2011		31/12/2012					
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette				
<b>TITRES DE PARTICIPATIONS</b>								
<b>Filiales et participations &gt; 10 %</b>								
ACTIA AUTOMOTIVE	24 891 882	24 891 882	24 891 882	24 891 882	99,98%	37 442 060	121 151 342	3 010 452
ACTIA SODIELEC	23 225 509	23 225 509	23 225 509	23 225 509	91,51%	29 981 794	29 776 881	<119 728>
MORS INC	0	0	0	0	100,00%	N.C.	N.C.	N.C.
CYT	33 494	0	33 494	0	15,00%	N.C.	N.C.	N.C.
ARDIA (*)	151 680	151 680	151 680	151 680	53,33%	604 142	4 567 735	256 155
SCI ORATOIRE	199 098	199 098	199 098	199 098	86,00%	5 332	376 680	230 042
SCI POUVOURVILLE	41 161	41 161	41 161	41 161	27,50%	1 170 738	773 072	105 261
<b>Filiales et participations &lt; 10 %</b>								
CIPI-ACTIA (*)	10 138	10 138	10 138	10 138	0,20%	1 499 596	6 914 334	<439 440>
SCI SODIMOB	7 030	7 030	7 030	7 030	2,00%			
<b>Hors-Groupe</b>								
MPC	2 514	2 514	2 514	2 514	0,02%	N.C.	N.C.	N.C.
CONTINENTALE	47	0	47	0	N.S.	N.C.	N.C.	N.C.
STEM	22 812	0	22 812	0	N.S.	N.C.	N.C.	N.C.
CGC	960	0	960	0	N.S.	N.C.	N.C.	N.C.
<b>Total</b>	<b>48 586 328</b>	<b>48 529 013</b>	<b>48 586 328</b>	<b>48 529 013</b>				
<b>AUTRES TITRES IMMOBILISES</b>								
1% Construction	15 550	15 550	15 550	15 550				
<b>Total</b>	<b>15 550</b>	<b>15 550</b>	<b>15 550</b>	<b>15 550</b>				
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>								
Prêt	1 029	1 029	1 029	1 029				
Créances diverses	4 573	4 573	4 573	4 573				
<b>Total</b>	<b>5 602</b>	<b>5 602</b>	<b>5 602</b>	<b>5 602</b>				

N.S. : Non significatif - N.C. : Non communiqué

(\*) Filiales étrangères dont les données bilan sont converties au taux de clôture et les données résultat au taux moyen de l'exercice.

### Note 3.4 Stocks

Néant.

### Note 3.5 Avances et acomptes versés sur commandes

Un acompte de 10 264 € a été versé au titre d'une réservation en septembre 2012.



### Note 3.6 Créances et comptes rattachés, autres créances

En €	Valeurs brutes	Valeurs nettes	Échéances < 1 an	Échéances > 1 an
Créances rattachées à des participations	4 257 407	3 950 683	1 913 831	2 036 852
Clients, comptes rattachés	835 438	835 438	835 438	
Comptes courants rattachés à des participations				
Autres créances (y compris charges constatées d'avance)	55 380	55 380	55 380	
<b>Total</b>	<b>5 148 225</b>	<b>4 841 501</b>	<b>2 804 649</b>	<b>2 036 852</b>

### Note 3.7 Actions propres

Depuis la fusion avec MORS S.A. en 2000, le Groupe a procédé à différents programmes de rachat d'actions propres.

Le dernier programme de rachat d'actions propres a été autorisé par l'Assemblée Générale du 22 mai 2012 pour une période de 18 mois. Nous rappelons que ce programme est conforme aux articles L225-209 et suivants du Code de Commerce. Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- ❖ D'assurer l'animation ou la liquidité de l'action ;
- ❖ De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre de croissance externe ;
- ❖ D'assurer la couverture de plans d'Attribution Gratuite d'Actions, de plans d'option d'achats d'actions ;
- ❖ D'assurer la couverture des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions.

Depuis l'origine des programmes et jusqu'au 31 décembre 2012, ACTIA Group a racheté 61 996 actions propres.

ACTIA Group a également transféré :

- ❖ en 2005, 35 actions propres à un Actionnaire lors de la transformation de 70 BSA ;
- ❖ en 2007, 32 actions propres à deux Actionnaires lors de la transformation de 64 BSA.

Le 20 septembre 2010, à l'issue d'une période d'attribution de deux ans, 60 000 actions propres ont été transférées à titre gratuit à Christian DESMOULINS, Président du Directoire.

Au 31 décembre 2012, ACTIA Group détient désormais au titre des programmes de rachat, 1 929 actions comptabilisées à l'actif circulant pour une valeur brute de 9 033 €, soit un prix moyen de 4,68 €.

Hors programmes de rachat, ACTIA Group détient également 1 400 actions propres comptabilisées pour une valeur brute de 153 152 €. Ces actions étaient détenues par MORS S.A. au moment de la fusion en 2000.

Une provision sur les actions propres (1 929 actions du programme de rachat et 1 400 actions détenues lors de la fusion avec MORS SA) est calculée en fonction du cours de clôture, soit au 31 décembre 2012, une provision de 158 191 € pour un cours de 1,20 €.

Le tableau ci-dessous détaille le poste Actions Propres au 31 décembre 2012 :

Origine de la détention	Nombre d'actions	Valeur Brute	Provision	Valeur Nette
Fusion avec MORS S.A. en 2000	1 400	153 152 €	151 472 €	1 680 €
Programmes de rachat d'actions propres	1 929	9 033 €	6 718 €	2 315 €
<b>Total</b>	<b>3 329</b>	<b>162 185 €</b>	<b>158 191 €</b>	<b>3 995 €</b>



### Note 3.8 Capitaux Propres

Au 31 décembre 2012, il n'existe pas de plan de souscription ou d'achat d'actions émis par la Société. Au 31 décembre 2012, le Capital Social s'élève donc à 15 074 955,75 €. Il est constitué de 20 099 941 actions dont la valeur nominale unitaire est de 0,75 €. La prime d'émission s'élève désormais à 14 693 643,96 €.

La situation nette a par conséquent évolué comme suit pendant l'exercice :

En €	Solde au 31/12/2011 avant affectation	Affectation du résultat 2011			Augmentation de capital social	Solde au 31/12/2012 avant affectation proposée
		Réserves RAN	Dividendes			
			Versés aux actionnaires	Sur actions propres		
Capital	15 074 956					15 074 956
Prime d'émission	14 693 644					14 693 644
Prime de fusion	2 867 003					2 867 003
Réserves légales	1 286 491					1 286 491
Réserves indisponibles	189 173					189 173
Report à nouveau	6 414 195	<351 004>				6 063 191
Résultat exercice 2011	<351 004>	351 004				0
Résultat exercice 2012						<403 379>
<b>Total</b>	<b>40 174 458</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>39 771 079</b>

Au 31 décembre 2012, le montant des réserves indisponibles affectées à la couverture des actions propres s'élève à 3 995 €.

### Note 3.9 Provisions pour charges

Néant.

### Note 3.10 Dettes

Les dettes par nature et par échéance se répartissent de la façon suivante à la clôture de l'exercice :

En €	31/12/2012			Total
	<31/12/13	>01/01/14 <31/12/17	>01/01/18	
Emprunts & dettes établis. Crédit	8 544 308	3 025 225		11 569 533
<i>Dont</i>				
<i>Emprunts MLT</i>	4 288 614	3 025 225		7 313 839
<i>Billet très. et concours bancaires CT</i>	4 243 061			4 243 061
<i>Intérêts courus sur dettes financières</i>	12 633			12 633
Emprunts & dettes financières diverses	192 000	550 356		742 356
Av. et acomptes reçus sur commandes				0
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	892 211			892 211
Dettes fiscales & sociales	133 621			133 621
Autres dettes (y compris produits constatés d'avance)	146 532	247 500		394 032
<b>Total</b>	<b>9 908 672</b>	<b>3 823 081</b>	<b>0</b>	<b>13 731 753</b>

Certains emprunts à moyen et long terme sont soumis au respect de covenants. Ces covenants s'appliquent à des prêts pour un montant de 2 743 930 €, soit 37,5 % de l'endettement à moyen et long terme. Ils doivent être contrôlés annuellement, à chaque fin de période, sur la base des comptes consolidés du Groupe ACTIA.



Au 31 décembre 2012, le détail des emprunts à moyen et long terme et des covenants est le suivant :

Montant initial en €	Date de souscription	Durée	Capital restant dû au 31/12/2012	Covenant				
				Ratios à fin 2012 (calculés sur la base des comptes consolidés)	Respect		Reclassement en Dette Courante (2)	
					(1)			
				A fin 2011	A fin 2012	A fin 2011	A fin 2012	
750 000	2010	5 ans	421 787	-				
700 000	2011	5 ans	534 173	-				
200 000	2012	2 ans	200 000	-				
1 000 000			362 018	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15	R	NR	-	156 783
	2009	5 ans		Dettes Nettes / EBE < 5	R	R		
				Coût Endettement Financier / EBE < 30%	R	R		
750 000	2010	5 ans	438 060	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15	R	NR	-	287 468
				Coût Endettement Financier / EBE < 30%	R	R		
400 000	2011	5 ans	300 261	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15	R	NR	-	222 256
				Coût Endettement Financier / EBE < 30%	R	R		
1 000 000	2012	5 ans	900 000	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,20	-	NR	-	700 000
				Coût Endettement Financier / EBITDA < 30%	-	NR		
				Dettes Nettes / EBITDA < 5	-	NR		
500 000	2009	5 ans	172 559	-				
1 000 000	2010	5 ans	528 654	-				
1 000 000	2012	5 ans	763 486	-				
1 000 000	2011	5 ans	952 516	-				
1 000 000	2010	4 ans	550 000	Dettes Nettes / EBITDA ≤ 5	R	NR	550 000	350 000
				Dettes Nettes / Fonds Propres < 1	NR	NR		
1 000 000	2009	4 ans	193 592	Dettes Nettes (>1an) / Fonds Propres < 1,12	R	R	-	-
1 000 000	2010	4 ans	385 311	-				
1 000 000	2010	5 ans	600 000	-				
38 000	2010	6 ans	11 424	-				
<b>Total</b>			<b>7 313 839</b>				<b>550 000</b>	<b>1 716 507</b>

(1) R = Respecté - NR = Non Respecté

(2) Part long terme de la dette reclassée en "Dettes financières à moins d'un an"

En 2012, l'évolution de l'activité du Groupe ACTIA a eu de forts impacts sur les ratios « Dettes Nettes / Fonds Propres » et « Dettes Nettes / EBITDA » :

- ❖ L'amélioration des fonds propres grâce au bénéfice consolidé réalisé,
- ❖ La stabilisation de l'endettement brut : le recours au Dailly a diminué au profit d'un endettement MLT,
- ❖ La baisse des disponibilités imputable principalement à la fin d'une avance de trésorerie sur contrat client d'une filiale étrangère (< 10 M€),
- ❖ La baisse de l'EBITDA principalement liée à la baisse de l'activité et à la réduction de la marge opérationnelle.

Ces éléments ont conduit au non respect de covenants sur cinq emprunts au 31 décembre 2012, contre un emprunt au 31 décembre 2011.

Pour le covenant non respecté à fin 2011, un waiver a été obtenu au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2012, pour une durée d'un an (sur l'année 2012).



Pour les conventions non respectés à fin 2012, un waiver sera sollicité lors du renouvellement des lignes avec les établissements bancaires concernés, ceux-ci nous ayant demandé de procéder de cette façon par le passé. Les réponses sont attendues après la publication des comptes annuels et le traitement complet de l'information par les établissements financiers.

### Note 3.11 Chiffre d'affaires

Du fait de la nature de son activité de holding, le chiffre d'affaires réalisé par ACTIA Group S.A. correspond à de la refacturation de charges à ses entreprises liées.

### Note 3.12 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent à la quote-part de dividendes versés par la SCI Les Coteaux de Pouvoirville, détenue à 27,5 %, à ACTIA Group S.A. en 2005. Ces dividendes, d'un montant de 990 000 €, font l'objet d'un étalement sur 12 ans identique à la durée du lease-back suite à la cession des bâtiments par la SCI Les Coteaux de Pouvoirville. Cet étalement linéaire a débuté en 2005 et s'achèvera en 2016.

### Note 3.13 Transfert de charges d'exploitation

Dans les produits d'exploitation, les transferts de charges concernent la refacturation de frais engagés par ACTIA Group S.A. pour le compte de ses filiales :

❖ Déplacements, missions et frais divers :	16 160 €
❖ Assurances (y compris courtage) :	342 351 €
❖ Location matériel informatique :	5 824 €
❖ Entretien, réparations :	18 289 €

### Note 3.14 Résultat financier

Dans les produits financiers, les éléments les plus significatifs sont :

❖ Les dividendes reçus des filiales :	329 026 €
❖ Les intérêts sur comptes courants des filiales :	123 118 €
❖ Les revenus des engagements hors bilan en faveur des filiales :	155 818 €

Les charges financières sont principalement constituées :

❖ Des intérêts sur billets de trésorerie :	31 524 €
❖ Des intérêts et charges assimilées liées aux dettes financières auprès des établissements de crédit :	164 054 €
❖ Des intérêts sur comptes courants bancaires créditeurs :	62 400 €

### Note 3.15 Résultat Exceptionnel

Aucun résultat exceptionnel significatif n'est à signaler au titre de la période 2012.

### Note 3.16 Résultat par action

Le résultat de base par action au 31 décembre 2012 est calculé sur la base d'un résultat social de <403 379> € divisé par le nombre d'actions en circulation (hors actions propres). Le détail du calcul est fourni dans le tableau ci-dessous :

En €	31/12/2012	31/12/2011
Résultat social	<403 379>	<351 004>
Actions émises au 1 <sup>er</sup> janvier	20 099 941	20 099 941
Actions nouvelles émises	0	0
Actions propres	<3 329>	<3 329>
<b>Résultat par action</b>	<b>&lt;0,0201&gt;</b>	<b>&lt;0,0175&gt;</b>



### Note 3.17 Engagements financiers et sûretés réelles donnés

Les sûretés délivrées par ACTIA Group pour le compte de ses filiales en faveur des banques s'élevaient à 18 339 134 € au 31 décembre 2012, contre 12 673 461 € au 31 décembre 2011.

Les garanties délivrées par ACTIA Group pour le compte de ses filiales en faveur des tiers non banquiers s'élevaient à 200 287 500 € et se décomposent de la façon suivante :

❖ Garantie clients <sup>(1)</sup> :	200 000 000 €
❖ Garantie sur paiement de loyers :	87 500 €
❖ Garantie sur avance remboursable	200 000 €

<sup>(1)</sup> Cette garantie est couverte par une assurance prise directement par la filiale concernée.

ACTIA Group a donné en garantie de prêts bancaires :

❖ 125 000 titres de sa filiale ACTIA Sodielec ;

Et en garantie de crédit-bail :

❖ 1 650 titres de sa filiale SCI Les Coteaux de Pouvoirville ;

❖ 860 titres de sa filiale SCI Oratoire.

### NOTE 4. AUTRES INFORMATIONS

#### Note 4.1 Charges à payer

Les charges à payer correspondent principalement à :

❖ des honoraires de commissariat aux comptes :	62 000 €
--	----------

#### Note 4.2 Dividendes

L'affectation du résultat 2012 est détaillée au § 6.11.3 « Affectation du résultat » du Document de Référence. Aucune distribution de dividende ne sera proposée à l'Assemblée Générale au titre des résultats de 2012.

#### Note 4.3 Situation fiscale latente

Au 31 décembre 2012, la situation fiscale latente est composée de déficits restant à reporter pour 5 514 078 €.

#### Note 4.4 Effectifs en fin d'année

	2012	2011
Cadres et agents de maîtrise	5	5
Employés	1	1
Stagiaires		
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

En 2012, le nombre d'heures de DIF acquises par les salariés s'élève à 100 heures.



#### Note 4.5 Opérations avec les entreprises liées

Montants concernant les entreprises au 31/12/2012 En €	Société Mère	Filiales	Autres entreprises liées
<b>Bilan ACTIF</b>			
Créances rattachées à des participations		4 257 407	
Provisions sur créances rattachées à des participations		<306 724>	
Créances clients et comptes rattachés		825 870	
Autres créances			
<b>Bilan PASSIF</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	783 949	745 332	-
<b>Compte de résultat</b>			
Charges d'exploitation	1 600 219	79 175	7 495
Charges financières		5 848	
Charges exceptionnelles			
Produits d'exploitation	69 235	2 340 984	
Produits financiers		607 963	
Produits exceptionnels		6 000	

Les charges d'exploitation avec la société mère correspondent des facturations de prestations de service.

#### Note 4.6 Risques et politique de couverture

##### ❖ Risque de taux :

Le tableau ci-dessous présente la répartition entre taux fixe et taux variable des dettes financières d'ACTIA Group SA au 31 décembre 2012 :

En €	2012			2011		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunt moyen et long terme	1 638 320	5 675 519	<b>7 313 839</b>	1 391 448	6 973 657	<b>8 365 105</b>
Billets / Concours bancaires CT	0	4 243 061	<b>4 243 061</b>	0	4 498 167	<b>4 498 167</b>
<b>Total en valeur</b>	<b>1 638 320</b>	<b>9 918 580</b>	<b>11 556 901</b>	<b>1 391 448</b>	<b>11 471 824</b>	<b>12 863 272</b>
<b>Total en %</b>	<b>14%</b>	<b>86%</b>	<b>100%</b>	<b>11%</b>	<b>89%</b>	<b>100%</b>

La sensibilité à une hausse de 1 % du taux de référence (Euribor 3 Mois) a été calculée sur une base avant couverture. Au 31 décembre 2012, elle s'élève à 99 k€ dont 57 k€ pour les emprunts à moyen et long terme (115 k€ au 31 décembre 2011 dont 70 k€ pour les emprunts à moyen et long terme).

Cependant, des couvertures de taux sont mises en place au niveau de la principale filiale ACTIA Automotive, avec une analyse du risque de taux au niveau du Groupe, qui ramène celui-ci, en consolidé, à 37 %.

##### ❖ Risque sur actions :

Au 31 décembre 2012, ACTIA Group S.A. possède 3 329 actions propres. La sensibilité à une baisse de 1 point du cours de bourse s'élève donc à 3 k€.

##### ❖ Risque de change :

A ce jour, aucune opération en devise étrangère n'est en cours.



**Note 4.7 Rémunération aux membres de l'organe de direction**

Aucun membre du Directoire et du Conseil de Surveillance d'ACTIA Group S.A. n'est rémunéré par celle-ci.

**Note 4.8 Evènements post clôture**

Aucun fait marquant n'est à signaler depuis le 31 décembre 2012.

**Note 4.9 Société consolidante**

S.A. **LP2C** au capital de € 6 751 560

Siège Social : 5 rue Jorge Semprun - 31432 TOULOUSE

R.C.S. : Toulouse B 384 043 352



#### 8.2.4 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- ❖ le contrôle des comptes annuels de la société ACTIA Group S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ❖ la justification de nos appréciations ;
- ❖ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

##### **Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.10 « Dettes » du paragraphe 8.2.3 de l'annexe qui expose la situation de la société au regard des covenants bancaires au 31 décembre 2012.

##### **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note 2.3 « Immobilisations Financières » du paragraphe 8.2.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la détermination de la valeur d'utilité des titres de participation.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

##### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.



En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Toulouse-Labège, le 11 avril 2013

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Paris, le 11 avril 2013

Eric Seyvos

Jean-Marc Laborie

Associé



### 8.3 Informations financières diverses

#### 8.3.1 Honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes

En application de l'article 222-8 du règlement général de l'AMF, le tableau ci-dessous recense le montant des honoraires Hors Taxes des Commissaires aux Comptes certifiant les comptes sociaux et consolidés du Groupe. Il s'agit des honoraires rémunérant des prestations rendues et comptabilisées en charges au titre de l'exercice 2012 dans les comptes de la Société ACTIA Group S.A. et de ses filiales dont les comptes de résultat de l'exercice et le bilan sont consolidés par intégration globale. A noter que le solde des honoraires de Commissariat aux Comptes relatif à la période est souvent facturé au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice suivant. C'est le cas pour le solde des honoraires de 2012 qui sera facturé début 2013. Globalement, les honoraires de Commissariat aux Comptes sont stables d'une période à l'autre.

En k€	KPMG				Éric SEYVOS			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
<b>Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :</b>								
Émetteur : ACTIA Group S.A.	53	86	11,9%	20,9%	28	56	75,3%	100,0%
Filiales intégrées globalement	390	324	88,1%	78,8%	9	0	24,7%	0,0%
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes :</b>								
Émetteur : ACTIA Group S.A.	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%
Filiales intégrées globalement	0	1	0,0%	0,2%	0	0	0,0%	0,0%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>443</b>	<b>411</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>37</b>	<b>56</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement :</b>								
Juridique, fiscal, social	28	50		100,0%	0	0	0,0%	0,0%
Autres	2	0		0,0%	0	0	0,0%	0,0%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>50</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>
<b>TOTAL Groupe</b>	<b>472</b>	<b>462</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>37</b>	<b>56</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

**Les honoraires des Commissaires aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés** pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 concernent principalement les services professionnels rendus pour la revue et la certification des comptes consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, la certification des états financiers statutaires de certaines filiales du Groupe, le respect des réglementations au plan local et la revue des documents enregistrés auprès de l'AMF.

**Les autres diligences et prestations directement liées à la mission rendues par les Commissaires aux Comptes** ou un membre du réseau concernent des services entrant dans le champ des prestations habituellement rendues dans le prolongement de la mission de Commissariat aux Comptes (rédaction d'attestations particulières, diligences effectuées dans le cadre d'opérations d'acquisition ou de cession d'activités ou de sociétés destinées à entrer ou à sortir du périmètre de consolidation).

**Les autres prestations** de nature juridique, fiscale et sociale rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement concernent des prestations hors audit rendues par un membre du réseau de KPMG ou par Eric SEYVOS et son Cabinet aux filiales consolidées. Ces missions sont essentiellement des travaux d'assistance aux obligations fiscales sans lien avec la mission de Commissariat aux Comptes, réalisés à l'étranger.



### 8.3.2 Politique de distribution des dividendes

Exercice	Dividende par action €	Dividende global distribué €
2007	0,05	992 997,05
2008	0,05	992 997,05
2009	0,00	0,00
2010	0,00	0,00
2011	0,00	0,00

Après une période de soutien au Groupe, notamment liée aux besoins d'investissements en R&D pour le diagnostic électronique et à l'émergence du chronotachygraphe digital, le Groupe a mis en place une politique de distribution de dividendes depuis l'exercice comptable 2007, conformément à sa politique sur les Capitaux Propres, telle que décrite au § NOTE 13: « Capitaux Propres » des notes annexes aux comptes consolidés et en rapport avec ses résultats consolidés. Cette politique a marqué une pause sur les exercices 2009 à 2011 en raison de la conjoncture économique ; elle sera reprise dès que les résultats auront rattrapé le niveau initialement budgété de fonds propres et que l'endettement du Groupe le permettra.

Il est également précisé que cette politique s'étend à l'ensemble des sociétés bénéficiaires du Groupe auxquelles est appliqué un pourcentage de distribution défini en fonction des besoins en investissements autorisés et des contraintes légales.

### 8.3.3 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est confronté à un certain nombre de contentieux ou litiges (prud'hommes, clients, fournisseurs, ...). Ces litiges sont provisionnés conformément aux principes comptables en vigueur.

Comme évoqué dans le Document de Référence 2010, notre filiale ACTIA Muller avait été mise en cause par l'inspection du travail, au cours des deux accidents mortels survenus sur son banc expert pour les poids lourds. En 2010, deux accidents sont survenus à quatre mois d'intervalle sur le même banc de freinage quand aucun sinistre ne s'était jamais produit sur ce type de matériel. Intervenues dans des circonstances très similaires, une erreur des victimes a été rapidement relevée dans les deux cas. Après une première comparution pour homicide involontaire dans les deux cas, ACTIA Muller a reçu le 8 janvier 2013, une ordonnance de non-lieu dans l'un des dossiers. Mise en examen dans les deux affaires en 2012, à ce jour ACTIA Muller reste dans l'attente de l'ordonnance du juge d'instruction pour la deuxième affaire, consciente de la similitude des faits.

Pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, il n'y a aucune autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur aurait connaissance, qui serait en suspens ou dont il serait menacé) qui pourrait avoir ou aurait eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du Groupe.

Concernant les litiges en cours à la clôture de l'exercice 2012, ils font l'objet de provision au cas par cas, selon le degré de risque ou de durée de la procédure (cf. détail donné dans les notes annexes aux comptes consolidés § NOTE 15 : « Provisions »). Cependant, aucun de ces litiges ne représente un risque significatif pour le Groupe.

### 8.3.4 Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture du 31 décembre 2012 concernant la situation financière ou commerciale du Groupe.



## 9. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 9.1 Capital Social

Au 31 décembre 2012, et jusqu'à nouvel ordre, les actions d'ACTIA Group étaient classées en Compartiment C du marché NYSE Euronext à Paris, correspondant aux capitalisations inférieures à 150 millions d'euros, sous le code ISIN FR0000076655 (cf. § NOTE 13 « Capitaux Propres » des notes annexes aux comptes consolidés).

#### 9.1.1 Capital Social souscrit

Le Capital Social s'élève à 15 074 955,75 euros, divisé en 20 099 941 actions de 0,75 euros de valeur nominale, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Depuis la dernière augmentation constatée le 15 septembre 2008, le Capital Social n'a pas connu de modification et ce jusqu'à la date de signature de ce document.

#### 9.1.2 Actions non représentatives du capital

Sans objet.

#### 9.1.3 Actions auto détenues

Le détail est communiqué au § Note 3.7 « Actions propres » des notes annexes aux comptes sociaux.

#### 9.1.4 Valeurs mobilières converties, échangeables ou assorties de Bons de souscription

Sans objet.

#### 9.1.5 Conditions d'acquisition

Sans objet.

#### 9.1.6 Capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Néant.

#### 9.1.7 Historique du Capital Social

Années	Opérations	Montant nominal	Prime	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions
1993		50 F	113 645 832 F	142 727 000 F	2 854 540
Juin 1994	Réduction du capital par réduction du nominal des actions de 50 F à 10 F	10 F	(113 645 832) F	28 545 400 F	2 854 540
Juillet 1994	Augmentation du capital en numéraire par émission d'actions avec bons de souscription	10 F	129 917 897 F	92 772 550 F	9 277 255
Janvier 1995	Augmentation de capital par exercice de bons	10 F	6 696 F	92 775 340 F	9 277 534
Août 1997	Augmentation de capital par exercice de bons	10 F	2 400 F	92 776 340 F	9 277 634
Juin 1998	Réduction du capital par réduction du nominal des actions de 10 F à 4 F	4 F	(129 926 993) F	37 110 536 F	9 277 634



Années	Opérations	Montant nominal	Prime	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions
Février 1999	Emission de Bons de Souscription d'Actions au profit d'ÉLECTROPAR	4 F	1 F	37 110 536 F	9 277 634
Mai 2000	Réduction du Capital Social pour cause de pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions	0,5 F	-	4 638 817 F	9 277 634
Mai 2000	Augmentation de capital par apport des titres ACTIELEC	0,5 F	31 737 488 F	77 341 042 F	154 682 084
Mai 2000	Regroupement d'actions et réduction de capital	5 F	-	77 341 040 F	15 468 208
Mai 2000	Conversion du capital en euros	0,75 €	-	11 601 156 €	15 468 208
Octobre 2000	Constatation de la levée des options de souscription des salariés du Groupe (5 <sup>ème</sup> tranche)	0,75 €	327 168 €	11 792 856 €	15 723 808
Décembre 2000	Augmentation du capital en numéraire	0,75 €	9 148 160 €	12 864 906 €	17 153 208
Octobre 2004	Augmentation du capital en numéraire sous forme de BSA	0,75 €	4 875 000 €	14 271 156 €	19 028 208
Avril 2005	Augmentation du capital en numéraire, suite à l'attribution de Bons de Souscription d'Action gratuits	0,75 €	3 606 685 €	14 879 024 €	19 838 699
Mars 2006	Augmentation de capital en numéraire, suite à la souscription de Bons de Souscription d'Action	0,75 €	79 466 €	14 894 956 €	19 859 941
Septembre 2008	Augmentation de capital en numéraire, suite à la levée de stock-options	0,75 €	280 800 €	15 074 956 €	20 099 941

### 9.1.8 Descriptif du programme de rachat de la Société de ses propres actions

Cf. § Note 3.7 « Actions propres » des notes annexes aux comptes sociaux.

## 9.2 Acte constitutif et statuts

### 9.2.1 Objet social

Article 3 des statuts : Objet

« La Société a pour objet en France et dans tous pays :

- ❖ L'étude, la conception, la réalisation et l'entretien d'après-vente de système mécaniques, hydrauliques, électriques, électroniques ;
- ❖ Toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou la commercialisation ;



- ❖ La concession, la franchise de toutes marques, brevets, produits ou services et plus généralement la participation de la Société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes et ce par tous moyens notamment par voie de création de sociétés nouvelles, apports, fusions, alliances ou sociétés en participation ;
- ❖ La gestion de son portefeuille titres ainsi que toutes opérations mobilières ou immobilières et prestations de services s'y rapportant ;
- ❖ La fourniture de prestations en matière notamment, juridique, financière, comptable, administrative, d'organisation et de gestion, de communication, de marketing et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à toute activité similaire ou connexe. »

### **9.2.2 Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance**

ACTIA Group S.A. est une Société à Conseil de Surveillance et Directoire depuis son Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002.

La composition des organes de Direction, Conseil de Surveillance et Directoire, est traitée au § 6.14.1 « Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire » du Document de Référence.

#### **Conseil de Surveillance**

Article 22 des statuts : Missions et pouvoirs du Conseil de Surveillance

« Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire. A toute époque de l'année, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission. Il autorise le Directoire, dans les conditions et limites fixées par les textes en vigueur, à donner des cautions, avals ou garanties au nom de la Société, à céder des immeubles par nature, à céder ou acquérir totalement ou partiellement des participations et à constituer des sûretés. »

#### **Directoire**

Article 16 des statuts : Pouvoirs et obligations du Directoire – Direction Générale

« Le Directoire est investi à l'égard des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par le Code de Commerce au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires. Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Directoire qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances.

Toutefois, outre les opérations pour lesquelles l'autorisation du Conseil de Surveillance est exigée par la loi, il est stipulé à titre de mesure d'ordre interne non opposable aux tiers que certaines décisions ne peuvent être prises par le Directoire et certains actes ou engagements ne peuvent être passés ou signés par le Président du Directoire ou, le cas échéant, par un Directeur général, s'ils n'ont fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de Surveillance lorsqu'ils concernent, savoir :

- ❖ Achat d'immeubles par nature, dont la valeur sera supérieure à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- ❖ Achat, vente, échange, apport de tous autres biens immobiliers et droits quelconques mobiliers ou immobiliers, dont la valeur sera supérieure à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- ❖ Création de tous établissements quelconques, tant en France qu'à l'étranger, représentant un investissement dont le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance ; fermeture desdits établissements,
- ❖ Emprunts même non assortis de sûretés, dont le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- ❖ Création de sociétés et prises de participations sous toutes formes dans toutes sociétés ou entreprises dès lors que le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- ❖ Prêts, crédits ou avances consentis par la Société, dont la durée et/ou le montant seront supérieurs à des valeurs déterminées par le Conseil de Surveillance,
- ❖ Location, prise à bail de tous immeubles ou fonds de commerce, dont la durée et/ou le montant seront supérieurs à des valeurs déterminées par le Conseil de Surveillance,
- ❖ Tout contrat d'une durée supérieure à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,



- ❖ Engagements directs même non assortis de garanties, dont le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- ❖ Adhésion à un groupement d'intérêt économique ou à toute forme d'association ou de société pouvant entraîner la responsabilité solidaire et/ou indéfinie de la Société,
- ❖ Engagements et licenciements d'employés de la Société dont le salaire annuel sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- ❖ Représentation de la société dans toutes actions judiciaires, toutes procédures transactionnelles, toutes opérations de liquidation amiable, toutes procédures de redressement ou de liquidation judiciaire,
- ❖ Convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire dont l'ordre du jour comporte :
  - La proposition de candidats aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance ;
  - La révocation d'un ou plusieurs membre(s) du Conseil de Surveillance ;
  - Le renouvellement des fonctions d'un ou plusieurs membre(s) du Conseil de Surveillance ;
- ❖ Convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire dont l'ordre du jour comporte :
  - L'apport total ou partiel du patrimoine social, à une ou plusieurs société(s), constituée(s) ou à constituer, par voie de fusion, de scission ou apport partiel d'actif ;
  - La réduction, l'augmentation, directement ou indirectement, immédiatement ou à terme, ou l'amortissement du Capital Social ;
  - La modification d'une ou plusieurs clause(s) des statuts ;
- ❖ Dépassement du budget de l'exercice social en cours, préalablement approuvé par le Conseil de Surveillance.

En outre, l'acceptation par un membre du Directoire d'une fonction de direction, de gestion ou de contrôle ainsi que d'une fonction salariée dans une autre société devra être soumise par le membre concerné à l'autorisation du Conseil de surveillance.

Une fois par trimestre au moins, le Directoire présente un rapport au Conseil de Surveillance. Dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, il lui présente, aux fins de vérification et de contrôle, les documents comptables qui doivent être soumis à l'Assemblée Annuelle.

Le Président du Directoire représente la Société dans ses rapports avec les tiers. Le Conseil de Surveillance peut attribuer le même pouvoir de représentation à un ou plusieurs membres du Directoire qui portent alors le titre de Directeur Général. La présidence et la direction générale peuvent être retirées à ceux qui en sont investis par décision du Conseil de Surveillance. Vis-à-vis des tiers tous actes engageant la Société sont valablement accomplis par le Président du Directoire ou tout membre ayant reçu du Conseil de Surveillance le titre de Directeur Général.

Le Conseil de Surveillance fixe, dans la décision de nomination, le mode et le montant de la rémunération de chacun des membres du Directoire. »

Mis en place lors de l'Assemblée Générale du 12 novembre 2002 et composé de trois membres, ses prérogatives concernent la définition de la stratégie du Groupe, tant au niveau global qu'au niveau de chaque branche, tant dans le domaine industriel que de la Recherche & Développement, maillon essentiel à la pérennité du Groupe, de l'organisation et de la finance, son action va jusqu'à l'opérationnel :

- ❖ direction générale de la principale filiale du Groupe,
- ❖ relation avec les banques et mise en place des outils de gestion,
- ❖ remontée de l'information,
- ❖ négociation des contrats déterminants,
- ❖ décisions pour les investissements ou cessions significatifs qui engagent le Groupe,
- ❖ contrôle des objectifs qu'il fixe.

### 9.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions

Article 10 des statuts : Droits attachés aux actions ordinaires - vote

« La possession d'une action ordinaire emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions régulièrement adoptées par toutes les Assemblées Générales.



Les Actionnaires ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports.

Chaque action ordinaire donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation.

Le cas échéant et sous réserve de prescriptions impératives, il sera fait masse entre toutes les actions ordinaires indistinctement de toutes exonérations ou imputations fiscales, comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société, avant de procéder à tout remboursement au cours de l'existence de la Société ou à sa liquidation, de telle sorte que, compte tenu de leur valeur nominale respective, toutes les actions ordinaires reçoivent la même somme nette quelles que soient leur origine et leur date de création.

Le droit de vote attaché aux actions ordinaires est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins, sous réserve des exceptions prévues par la loi et les statuts.

#### **Droit de vote :**

Dans toutes les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le droit de vote attaché aux actions ordinaires est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins, sous réserve des exceptions prévues par la loi et les statuts.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions ordinaires, eu égard à la quotité du Capital Social qu'elles représentent, est attribué :

- ❖ À toutes les actions ordinaires entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins sans interruption au nom du même Actionnaire,
- ❖ Aux actions nominatives ordinaires attribuées gratuitement à un Actionnaire en cas d'augmentation de Capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action ordinaire convertie au porteur ou transférée en propriété.

Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé ou conserve le droit acquis :

- ❖ Tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible,
- ❖ Tout transfert par voie de fusion, scission ou transmission universelle du patrimoine par une personne morale Actionnaire à une autre société :
  - qu'elle contrôle directement ou indirectement à plus de 50 % du capital et/ou des droits de vote,
  - qui contrôle directement ou indirectement plus de 50 % du capital et/ou des droits de vote. »

Les principaux actionnaires de ACTIA Group S.A. ne disposent pas de droits de vote différents, en dehors des droits de vote double, dont tout actionnaire peut bénéficier (cf. ci-dessus).

Article 12 des statuts : Cas de « rompus »

« Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs titres pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution de titres, ou en conséquence d'augmentation ou de réduction de Capital, de fusion ou autre opération sociale pouvant entraîner l'existence de "rompus", les propriétaires de titres isolés ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ces droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement et, éventuellement, de l'achat ou de la vente de titres nécessaires. »

#### **9.2.4 Actions nécessaires pour la modification des droits des Actionnaires**

La modification des droits des Actionnaires ne peut résulter, conformément à la loi, que d'une modification des statuts décidée par une Assemblée Générale Extraordinaire.

#### **9.2.5 Assemblées Générales**

Résumé des articles 29 et suivants des statuts

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions, formes et délais fixés par la loi.

Le droit de participer aux Assemblées ou de s'y faire représenter est subordonné avant le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit à l'inscription de l'Actionnaire sur le registre des actions nominatives, soit au dépôt, pour les actions au porteur, d'un certificat de l'intermédiaire habilité.



Les Assemblées Générales se composent de tous les propriétaires d'actions. Un Actionnaire peut toujours se faire représenter aux Assemblées par son conjoint ou par un autre Actionnaire.

Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

### **9.2.6 Éléments de changement de contrôle**

À la connaissance de la Société, aucune disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur ne pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de son contrôle.

Il existe un pacte d'actionnaires détaillé au § 6.12.3 « Pacte d'Actionnaires » du Document de Référence.

### **9.2.7 Franchissement de seuil**

Article 7 des statuts : Emission de valeurs mobilières avantages particuliers - actions de préférence -- forme des titres de capital et autres valeurs mobilières - tenue des comptes - indetification des actionnaires - franchissement de seuils et participation

« La Société peut émettre des valeurs mobilières donnant accès à son capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance. L'émission de ces valeurs mobilières est autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire. L'émission d'obligations est décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Ordinaire. Dans les conditions fixées par la Loi, la Société peut aussi émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital d'une société qu'elle contrôle ou qui la contrôle. Les Actionnaires ont un droit de préférence à la souscription des valeurs mobilières donnant accès au capital, selon les modalités prévues en cas d'augmentation de capital immédiate par émission d'actions de numéraire. A dater de l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital, la Société doit prendre les dispositions nécessaires au maintien des droits des titulaires de ces valeurs mobilières, dans les cas et dans les conditions prévues par la Loi.

Les présents statuts ne stipulent aucun avantage particulier au profit de personnes associées ou non.

La Société peut créer des actions de préférence, avec ou sans droit de vote, assorties de droits particuliers de toute nature, à titre temporaire ou permanent.

Les actions de préférence sans droit de vote ne peuvent représenter plus de la moitié du Capital Social. Les actions de préférence peuvent être rachetées ou converties en actions ordinaires ou en actions de préférence d'une autre catégorie, dans les conditions fixées par la Loi. En cas de modification ou d'amortissement du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaire détermine les incidences de ces opérations sur les droits des porteurs d'actions de préférence.

Sauf dispositions contraires du contrat d'émission ou de la Loi, les titres de capital et toutes autres valeurs mobilières pouvant être émis par la Société revêtent la forme nominative ou au porteur au choix de leur titulaire. Ils ne peuvent revêtir la forme au porteur qu'après leur complète libération. Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur au choix de l'Actionnaire.

À la demande du porteur de titre de capital, une attestation d'inscription en compte lui sera délivrée par la société émettrice ou par l'intermédiaire habilité.

La Société est autorisée à demander à tout moment auprès de l'organisme chargé de la compensation des valeurs mobilières les renseignements prévus par la Loi relatifs à l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote aux Assemblées d'Actionnaires.

La Société est en outre en droit de demander dans les conditions fixées par le Code de Commerce l'identité des propriétaires de titres lorsqu'elle estime que certains détenteurs dont l'identité lui a été révélée sont propriétaires de titres pour le compte de tiers.

La Société peut demander à toute personne morale propriétaire de plus de 2,5 % du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du Capital Social de cette personne morale ou des droits de vote à ses Assemblées Générales.

Toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à posséder un nombre d'actions ou de droits de vote représentant plus de l'un des seuils fixés par la Loi doit respecter les obligations d'information prévues par celle-ci dans le délai imparti. La même information est également donnée lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils légaux. »

### **9.2.8 Conditions de modification du capital**

Article 41 des statuts : Augmentation de capital



« Le Capital Social peut être augmenté par l'émission au pair ou avec prime d'actions nouvelles, ordinaires ou de préférence, libérées soit en numéraire, soit par des compensations avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société, soit par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, soit par apport en nature le tout en vertu d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires ou du Directoire spécialement habilité à cet effet par ladite Assemblée.

Si l'augmentation de Capital a lieu par incorporation de réserves, bénéfiques ou prime d'émission, l'Assemblée Générale statue dans les conditions de quorum et de majorité prévues pour les Assemblées Générales Ordinaires et l'opération est réalisée, soit par voie de majoration du montant nominal des actions, soit par distribution d'actions gratuites.

Aucune augmentation de Capital en numéraire ne peut être réalisée à peine de nullité si le Capital ancien n'est pas, au préalable, intégralement libéré.

Conformément aux dispositions du Code de Commerce, les Actionnaires ont proportionnellement au montant de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions de numéraire émises pour réaliser une augmentation de Capital.

Le délai accordé aux Actionnaires pour l'exercice de ce droit ne peut être inférieur à la durée fixée par le Code de Commerce ou le règlement en vigueur à dater de l'ouverture de la souscription. Ce droit est négociable lorsqu'il est détaché d'actions elles-mêmes négociables ; dans le cas contraire, il est cessible dans les mêmes conditions que l'action elle-même.

Le solde des souscriptions n'ayant pas absorbé la totalité de l'augmentation de Capital est réparti par le Directoire sauf décision contraire de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Compte tenu de cette répartition, le Directoire peut, de plus, décider de limiter l'augmentation de ce Capital au montant des souscriptions sous la double condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation décidée et que cette faculté ait été prévue expressément lors de l'émission.

L'augmentation de Capital est réalisée nonobstant l'existence de " rompus " et les Actionnaires ne disposant pas d'un nombre suffisant de droits de souscription ou d'attribution pour obtenir la délivrance d'un nombre entier d'actions nouvelles font leur affaire personnelle de toute acquisition ou cession nécessaire de droits.

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui décide l'augmentation de Capital peut, en se conformant aux dispositions du Code de Commerce, supprimer l'exercice du droit préférentiel de souscription et réserver la souscription des actions nouvelles à telles personnes de son choix.

Tous apports en nature sont soumis à la procédure de vérification et d'approbation instituée par les dispositions du Code de Commerce. »

#### Article 42 des statuts : Réduction du capital

« L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires peut aussi, sous réserve, le cas échéant, des droits des créanciers, autoriser ou décider la réduction du Capital Social pour quelque cause et de quelque manière que ce soit, mais en aucun cas la réduction de Capital ne peut porter atteinte à l'égalité des Actionnaires.

La réduction de Capital, quelle qu'en soit la cause à un montant inférieur au minimum légal ne peut être décidée que sous la condition suspensive d'une augmentation de Capital destinée à amener celui-ci à un montant au moins égal au minimum légal à moins que la Société ne se transforme en Société d'une autre forme n'exigeant pas un Capital supérieur au Capital Social après sa réduction.

À défaut, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la Société ; celle-ci ne peut être prononcée si au jour où le Tribunal statue sur le fond, la régularisation a eu lieu. »



## 10. CONTRATS IMPORTANTS

En dehors des contrats conclus dans le cadre normal des affaires qui sont détaillés au § 6.3 « Aperçu des activités » du Document de Référence, dans la limite des autorisations données par nos clients en termes de communication aux tiers (accords ou clauses de confidentialité), le Groupe n'a signé aucun contrat important au cours des deux années précédant immédiatement la publication du présent Document de Référence.



## **11. INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS**

Sans objet.



## 12. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées Générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au Siège Social de la Société : 5, rue Jorge SEMPRUN – BP 74215 - 31432 TOULOUSE CEDEX 04 ou sur son site Internet : <http://www.actiagroup.com>.

### Pour nous contacter



#### ACTIA Group

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au Capital de 15 074 955, 75 €  
Immatriculée au RCS TOULOUSE : 542 080 791 – APE : 6420Z

5, rue Jorge SEMPRUN  
BP 74215  
31432 TOULOUSE Cedex 4  
Tél. : 05.61.17.61.98  
Par email : [contact@actiagroup.com](mailto:contact@actiagroup.com)  
Informations Actionnaires :  
Catherine MALLET : [catherine.mallet@actia.fr](mailto:catherine.mallet@actia.fr)

#### Notre site Internet :

[www.actiagroup.com](http://www.actiagroup.com)



## **13. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS**

Les informations concernant ce chapitre sont communiquées dans le chapitre § NOTE 2 : « Sociétés Consolidées » des notes annexes aux comptes consolidés.



## 14. TABLES DE CORRESPONDANCE

### 14.1 Table de correspondance du Document de Référence

Conformément à l'annexe I du règlement CE 809/2004 et à l'article 212-13 alinéa 1 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers et afin de faciliter la lecture du Document de Référence, le tableau ci-dessous renvoie à l'instruction de l'Autorité des Marchés Financiers N° 2005-11 du 13.12.2005 et aux pages du Document de Référence correspondantes.

Informations		Document de Référence	
		§	Pages
<b>1.</b>	<b>PERSONNES RESPONSABLES</b>		
1.1.	Responsable du Document de Référence	1.1	7
1.2.	Attestation du Responsable	1.2	7
<b>2.</b>	<b>CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b>		
2.1.	Nom et adresse des Commissaires aux Comptes	2.1 2.2	8 8
2.2.	Démissions, écarts et non-redésignation des Commissaires aux Comptes	N.A.	-
<b>3.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</b>		
3.1.	Informations financières de la période	5	13
3.2.	Informations intermédiaires	-	-
<b>4.</b>	<b>FACTEURS DE RISQUES</b>	NOTE 25 :	170
<b>5.</b>	<b>INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</b>		
5.1.	Historique et évolution de la Société	3.2 6.4.2	9 38
5.1.1.	Raison sociale et nom commercial	3.1.1	9
5.1.2.	Lieu et numéro d'enregistrement	3.1.2	9
5.1.3.	Date de constitution et durée de vie	3.1.3	9
5.1.4.	Siège Social et forme juridique	3.1.4	9
5.1.5.	Évènements importants	6.4.1	38
5.2.	Investissements	6.6	45
		6.6.1	45
5.2.1.	Investissements réalisés	6.6.2 NOTE 3 NOTE 4	45 140 145
5.2.2.	Investissements en-cours	6.6.1 6.6.2	45 45
5.2.3.	Engagements d'investissements	6.6.3	47
<b>6.</b>	<b>APERÇU DES ACTIVITÉS</b>		
6.1.	Principales activités	6.3	22
6.1.1.	Nature des activités et produits	6.3	22
6.1.2.	Nouveaux produits	6.3	22
6.2.	Principaux marchés	6.3	22
6.3.	Évènements exceptionnels	6.3	22
6.4.	Degré de dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats	-	-
6.5.	Position concurrentielle	6.6.3	36
<b>7.</b>	<b>ORGANIGRAMME</b>	4.1	11
7.1.	Description du Groupe	4.1 4.3	11 11
7.2.	Liste des filiales et pourcentages de capital	NOTE 2	139
<b>8.</b>	<b>PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE, USINES ET ÉQUIPEMENTS</b>		



Informations		Document de Référence	
		§	Pages
8.1.	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	6.6.1	45
		6.6.3	47
		6.9.1	67
8.2.	Influence de l'utilisation de ces immobilisations sur l'environnement	6.8.2	65
<b>9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</b>			
9.1.	Situation financière	8.1.2	127
		8.1.3	128
		8.1.4	129
		8.1.5	129
		8.1.6	129
		8.2.1	178
		8.2.1	179
		8.2.3	181
		6.2	20
		6.3	22
9.2.	Résultat opérationnel		
9.2.1.	Facteurs influant sensiblement le résultat opérationnel	6.3.4	37
9.2.2.	Changements importants du chiffre d'affaires net	6.3	22
		NOTE 17	162
9.2.3.	Stratégie influant les opérations	6.3	22
		6.4	38
		6.10	69
<b>10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX</b>			
10.1.	Capitaux à court et moyen terme	8.1.2	127
		NOTE 11	153
		NOTE 12	155
		NOTE 13	158
10.2.	Source et montants des flux de trésorerie	8.1.5	129
		NOTE 12	155
10.3.	Conditions d'emprunt et structure du financement	NOTE 25.5	171
10.4.	Restriction à l'utilisation des capitaux	NOTE 12	155
10.5.	Sources de financement attendues	NA	-
<b>11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</b>		6.5.2	40
<b>12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES</b>			
12.1.	Principales tendances	6.4	38
12.2.	Incertitudes sur les tendances	6.4	38
<b>13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</b>		N.A.	-
<b>14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE</b>			
14.1.	Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction de la Société	6.12.2	76
		6.14	78
14.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	6.12.3	76
		6.12.4	77
		6.14.4	92
<b>15. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES</b>			
15.1.	Rémunérations versées et avantages en nature	6.15	92
15.2.	Pensions, retraites et autres avantages provisionnés	6.15	92
<b>16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>			
16.1.	Période et date d'expiration des mandats	6.14.2	79
16.2.	Contrats de services	6.16	97
16.3.	Comité d'audit et comité de rémunération	7.1.1	110
16.4.	Conformité du gouvernement d'entreprise	7.1.1	110
<b>17. SALARIÉS</b>			



Informations		Document de Référence	
		§	Pages
17.1.	Répartition des effectifs	6.7.1	48
17.2.	Participations et stock-options	6.13.2	78
		6.13.3	78
		6.15.1	92
17.3.	Accord de participation au capital	6.7.5	60
<b>18.</b>	<b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>		
18.1.	Actionnariat hors organe d'administration, direction et surveillance	6.12	73
18.2.	Droit de vote simple ou double des principaux Actionnaires	6.12	73
18.3.	Contrôle et détention	6.12.2	76
18.4.	Accord en vue d'un changement de contrôle	N.A.	-
<b>19.</b>	<b>OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS</b>	6.16	97
<b>20.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</b>		
20.1.	Information financière historique	8.1	125
20.2.	Information financière pro forma	N.A.	-
20.3.	États financiers sociaux	8.2	178
20.4.	Vérification des informations financières historiques annuelles		
20.4.1.	Attestation sur les informations financières historiques	8.1.8	176
		8.2.4	192
20.4.2.	Autres informations vérifiées par les Commissaires aux Comptes	N.A.	-
20.4.3.	Informations financières non vérifiées par les Commissaires aux Comptes	-	-
20.5.	Date des dernières informations financières	-	-
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	-	-
20.7.	Politique de distribution des dividendes	8.3.2	195
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	8.3.3	195
20.9.	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	8.3.4	195
<b>21.</b>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>		
21.1.	Capital Social	9.1	196
21.1.1.	Capital Social souscrit	9.1.1	196
21.1.2.	Actions non représentatives du capital	9.1.2	196
21.1.3.	Actions auto-détenues	9.1.3	196
21.1.4.	Valeurs mobilières converties	9.1.4	196
21.1.5.	Conditions d'acquisition	9.1.5	196
21.1.6.	Options ou accords	9.1.6	196
21.1.7.	Historique du Capital Social	9.1.7	196
21.2.	Acte constitutif et statuts	9.2	197
21.2.1.	Objet social	9.2.1	197
21.2.2.	Règlement organes d'administration, direction et surveillance	9.2.2	198
21.2.3.	Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	9.2.3	199
21.2.4.	Actions pour modifier les droits des Actionnaires	9.2.4	200
21.2.5.	Convocations et admissions aux Assemblées Générales	9.2.5	200
21.2.6.	Disposition entravant un changement de contrôle	9.2.6	201
21.2.7.	Déclaration de franchissement de seuil	9.2.7	201
21.2.8.	Conditions de modifications de capital	9.2.8	201
<b>22.</b>	<b>CONTRATS IMPORTANTS</b>	10	203
<b>23.</b>	<b>INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS</b>		
23.1.	Déclaration d'expert	11	204



Informations	Document de Référence	
	§	Pages
23.2. Autres déclarations	11	204
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	12	205
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	13	206

## 14.2 Table de correspondance du Rapport Financier

Informations du Rapport Financier	Document de Référence	
	§	Pages
1. RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE	6	16
2. COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2012	8.1	125
2.1. Bilan Consolidé	8.1.2	127
2.2. Compte de Résultat Consolidé	8.1.3	128
2.3. Notes Annexes aux Comptes Consolidés	8.1.6	130
2.4. Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé	8.1.5	129
2.5. Tableau de variation des Capitaux Propres	8.1.4	129
2.6. Rapport des Commissaires aux Comptes	8.1.8	176
3. COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2012	8.2	178
3.1. Bilan	8.2.1	178
3.2. Compte de Résultat	8.2.2	180
3.3. Notes Annexes aux Comptes Sociaux	8.2.3	181
3.4. Rapport Général et Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes	8.2.4	192
4. ORDRE DU JOUR & RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 MAI 2013	6.1	16
4.1. Ordre du Jour	6.1.1	16
4.2. Résolutions	6.1	16

## 14.3 Incorporation par référence des comptes 2011 et 2010

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- ❖ Les rapports d'activité, comptes consolidés établis en normes IFRS et comptes annuels établis en règles françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents ;
- ❖ Les rapports d'activité, comptes consolidés établis en normes IFRS et comptes annuels établis en règles françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents ;
- ❖ Les informations financières sélectionnées ;

Sont contenus dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 16 avril 2012 et dans le Document de Référence déposé par l'Autorité des Marchés Financiers le 18 avril 2011.